REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE


IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME ONZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

—

1875

UN

MARIAGE DANS LE MONDE

I.

Mme de La Veyle, veuve du contre-amiral de Lauris, avait épousé en secondes noces le général marquis de La Veyle. Heureuse à son gré dans ces deux unions successives, la marquise s'était fait un devoir pieux et divertissant à la fois de propager le goût d'une institution dont elle n'avait eu elle-même qu'à se louer. Elle s'occupait avec passion de marier les gens. Sa considération personnelle, ses grandes relations, ses succès remarqués dans quelques opérations difficiles, lui avaient conquis la confiance du public. Elle avait en outre, comme elle le disait elle-même, une bonne enseigne à sa porte : c'était sa belle-fille, Louise de Lauris. M. de Lauris était officier de marine; ses absences fréquentes et prolongées imposaient à sa jeune femme un rôle délicat dont elle s'acquittait avec un mérite qui faisait grand honneur au discernement de sa belle-mère.

Mme de La Veyle recevait le jeudi soir. Ses jeudis étaient froids, quoiqu'on y fît de la musique. On y respirait un air de mystère. On y voyait passer des inconnus en cravate blanche qui souvent ne revenaient pas. Des jeunes filles éclataient subitement en sanglots sans qu'on sût pourquoi. Tout cela jette de la glace dans un salon. Ce soir-là, la marquise accomplissait une œuvre de pure charité : il s'agissait d'un mariage d'une classe inférieure dont elle n'attendait réellement qu'une satisfaction de conscience. Un cousin pauvre du général, qu'on nommait simplement Édouard dans la maison, devait être offert à la fille d'un professeur de Sainte-Barbe. Édouard était un jeune homme gauche, timide, et d'un physique médiocre qu'il n'était pas facile de produire avec éclat. Cependant

il était musicien; il jouait passablement de la flûte. Mme de La Veyle avait décidé qu'il se présenterait sous ce caractère. — Mon Dieu! disait-elle, je sais bien que la flûte est un instrument qui ne parle pas beaucoup à l'imagination, mais c'est encore le côté brillant de ce pauvre Édouard.

Il était donc entendu qu'Édouard exécuterait dans la soirée un morceau de flûte avec le concours du général et de Mme de Lauris. Le moment venu, Mme de Lauris donna le *la* sur le piano, et le général sur son violoncelle. Édouard, après avoir essayé de prendre l'accord, traversa soudain le salon d'un pas discret, s'agenouilla devant la cheminée, démonta sa flûte et en fit chauffer les fragmens avec précaution.

— Qu'est-ce que c'est? dit Mme de La Veyle pendant que la fille du professeur échangeait avec sa famille des regards soucieux, qu'est-ce que c'est donc, mon ami? Quelle singulière occupation!.. Pourquoi faites-vous chauffer votre flûte?

— C'est pour en hausser le diapason, ma cousine, dit Édouard.

— Comment! vous croyez?.. Quelle drôle de chose!.. Cela me paraît bien bizarre,... bien invraisemblable, mon ami. Enfin tout est possible!

Édouard, intimidé par le silence contraint du public, se releva un peu à la hâte, et prit de nouveau l'accord que le général et Mme de Lauris lui donnaient avec une bienveillance infatigable. Son oreille n'étant pas encore satisfaite, il alla reprendre son humble posture devant la cheminée, et exposa une seconde fois les fragmens de sa flûte à la chaleur du foyer. Cette malheureuse récidive fit naître dans l'assistance un sourd murmure où la réprobation se mêlait à l'hilarité. La fille du professeur, plus rouge qu'une tomate, attacha sur sa mère un œil suppliant.

— Mon cher Édouard, dit alors la marquise, en voilà assez. Nous ne pouvons pas passer la soirée à vous voir chauffer votre flûte. C'est impossible, vous devez le comprendre. Il vaut mieux renoncer;... ce sera pour une autre fois, mon ami,... pour une autre fois.

Après ce pénible incident, la conversation ne pouvait être que languissante. La famille du professeur ne tarda pas à prendre congé. Le pauvre Édouard replaça mélancoliquement sa flûte dans son étui de maroquin, essuya son front défait et disparut.

— Belle séance! dit le général en sortant lui-même presque aussitôt pour gagner sa chambre.

Un seul personnage restait alors dans le salon en compagnie de Mme de La Veyle et de sa belle-fille. C'était un jeune homme d'une trentaine d'années, bien fait, élégant et de haute mine. Les péripéties de la soirée paraissaient lui avoir complétement échappé. Son

visage froid et fier n'avait accordé aucun signe d'intérêt ou même d'attention au drame subalterne que nous venons d'esquisser. Il ne vit partir ni Édouard, ni la famille du professeur, se souleva seulement un peu sur sa chaise quand le général sortit, puis se remit tranquillement à crayonner des têtes de Turcs sur un album.

— Monsieur de Rias, lui dit tout à coup Mme de Lauris, et mes vers, à propos?.. Quand?

— A l'instant même, madame, si vous voulez.

— Oh! un impromptu alors?.. bravo! — Elle poussa devant lui l'album réservé aux poètes, et le jeune homme, après deux minutes de réflexion, y écrivit fort couramment quelques lignes. Puis il présenta l'album à Mme de Lauris en la saluant de la tête.

— Qu'est-ce qu'il vous dit, ce monsieur? demanda Mme de La Veyle s'arrachant à ses sombres méditations.

— Voilà, maman! dit la jeune femme, et elle lut avec gravité :

La demoiselle que ce soir
Ma marraine avait invitée
N'a pris aucun plaisir à voir
Édouard ou la Flûte enchantée.

— Hon! mauvais garçon,... dit la marquise. Au lieu de me retourner cette flûte comme un poignard, vous feriez mieux de m'expliquer votre conduite, qui, décidément, n'est pas naturelle.

— Comment, chère madame?

— Mon Dieu! mon cher Lionel, je ne m'abuse pas sur mes jeudis... Je sais qu'ils ne peuvent pas avoir grand attrait pour vous;... quand vous êtes deux ans sans vous souvenir qu'ils existent, je trouve cela tout simple,... mais depuis quelque temps vous n'en manquez pas un, et je vous avoue que cela me paraît moins simple. Voyons, franchement, mon ami, quel est votre objet? Pour qui ou pourquoi montrez-vous cette assiduité? Venez-vous pour séduire ma belle-fille ici présente, — ou pour que je vous marie?

— Mais d'abord, ai-je le choix? dit Lionel.

— Dois-je sortir, maman? s'écria gaîment Mme de Lauris en développant son cou de cygne, et en montrant sa jolie tête par-dessus son métier à tapisserie.

— Madame et chère marraine, dit M. de Rias, retenez Mme de Lauris, je vous en prie, — puisque vous allez, suivant toute apparence, me prêcher le mariage, ne vous privez pas d'un si puissant argument.

— Vrai? vous y pensez donc, mon ami? dit la marquise, dont les yeux rayonnèrent. Eh bien! vous me charmez... positivement vous me charmez! Voilà une compensation délicieuse aux désagré-

mens de cette soirée... Je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher Lionel, avec quel zèle je me mettrai à votre disposition, par amitié pour vous d'abord, puis en souvenir de votre pauvre mère;... mais vraiment, mon ami, puisque nous avons à causer,... si ma belle-fille vous gêne?..

Mme de Lauris se leva à demi, et étendit ses bras comme deux ailes, dans une attitude d'interrogation souriante et de soumission toute prête.

— Non, non, je vous en conjure, reprit Lionel; la présence de Mme de Lauris ne m'est pas seulement agréable,... elle m'est utile,... elle me soutient dans cette épreuve; elle me montre le mariage sous un jour...

— Ah! permettez, mon ami, dit la vieille marquise, il ne s'agit pas de faire la cour à Mme de Lauris, sous le prétexte d'un mariage fictif... Vous ne me prendrez pas à ce jeu-là... Au surplus, restez toujours, ma fille,... nous allons bien voir.

— C'est ça, dit la jeune femme en se replaçant à son métier.

— Voyons, mon ami, reprit Mme de La Veyle, est-ce sérieux? êtes-vous décidé à faire une fin?

— Je n'ai pas grande fin à faire, dit modestement M. de Rias; mais j'ai toujours eu l'intention de me marier un jour, comme c'est l'usage dans ma famille... Or j'ai trente ans et je trouve sage et décent de me présenter à l'autel, pendant que je suis encore présentable... Voilà... J'ajoute, pour calmer Mme de Lauris, qui me lance des regards terribles, que je puis être attiré vers le mariage par des considérations d'une nature moins positive,... que je ne suis pas étranger à certains sentimens honnêtes et tendres, bien que je n'aime pas à en faire parade; que je puis être hanté comme un autre par des images de douce intimité et de bonheur domestique; que l'idée d'apercevoir en rentrant chez moi une jeune tête gracieuse et fidèle penchée sous une lampe ou sur un métier à tapisserie ne m'est nullement indifférente, et qu'enfin je serais heureux de voir remplie d'une manière si digne et si charmante la place vide que ma mère a laissée dans ma maison.

— Tout cela est parfait, dit la vieille dame. Je vous dirai même que vous m'attendrissez... Votre main, mon cher enfant.

M. de Rias baisa respectueusement la main qu'elle lui tendait, et reprit en riant : — Reste le chapitre des objections!

— Quelles objections, mon ami? Au surplus, mon Dieu, ne me les dites pas, vos objections... Je les connais... Il y a des mariages qui tournent mal, n'est-ce pas? Il y a de mauvais ménages dans le monde?

— Il y en a même beaucoup, dit Lionel.

— Et ensuite? Que voulez-vous y faire? Certainement il y a des méchans,... il y a des sots,... il y a des maladroits... Eh bien! tant pis pour eux.

— Vous ne prétendez pas me faire croire, chère madame, qu'il dépende toujours d'un homme d'être heureux ou malheureux en ménage?

— Je vous demande bien pardon,... je prétends vous le faire croire, car c'est la vérité... Voyez donc les femmes des marins, mon ami. Pourquoi sont-elles toutes des modèles de bonne tenue et de bonne conduite? — Saluez, ma fille! — Parce que leurs maris ne sont pas là pour gâter la situation!

— Allons, ma chère marraine, vous m'avouerez bien qu'il y a des femmes qui sont des monstres, et que les maris, présens ou absens, n'y changent rien!

— Mais non, mon ami, il n'y a pas de monstres, — ou du moins ils sont très rares,... excessivement rares... C'est une manie qu'ont les hommes aujourd'hui de soutenir que toutes les femmes sont des monstres de naissance... C'est commode,... on n'est plus responsable! — Au reste, vous pouvez être certain que je ne vous donnerai pas un monstre... Ça, j'en réponds... Louise, poursuivit-elle en s'adressant à sa belle-fille, sais-tu à qui je songe pour lui?

La jeune femme leva vers le plafond ses grands yeux clairs, et les ramenant soudain sur sa belle-mère : — Marie! dit-elle.

— N'est-ce pas?.. C'est-à-dire qu'on les voit ensemble... Cela vous saisit,... il y a longtemps au reste que ce mariage-là est fait dans ma tête.

— Marie, dit M. de Rias, est un joli nom quand il est bien porté; mais permettez-moi une question : Mlle Marie est-elle Parisienne?

— Tout ce qu'il y a de plus parisien, dit Mme de Lauris.

— Cela suffit. Je repousse formellement sa candidature.

— Parce que? dit la marquise.

— Parce que je sais comment les jeunes filles sont élevées à Paris, et, sans me faire de grandes illusions sur l'innocence des champs, je crois mettre une bonne chance de mon côté en prenant ma femme en province.

— Ah! mon ami, ne faites donc pas ça! s'écria la marquise. Pour Dieu, ne faites pas ça! Quelle idée! prendre sa femme en province... comme on y prend ses domestiques!.. Savez-vous ce qui arrive aux domestiques qu'on fait venir de province? Paris les grise, la tête leur craque, et ils sont pires que d'autres... Vous aurez une femme gauche, qui ne saura pas se mettre, qui aura des mains rouges, qui vous couvrira de honte... et qui ne vous en trompera pas moins, tout comme une autre!.. Non! voyez-vous, mon ami, en réalité, il

y a des dangers partout... Encore faut-il choisir les moins ridicules.

— Mais en vérité, chère madame, s'écria Lionel avec un éclat plaisant, je ne vous comprends pas! Je me figurais que vous alliez m'exciter, m'encourager, et tout ce que vous me dites est effrayant!

— Je vous assure, maman, dit Mme de Lauris en riant de tout son cœur, que vous n'êtes guère engageante.

— Que veux-tu que je lui dise, ma chère? Il voudrait, comme tous les hommes du reste, qu'on lui offrît sur un plat d'argent un mariage sans inconvéniens, sans dangers, sans mauvaises chances... Eh bien! je n'en tiens pas de ce genre-là, parce qu'il n'y en a pas. Règle générale, mon ami, je ne marie que des gens qui réunissent des élémens suffisans de convenance et de bonheur. Je connais par exemple une jeune fille bien née, bien douée, qui peut faire une femme admirable; je connais d'autre part un jeune homme distingué, plein d'honneur, à peu près charmant,... c'est vous, par parenthèse;... je les marie, voilà mon affaire, le reste les regarde... Je te marie, Dieu te guérisse! D'ailleurs écoutez, mon cher Lionel, au point où vous en êtes, vos réflexions, vos objections, vos raisonnemens, tout cela ne sert à rien. Vous nous avez dit vos symptômes; ils sont décisifs. Vous êtes mûr, laissez-vous cueillir et ne vous débattez pas!

— Mais véritablement, dit Lionel d'un ton sérieux, je ne suis pas aussi décidé que vous me faites, et je désire y penser encore.

— Vous le pouvez, mon ami; seulement, pendant que vous y penserez, mon oiseau rare peut s'envoler.

— Ah!.. qu'il s'envole! dit le jeune homme en saisissant son chapeau comme pour se retirer; mais il ne se retira pas, et, s'adossant à la cheminée, il soupira longuement et reprit avec une sorte de murmure mélancolique : — Me marier,... soit! mais je ne demande pas à me marier demain matin!

La vieille marquise se tourna vers Mme de Lauris, et lui dit avec une gravité comique : — Vous assistez, ma fille, à une scène touchante, les dernières convulsions d'un célibataire!

Lionel se mit à rire : — Voyons, reprit-il, comment a-t-elle été élevée, votre jeune personne?

— Mon ami, dit la vieille marquise, elle a été élevée dans une tour... par les fées,... ça vous convient-il?

— Est-elle de vos amies, madame? demanda le jeune homme à Mme de Lauris.

— Oui, monsieur; je l'aime beaucoup.

— C'est quelque chose.

— Oh, mon Dieu! s'écria la marquise, voilà bien assez de mys-

tère. Elle n'est pas seulement son amie, elle est sa cousine,... et, pour ne pas la nommer, c'est Mlle Fitz Gérald.

— Mlle Fitz Gérald?

— Oui;... qu'avez-vous à dire?

— Que ce serait une alliance aussi honorable qu'avantageuse;... mais vous êtes sûre qu'il y a une demoiselle Fitz Gérald?.. Je crois bien avoir aperçu autrefois un enfant chez les Fitz Gérald,... seulement je pensais que c'était un garçon.

— Eh bien! c'est une fille.

— Mais où la voit-on?

— On la voit partout où on se voit,... mais, il est vrai, depuis deux ans seulement, — depuis que vous êtes en deuil, — de sorte que vous pouvez en effet ne pas la connaître.

— Vous souvenez-vous, dit Mme de Lauris, de ma pauvre petite belle-sœur?

— Mme de Kévern? Certainement!.. Pauvre jeune femme! Elle était charmante.

— Eh bien! Marie Fitz Gérald est une personne dans ce genre-là. Je trouve même qu'elle lui ressemble physiquement,... n'est-ce pas, maman?

— Si on veut, dit la marquise; mais enfin elle est très bien. Au surplus, mon ami, vous en jugerez prochainement par vos yeux, car je me propose de faire pour vous une chose héroïque. Marie et sa mère sont en ce moment à leur campagne, près de Melun. Ce pauvre Kévern, le frère de ma belle-fille, a un petit château dans leur voisinage, et il l'a mis à notre disposition en son absence. C'est un endroit que je n'aime pas; mais j'irai avec Louise m'y installer pour quelques jours. Vous viendrez nous y voir, et la présentation se fera tout naturellement; est-ce convenu?

— Je suis confus de votre bonté, dit Lionel; mais je voudrais bien que cette démarche ne m'engageât pas d'une manière absolue.

— Mon Dieu! quel homme! on ne vous épousera pas malgré vous, mon cher ami, soyez donc tranquille... D'ailleurs, vous-même, vous pouvez très bien ne pas plaire... Ça vous étonne, mais enfin vous pouvez très bien ne pas plaire! Ainsi personne n'est engagé. Voulez-vous sonner, mon ami? Revenez demain dans la journée, nous achèverons d'arrêter nos projets.

M. de Rias renouvela ses remercîmens, fit ses révérences, et se retira, laissant Mme de Veyle et sa gracieuse belle-fille livrées à cette douce excitation qu'éprouvent les femmes jeunes ou vieilles quand elles sont mêlées même indirectement aux aventures où l'amour est appelé à jouer un rôle.

II.

Mme Fitz Gérald, veuve d'un conseiller d'état, avait été fort belle, et l'était encore, bien qu'elle eût atteint quarante-cinq ans. Lorsqu'aux premiers soleils de mars ou d'avril elle sortait de ses fourrures et daignait descendre le boulevard, de la rue de la Paix à la Madeleine, en compagnie de sa fille, les promeneurs, qui s'écartaient sur leur passage avec une déférence involontaire, pouvaient se faire une idée de l'élégance parisienne dans sa pureté suprême. La mère et la fille, quoique peu habituées à la marche, s'avançaient d'un pas ferme et sûr, fendant la foule avec une souveraine indifférence, et échangeant quelques paroles d'une voix brève et haute, comme si elles eussent été en tête-à-tête dans leur parc. Leurs toilettes, quoique merveilleusement assorties à leurs âges, avaient entre elles de secrets et charmans rappels; leurs démarches se répondaient harmonieusement; elles laissaient sur leur passage une odeur de fleurs de serre, et semblaient purifier l'asphalte qu'elles foulaient. Les étrangères étudiaient d'un œil jaloux la mise, les mouvemens, les allures royales de ces deux Parisiennes parcourant leur empire, et désespéraient avec raison de jamais les imiter.

Quoique restée veuve de bonne heure et dans tout l'éclat de sa beauté, Mme Fitz Gérald était parvenue à doubler le cap de la maturité avec une réputation parfaitement nette. Sans être armée de principes très solides ni très élevés, elle avait au plus haut degré la religion des hermines et des femmes du monde, l'horreur des taches. Elle appliquait à l'ordre moral les goûts et les répugnances qu'elle portait dans le soin physique de sa personne. Tout désordre, toute souillure révoltaient ses instincts et ses habitudes. Le mal pour elle n'était pas seulement le mal, il était surtout l'inconvenance. S'il ne faut pas exagérer la valeur morale de cette manière de sentir, il ne faut en méconnaître ni la délicatesse, ni la valeur pratique. Elle est l'unique sauvegarde de bien des femmes. C'est un charme qui ressemble à la vertu.

Un oncle de son mari, le comte Patrice Fitz Gérald, s'était dévoué au service de la jeune veuve avec une courtoisie chevaleresque, et s'était fait son guide et son protecteur dans le monde jusqu'au jour où elle put y présenter sa fille. A dater de ce moment, le comte Patrice rentra avec bonheur dans son château de Fresnes, et sa nièce prit l'habitude d'y venir passer avec lui quelques mois de l'été.

Ce fut là que Mme Fitz Gérald reçut, par une belle matinée de juillet, l'intéressante communication que la marquise de La Veyle lui avait déjà fait pressentir par une mystérieuse missive. Cette ouver-

ture matrimoniale fut accueillie avec un enthousiasme à peine dissimulé par la réserve que commandait la circonstance. Mme Fitz Gérald essaya de murmurer que sa fille était bien jeune encore, qu'elle avait à peine dix-neuf ans, qu'elle était d'ailleurs fort recherchée et en situation de faire son choix à loisir. Puis finalement, oubliant toute bienséance dans son élan maternel, elle sauta au cou de sa vieille amie et fondit en larmes. Lionel de Rias était en effet par son nom, sa fortune, son mérite et ses agrémens personnels, un de ces gendres que les mères se plaisent à invoquer dans leurs rêves.

Le comte Patrice fut naturellement appelé au conseil, et ne se montra pas moins sympathique à ce projet d'alliance. On prit quelques jours pour en causer à l'aise et pour traiter toutes les questions de convenance et d'intérêt. La marquise était installée dans une agréable maison de campagne qu'on appelait le Pavillon, et qui appartenait au frère de sa belle-fille : le Pavillon n'étant situé qu'à deux ou trois kilomètres de Fresnes, on put, grâce aux faciles relations de voisinage, multiplier les conférences intimes sur ce sujet délicat, sans éveiller la curiosité de Mlle Marie Fitz Gérald, et sans intéresser sa sensibilité. Elle pouvait ne pas plaire à Lionel, et Lionel pouvait ne pas lui plaire. Il était donc de la dernière importance de lui épargner des agitations prématurées et toujours peu convenables chez une jeune personne. Pendant que les grands parens se livraient à leurs pourparlers, la jeune Mme de Lauris était chargée d'amuser Mlle Marie, et elle s'acquittait de sa tâche en conscience, trop sage et trop discrète elle-même pour trahir les secrets de l'école.

On avait gagné ainsi le jour fixé pour la première entrevue des deux jeunes gens, avec l'heureuse certitude que Mlle Marie affronterait cette épreuve dans la plus entière liberté de cœur et d'esprit. On ne négligea du reste aucune précaution pour ôter à cette entrevue toute apparence officielle et pour lui donner le caractère d'une improvisation soudaine du hasard. Bien que l'arrivée de M. de Rias chez sa marraine, parmi beaucoup d'autres allans et venans, n'eût rien que de fort naturel, les billets suivans, convenus à l'avance, furent échangés entre le Pavillon et le château de Fresnes dans la matinée de ce jour solennel.

MADAME DE LA VEYLE A MADAME FITZ GÉRALD.

« Ma chère Clarisse,

« Ne comptez plus sur nous aujourd'hui pour dîner. Il m'arrive du monde par le train. Ce sont des gens fort aimables assurément,

mais qui auraient pu mieux choisir leur jour, et surtout me prévenir. Je déteste les surprises les plus agréables. Regrets tendres, ma belle. »

MADAME FITZ GÉRALD A MADAME DE LA VEYLE.

« Amenez-moi, chère amie, vos gens fort aimables. Dites-m'en seulement le chiffre à cause de mon couvert. — Je vous embrasse, mon amie. »

MADAME DE LA VEYLE A MADAME FITZ GÉRALD.

« Ma belle amie, mes gens aimables ne sont qu'un. C'est mon filleul Lionel de Rias; mais enfin je ne puis le laisser dîner seul, et je ne puis vous l'amener. Il ne vient que pour un jour, et il n'a pas apporté d'habit. — Affectueux désespoir. »

MADAME FITZ GÉRALD A MADAME DE LA VEYLE.

« Chère amie, amenez M. de Rias comme il est. Mon oncle restera en jaquette pour le mettre à l'aise. Venez de bonne heure, nous ferons une promenade. — *Yours for ever.* »

MADAME DE LA VEYLE A MADAME FITZ GÉRALD.

« C'est donc entendu, ma belle, nous vous arriverons dès trois heures, le général, Louise et moi. Quant à M. de Rias, il a quelques visites à faire dans les environs. Il viendra nous rejoindre vers six heures sur un des chevaux du général. »

Mme Fitz Gérald eut grand soin de communiquer successivement à sa fille chaque pièce de cette astucieuse correspondance, et elle n'eut qu'à se féliciter de la parfaite indifférence avec laquelle Mlle Marie en suivit les diverses péripéties.

Cependant, vers cinq heures et demie du soir, une jeune fille se promenait solitairement sur la terrasse d'un parc qui domine la route de Melun à Fontainebleau. De temps à autre, elle interrompait sa marche légère et rapide, semblait écouter quelque bruit lointain, et se penchait vers le chemin par une des arcades ouvertes dans l'épais rideau de charmille qui bordait la terrasse. Puis elle reprenait sa promenade cadencée du pas glissant d'une femme qui va s'enlever pour la valse.

Comme elle venait de hasarder un nouveau regard furtif à travers une des arches de verdure, elle rejeta brusquement en arrière son buste ployant, et murmura quelques mots entre ses lèvres entr'ouvertes par un vague sourire. On entendait nettement sur la terre sèche de la route le pas souple et relevé d'un cheval qui de-

vait être un cheval de race, et qui ne pouvait porter qu'un cavalier de distinction. La jeune fille souriait toujours; elle se mit hors de vue, et, le sein palpitant, elle se ménagea, en écartant légèrement le feuillage dans l'épaisseur de la charmille, un petit observatoire. Le cavalier passa. Elle le regardait avec un intérêt si vif que sa respiration en était suspendue. M. de Rias lui apparut alors avec sa tranquille élégance, sa grâce virile, ses traits fins et fiers, un peu pâlis en ce moment par l'émotion.

Quand il eut passé, elle soupira longuement en comprimant d'une main son cœur agité : elle fixa un instant dans le vide ses yeux bleus rayonnans; puis, les abaissant lentement vers le sol, elle dit à demi-voix : — Mon mari ! — Sur ce mot, son visage se teignit de pourpre; elle le couvrit de ses deux mains, et demeura ainsi quelques minutes immobile, pareille à une statue de la pudeur, après quoi Mlle Fitz Gérald reprit d'un pied leste le chemin du château.

On l'y attendait avec une extrême impatience, car déjà M. de Rias avait fait son entrée dans la cour au grand désespoir de la vieille marquise. — Mais où est donc Marie? demanda-t-elle à Mme Fitz Gérald postée à ses côtés dans l'embrasure d'une des fenêtres du salon. Lionel est très bien à cheval,... j'avais arrangé les choses pour qu'elle le vît d'abord dans toute sa gloire,... car la première impression est capitale... Le voilà qui arrive, et cette petite fille n'est pas là !.. C'est une vraie mésaventure.

— Ma chère marquise, répondit Mme Fitz Gérald, vous savez qu'avant tout nous avons voulu que Marie ne pût concevoir aucun soupçon... D'ailleurs votre filleul me paraît aussi bien à pied qu'à cheval. Il n'y a donc rien de perdu.

Quand Mlle Marie voulut bien paraître dans le salon de famille, quelques minutes avant le dîner, elle y trouva M. de Rias déjà acclimaté, et en possession manifeste des bonnes grâces de Mme Fitz Gérald et de celles du comte Patrice. Il lui fut aussitôt présenté, et elle répondit au profond salut du jeune homme par une révérence imperceptible et distraite jusqu'à l'impertinence. Lionel, un peu étonné parce qu'il était généralement mieux traité des dames sur sa mine, se mit à chercher en lui-même la cause de ce froid accueil. A force de se creuser l'esprit, il s'imagina l'avoir découverte. Mme de La Veyle lui avait soumis sa correspondance diplomatique du matin avec Mme Fitz Gérald, et, bien qu'en approuvant l'esprit général, il avait jugé passablement malheureux le détail relatif à son habit. Il pensa que Mlle Fitz Gérald, très experte en fait de bienséances sociales, en avait été choquée elle-même, et que l'idée d'un homme qui courait les châteaux sans habit lui avait paru à juste titre assez ridicule.

Cette chimère était, comme on voit, une vraie puérilité d'amoureux. Lionel l'était-il donc déjà? En réalité, il l'était avant même d'avoir aperçu Mlle Fitz Gérald, car, si l'inconnu du mariage éveille chez les hommes de l'âge de M. de Rias de secrètes épouvantes, il y a du moins dans cet inconnu un point lumineux, une perspective nouvelle et certaine qui les attire et les charme puissamment. C'est l'émotion d'une sorte d'amour et, si l'on ose dire, de volupté que leur vie passée, si riche qu'elle ait été en sensations de ce genre, n'a pu leur faire connaître. C'est le mirage d'une source pure où leur cœur fatigué et leurs sens blasés vont se retremper et se rajeunir comme dans une fraîche rosée. C'est enfin l'image idéale de cette jeune créature immaculée comme le marbre de Pygmalion, et dont le sein vierge leur réserve ses premières rougeurs.

Vivement épris depuis quelque temps de cette aimable vision, M. de Rias n'eut pas de peine à s'éprendre de Mlle Fitz Gérald, qui lui en parut être l'incarnation très agréable. Elle était effectivement très jolie et très gracieuse, souple et ondoyante, avec un air de nymphe un peu farouche, et de magnifiques yeux bleus sous des sourcils bruns. Lionel trouva seulement que le marbre ne s'animait pas à son contact avec toute la soudaineté qu'il avait rêvée. La contenance de Mlle Marie pendant le dîner acheva de le mortifier. Il eût été le curé de la paroisse qu'elle n'eût pas semblé plus indifférente à sa présence. Elle se montra tranquille et distraite, plaisantant par intervalles avec sa cousine de Lauris sur un ton d'enjouement paisible, et répondant aux questions de Lionel avec une insouciante politesse.

Cette attitude finit par alarmer la vieille marquise elle-même, si versée qu'elle fût dans toutes les ruses de son sexe. Au sortir de table, elle prit sa belle-fille à part. — Ma Mignonne, lui dit-elle, tout va bien d'un côté : Lionel est évidemment sous le charme, mais cette petite fille m'inquiète; tâche donc de savoir ce qu'elle pense,... sans en avoir l'air, bien entendu.

Le moment d'après, on voyait les deux jeunes cousines courir et se poursuivre comme deux pensionnaires à travers les parterres qui ornaient la cour devant la façade du château. Tout à coup Mme de Lauris, s'approchant tout essoufflée d'une des fenêtres ouvertes, se pencha dans le salon et fit un signe à sa belle-mère : —Maman, lui dit-elle, rassurez-vous... Elle ne m'a rien dit; mais je suis sûre qu'elle a tout deviné, et qu'il lui plaît, car elle m'embrasse à tout instant.

Cependant le train de Paris passait à neuf heures, et Lionel, devant, pour rester fidèle au programme, repartir le soir même, se disposa à regagner le Pavillon, qui n'était qu'à quelques pas de la

gare. On lui amena son cheval dans la cour. C'était un arabe un peu vif qui fit quelques façons et quelques coquetteries en balayant le sable de ses longs crins flottans. Mlle Marie paraissait le connaître, car elle l'appela par son nom : — Sahib ! — le calma de la voix et de la main, et le régala de feuillage. Elle finit même par lui servir une grosse rose qu'elle enleva en riant du corsage de Mme de Lauris. — Ces attentions, très goûtées du cheval, le furent encore plus du cavalier.

III.

Quelques semaines plus tard, on voyait débarquer au château de Fresnes une étrange personne. C'était la comtesse Jules de Bruce, sœur du comte Patrice. Elle habitait dans les environs de Cherbourg, et près de la mer, un manoir sauvage où elle s'occupait d'agriculture et de bonnes œuvres. Elle n'en sortait jamais que dans les circonstances de famille extraordinaires. Son arrivée, disait-elle, équivalait à un sacrement : elle était un signe assuré de mariage, de baptême ou de mort.

La comtesse Jules, malgré cette appellation juvénile qu'on lui avait conservée à travers les âges, était septuagénaire. C'était une petite vieille aux allures délibérées, mise avec une extrême propreté, mais avec une simplicité presque monastique. Elle était veuve depuis près de cinquante ans. Il était tout à fait impossible d'imaginer quel homme avait pu être dans son temps le comte Jules de Bruce. Elle n'en parlait jamais. Quand on s'étonnait qu'elle eût persisté dans un si long veuvage : — J'ai été mariée cinq mois, disait-elle, et cela a parfaitement suffi pour me faire reconnaître le néant de ce genre de distraction. — C'était tout ce qu'on savait du comte.

Elle arriva de bonne heure dans la matinée la veille du jour fixé pour le mariage de sa petite-nièce avec Lionel de Rias. Lionel, qui, depuis quelque temps, avait élu domicile au Pavillon, chez sa marraine, afin de pouvoir faire sa cour avec plus d'assiduité, était venu lui-même ce jour-là au château dès l'aurore. Il put donc être présenté immédiatement à la comtesse Jules, qui, après l'avoir regardé avec une fixité redoutable, lui dit d'une voix brusque : — Monsieur, je suis votre servante... Vous êtes très joli,... vous me plaisez beaucoup... C'est très bien comme ça, larirette, c'est très bien comme ça, larira ! — Après quoi elle lui tourna le dos, se plongea dans un fauteuil, déroula un immense ouvrage de tricot, et se mit résolûment à la besogne.

Cependant Mme Fitz Gérald était en proie à de cruelles perplexi-

tés, dont elle fit part confidentiellement à la comtesse Jules. — Ma bonne tante, lui dit-elle, vous êtes aimable d'être venue dès le matin,... votre présence me sauve d'un grand embarras. Nous attendons une vingtaine de parens et d'amis dans l'après-midi;... j'ai une quantité de préparatifs à faire, d'ordres à donner, et par-dessus le marché mes deux amoureux à surveiller... C'est à en perdre la tête! Dieu merci, vous voilà pour me relever de garde. J'ai la plus absolue confiance dans la délicatesse de M. de Rias;... mais enfin il y a des convenances qu'il faut observer... Après la noce, tant qu'on voudra;... mais jusque-là il me paraîtrait souverainement déplacé que ma fille et mon futur gendre demeurassent en tête-à-tête l'ombre d'un instant. J'y ai mis bon ordre jusqu'à présent; mais, pour aujourd'hui, je vous les confie,... ne les perdez pas de vue une seule minute quand je serai forcée de m'absenter;... vous me le promettez, n'est-ce pas, ma bonne tante?

Pendant cette invocation, un sourire caustique se jouait sur les traits flétris de la comtesse Jules : elle annonça toutefois d'un signe de tête fortement accentué qu'elle acceptait la mission dont elle était investie.

L'occasion de faire honneur à cet engagement ne tarda pas à lui être offerte. Après le déjeuner, Mme Fitz Gérald suivit son oncle pour se livrer avec lui aux soins hospitaliers qui les réclamaient; mais elle ne quitta pas le salon sans avoir adressé à sa vieille tante un regard expressif et suppliant.

La comtesse Jules s'était installée dans l'embrasure d'une fenêtre ; elle avait repris son ouvrage de tricot, et, tout en travaillant avec ardeur, elle lançait par intervalles des regards sévères sur Mlle Marie, qui déchiffrait une partition au piano, et sur M. de Rias, qui lui tournait les pages d'un air fort mélancolique. Un rapide dialogue à demi-voix s'engagea entre les deux jeunes gens.

— Monsieur? dit Mlle Fitz Gérald, sans s'interrompre, en jetant ses paroles par-dessus l'épaule.

— Mademoiselle?

— Qu'est-ce que vous avez? Vous avez une physionomie de martyr!

— C'est que j'en suis un.

— Comment cela?

— Vous voyez ce qui se passe.

— Qu'est-ce qui se passe?

— Nous voilà maintenant sous la surveillance d'un dragon... Votre mère est vraiment inconcevable!

— Vous savez comme elle aime les convenances... Est-ce que vous n'aimez pas les convenances, vous-même, monsieur?

— J'aime les convenances certainement,... surtout quand elles me conviennent;... mais franchement votre mère...

— Voyons, ne dites pas de mal de ma mère.

— Je l'adore;... mais enfin franchement elle pourrait se contenter de nous avoir gardés à vue pendant deux mois, et nous laisser respirer au moins la dernière journée... Pas du tout! elle nous livre à ce cerbère!

— N'est-ce pas qu'elle est amusante, ma tante?

— Mais non;... elle est fort loin d'être amusante.

— Prenez garde;... elle n'est pas sourde.

— Je le regrette.

— Pourquoi?

— Parce que... naturellement... j'aurais mille choses à vous dire.

— Dites-les;... je vais mettre la pédale!

M. de Rias se penchait vers l'oreille de sa fiancée pour y glisser une des mille choses qu'il avait à lui dire quand un regard plus fixe et plus austère de la comtesse Jules le paralysa soudain. En même temps la vieille dame cessa de tricoter, planta son aiguille dans son bonnet et prit la parole : — Mes enfans, dit-elle, approchez. — J'ai ouï dire aux personnes instruites, — et ma courte expérience personnelle m'a confirmé à moi-même cette vérité, — que dans le plus heureux mariage, ce qu'il y avait encore de meilleur, c'était la veille. Je trouve donc parfaitement absurde qu'on ne vous en laisse pas jouir en toute liberté : c'est pourquoi j'use des pleins pouvoirs que votre mère m'a délégués pour vous donner la clé des champs. Il fait un temps superbe. Allez vous promener. Voyons, mes enfans, allez vous promener.

Mlle Marie devint extrêmement rouge. — Mais, ma tante..., murmura-t-elle faiblement.

La vieille dame, sans répondre, la prit par la main et la poussa hors du salon par la porte-fenêtre, près de laquelle elle était assise, et qui s'ouvrait de plain-pied sur le parc. Lionel la suivit aussitôt après avoir baisé au passage la main de cette fée bourrue, mais bienfaisante.

Une fois en plein air, les deux jeunes gens, pareils à des oiseaux longtemps captifs, dont on vient d'ouvrir brusquement la cage, parurent un peu étonnés de leur liberté nouvelle. Ils se regardaient en riant, tout embarrassés de leur bonne fortune. Puis enfin Mlle Fitz Gérald prit le bras que lui offrait Lionel.

Comme ils se dirigeaient à pas lents vers la plus prochaine allée du parc, une fenêtre s'ouvrit derrière eux à l'étage supérieur du château.

— Votre mère! s'écria gaîment Lionel; nous sommes perdus! — Et, dominant la faible résistance de la jeune fille, il l'entraîna dans une course folle sous le couvert de l'allée.

Ils arrivèrent bientôt au premier carrefour du bois, où ils durent s'arrêter pour reprendre haleine. Mlle Fitz Gérald, se prêtant alors de bonne grâce à une aventure qui prenait si franchement un tour d'espièglerie, restait suspendue au bras de Lionel, et, l'interrogeant d'une voix haletante avec de jolies mines effarouchées : — Vraiment, monsieur, croyez-vous qu'on nous ait vus?

— Sans aucun doute on nous a vus.

— Ma mère?

— Il m'a bien semblé la reconnaître.

— Qu'est-ce que vous croyez qu'elle va faire?

— Elle va envoyer chercher la gendarmerie!

Ils se mirent à rire comme deux amoureux qu'ils étaient; puis tout à coup : — Écoutez! dit la jeune fille. Je vous assure que j'entends marcher.

M. de Rias prêta l'oreille : — Certainement quelqu'un vient... Nous sommes poursuivis... Eh bien! mademoiselle, qu'en pensez-vous? Faut-il nous rendre?

— Déjà! dit-elle.

Au même instant, un bruit de pas plus rapproché les fit détaler comme deux chevreuils, et ils se jetèrent à la hâte dans un sentier de chasse qui serpentait à travers le taillis voisin. Ils y marchèrent quelque temps d'une allure précipitée, le jeune homme s'empressant d'écarter les branches et les broussailles qui embarrassaient le chemin, et se retournant par intervalles pour sourire à sa fiancée souriante. Soudain elle le vit s'arrêter et avancer la tête dans le feuillage avec précaution. Ils n'étaient plus qu'à quelques pas d'une des avenues du parc à laquelle le sentier venait aboutir.

— Qu'y a-t-il, monsieur? dit timidement Mlle Fitz Gérald; voyez-vous quelque chose?

— Chut! je vois votre oncle!.. On l'envoie probablement pour nous tenir compagnie... Il cherche à droite et à gauche,... il va passer,... vite, cachez-vous!

Il y avait près de là un groupe de deux ou trois vieux chênes couverts de lierre, et dont les troncs étaient presque réunis. Lionel se dissimula derrière ces arbres, tandis que la jeune fille s'agenouillait brusquement sur la mousse qui en tapissait les racines. Ils demeurèrent ainsi quelques minutes en silence, lui debout, un doigt sur ses lèvres, et la regardant, elle, toute palpitante, pelotonnée à ses pieds comme un enfant, et tendant vers lui son

doux visage tout resplendissant de plaisir, de tendresse et d'innocence.

Le comte Patrice cependant, dépêché effectivement par Mme Fitz Gérald avec l'injonction de mettre un terme à l'inconvenance de ce tête-à-tête, promenait vaguement ses regards autour de lui, comme un homme qui accomplit un devoir dont il ne s'exagère pas l'importance. Il s'arrêta une dernière fois pour écouter; puis, prenant son parti, il fit de la tête et de la main un geste annonçant qu'il abandonnait la poursuite. L'instant d'après, il avait disparu.

Lionel, s'étant assuré de cette heureuse circonstance, en informa Mlle Fitz Gérald, qui vint aussitôt le rejoindre dans l'avenue.

— Et maintenant, monsieur, lui dit-elle, qu'est-ce que nous allons faire?

— Nous allons continuer de marcher devant nous, — seuls sous le ciel bleu,... est-ce que ce n'est pas charmant?

— Oui, c'est charmant, dit-elle. Je veux vous montrer les endroits que j'aime. Suivez-moi, monsieur,... ayez confiance.

— Je ne sais pas vraiment si je dois avoir confiance, dit Lionel; je suis sûr que vous allez me perdre.

— Non, non, soyez tranquille.

Il suivait déjà les pas de la gracieuse fille, qui était entrée de nouveau dans les taillis, et qui s'y dirigeait avec la souplesse d'une couleuvre. Elle avait des petites mules à talons hauts et à boucles d'argent, qui semblaient peu faites pour une excursion en forêt, et qui toutefois s'en tiraient à merveille. Lionel voyait avec un intérêt extraordinaire ces petites mules se poser et s'enlever sur le sol avec une fermeté élastique, méprisant les obstacles, franchissant les racines, se démêlant des broussailles et se perdant par intervalles dans des amas de feuilles sèches pour reparaître aussitôt triomphantes.

Ils arrivèrent au bord d'un ruisseau qu'il fallait traverser sur une digue de grosses pierres que la mousse humide rendait très glissantes. Mlle Fitz Gérald passa ce gué comme un oiseau. Lionel fut moins heureux : le pied lui manqua à moitié route; il ne put éviter une légère immersion, et son désastre eût été complet, si Mlle Fitz Gérald ne lui eût vivement tendu la main de l'autre rive, pendant qu'elle envoyait à l'écho des bois ses frais éclats de rire.

Elle le mena ainsi gaîment de bocage en bocage, par monts et par vaux, l'arrêtant devant ses sites préférés, devant les scènes riantes ou sauvages qui parlaient à sa jeune imagination, et qu'elle avait presque tous baptisés de noms symboliques. Il y avait la *Salle de bal*, qui était une clairière bizarrement décorée de lianes suspendues comme des girandoles; — puis la *Chapelle de l'Ermite*, non

loin du *Rond des Fées*. — Dans le genre sombre, elle lui fit admirer la *Mare criminelle*, vieille pièce d'eau fangeuse qui semblait en effet cacher quelque mystère sinistre sous sa surface morne, et enfin le *Pont-du-Secret*, ainsi nommé parce qu'il était violemment soupçonné de complicité avec la mare criminelle.

Ces menus épisodes de voyage servaient de texte à des réflexions plaisantes, à des polémiques folles, bref à des enfantillages peu dignes d'être recueillis par l'histoire, mais auxquels les deux jeunes fiancés prenaient un plaisir extrême, car, lorsque l'amour tient le piano, l'air qu'on chante importe peu, et sur cet accompagnement délicieux tout est mélodie.

Cependant Mlle Marie, ayant consulté sa montre, poussa un cri d'effroi en reconnaissant qu'il s'était écoulé près de deux heures depuis leur départ. — Monsieur, il faut rentrer, dit-elle.

— C'est dommage, dit Lionel.

— Oui.

Malgré le soupir qui accompagnait sa réponse, elle n'en choisit pas moins la route la plus directe pour regagner le château. A mesure qu'ils s'en rapprochaient, ils devenaient silencieux. Leur entretien, quand ils le reprirent, n'eut plus le même caractère d'enjouement et de légèreté. — Ils se trouvaient alors sur la terrasse de charmilles qui bordait le chemin public.

— Mon Dieu! dit Lionel, que j'étais inquiet et troublé la première fois que je suis passé sous cette terrasse.

— Vraiment?.. Pourquoi donc?

— Parce que j'avais peur de ne pas vous plaire, et j'avais grandement raison, car la vérité est que je ne vous ai pas plu.

— Comment cela? Mais il me semble... — Elle acheva sa phrase par un regard et par un sourire.

— Oui, vous vous êtes résignée depuis,... mais avouez qu'au premier abord je vous ai fort déplu.

— Qu'est-ce qui vous a fait croire cela?

— Votre accueil;... c'était de l'horreur. Vous affectiez même de ne pas me regarder.

— C'est que je vous avais déjà vu.

— Comment! où donc?

— Ici, dit-elle en montrant le chemin : — par là, ajouta-t-elle en montrant la charmille.

— Quoi! si jeune et déjà si perfide! dit Lionel en serrant affectueusement le bras qu'elle appuyait sur le sien.

Après une pause : — Croyez-vous, reprit-elle, que ce soit vrai, ce que dit ma tante,... que la veille est ce qu'il y a de meilleur dans le mariage?

— Je suis bien tenté de le croire en ce moment, répondit-il avec émotion, car je ne pense pas qu'il puisse y avoir une heure plus douce que celle-ci.

— Je ne le pense pas non plus;... mais ne pouvons-nous donc être toujours heureux comme nous le sommes maintenant, mon ami?

Il s'arrêta, lui prit les deux mains, et les yeux attachés sur les siens : — S'il ne faut pour cela que vous aimer, Marie, dit-il d'un accent profondément pénétré, oui, nous serons heureux, car je vous aime bien... — Sa voix s'attendrit tout à fait. — Je t'aime bien! ajouta-t-il. — Il l'attira doucement : elle baissa les yeux; son visage, subitement altéré, revêtit une expression étrangement sérieuse, et elle tendit son front pur et pâle au jeune homme qui le pressa longuement sous ses lèvres.

IV.

Imaginer que Mme Fitz Gérald accueillit les deux fugitifs avec des explosions de colère et de reproches, ce serait absolument la méconnaître. Elle était navrée sans doute d'une escapade qui choquait toutes ses idées sur les convenances et sur le haut savoir-vivre; mais le comble du mauvais goût eût été d'en exagérer elle-même la gravité. Elle se contenta de sourire et de hausser légèrement les épaules en apercevant les coupables : — Mes enfans, vous êtes ridicules, leur dit-elle; vous vous conduisez comme deux accordés de village!

— Maman, dit Mlle Marie en lui sautant au cou, nous avons obéi à ma tante.

— Mais ta tante, ma chère, ta tante est une sauvage, tu dois le savoir... Elle n'a jamais vécu dans le monde;... c'est une femme des bois, ta tante!.. Enfin!

Dans l'après-midi et jusqu'au soir, le château fut le théâtre d'une extrême animation. Les divers trains de Paris amenaient successivement des fournées de parens, d'amis, de témoins et de demoiselles d'honneur, accompagnés de leurs bagages. Le roulement continuel des voitures dans la cour, les salutations de bienvenue, les rires des jeunes filles, les cris des domestiques, le bruyant transport des caisses dans les escaliers, tout cela se mêlait dans un tumulte et dans une confusion indescriptibles. Mme Fitz Gérald et sa fille, aidées du comte Patrice, s'évertuaient à recevoir leurs hôtes, à les guider dans le dédale des corridors, à les caser tour à tour dans leurs logemens respectifs. Lionel, dans la mesure de son rôle, prêtait son concours avec une bonne grâce courtoise, quoiqu'au fond de l'âme cette partie de la fête lui parût d'un intérêt médiocre. Une seule

personne restait étrangère à tout ce mouvement. C'était la comtesse Jules, qui, toujours assise dans sa fenêtre, continuait de tricoter avec une impassible sérénité.

A ce violent remue-ménage succéda bientôt le bruit plus doux des longues robes traînantes dans les couloirs et des avalanches de soie dans les escaliers. Un dîner royal réunit tous les conviés dans une vaste galerie, au milieu d'un odorant encadrement de feuillages et de fleurs, après quoi on passa de la galerie dans le salon, avec cette belle humeur expansive et cette sympathie mutuelle qui sont dans toutes les conditions sociales et sous toutes les latitudes les conséquences ordinaires d'un repas confortable.

Pendant qu'on prenait le café, Mlle Fitz Gérald crut devoir présenter particulièrement son fiancé à deux jeunes femmes, la duchesse d'Estrény et Mme de Moges, qui étaient, comme Mme de Lauris, ses cousines et ses amies d'enfance. — Mme de Moges, rieuse, pétulante et d'allures un peu tapageuses, n'en avait pas moins par momens au fond de ses yeux noirs une expression bizarre de rêverie distraite et presque égarée : — Ma chère, dit-elle de sa voix brusque à Mlle Fitz Gérald, la première fois que tu iras aux Bouffes-Parisiens ou au Palais-Royal, tu me prendras avec toi. Je veux jouir de tes premières impressions. C'est très amusant, tu verras... Moi, je me suis mariée principalement pour aller aux petits théâtres;... mais je commence à m'en lasser parce que mon mari m'en bourre!

— Plaignez-vous donc, ma chère, dit M. de Moges, qui intervint en caressant sa moustache rousse. — Moi, j'ai un système, ajouta-t-il d'un ton sentencieux, — car il était de ceux à qui le vin donne de la gravité, — je fais partager tous mes plaisirs à ma femme. Je ne suis pas égoïste,... j'ai mes goûts, mais j'y associe ma femme. Ainsi j'aime les petits théâtres où l'on dit des gaudrioles,... eh bien! j'y conduis ma femme avec moi. J'aime les courses,... j'y conduis ma femme;... je vais au bal de l'opéra, j'y mène ma femme;... je vais souper avec quelques amis après le bal, je suppose,... eh bien! ma femme soupe avec nous... Une femme doit être le camarade de son mari,... voilà mon système!

— Ah! mon Dieu! dit Mme de Moges, vous êtes bête avec votre système, allez, mon ami!.. vous me perdez... Je vous méprise du reste! — Et elle tourna sur ses talons en poussant un éclat de rire.

La duchesse d'Estrény était blonde, frêle, supérieurement élégante, avec des yeux pleins de langueur et même de tristesse. Elle était triste parce que le duc son mari, qui l'aimait incontestablement, ne l'aimait pas d'amour. Quand M. de Rias lui fut présenté par sa cousine, elle le considéra d'un air d'intérêt douloureux,

puis embrassant tendrement Mlle Fitz Gérald : — Aimez-la bien, monsieur,... n'est-ce pas? dit-elle d'un accent profond.

— Oui! s'écria en même temps derrière eux une voix sonore et joviale; mais diable! aimez-la d'amour, mon cher! Tout est là. Voyez-vous, mon cher Lionel, continua le duc d'Estrény, qui était un homme superbe et d'une puissante encolure, il faut aimer les femmes d'amour, ou ne pas s'en mêler! Moi,... je désespère cette pauvre duchesse, parce que je ne l'aime pas d'amour, parce que je ne lui fais pas de vers... Eh! mon Dieu, non... C'est un malheur, mais je ne fais pas de vers... Que voulez-vous? je suis bâti comme ça,... je-ne-fais-pas-de-vers! — Et il scandait ces mots avec force comme pour laisser entendre que, s'il ne faisait pas de vers, il se regardait en revanche comme un prosateur des plus distingués.

Pendant cette tirade, la duchesse ôtait ses gants et ajustait ses bagues avec une mine de froide inattention. Quand le duc eut terminé ses joyeux propos, elle se tourna simplement vers Mlle Fitz Gérald, et lui dit : — Viens-tu?

Elles se dirigèrent toutes deux vers le piano. La duchesse soulagea d'abord par une fusée de gammes chromatiques son âme indignée; puis les mesures d'une valse à quatre mains éclatèrent bruyamment dans le salon et firent palpiter les corsages des demoiselles d'honneur.

Un peu plus tard dans la soirée, Lionel vint s'asseoir à côté de Mme de La Veyle, qui assistait d'un air de satisfaction épanouie à cette fête de famille.

— Ma chère marraine, lui dit le jeune homme d'un ton sérieux, est-ce qu'il est encore temps de rompre?

— Comment... de rompre! s'écria la marquise, qui bondit sur son fauteuil. Est-ce que vous êtes fou, mon ami?

— Je le suis certainement de Mlle Fitz Gérald.

— Eh bien alors?

Au même instant, Mlle Marie, qui valsait, s'arrêta devant eux, et, se penchant vivement, le sourire aux lèvres : — Qu'est-ce qu'il vous dit, madame?

— Il me dit qu'il est fou de toi.

— Oh! la bonne folie! dit gaîment la jeune fille en s'élançant de nouveau dans le tourbillon.

— Jamais, reprit Lionel, je ne l'avais appréciée comme aujourd'hui. Elle est simple, elle est vraie, elle est tendre, elle est honnête... C'est une créature charmante, un être exquis!

Mlle Fitz Gérald, comprenant qu'on parlait encore d'elle, arrêta pour la seconde fois son valseur sur place : —Qu'est-ce qu'il vous dit encore, madame? demanda-t-elle à demi-voix.

— Il me dit que tu es un être exquis!

— Il est vraiment fou ! dit-elle, et elle se remit toute rayonnante aux bras de son valseur, qui souriait agréablement, mais que tout cela n'amusait pas.

— Et cependant, poursuivit M. de Rias d'un ton plus confidentiel, je suis tourmenté ce soir des idées les plus sinistres.

— Quelles idées, mon pauvre ami?

— J'ai remarqué une chose effrayante. Nous avons parmi nos invités sept ou huit ménages qui n'ont pas été choisis assurément, qui sont pris au hasard dans le monde,... et il n'y en a pas un seul qui ne soit à l'état flagrant de mésintelligence et de désunion. Jetez les yeux autour de vous, et je vous défie de me démentir.

La vieille dame parcourut le salon du regard, et, faisant des lèvres une moue plaisante : — Il est certain, dit-elle, qu'en fait de ménages exemplaires nous n'avons pas ici la fleur des pois.

— Eh bien ! reprit Lionel, je me dis,... je me dis amèrement que tous ces gens-là ou du moins le plus grand nombre se sont aimés comme nous nous aimons, Mlle Fitz Gérald et moi, qu'ils ont tous eu une veille de mariage pleine de charme et d'espérance comme la nôtre, et j'en conclus qu'il doit y avoir dans l'état de notre civilisation, particulièrement peut-être dans nos mœurs mondaines, quelques causes générales qui altèrent le mariage dans sa source, et y déposent un germe fatal,... qui d'avance frappent de stérilité les dispositions les plus généreuses et les plus sincères, et qui font presque infailliblement d'une institution d'amour et de paix une institution de haine et de guerre !.. Vous m'avouerez que ce sont là des pensées terribles pour un homme qui se marie demain !

— Mon Dieu ! ne cherchez donc pas midi à quatorze heures, mon enfant, dit la marquise : il n'y a pas de causes générales, il n'y a pas de germe fatal,... il n'y a rien de tout cela... J'ai eu l'honneur de vous le dire, il y a de mauvais maris, voilà tout.

— Mais je n'admets pas du tout votre théorie, s'écria Lionel ; elle est en tout cas beaucoup trop absolue !

— Permettez, mon ami... Examinons un peu tous ces maris-là, je vous prie... Voilà en premier lieu le duc d'Estrény, n'est-ce pas? C'est un très brave homme sans doute; ce n'est pas un mauvais mari, si vous voulez,... mais c'est un absurde maladroit. Sa femme est une petite personne délicate et sentimentale comme la rosée,... et lui c'est un serrurier,... c'est un vrai serrurier ! Par-dessus le marché, il ne cesse pas de la plaisanter sur son innocente manie romanesque... Eh bien ! il la blesse, il l'exaspère, elle finira par trouver quelqu'un qui la comprendra, c'est certain ;... mais à qui la faute?.. Maintenant nous avons ce petit De Moges...

— Oh ! De Moges, dit Lionel, je vous l'abandonne... Il fait mener à sa femme la vie de garçon ;... c'est un sot.

— Bon! dit la marquise, en voilà déjà deux... Eh bien! les autres, c'est encore pis... Vous n'ignorez pas que M. d'Éblis a commencé par faire patronner sa femme dans le monde par sa maîtresse... Joli début, comme vous voyez... En voilà un autre là-bas dont la sordide avarice a poussé sa femme aux expédiens, aux emprunts, et à tout ce qui s'ensuit... Si vous ne le saviez pas, je vous l'apprends... Charny, lui, n'est pas avare, au contraire,... il vient de donner à mademoiselle je ne sais qui des Variétés un attelage de vingt-cinq mille francs, et sa femme modestement traînée par une paire de chevaux de trois mille francs la rencontre tous les jours au Bois dans cet équipage, dont elle n'ignore pas la provenance, soyez-en sûr... M. de Lastère est un homme sérieux, trop sérieux; il veut être ministre,... il s'occupe d'économie politique; sa femme n'entend rien à tout cela; il la méprise, il l'abandonne;... mais il a pitié d'elle,... il lui envoie tous les jeunes gens qu'il rencontre sur le boulevard : — Allez donc voir ma femme,... allez donc tenir compagnie à ma femme,... allez donc faire de la musique avec ma femme, etc... Ce pauvre Laumel, lui, a des goûts tranquilles; il est modeste, il est timide, il se défie de lui-même;... il a peur des actrices, il a peur des femmes du monde et même de la sienne;... mais il n'a pas peur des femmes de chambre;... c'est sa consola tion. — Eh bien ! mon ami, il me semble que c'est tout, et que cela est fort rassurant pour vous?

— Pardon! pas le moins du monde, dit Lionel en riant malgré lui de cette impitoyable énumération. D'abord j'ai grand'peine à croire que les femmes de ces messieurs soient toutes de pures victimes, parfaitement innocentes des torts de leurs maris... Ensuite, même en me prêtant complaisamment à votre système, je me demande quel homme peut se flatter d'échapper à quelqu'une de vos catégories;... car enfin, si l'on n'est pas un pervers et un sot, on est un maladroit,... et combien y a-t-il de manières d'être maladroit?

— Il y en a cent mille, mon ami, dit la marquise, et il y en a une en particulier qui consiste à faire de la philosophie et à chercher la quintessence des choses avec sa vieille marraine, au lieu de valser avec sa jeune femme quand elle en meurt d'envie.

Sur cette sage observation, M. de Rias courut à son devoir, qui n'avait pas encore cessé d'être son plaisir, et eut bientôt oublié sous le regard bleu de sa fiancée les fâcheuses préoccupations qui l'avaient un moment obsédé.

La journée du lendemain, qui fut celle du mariage, parut tout à fait insupportable à Lionel. Il avait, quelque temps auparavant, suggéré timidement à Mme Fitz Gérald l'idée de procéder au mariage civil et religieux, soit à six heures du matin, soit à minuit, dans la stricte intimité de la famille. Mme Fitz Gérald avait re-

poussé cette suggestion comme une excentricité sauvage qui eût prêté au mariage de sa fille une sorte de caractère clandestin. Le mariage eut donc lieu à midi, au son des cloches du village et au milieu de l'allégresse publique. Il fallut subir la curiosité de la foule, les cocardes multicolores des chevaux et des cochers, les livrées neuves et la grosse joie des valets, bref tout l'appareil à la fois éclatant et vulgaire d'une noce.

Pendant la cérémonie religieuse, qui seule lui plut et le toucha, M. de Rias ne laissa pas de remarquer un fait qui pouvait donner quelque apparence de raison aux théories de sa marraine. Parmi les assistans, les hommes avaient pour la plupart des attitudes distraites, indifférentes ou doucement ironiques; les femmes, fort sérieuses au contraire, montraient une sorte de ferveur passionnée, et, courbées sur leurs chaises, s'absorbaient dans des recueillemens mystérieux; quelques-unes pleuraient : toutes semblaient se souvenir avec angoisse qu'il y avait eu dans leur vie une heure pareille, remplie de pureté, de confiance, d'espoirs infinis et de doux sermens qu'elles auraient voulu tenir.

On avait d'abord projeté de terminer la fête par un départ immédiat des jeunes mariés pour l'Écosse ou pour l'Italie; mais M[me] Fitz Gérald avait supplié son gendre de lui laisser sa fille quelque temps encore, et M. de Rias, trop essentiellement Parisien pour avoir le goût des voyages, s'était rendu volontiers à ses instances.

Il faut avouer qu'il s'en repentit lorsque, le lendemain de son mariage, il dut descendre dans le salon à l'heure du déjeuner et se produire devant une douzaine de parens et d'amis qui avaient été retenus au château. Dans ces étranges conjonctures, les hommes les plus spirituels sont en réalité fort embarrassés de leur contenance : en pareil cas en effet le sourire est gauche, le rire déplacé, l'épanouissement niais, l'abattement ridicule, l'air de triomphe grossier. L'air naturel serait le meilleur; mais il est impossible.

M[me] de Rias en revanche parut avec l'aplomb véritablement infernal qui distingue les jeunes femmes d'un jour. Elle servit le thé à l'ordinaire en souriant paisiblement, le front pur et l'œil limpide.

Dans cette matinée, la comtesse Jules quitta le château : après être montée en voiture, elle fit approcher sa petite-nièce, l'embrassa une dernière fois, et lui laissa pour adieu cette belle maxime : — Rappelle-toi toujours, ma pauvre enfant, que la femme est faite pour souffrir... et l'homme pour être souffert.

OCTAVE FEUILLET.

(La seconde partie au prochain n°.)

LA GRÈCE ET LA TURQUIE

EN 1875

Les grands événemens accomplis dans ces dernières années ont eu leur écho en Orient; ils y ont changé à bien des égards le courant des idées et y ont introduit des influences nouvelles qui cherchent à s'y rendre prépondérantes. Des faits locaux, d'une importance européenne secondaire, mais dont il est absolument indispensable de tenir compte, se sont produits. Je vais essayer de résumer dans les pages suivantes l'état des choses en plaçant le point de vue du lecteur dans Athènes, c'est-à-dire au lieu même d'où il m'a été donné de faire mes propres observations pendant huit années consécutives. Je passerai en revue les questions qui sont comprises dans ce qu'on appelle d'ordinaire « la question d'Orient, » et, si le lecteur veut se reporter à une étude du même genre publiée ici-même en 1869 (1), il se rendra aisément compte du chemin que chacun des problèmes pendans a pu faire vers une solution.

I.

Il n'y aurait pas en Grèce de question religieuse, si ce pays n'était le centre de l'indépendance hellénique et de cette nationalité dispersée qui se donne à elle-même le nom de *panhellenium.* En effet, depuis l'époque de Photius, l'église grecque ne s'est pas sensiblement modifiée : à partir des temps byzantins, elle n'a plus eu aucun rôle politique à jouer; ce rôle, elle ne l'a point repris de nos jours, et, ce qui est pour la Grèce un bien inappréciable, le clergé n'a pas même eu la pensée d'entrer en antagonisme avec l'état. La Grèce ne paie point ses curés et ne donne à ses nombreux évêques qu'un faible traitement. Elle renferme quelques monastères

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1869.

d'hommes, un ou deux de femmes, mais que l'état peut toujours supprimer quand il lui plaît. Hors des couvens, elle n'a point de ces congrégations en grande partie composées de laïques et s'insinuant dans les affaires des familles comme dans celles de l'état, associations presque entièrement clandestines qui sont le principe destructeur et le véritable fléau des peuples latins. On peut donc dire qu'il n'y a en Grèce aucun problème religieux de quelque importance et qu'en cela elle peut marcher sans obstacle dans la voie de la civilisation; mais, comme pays libre, elle n'est pas seulement le modèle qu'ont toujours devant eux les autres peuples helléniques encore soumis à l'étranger, elle est aussi le centre politique et religieux auquel ils s'efforcent de se rattacher. Tout problème religieux qui s'agite dans les pays occupés par les Ottomans devient un problème pour ainsi dire athénien; toute solution fâcheuse y est une atteinte portée à la Grèce indépendante. Les lois relatives aux mariages et aux naissances, et qui exigent que dans un mariage mixte les enfans soient de religion grecque, sont une preuve de l'importance que l'on attache à la conservation de l'unité religieuse du panhellénium. Tant qu'il existera des Hellènes soumis à la domination musulmane, cette importance demeurera la même, car là où l'unité politique fait défaut, où les principes des gouvernemens et des législations sont en contradiction formelle, le seul lien et la seule force qui reste à une race dispersée, c'est l'unité religieuse.

Dans le monde hellénique, on ne voit jamais se produire une question de doctrine : les dogmes sont fixés depuis des siècles; personne ne songe à les examiner, à les discuter, à les modifier ou à en introduire de nouveaux. Quand l'église romaine souleva dans ces derniers temps la question de l'infaillibilité du pape, les Grecs furent comme stupéfaits; ils ne virent là qu'une affaire politique et un dernier effort pour retenir un pouvoir usurpé qui échappait. Si par impossible l'idée d'un pareil article de foi venait à quelques évêques ou à quelque patriarche de l'église d'Orient, ce serait dans tout le monde hellénique un immense éclat de rire, et l'on se dirait les uns aux autres, comme Virgile à Dante : *guarda e passa!* Les questions de hiérarchie ont au contraire le premier rang chez les peuples grecs et intéressent au même degré tous les membres, libres ou esclaves, de la famille, car c'est avec la race le seul lien qui les tienne unis.

Nous avons assisté dans ces dernières années à l'un des plus grands déchiremens qu'ait soufferts depuis plusieurs siècles l'église d'Orient. Les lecteurs savent que les églises grecques sont gouvernées par des synodes locaux qui choisissent et que président les évêques métropolitains. Ces conseils sont indépendans chacun dans

son ressort, mais ils dépendent tous hiérarchiquement du patriarche, qui n'a sur eux qu'une suprématie d'honneur. Cette supériorité, qui ne constitue pas une obédience et qui n'entraîne que quelques priviléges purement ecclésiastiques, comme celui de fabriquer et de distribuer aux églises le *myre* employé dans le baptême, maintient entre les communautés du rite hellénique cette unité qui se confond avec celle de la race et qui suppose un avenir poursuivi en commun. Cet avenir est ce que l'on a appelé « la grande idée. » Cette idée existe toujours. Je n'examine pas en ce moment les transformations qu'elle a subies dans ces derniers temps; mais il est certain que la pensée d'échapper le plus tôt possible à la domination musulmane réside au fond de tout cœur hellène, et que le point du monde où l'on aspire est Sainte-Sophie. Athènes est la capitale des érudits et le centre des antiques souvenirs, Athènes est le passé lointain; Sainte-Sophie est la Jérusalem de ces nouveaux Hébreux, captifs le long des fleuves de l'Asie et de l'Europe orientale. Se séparer de cette église centrale, que le patriarche de Constantinople personnifie, c'est rompre avec l'avenir de la nation héllène, c'est l'amoindrir, l'affaiblir, lui ôter un de ses secours dans les luttes que l'avenir réserve.

La presse et les politiques de l'Occident n'ont peut-être pas apprécié à sa valeur la querelle prolongée qui a dans ces derniers temps séparé l'église bulgare du patriarcat de Byzance et fait perdre à l'hellénisme, du côté du nord, autant de terrain qu'il en aurait gagné vers le sud, si, dans l'affaire de Crète, le gouvernement du second empire ne l'avait pas impolitiquement abandonné. Les Grecs ont ressenti avec une tristesse profonde cette double blessure, et nous, qui avons assisté aux péripéties de ces deux combats, nous avons été affligés du peu de souci qu'en a eu notre diplomatie : l'ignorance des hommes et des choses est encore ce qui la caractérise, en Orient plus que partout ailleurs. La propagande panslaviste fut l'origine de l'affaire bulgare. Le gouvernement du tsar ne se mêlait pas ostensiblement à ces intrigues, dont il savait devoir profiter, de sorte qu'il n'était jamais compromis. On connaît ce procédé, mis également en pratique par les Italiens lorsque le général Garibaldi faisait pour son compte personnel ces expéditions dont la maison de Savoie devait recueillir le fruit. Les expéditions panslavistes n'avaient aucun caractère militaire, mais le clergé bulgare, le peuple des villes et des campagnes étaient depuis longtemps gagnés par des théories, par des présens et par des promesses, lorsque éclata la rupture entre l'évêque de Widdin, Anthimos, et le patriarche byzantin qui portait le même nom. Je n'ai pas à retracer ici les détails de cette querelle, dont tous les journaux de l'Orient ont retenti;

je rappellerai seulement que les églises de rite grec furent consultées et que toutes donnèrent tort à l'évêque bulgare et déplorèrent cette rupture, où elles voyaient avec raison une trahison de la cause hellénique. Seuls les théologiens de Russie répondirent d'une manière évasive ou ne répondirent pas, preuve évidente que le schisme se faisait au profit de cette puissance. Quand tout espoir de retour se fut évanoui, le patriarche n'eut plus qu'à lancer contre les schismatiques les formules ordinaires de l'excommunication. Cependant le mal était fait : le panhellénium avait reçu la plus cruelle blessure qu'il pût alors recevoir. Aujourd'hui, grâce à l'élément slave qui domine dans les pays bulgares et à l'idée fausse, répandue dans ces contrées par la propagande, que les Bulgares sont des Slaves, la Russie y développe librement son action au détriment de la Turquie et de l'hellénisme à la fois.

Les pays habités exclusivement ou principalement par des Hellènes sont une citadelle toujours fermée aux influences religieuses du dehors, de quelque nature qu'elles soient. L'affaire de l'église bulgare a brouillé pour longtemps les Grecs avec la Russie, mais ne les a pas pour cela rejetés du côté des Latins. Lorsque Rome imagina de réunir un concile pour y traiter de l'infaillibilité, le pape envoya aux patriarches et aux évêques d'Orient l'invitation de s'y rendre. Les évêques répondirent par un refus, motivé sur la stabilité des croyances conservées dans leurs églises et sur l'impossibilité où ils étaient d'assister à une réunion dans laquelle ils ne paraîtraient pas comme les égaux de l'évêque de Rome. Un peu plus tard, les « vieux-catholiques, » par la plume éloquente du père Hyacinthe, invitèrent l'église grecque à se réunir à eux. Dans une réponse parfaitement rédigée, le synode d'Athènes leur fit observer que, s'ils voulaient remonter jusqu'au VIIIe siècle, comme ils l'annonçaient, rien n'était plus aisé qu'une telle réunion, puisque, l'église grecque n'ayant pas varié depuis cette époque, il suffisait, pour se réunir à elle, d'adopter ses dogmes et ses rites et de rentrer dans son sein. L'affaire n'eut pas d'autres suites.

C'est donc une entreprise bien chimérique que de vouloir convertir les Hellènes soit au catholicisme romain, soit au catholicisme épuré; c'est une chimère aussi que l'union des Grecs et des protestans rêvée par quelques théologiens et par des politiques à courte vue, — car les Grecs n'abandonneront pas plus leurs croyances religieuses et leur hiérarchie sacerdotale que leur nationalité, avec laquelle elles sont pour ainsi dire confondues. C'est encore ici l'une des nombreuses erreurs où persiste notre diplomatie. Il y eut un temps où le roi de France était dans le Levant le protecteur des chrétiens : il y avait à cette époque de nombreux catholiques sujets

des Turcs; il n'y avait pas un seul Hellène qui ne fût raïa. Le roi défendait à la fois les uns et les autres contre l'oppression du croissant. Charles X était dans son rôle quand il aida les Grecs à conquérir leur indépendance; mais ce rôle a cessé depuis le jour où la Grèce a été libre. La chute rapide de l'autorité du sultan et les rapports quotidiens que l'Europe entretient avec son empire suffisent en temps ordinaire pour protéger ses sujets chrétiens contre les vexations des pachas. En Grèce, à quoi peut tendre la protection accordée aux catholiques, sinon à la violation des lois d'un pays où règnent l'égalité et la tolérance? Si les propagandistes latins sont aidés par nous dans leurs entreprises illégales, que faisons-nous sinon de nous aliéner un pays à qui nous avons donné son indépendance, de traiter les Grecs comme nous traitions autrefois et avec raison les Turcs, et de défaire notre propre ouvrage? Comment se fait-il que les traditions diplomatiques de la France n'aient pas changé lorsqu'elle a de ses propres mains opéré dans le Levant un changement total dans l'état des choses en créant le royaume de Grèce? Cela ne s'explique pas seulement par l'insuffisance de nos représentans, dont les uns ne connaissent pas le pays où on les envoie, tandis que les autres arrivent avec des idées systématiques issues de traditions surannées. Si l'on suit les phases de notre histoire à partir de 1821, on voit que la France a été presque constamment dominée elle-même par des influences romaines. Il n'y a eu d'éclaircie qu'au temps de Louis-Philippe, pendant quelques années, et dans les temps qui ont immédiatement suivi la dernière guerre. Elle n'a été conséquemment représentée que deux fois selon le goût des Hellènes et de manière à exercer chez eux l'action bienfaisante à laquelle elle a droit. Ces deux hommes sont les seuls qui aient laissé dans la société hellénique de bons souvenirs; ce furent, sous Louis-Philippe, M. Piscatory, et, sous la présidence de M. Thiers, M. Jules Ferry; mais ces deux hommes ont été ceux de nos ministres qui se sont le moins mêlés des questions de propagande, et qui en étudiant sérieusement l'état du pays ont montré le plus de philhellénisme.

Tandis que la Grèce défend contre les attaques du dehors son état religieux et s'efforce de le maintenir tel qu'elle l'a reçu des siècles passés, elle dépense au contraire une grande partie de son activité à transformer son état politique. L'Europe ne se rend en général qu'un compte très imparfait de ce qui se passe dans ce pays : on ne lit guère ses journaux à cause de la langue où ils sont écrits; les voyageurs n'y séjournent que peu de temps, et s'en tiennent le plus souvent aux antiquités et à la belle nature. Les rapports des agens européens ne sont pas publiés, heureux quand il leur arrive

d'être lus. On apprend seulement de temps à autre qu'un ministère est tombé pour faire place à un autre qui était lui-même tombé peu auparavant et qui tombera bientôt une autre fois. Un jour, on apprit tout à coup et sans préparation que le roi Othon venait d'être expulsé, et cette année on a cru pendant un temps que le roi George allait avoir le même sort; on parlait même de je ne sais quel duc de Nassau que l'Allemagne tenait tout prêt à lui succéder. On conclut de tous ces faits succinctement connus que les Grecs sont un peuple changeant, indocile et « ingouvernable. »

Si l'on y regarde de plus près, les Grecs sont simplement un peuple qui cherche sa voie et qui ne l'a pas encore trouvée; mais, comme ils sont gens avisés et comprenant fort bien leurs intérêts, il est vraisemblable qu'ils la trouveront, et que, l'ayant trouvée, ils y resteront. Ils furent d'abord régis par le gouverneur Capo d'Istria, homme intelligent et plein de zèle, qui n'aurait peut-être pas fait de la Grèce une république, mais qui, je crois, n'eût pas non plus créé un royaume au profit d'une dynastie étrangère, eût-elle été russe, car il était Hellène avant tout. Quand un assassinat l'eut tiré de l'embarras où il eût été bientôt infailliblement, on donna pour roi à ce pays, qui avait besoin d'un chef expérimenté comme Capo d'Istria, un jeune prince bavarois qui, paraît-il, se préparait à la prêtrise. Une fois vêtu de l'habit de palicare, il devint roi presque absolu, et quelque temps après roi constitutionnel. C'était la mode d'alors. On ne se rendit pas compte que cette forme de gouvernement est la plus savante, la plus artificielle et la plus malaisée à pratiquer de toutes celles que l'on peut concevoir, car le prince y est comme un acrobate sur la corde raide, toujours exposé à tomber à droite dans l'absolutisme ou à gauche dans une démocratie où son autorité royale disparaît.

Les Grecs d'aujourd'hui prétendent que, s'il fut renversé du trône, c'est parce qu'il tombait déjà spontanément dans l'absolutisme, état de choses que les Grecs d'alors, naguère sujets du sultan, connaissaient de longue date et redoutaient par-dessus tout. Après une année d'interrègne et de recherches infructueuses, les Grecs, qui avaient désiré pour roi le duc d'Aumale, homme instruit, ferme, expérimenté, mais qui avaient été repoussés par le gouvernement impérial, reçurent enfin des puissances protectrices un enfant que le roi son père destinait à vivre sur mer, qui n'avait encore rien appris, et qui se trouva fort étonné de se voir une couronne sur la tête et de s'entendre appeler majesté. Cet enfant, fils du roi de Danemark, est aujourd'hui le roi George Ier. Pendant de longues années après sa majorité, il demeura presque étranger aux affaires, laissant aux ministres et à la chambre le soin de faire des lois et de

les appliquer, et se contentant de donner sa signature quand son gouvernement la lui demandait. Ainsi le trône semblait incliner à gauche vers la démocratie, et, quoique la couronne fût héréditaire, la Grèce ressemblait à une république. Il n'en était rien au fond, car la république n'est pas un gouvernement moins défini, ni moins stable que la monarchie, quand une nation sait la comprendre et qu'elle la pratique honnêtement; mais dans un état constitutionnel l'unité est représentée par le roi, dont la main doit se faire sentir dans toutes les affaires, sans empiéter sur les droits que la loi ne lui a point conférés. Quand le roi se retire et s'efface, c'est l'unité qui se retire, et, même avec les meilleurs ministres, l'état marche inévitablement vers sa dissolution. C'est ce dont nous avons été témoins en Grèce dans ces dernières années, un peu avant et un peu après la malheureuse insurrection de la Crète.

Pendant ce temps, la composition de la société hellénique se modifiait, et de nouveaux élémens s'introduisaient dans la politique. Au sortir de la guerre de l'indépendance, il y a environ quarante-cinq ans, la Grèce était entièrement ruinée. Ceux qui, sous le joug de la Turquie, avaient par leur commerce amassé quelque argent, l'avaient consacré à la libération de leur patrie. Pendant une lutte de sept années les villes, les villages, les maisons isolées avaient disparu; la terre demeurait inculte, et les arbres avaient été pour la plupart détruits. Après la guerre, à la faveur d'une administration telle quelle, commença ce travail de réfection dont nous voyons aujourd'hui les étonnans effets. La France, qui n'a pas cessé d'être fort riche et que les exigences prussiennes n'ont guère appauvrie, a pu sans de grands efforts réparer les maux d'une courte guerre; la promptitude qu'elle y a mise a cependant étonné le monde entier. La Grèce, après 1830, eut à refaire non-seulement ses villes, ses ports, ses plantations, ses cultures et ses navires, mais encore ses capitaux. J'ai vu en 1847 la Grèce dans un état de pauvreté extrême. Revenu vingt ans après dans ce pays, j'y ai trouvé des villes bien bâties, des ports creusés et garnis de quais, une marine nombreuse, une grande compagnie de bateaux à vapeur, de belles vignes, des champs bien cultivés, une industrie naissante, et, ce qui est plus concluant peut-être, des gens riches, des capitalistes. Il s'était donc formé une classe de gens que leur commerce ou leur industrie avait enrichis, et qui tendaient à prendre dans la politique la place occupée d'abord par les héros de la guerre. En même temps s'étaient fondés des établissemens d'instruction publique ou privée, parmi lesquels l'université d'Athènes occupait le premier rang. Quoique, par son organisation, elle rappelât les universités allemandes, elle était plutôt française par ses doctrines et par ses

tendances. Elle créait dans la société grecque une classe de plus en plus nombreuse de jeunes gens qui, n'ayant pas pris dans leur enfance le goût du commerce ou de l'agriculture, et ne trouvant pas dans le barreau ou dans l'exercice de la médecine des moyens de vivre suffisans, ambitionnaient les fonctions de l'état et se jetaient dans la politique. Ils devenaient théoriciens et journalistes, députés, hauts fonctionnaires et quelquefois ministres du roi. On comptait parmi eux un grand nombre de personnes persuadées de la « vérité de la charte. » Je ne sais si l'on y eût trouvé un seul absolutiste : il semblait que la mésaventure du roi Othon et le laisser-aller de son successeur eussent fait disparaître de la Grèce toute tendance vers le gouvernement personnel.

Toutefois les puissances protectrices avaient reconnu l'exiguïté du royaume de Grèce, et l'Angleterre ne trouvait plus d'avantage militaire à conserver l'île de Corfou et les autres îles ioniennes dont les traités lui avaient donné le protectorat. En les rendant à la Grèce, elle accrut subitement de près de moitié sa population, qui se trouva portée à 1 million 1/2 d'habitans. La protection anglaise avait accoutumé les sept îles à un régime qui ressemblait beaucoup à l'absolutisme : au moyen d'une autorité presque arbitraire, des ressources que fournissaient les îles et de celles qu'y ajoutait l'Angleterre, les résidens anglais avaient introduit dans ces pays un ordre et une prospérité matérielle que ne connaissait guère la Grèce. Les plus riches des Ioniens eurent plus à perdre qu'à gagner au changement de régime. L'administration hellénique, fort empêchée dans le royaume, se sentait presque impuissante dans les sept îles, et dernièrement encore un député de Corfou se plaignait à la chambre de ce que le pouvoir du roi ne s'étendait pas jusqu'à son pays. La haute société septinsulaire prit à la cour, dans ces dernières années, une importance que facilitaient les longs séjours du roi dans l'île de Corfou et la souplesse que quelques-uns avaient acquise à la cour du résident anglais. Il se forma dans le voisinage même du roi un parti absolutiste où s'enrôlèrent quelques Grecs ambitieux auxquels leur capacité ou un avancement régulier n'eût pas permis d'atteindre le pouvoir. Ce parti s'arma de toutes pièces; il eut des affidés dans l'armée, dans la magistrature, parmi les propriétaires et dans la société politique proprement dite.

Les derniers événemens semblent prouver que le roi n'était pas personnellement engagé dans ce parti, et qu'il se réservait de le laisser tomber le jour où le danger menacerait le trône. C'est en effet ce qui est arrivé. Le parti absolutiste, qui le poussait et qui agissait peut-être à son insu, n'avait pas de racines dans la nation hellénique; mais rien en Grèce ne peut être longtemps caché : la

presse et plusieurs députés dévoilèrent la trame qui s'ourdissait dans le palais, et ces découvertes, comme il arrive toujours, mirent les choses au pis. Le moment d'agir en vue d'une révolution absolutiste devenait urgent. On obtint que le roi renvoyât son ministère, ministère de parti, mais constitutionnel, et appelât aux affaires les hommes que l'on croyait les plus capables de préparer et d'accomplir un changement dans la constitution de l'état. Je ne puis nommer ici, quoique je les connaisse, les instigateurs de ce coup d'état, que la voix publique accusait, mais dont l'action restait cachée. La prochaine enquête dévoilera peut-être leurs noms. Quoi qu'il en soit, on vit arriver aux affaires un ministère composé en partie d'hommes nouveaux sous la présidence du vieux politique hydriote Bulgaris, le même qui avait contribué à la chute du roi Othon. Durant l'été de l'année dernière, ce ministère, gagné au parti de la révolution absolutiste, procéda à de nouvelles élections, On n'avait jamais vu en Grèce les scrutins falsifiés avec une telle audace : des soldats renversaient les urnes et dispersaient les suffrages, des candidats étaient arrêtés, des citoyens emprisonnés chez eux, sans compter ce qui est le cortége ordinaire des mauvais gouvernemens et de ceux qui se préparent à trahir, un renouvellement total des administrations et une mise à l'écart systématique de tous les hommes libéraux.

Le résultat des élections ne fut pas tel que le ministère l'espérait, car il ne lui donna dans la chambre qu'une majorité très petite. La vérification des pouvoirs permit aux révolutionnaires de se compter, et de reconnaître que l'opposition formerait le petit nombre, s'ils se tenaient unis et s'ils validaient les élections même les plus évidemment falsifiées; mais il arriva que la minorité, se sentant soutenue par la masse de la nation, sortit de la salle des séances et n'y reparut plus. Nous n'avons pas à examiner si cette manière d'agir était régulière et si elle méritait le blâme que la presse allemande lui a infligé. Il est certain que la constitution était plus que menacée, que la loi de l'état et la morale publique étaient profondément atteintes, et peut-être dans de telles circonstances y a-t-il un devoir supérieur qui oblige les représentans d'une nation à la sauver de l'abîme. Quoi qu'il en soit, la majorité ne fut plus en nombre pour voter les lois et ne put constituer une chambre; peu de jours après la session fut close.

Après une absence de trois mois, la session de 1875 fut ouverte, et le problème n'avait pas fait un pas. Les partisans de la révolution se réunirent dans la salle des séances et ne purent réaliser la moitié plus un, nombre exigé par la constitution hellénique pour constituer la chambre : les plus grands efforts furent faits pour ob-

tenir ce nombre, de longs jours se passèrent en vain. La presse soutenait les défenseurs de la loi et blâmait énergiquement les autres. Enfin, sous l'impulsion d'une puissance étrangère, dont nous avons connu les démarches, cette minorité siégea, fit des lois, vota deux budgets en quatre heures, approuva la convention gréco-prussienne relative aux fouilles d'Olympie, convention dont la Société archéologique avait signalé les périls et que l'opinion publique désapprouvait.

Cette usurpation de quelques députés élus sous une pression coupable, et qui en tout cas créait une oligarchie et anéantissait la constitution, souleva l'indignation de la Grèce entière. Les consultations de juristes, les protestations des députés, les adresses au roi, des écrits sans nombre annonçant dans la presse les derniers malheurs, sortirent de toutes les parties de la Grèce, les uns froids et calmes, les autres menaçans. Personne toutefois ne descendit dans la rue : l'insurrection était imminente, un seul coup de fusil l'eût fait certainement éclater; mais l'exemple du peuple français, dans des circonstances à la vérité moins tragiques, étranges toutefois, conduisant par la raison et le calme ses propres affaires, et forçant par son attitude une assemblée monarchiste à voter la république, paraît avoir soutenu et encouragé le peuple grec dans la plus redoutable crise qu'il ait eu jusqu'à ce jour à traverser. Le roi céda. Le ministère Bulgaris fut congédié, et la chambre fut dissoute. Une réunion d'hommes honorables composa le ministère nouveau, qui depuis son avénement s'applique à guérir les maux que ses prédécesseurs avaient faits. Une chambre nouvelle va venir; nous ne pouvons prévoir ce qu'elle apportera.

Du moins les événemens de ces dernières années avaient eu un résultat heureux. Depuis que la Grèce était régie par une charte, les élections n'amenaient guère au pouvoir que des partis qui s'y succédaient indéfiniment les uns aux autres sans grand profit pour la nation. Les chefs de ces partis paraissaient tour à tour au ministère et s'y trouvaient dans l'impossibilité de faire autre chose que de satisfaire les exigences personnelles de leurs commettans. On voyait à l'arrivée de chaque ministère disparaître, non-seulement les préfets du ministère précédent, mais toute la série des employés jusqu'au garde champêtre; il en résultait deux maux à la fois, la transformation en agens politiques de fonctionnaires naturellement étrangers à la politique, et l'impossibilité de créer des traditions administratives et de continuer sous un ministère les œuvres utiles entreprises par ses prédécesseurs. Au fond, les doctrines politiques de ces gouvernemens étaient les mêmes ou à peu près; il ne s'agissait là que de questions de personnes, questions

auxquelles les intérêts de l'état se trouvaient subordonnés et presque toujours sacrifiés. Les derniers événemens ont changé l'état des esprits et notablement contribué à l'éducation politique du peuple grec. On a vu des partis jusque-là hostiles se grouper contre une tentative qui les compromettait tous également, et l'on a compris qu'au-dessus des questions de personnes il y a des doctrines générales et des systèmes d'où dépend la vie ou la mort des peuples libres. Durant les longs mois qu'a duré le ministère Bulgaris, nous avons vu le langage de la presse entièrement métamorphosé : au lieu de remplir leurs colonnes de louanges ou de reproches à l'adresse des chefs de parti, les journaux traitaient les questions relatives à la forme du gouvernement, à la constitution du pouvoir, aux priviléges du monarque. Comme la presse jouit en Grèce d'une liberté absolue, on discuta même l'utilité qu'il y avait pour le pays à garder un roi et celle qu'il pourrait trouver à se mettre en république. Plusieurs concluaient que ce dernier parti était le meilleur, que la démocratie pure et simple était moins coûteuse que la monarchie; ils donnaient comme preuve de leur opinion l'exemple de la Grèce antique, qui a produit tant de chefs-d'œuvre tant qu'elle s'est régie elle-même, et qui est tombée en décadence dès que le système monarchique a prévalu chez elle.

On peut donc dire que la tentative absolutiste de cette année, qui pendant plusieurs mois a tenu la Grèce dans la terreur, lui a servi à éclairer son chemin et lui a préparé de meilleurs gouvernemens. En même temps, elle a fait sentir aux populations récemment annexées et à celles qui pourront l'être dans la suite que leur adjonction ne doit pas détourner la nation hellénique du but qu'elle poursuit, c'est-à-dire de l'indépendance de la race entière et du *self-government*. La Grèce sent très bien aujourd'hui que ces deux choses sont pour elle indissolublement unies : à quoi servirait que nous eussions arraché la Grèce au joug des Ottomans et créé un état indépendant au milieu de la Méditerranée, si cet état devait par sa faute retomber dans une monarchie absolue plus insupportable peut-être que le joug des Ottomans? La Grèce n'a de raison d'être que si elle réalise dans son sein la liberté, qui la conduira à la prospérité matérielle et au développement scientifique dont elle est capable. C'est aussi à cette condition qu'elle peut continuer d'attirer vers elle, comme vers leur centre, les autres membres du corps hellénique que la diplomatie en tient encore séparés. Les plus mauvais conseils que l'on pût donner à la nation grecque sont ceux que durant cette crise la presse allemande lui prodiguait et que des Allemands sont venus apporter jusque dans le palais du roi. Pendant que toute la presse européenne désapprouvait la tentative

absolutiste, la presse de l'Allemagne la louait unanimement et comme en vertu d'un mot d'ordre, et elle encourageait le roi à la résistance. Il est vrai qu'elle avait besoin de faire voter par un groupe illégitime de députés sa convention olympique, qu'une chambre régulière eût repoussée.

II.

Cet exposé des faits historiques était nécessaire pour qui attache quelque importance à suivre le mouvement des esprits dans le monde hellénique. Au sortir de la guerre de l'indépendance, quand on crut remarquer des tendances absolutistes chez le président Capo d'Istria, on l'assassina. Cette fois une tentative prolongée et manifeste dans ce sens n'a fait tuer personne; l'attitude ferme et décidée du peuple a suffi pour la déjouer. Le progrès a donc été grand pendant ces quarante années. A cette même époque ou peu après, on inaugura en Grèce l'usage d'employer les compagnies de brigands comme instrumens politiques dans les élections. La secousse imprimée à l'opinion publique par le meurtre des voyageurs anglais, il y a quelques années, a ouvert les yeux à tout le monde : tous les chefs de parti ont depuis lors également poursuivi le brigandage. Nous l'avons vu refoulé peu à peu vers la frontière du nord, où il s'est maintenu quelque temps, grâce au voisinage de la Turquie. Enfin cette dernière, comprenant qu'il fallait en finir sous peine d'être blâmée par l'Europe entière, a su agir de son côté. Aujourd'hui le sol de la Grèce jouit dans toute son étendue d'une sécurité profonde. La société hellénique a donc su réaliser en peu de temps ce que le gouvernement italien n'a pas encore pu faire pour le sud de la péninsule et pour la Sicile.

Toutefois, si nous devons des éloges au peuple grec pour la promptitude avec laquelle il se met au courant de la civilisation, nous ne devons pas fermer les yeux sur les fâcheux effets de ses divisions politiques et de sa mauvaise administration. Le désordre, malheureusement trop connu, qui règne dans ses affaires, lui a fait perdre la confiance de l'Europe. Au temps où il luttait pour son indépendance, les esprits chez nous s'exaltèrent outre mesure sur son héroïsme: depuis lors on a passé au sentiment contraire, quand on a cru que les fils de ces héros ne tiendraient pas ce que leurs pères avaient promis. Il y avait quelque injustice dans cette mauvaise opinion, puisque le pays a employé ces quarante-cinq années à se refaire, et qu'en définitive il s'est refait; pourtant il est certain aussi que les ressources de l'état, faibles, mais croissantes, ont été généralement mal employées et n'ont laissé sur le sol de la Grèce que

de bien petits résultats. Presque tous les établissemens utiles ont été fondés et dotés avec l'argent des particuliers au moyen de legs et de donations. L'état n'a presque rien fait; ses deniers ont toujours passé entre les mains des gens qui, par leur voix ou leur influence, ont tour à tour porté au pouvoir les ministres qui se sont succédé. La royauté coûte cher, puisqu'en comptant la liste civile et ses accessoires, elle absorbe plus de 2 millions sur les 40 que perçoit le trésor. L'armée coûte plus cher encore et dévore plus du quart de la recette. Elle est cependant d'une utilité contestable, car elle ne pourrait ni porter la guerre au dehors, ni l'arrêter à la frontière. Il est question de la supprimer et d'armer sans frais la nation entière; mais rien encore n'a été réalisé en ce sens. Enfin l'administration, ayant pris une couleur politique grâce à l'antagonisme des partis, ne rend pas des services proportionnés à ce qu'elle coûte. Les voyageurs européens qui visitent la Grèce et les rapports des agens salariés constatent ce mauvais état des choses. Le crédit du pays en souffre, et, s'il se produit quelque projet utile, on ne trouve pas en Europe les capitaux nécessaires pour l'exécuter.

Nous en avons eu récemment plusieurs exemples. Une compagnie franco-belge, comprenant les capitalistes les plus sérieux, s'était formée pour exécuter un chemin de fer du Pirée à la frontière de Turquie. De là cette ligne devait gagner d'une part Salonique et Constantinople, de l'autre l'Adriatique et Trieste. Ce dernier tracé abrégeait la route de l'Orient et mettait toute l'Europe centrale et septentrionale en communication avec Suez par la voie la plus courte. Les études furent faites, la concession fut accordée; puis, les fonds tardant à venir, un ministère nouveau se hâta de prononcer la déchéance d'une société formée sous le ministère précédent. Des spéculateurs grecs de Constantinople ont essayé de refaire cette compagnie et ont obtenu une concession nouvelle, mais ils ont moins de chance encore de trouver les capitaux européens dont ils ont besoin : personne ne veut employer son argent sur le sol hellénique, parce que le pays n'est pas assez bien administré. Quand on voit un gouvernement défaire ce qu'un autre avait commencé et contester des droits que l'on croyait acquis, le capital, chose timide, fait un pas en arrière et disparaît.

Une autre affaire a dans ces dernières années attiré l'attention de toute l'Europe et mis un instant aux abois la diplomatie. C'est celle du Laurium. Tout le monde sait que l'ancienne Athènes tirait une partie de ses revenus des montagnes de l'Attique qui portent ce nom. Son exploitation du plomb argentifère a laissé des monticules de scories assez riches encore pour être traitées par les procédés modernes. Une compagnie franco-italienne se forma et en obtint la

concession à des conditions que son habileté sut rendre avantageuses. En peu d'années, elle créa vers l'extrémité de l'Attique une ville industrielle, la première que la Grèce eût vue depuis l'antiquité, et des usines occupant plusieurs milliers d'ouvriers. C'est de là que semblait devoir partir un mouvement industriel auquel la Grèce devrait en partie sa régénération; mais du jour où les politiques s'avisèrent de transformer cette affaire en instrument électoral, elle périclita. Il y avait en effet, outre les scories, des terres rejetées des puits par les anciens et considérées par eux comme trop pauvres pour être exploitées. L'acte de concession ne les indiquait que par un mot vague et discutable. C'est sur ce mot que les politiques bâtirent un échafaudage surprenant d'intrigues, de discussions, de consultations juridiques, de procès, d'articles de journaux, qui ont occupé la Grèce entière pendant plus d'une année. Les uns soutenaient le bon droit de la compagnie, les autres la traitaient d'usurpatrice; on séduisit l'opinion en présentant au public ignorant des analyses chimiques insensées qui portaient la richesse de ces terres à une somme capable d'enrichir toute la Grèce après avoir payé ses dettes. Les électeurs se partagèrent en amis et en ennemis de la compagnie métallurgique. La diplomatie française et italienne dut intervenir, et les relations de l'Italie et de la France avec la Grèce allaient être interrompues lorsque Constantinople envoya à la Grèce « son sauveur. »

Il existe dans cette ville un groupe de spéculateurs qui a l'habitude de se réunir en un lieu nommé le *Kaviarokhan*, c'est-à-dire le Marché-au-Caviar. C'est de là que vint un banquier, désormais célèbre dans le monde hellénique et qui apparut comme un dieu tutélaire, mais dont nos lecteurs ne tiennent pas sans doute à savoir le nom. Au moment où l'exaltation du peuple pour les richesses du Laurium était à son comble, il acheta pour 12 millions 1/2 la propriété entière de la compagnie, et la revendit quelques jours après au public sous la forme d'actions pour une somme totale de 20 millions. Les Grecs, qui n'avaient point encore fait l'apprentissage de ces coups de bourse, se jetèrent avec une fureur indescriptible sur ces morceaux de papier qui leur promettaient une fortune facile. La réalité les détrompa bientôt. Les actions du Laurium tombèrent quand on vit qu'elles n'avaient enrichi que les premiers détenteurs. Il y eut beaucoup de ruines, on passa d'une confiance extrême à l'incrédulité. Aujourd'hui la nouvelle compagnie, accablée de charges et mal administrée, menace de faire faillite, et l'esprit d'association industrielle est mort pour longtemps dans le pays.

Qu'il nous soit permis de faire remarquer à ce propos que l'on voit depuis quelques années se développer en Grèce une tendance

à exclure les étrangers et à vouloir tout faire par soi-même. Cette tendance surannée n'est jamais bonne en aucun pays; l'Italie, qui en avait fait une maxime, la paya cher à Novare. Nos premiers chemins de fer ont été faits par des Anglais; nous-mêmes en avons construit plus tard beaucoup d'autres en Italie, en Espagne, en Russie; nous avons coupé l'isthme de Suez et fait un travail que l'Égypte n'eût jamais pu entreprendre. La Grèce, plus que toute autre nation peut-être, a besoin du concours des étrangers, qui seuls peuvent apporter chez elle les deux élémens de l'industrie, les capitaux et l'expérience. Un premier ministre du roi George, à propos d'une école de sciences appliquées qu'il s'agissait de créer, disait récemment que la France n'avait plus rien à apprendre à la Grèce. C'était l'expression excessive de la tendance dont je parle, et, comme il était au pouvoir lorsque l'affaire du Laurium reçut sa malheureuse solution, il a pu voir depuis lors que la Grèce a encore quelque chose à apprendre, même de nous.

Il y a d'ailleurs telles entreprises que la Grèce est absolument hors d'état d'exécuter. J'en citerai deux dont il est précisément question depuis quelque temps, le desséchement du Copaïs et le canal de Corinthe. Le premier exige le concours non-seulement de capitaux importans, mais d'hommes sachant percer économiquement des tunnels, creuser des canaux, distribuer des irrigations, installer et diriger des cultures intensives et créer tout à côté des industries agricoles. De tels hommes se rencontrent-ils dans un pays où aucun travail de cette nature n'a été fait, et qui en est encore au système des jachères? Cependant rien n'est plus désirable que le desséchement du Copaïs, qui doit enrichir la Grèce de 24,000 hectares de terre incomparable. Que les Grecs y consacrent des capitaux, mais qu'ils forment, s'ils veulent réussir, une société mixte où des étrangers savans et expérimentés soient admis. N'est-ce pas toujours à leur pays que reviendra le meilleur profit? Quant au canal de Corinthe, projeté tant de fois et commencé vainement sous Néron, il exige de plus savans ingénieurs et des capitaux plus désintéressés. Il abrégera de douze heures environ, représentant la longueur nord-sud du Péloponèse, le trajet de tous les navires à vapeur doublant les caps et de vingt-quatre heures le trajet de l'Adriatique à Constantinople. La Grèce en tirera quelque profit pour son cabotage; mais le plus grand bénéfice sera pour l'Autriche, l'Italie, la France, et même la Russie, la Turquie et l'Angleterre. La Grèce n'est pas plus obligée à l'exécution de ce canal que l'Égypte ne l'était à faire celui de Suez; pourtant elle a intérêt non-seulement à le permettre, mais encore à le provoquer, puisqu'elle augmente par là dans une proportion assez grande le mouvement de ses ports.

D'un autre côté, il lui sera difficile de trouver une compagnie qui veuille sans une subvention considérable l'entreprendre pour son compte, car pendant longtemps le capital ne serait pas rémunéré, et la Grèce n'est point obligée à payer une telle subvention. C'est donc, comme me le disait un des ministres de M. Thiers, une de ces entreprises qui ne peuvent être exécutées qu'à frais communs par les gouvernemens intéressés, et dans ce cas ils s'en partagent la dépense au prorata de leur navigation. C'est pour eux un placement de fonds dont l'accroissement du produit des douanes paie l'intérêt. Ainsi le canal de Corinthe ne sera pas et ne doit pas être entrepris par les Grecs; mais c'est au gouvernement du roi George de soulever la question, de la proposer aux gouvernemens étrangers, de la discuter avec eux et d'en faciliter la solution. C'est par de telles choses que la diplomatie pourrait démontrer qu'elle n'est pas inutile.

La Grèce paraît arrivée au moment où les grandes industries doivent, avec le concours des étrangers, s'établir chez elle et recevoir le trop-plein de son université. Les expositions industrielles et agricoles qu'elle a organisées sous le nom de Jeux olympiques, quoiqu'elles se tiennent dans Athènes, témoignent d'un mouvement des esprits en ce sens; ce progrès est constaté d'une autre manière par les transports maritimes : la seule compagnie de navigation à vapeur de MM. Fraissinet, de Marseille, a importé dans le pays pendant la dernière année plus de machines de tout genre que pendant les dix années précédentes. Le Pirée possède plus de trente usines à vapeur, moulins, fonderie, scierie, filatures, et surprend le voyageur non prévenu en lui présentant l'aspect d'une ville industrielle. Le port de Syra ne construit plus seulement des caïques et de petits bateaux à voiles pour le cabotage, il construit aussi de toutes pièces des navires à vapeur. Si d'une part l'esprit de parti, qui a jusqu'à ce jour réduit l'état à l'impuissance et paralysé les administrations, fait place à une conception plus haute des devoirs de l'homme politique, et si d'autre part l'esprit d'exclusion qui écarte les étrangers vient à s'effacer, la Grèce verra s'exécuter sur son sol classique les grands travaux qui le rendront productif et feront de lui le Piémont de cette autre Italie qu'on appelle le panhellénium; mais elle aura, pour atteindre ce but, quelque chose à réformer, non-seulement dans son esprit et dans ses habitudes, mais aussi dans ses lois. Sa loi électorale est particulièrement mauvaise et cause à elle seule une grande partie des maux dont souffre le pays. On n'est pas député de la Grèce, on l'est de tel ou tel lieu déterminé. On ne peut se porter candidat à la députation que dans son propre canton, dans le lieu très circonscrit où l'on a

son domicile et sa propriété. L'homme le plus distingué du monde, qui a rendu à son pays les plus grands services, ne pourra se présenter que là; s'il a en concurrence avec lui quelque riche ignorant et ambitieux, qui par son argent exerce plus d'influence sur les électeurs de cette petite circonscription, c'est ce riche qui sera élu, et l'homme capable ne parviendra jamais à représenter son pays. En outre à chaque élection on voit une lutte fort peu recommandable s'établir entre les concurrens : comme la fortune des uns et des autres ne suffirait pas pour gagner tous les suffrages, on se déclare partisan de tel ou tel chef de parti qui a besoin d'être appuyé à la chambre pour rester ministre ou pour le devenir. On obtient de lui des promesses que l'on transmet aux électeurs pour les séduire. Une fois élu, le député en exige l'accomplissement et tient le ministre dans une servitude inévitable. Au fond, des intérêts privés ont fait élire le député; la chambre ne représente que des groupes d'intérêts privés, et ce sont ces intérêts privés qui gouvernent sous le nom des ministres. Or c'est une erreur de croire que des intérêts personnels en se groupant soient identiques à l'intérêt général. Toute la législation électorale de la Grèce repose sur cette erreur. Du jour où, sans condition de domicile ou de propriété, tout citoyen pourra se porter candidat dans toute partie de la Grèce, on verra disparaître de la conduite de l'état cette cohue de gens qui viennent y faire leurs affaires et celles de leurs amis sans souci des intérêts généraux du pays. C'est alors aussi seulement que le crédit pourra naître et que les étrangers ne craindront plus d'apporter dans la société grecque leur savoir et leurs capitaux.

C'est donc sur leur propre législation que les Hellènes doivent porter leur attention, s'ils veulent guérir leur patrie des blessures qu'un mauvais régime lui a faites. Il s'est formé durant la dernière crise un parti républicain assez fort, et la tendance des esprits en ce sens s'est visiblement accusée. En réalité, ce n'est pas la forme monarchique du gouvernement qui perpétue le malaise dont souffre le pays. L'existence d'une seule chambre ôte à la royauté une grande partie de ses priviléges et fait que le dernier mot peut toujours rester à la nation. Toutefois il faut pour cela que la nation soit sincèrement et complétement représentée; or personne ne peut prétendre que la nation grecque le soit par sa chambre. Le ministère qui vient de succéder à M. Bulgaris a laissé une liberté entière aux élections et n'a manifesté sa présence que pour y maintenir l'ordre; mais avec les meilleures intentions et la plus parfaite équité un ministère ne fera pas que l'intérêt national domine là où les électeurs n'apportent que leurs convoitises personnelles. Nous ne pouvons donc pas attendre une amélioration très prochaine

dans la conduite politique du pays, à moins que la première amélioration ne porte sur le recrutement même de l'assemblée.

III.

J'ai maintenant à examiner la situation de la Grèce vis-à-vis des puissances étrangères. Si l'on ne considère que les relations extérieures du royaume qui a pour capitale Athènes, ce petit état de 1 million 1/2 d'habitans est en bons termes avec ses voisins. Depuis la guerre de Crète, qui avait failli le mettre aux prises avec la Turquie, ses rapports avec le sultan ont fait plus que s'améliorer; ils sont devenus officiellement amicaux, et les souverains des deux pays ont échangé des décorations. Le parti que nous pourrions appeler celui de « la vieille Grèce » n'est pas satisfait de cet état de choses, et ne comprend pas qu'un gouvernement hellénique puisse être l'ami des Turcs. On rappelle avec regrets les projets formés par le célèbre ministre Colettis et morts avec lui. Son plan était de tenir la Grèce militairement prête et d'employer la meilleure partie de ses soldats à former les cadres d'une forte armée. Les Grecs des provinces turques devaient être secrètement tenus dans l'attente et mis en état d'entrer en campagne au premier signal sous la conduite des officiers venus du royaume. Tout étant préparé, Colettis, qui jouissait d'une haute considération auprès des cours de l'Europe, devait en parcourir tous les états, s'assurer de leur neutralité, de leur approbation et même de leur concours financier. A son retour, le signal devait être donné, et l'insurrection aurait éclaté sur tous les points de la Turquie. Tel est le plan caressé comme un regret par ceux qui survivent encore de la « guerre sacrée. » Ils ajoutent avec plus de vérité qu'un tel projet ne saurait plus être exécuté, parce que, disent-ils, il n'y a plus en Grèce que de « petits hommes » en comparaison des grands hommes qui ne sont plus.

Il est certain que depuis 1830 tout a changé en Europe, en Grèce et même en Turquie. Colettis aurait peut-être recueilli quelques sympathies pour une insurrection générale contre les Turcs, parce qu'il restait encore de son temps quelque chose de l'ancien enthousiasme pour sa patrie et les héros hellènes. Cette chaleur de sentiment s'est éteinte, elle a fait place à une disposition contraire; c'est à peine si l'opinion en Europe commence à mieux apprécier la Grèce émancipée, sans cependant lui être encore favorable. Elle le deviendra; mais il faut pour cela que du temps se passe et que les Grecs montrent aux yeux des étrangers un état sage, bien ordonné,

où la chose publique soit gérée avec patriotisme et désintéressement. Quant à la Turquie, elle est plus forte à certains égards qu'elle ne l'était en 1825; ses armées sont mieux organisées, mieux commandées, les armes nouvelles lui ont profité comme aux autres nations; les brûlots de Canaris feraient peu d'effet sur des navires blindés, et il ne faudrait pas un grand nombre de canons rayés pour anéantir les petites acropoles de l'Épire ou de la Thessalie. Il n'est donc pas probable que les hommes d'aujourd'hui soient inférieurs à ceux de la période précédente, mais, les conditions de la guerre ayant changé, les moyens d'action ne peuvent plus être les mêmes.

En réalité, la question d'Orient, qui est au fond la question de Turquie, est résolue en principe dans l'esprit des Grecs depuis la création du royaume, comme celle d'Italie l'était dans l'esprit des politiques italiens depuis les temps de Charles-Albert et de Manin. Tous s'attendent, dans un avenir indéterminé, à voir les Grecs de Turquie rendus à l'indépendance, et Constantinople redevenue la capitale d'un empire byzantin restauré dans de nouvelles conditions. Cela revient à dire que, dans leurs croyances nationales, le sultan repassera en Asie, abandonnant le sol de l'Europe aux races qui le possédaient avant la conquête, qu'une zone le long des rivages de l'Asie-Mineure se détachera de lui et que toutes les îles de la mer Égée et du Levant rentreront en possession de leur autonomie. Laissons pour ce qu'il vaut le rêve d'une restauration de l'empire de Byzance et de l'installation du roi d'Athènes sur le trône de Constantin. Avant qu'un pareil événement fût possible, les choses auraient changé dans toute l'Europe et dans le monde grec lui-même, où l'idée de la monarchie aurait peut-être fait son temps. Ce qui semble donner quelque fondement à la « grande idée » des Hellènes et ce qui certainement soutient leurs espérances, c'est l'histoire elle-même. Ne voient-ils pas le vaste empire du sultan réduit de proche en proche dans son étendue par une sorte de mouvement concentrique partant de ses extrémités? Tunis et l'Égypte, la Servie, la Bulgarie, la Valachie, ne tiennent au sultan que par de faibles liens dont les fils se brisent de jour en jour. Le Montenegro, l'Herzégovine, se remuent sans cesse pour secouer le joug qui pèse encore sur eux; la Crète s'est soulevée il y a peu de temps, et a tenu en échec avec quelques palikares des corps d'armée musulmans; elle triomphait, si la diplomatie européenne ne l'avait forcée à faire rentrer dans son cœur son patriotisme exalté. Les provinces européennes de la Turquie forment comme une enclave entre le royaume libre et les pays du nord déjà presque émancipés, et cette enclave n'est presque entièrement occupée que par des populations ennemies des Turcs et désireuses de l'indépendance. On conçoit donc

que la « grande idée » d'obtenir un jour l'autonomie et Constantinople continue de hanter la pensée des Hellènes. Elle y est entretenue par les croyances religieuses, par les traditions de l'antiquité et du moyen âge et par la chute de l'empire ottoman, qui leur semble prochaine et inévitable. Tel est l'état des esprits dans le monde grec : ce serait une grande faute à la politique européenne de n'en pas tenir compte, car, si l'empire turc doit un jour se disloquer, comme le prétendait le tsar Nicolas, les populations helléniques rempliront nécessairement un des premiers rôles de ce drame.

La question serait donc de savoir si la succession du sultan est aussi près de s'ouvrir que l'annonçait le tsar Nicolas. Depuis quelques années, l'empire ottoman a sans contredit fait, pour améliorer sa situation, des efforts dont quelques-uns ont été heureux. Il ouvre des routes, il trace des chemins de fer, il a concédé plusieurs exploitations à des compagnies, il a tenté des réformes militaires, il s'est procuré une marine qui peut servir; cependant l'administration intérieure, la justice et surtout les finances n'ont fait, paraît-il, aucun progrès. En matière de justice, l'arbitraire envers les raïas est toujours le même : comme le Coran est pour les Turcs la loi religieuse et la loi civile à la fois, et que, sur les principes essentiels que nos législations tirent de la philosophie, le Coran est en opposition avec les doctrines de l'Occident, il n'y a pas de transaction possible. Il faudrait que les chrétiens abandonnassent leurs doctrines les mieux établies et admissent sur le sol musulman le contraire de ce qu'ils admettent chez eux, ce qui ne paraît pas probable, ou que les musulmans avouassent qu'il y a dans leur livre saint des principes erronés, ce qui est plus impossible encore. Il en résulte que, de toutes les améliorations promises et décrétées par des *hatts* depuis 1855, aucune ne s'est réalisée. Le gouvernement de Constantinople décrète des mesures et les proclame dans les provinces; mais il est impuissant à les faire exécuter : il rencontre partout des pachas et des cadis qui ne peuvent, sans s'exposer aux plus grands périls, se mettre en lutte avec les populations musulmanes qui les entourent. Ils promettent d'obéir et n'obéissent pas; la promesse est générale et abstraite, et dans les réalités de chaque jour les affaires continuent de se traiter selon les anciens us et abus. Les raïas savent bien qu'il n'en peut être autrement; ils n'attendent rien du gouvernement central, dont ils constatent l'impuissance, ni de l'action des puissances étrangères, qui est nécessairement locale et de courte durée. Tout leur espoir est dans la foi qu'ils ont en l'avenir de leur race.

L'instruction ne fait aucun progrès parmi les musulmans. Les hommes de cette religion ne fournissent au sultan qu'un nombre

minime de gens capables soit pour les carrières industrielles, soit pour l'administration et la justice, soit pour l'armée et la marine. Quand on a voulu en finir avec l'insurrection crétoise, il a fallu mettre à la tête de la flotte un Américain nommé Hobbart-Pacha, et récemment, pour anéantir le brigandage sur la frontière hellénique, le gouvernement turc a eu recours à un Hongrois, qui a pris le nom de Mehemet. Tandis que les chefs musulmans s'endormaient dans leur sérail ou se faisaient accuser de complicité avec les bandits, cet habile homme a su rendre la vie impossible dans la montagne et forcer les chefs de bande à venir jusque chez lui offrir leur soumission. Les commandans des navires de guerre ou de commerce, les ingénieurs et les conducteurs de travaux des chemins de fer et des routes, les chefs d'usines et d'exploitations industrielles, sont presque tous des Européens; les télégraphes sont entre leurs mains, le directeur-général des lignes est un ancien prix d'honneur de notre concours général. La diplomatie de l'empire est en majeure partie confiée non à des étrangers, mais à des Grecs, sujets du sultan. Au temps de Napoléon III, le gouvernement français essaya d'infuser dans ce corps endormi des musulmans quelques notions de sciences et de lettres qui le réveillassent; il créa le lycée de Galata-Seraï, auquel il donna des chefs et des professeurs français ainsi qu'une administration tirée de nos établissemens. Cette maison devait servir de type à d'autres, que le gouvernement turc, aidé au besoin par nous, créerait dans ses principales villes d'Europe et d'Asie; elle devait en outre se rattacher à notre École d'Athènes; j'avais moi-même été mis au courant du projet grandiose conçu par un ministre habile, trop libéral pour l'empire, mais capable, s'il n'eût été empêché par une influence supérieure, de réaliser les plus grands projets. On inaugura le lycée avec pompe : il eut beaucoup d'élèves, les musulmans du plus haut rang y envoyèrent leurs fils; malheureusement tout ce qui ressemble à l'ordre, à l'économie, à la science, répugne à l'esprit mahométan. Le gouvernement turc ne tarda pas à désorganiser cette maison-modèle et à rendre la place inhabitable pour ses administrateurs et ses maîtres. Le lycée tomba entre les mains de Turcs incapables; aucun autre établissement analogue ne fut créé, et les enfans de Mahomet continuèrent à ressembler aux scènites, descendans d'Ismaël, plutôt qu'à des gens civilisés (1).

Pendant ce temps, les races chrétiennes ont organisé entre elles l'instruction publique sous les différentes formes que leur état so-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre 1874, l'étude de M. de Salve sur *le Lycée de Galata-Seraï.*

cial autorise. Les communautés grecques ont fondé des écoles dans un grand nombre de villes et de villages; elles ont créé, sur un modèle analogue à ce que nous appelons chez nous « conférences, » des réunions où des hommes instruits apportent à jour fixe les résultats de leurs recherches ou de leurs méditations. On y disserte sur l'histoire, sur l'archéologie, sur des sujets de science, de morale, de politique, d'économie, d'art même et quelquefois d'industrie. Ainsi les connaissances de chacun sont mises dans le domaine de tous. Le syllogue philologique de Constantinople sert de modèle et de centre à ceux qui existent à Smyrne et dans beaucoup d'autres endroits. Ces sociétés se créent un revenu par des dons, des cotisations et des legs; elles ont des bibliothèques, elles organisent des musées et des collections. Les Grecs dispersés dans le monde entier et enrichis par le commerce se font une gloire et un devoir de leur envoyer des secours, parfois très considérables.

Enfin le royaume grec est devenu le centre le plus important d'instruction pour la race hellénique dans tout l'Orient. L'université d'Athènes, qui est comme la Sorbonne de cette ville, réunit un nombre d'étudians qui n'est pas loin de 2,000 et parmi lesquels se trouvent beaucoup de jeunes gens venus des pays musulmans. Chaque année, un certain nombre d'entre eux vont en France, en Allemagne, en Autriche, compléter leur éducation, et en reviennent médecins, juristes, négocians, professeurs, quelquefois industriels, et pénétrés des principes qui font la force de notre civilisation. A côté de ce grand établissement, qui a des revenus et une heureuse autonomie, s'élève la grande maison de jeunes filles, l'*Arsakion*. Depuis 1869, où j'eus occasion d'en parler ici même (1), elle a prospéré de plus en plus : organisée comme nos lycées, elle ne renferme pas aujourd'hui moins de treize cents jeunes filles de tout âge, partagées en classes et recevant l'instruction des professeurs mêmes de l'université et du gymnase. Ainsi la Grèce, où le clergé ne lutte pas contre l'état et ne cherche nullement à s'emparer des femmes pour être par elles maître des affaires publiques et privées, a réalisé ce que le second empire français n'a pu faire malgré la force de son organisation. En dehors de l'enseignement régulier, des Grecs d'Athènes, aidés par leurs compatriotes étrangers, ont fondé il y a quelques années un syllogue pour la propagation des lettres grecques; cette société, sans faire de bruit, a rayonné dans le monde hellénique, particulièrement vers le nord; elle crée et entretient des écoles, fournit des maîtres et des matériaux pour l'enseignement populaire et contribue puissamment aujourd'hui à élever

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1869.

le niveau des esprits dans les provinces de la Turquie d'Europe où il y a des Grecs.

En résumé, si l'on omet le petit nombre d'étrangers établis en Turquie, il y a dans cet empire, principalement dans ses parties occidentales et dans les îles, deux populations en état d'hostilité cachée et permanente, ayant un sang différent, des religions contraires, des histoires et des tendances opposées. L'une des deux, qui est la maîtresse aujourd'hui, reste dans l'ignorance et l'inertie; l'autre s'instruit et travaille. La première a son centre aux confins de l'Europe, dans un lieu où convergent toutes les aspirations de l'autre race. Celle-ci, dispersée autour de la mer et même dans des pays lointains où elle s'enrichit, possède, par notre fait, un centre d'activité et de mouvement intellectuel dont le rayonnement va croissant. Le lecteur tirera lui-même les conséquences.

Le déplacement du centre géographique de l'empire ottoman semble désormais une nécessité historique assez prochaine. Les efforts mêmes qu'il fait depuis quelques années pour se transformer le mettront bientôt dans le plus grand péril en l'amenant à une situation financière d'où il lui sera bien difficile de sortir. Le gouvernement du sultan, surtout à la suite de l'exposition universelle de 1867, comprit que, si la Turquie demeurait dans son état d'immobilité, elle deviendrait la proie du plus fort en même temps que la plus indigente des nations pauvres. Après le retour du sultan, on commença à se préoccuper avant tout des voies de communication, routes et chemins de fer, sans lesquelles la richesse ne peut plus aujourd'hui prendre l'essor. La Turquie ne pouvait fournir aucun des moyens d'exécution que réclament ces entreprises, ni les hommes, ni les machines, ni le reste du matériel, ni les capitaux. L'esprit d'association y était chose entièrement ignorée; on eût cherché vainement dans l'empire des actionnaires prêtant l'argent que de son côté le trésor du sultan ne pouvait fournir. Jadis, quand le grand-seigneur avait besoin d'une somme que les fermiers n'étaient pas obligés à lui donner, il avait un moyen expéditif : il faisait mourir quelque riche et confisquait son avoir. Cela n'est plus possible aujourd'hui, soit parce que le progrès des mœurs et l'impuissance des sultans ne le permettent plus, soit parce que les riches de l'empire ont placé leurs fonds sur des valeurs européennes insaisissables. D'ailleurs la fortune de quelques particuliers pouvait suffire autrefois à des besoins qui ne dépassaient guère le sérail; mais pour construire un chemin de fer il faut plus d'argent qu'un ou deux particuliers n'en sauraient fournir. Enfin le système financier de la Turquie n'est pas de nature à pouvoir fournir de telles sommes à un moment donné : on en est encore, pour la rentrée des

impôts, aux fermiers-généraux qui ont précédé chez nous le grand mouvement industriel du siècle présent. Ces extracteurs doivent fournir au sultan chaque année une somme fixée d'avance et équitablement répartie entre les provinces de l'empire. Le pacha qui a payé sa part d'impôt est tenu pour quitte; c'est à lui de se la procurer. Rien ne l'empêche d'en enfler le chiffre quand il le répartit entre ses subordonnés et de bénéficier de la différence. Ceux-ci font de même, et ce chiffre tombe, démesurément grossi, sur l'agriculture, le commerce et l'industrie, qui paient l'impôt. Quelques centaines de millions ajoutés au budget ordinaire tariraient en fort peu d'années la source même où s'alimente le trésor, et mettraient le pays dans la misère.

Il a donc fallu recourir aux emprunts, selon l'usage des nations européennes; mais chez nous, quand un emprunt est émis, c'est nous-mêmes qui le souscrivons et qui le soldons avec nos économies. Chez les Turcs, les emprunts sont émis sur les marchés étrangers et se classent principalement en France et en Angleterre; récemment encore celle-ci offrait au sultan les fonds nécessaires pour le chemin de fer de Constantinople à Bassora. Les emprunts se sont faits à des conditions de plus en plus onéreuses pour la Turquie : non-seulement le taux de l'intérêt et la commission des banquiers sont devenus énormes, mais en outre la plupart des sources du revenu ont été hypothéquées comme garantie des prêts effectués. On a payé très exactement les arrérages de ces sortes de rentes, mais le plus souvent c'est un nouvel emprunt qui a servi à les payer. Il résulte de là que la dette du sultan a été en grossissant d'année en année. En 1854, l'empire ottoman n'avait pas de dettes. En 1869, le chiffre nominal de la dette s'élevait déjà à 3 milliards, si l'on compte le revenu à 5 pour 100. A ce total se sont ajoutés depuis lors les emprunts de 1860, 1863, 1865, 1869 et 1873. Un emprunt nouveau ne tardera pas à être nécessaire. Si derrière ces appels consécutifs faits au crédit européen on apercevait une population laborieuse, économe et une administration financière bien organisée, la dette ottomane ne serait pas plus effrayante que celles de l'Angleterre ou de la France, qui la dépassent; mais en réalité la production est en Europe et la consommation en Turquie.

Il est juste de dire qu'une bonne partie des fonds empruntés est employée en travaux utiles et dont l'effet doit être le développement de l'industrie et de l'agriculture dans l'empire. Là même pourtant il y a des mécomptes; beaucoup d'argent reste entre les mains des intermédiaires : le kilomètre de chemin de fer, au lieu de coûter 200,000 francs, comme il le pourrait, en coûte 400,000 et ne peut par ses produits payer, même à 5 pour 100, l'intérêt de

ce qu'il a coûté. Il n'est pas douteux que les voies de communication, en développant l'agriculture et l'industrie, accroîtront les revenus du trésor; mais c'est là une question de temps, un problème analogue à celui « des courriers. » La Turquie sera sauvée, si son développement agricole et commercial est assez rapide pour accroître ces revenus dans la proportion des emprunts, car alors elle pourra payer sans emprunts nouveaux les intérêts de ce qu'elle devra, et si par supposition les rentrées venaient à dépasser le total des arrérages exigibles, le surplus pourrait servir à l'amortissement graduel de la dette. Ce serait là un état de prospérité où les plus florissantes nations de l'Europe ne sont pas encore parvenues. Si au contraire les produits de l'agriculture et de l'industrie, obtenus par les travaux en voie d'exécution, ne suffisent pas pour payer les intérêts des emprunts, il faudra emprunter encore, et la vache maigre dévorera la vache grasse. C'est ce qu'a senti le sultan, puisqu'il fait exécuter à ses frais, c'est-à-dire sans intérêts ni commission, le chemin de fer central de l'Asie-Mineure; seulement il ne peut l'exécuter que par petits tronçons, à grands frais et en beaucoup de temps, et c'est pour cela que l'Angleterre lui offrait tout récemment à 6 pour 100 l'argent dont il a besoin; l'offre était acceptable et l'intérêt fort modéré pour la Turquie, mais il paraît que le prêt était accompagné de conditions politiques inadmissibles.

Quoi qu'il en soit, il est évident qu'à l'heure présente le centre financier de l'empire ottoman n'est déjà plus à Constantinople. Les banquiers de cette ville, auxquels le sultan s'adresse quelquefois, sont ou étrangers ou associés à des banques étrangères dont le crédit soutient le leur. Les Grecs ont en général assez mal réussi dans la banque; il n'en est pas de même des Arméniens et des Juifs, dont les établissemens, avec une apparence d'autonomie, sont étroitement liés à ceux de Londres et de Paris. Le banquier grec est timide et personnel : souvent il est commerçant et ne prête à intérêt que les fonds laissés libres par son commerce; d'autres fois il est propriétaire ou agriculteur, et il fait, par un travail de banque, produire un intérêt accessoire à l'argent dont il dispose. L'Arménien et le Juif sont purement et simplement banquiers, et c'est eux qui sont à Constantinople les principaux intermédiaires par lesquels le gouvernement turc doit passer pour obtenir de l'argent anglais ou français. Il en reste quelque chose entre leurs mains, puisqu'ils sont commissionnaires; mais la meilleure partie des sommes retenues est pour les grands banquiers de l'Europe. C'est donc ici qu'il faut chercher en réalité le centre financier de l'empire ottoman : ce centre est composé des maisons qui ont coutume de se concerter pour la souscription des emprunts ottomans; la principale est la

maison Rothschild, dont le capital, dit-on, atteint aujourd'hui dix-sept milliards de francs. Si ces maisons tenaient leur main fermée le jour où la Turquie aura de nouveau besoin d'argent, la Turquie serait déclarée en faillite; un grand nombre de détenteurs européens des emprunts ottomans seraient menacés de ruine, et les états se trouveraient dans l'obligation de faire valoir les garanties accordées par le sultan. Or ces garanties ne sont rien moins que des douanes d'état et des revenus de provinces et de villes maritimes; on occuperait donc militairement ces villes et ces provinces, et c'en serait fait de la domination musulmane dans ces contrées, car, pour entreprendre une lutte militaire quelconque, la Turquie aurait besoin de contracter en Europe un emprunt qui ne lui serait pas fourni. Quant à la banqueroute, un état peut user de ce moyen envers ses propres sujets, s'il est assez bien armé contre eux; mais on ne fait pas banqueroute à plus fort que soi. C'est donc à une faillite pure et simple que la Turquie pourra succomber, et cette faillite sera nécessairement suivie de l'occupation militaire et du démembrement de l'empire.

Si ce jour devait bientôt venir, nous aurions un grand intérêt, nous Européens, à savoir d'avance, du moins avec une certaine probabilité, à qui pourrait échoir la succession et quels seraient les syndics de la faillite. Les Grecs sont persuadés qu'ils y tiendront une grande place et en retireront de grands avantages. « La faillite est inévitable à court délai, » écrivait dès 1869 un riche négociant grec de Marseille, versé dans les affaires de la Turquie; puis il ajoutait : « Ce sera peut-être l'événement auquel les races chrétiennes en Orient devront leur libération (1). » Il est certain que les raïas ne peuvent rien perdre en échappant à une domination qu'ils subissent depuis plus de quatre siècles; ils ne trouveront dans un nouvel état de choses, quel qu'il soit, ni des impôts plus lourds, ni plus d'arbitraire dans la justice, ni une administration plus oppressive, ni moins de liberté dans l'exercice de leur religion; mais deviendront-ils du même coup maîtres de Constantinople et verront-ils se réaliser la « grande idée? » Si, au jour de l'échéance, les nations européennes avaient assez de bon sens pour rester chez elles et ne pas poursuivre à travers des champs de bataille la possession de contrées sur lesquelles elles n'ont aucun droit, toute personne connaissant l'Orient affirmera que cette « grande idée » se réaliserait d'elle-même, que les populations chrétiennes se constitueraient en un état politique régulier et que ce nouvel état endosserait sans hésiter la dette laissée par la Turquie. A la vérité, le

(1) *La Turquie et la Grèce contemporaine*, Paris 1869.

royaume de Grèce n'a pas jusqu'à présent su prendre le rôle qui devait être le sien et créer ce petit état modèle que l'on avait rêvé et qui serait le noyau du grand état futur; mais la Grèce a joué de malheur dans le choix de ses chefs, trop mal pourvus d'instruction et de prévoyance; elle a été faite trop étroite pour être riche; elle a été en naissant grevée d'une dette écrasante dont les étrangers ont seuls profité; elle a été dévorée par les Bavarois; enfin, au milieu de ces difficultés, elle a eu à se refaire. Si elle sait faire un intelligent et généreux effort sur elle-même, il lui reste peut-être assez de temps encore pour être prête au jour voulu.

Pourtant ne sera-t-elle pas elle-même absorbée par une puissance étrangère? C'est ce qui nous reste à examiner. « Il y aurait, dit l'auteur de la brochure déjà citée, avantage évident à ce que le gouvernement fût transmis à la nationalité chrétienne, qui forme dans chaque pays la majorité de la population;... mais il importe que sur aucun point une minorité chrétienne ne vienne se substituer, au détriment de la majorité véritable, à la minorité ottomane expulsée. Diverses races se partagent la vaste étendue de la Turquie : que chacune d'elles l'emporte là où réellement elle forme le noyau de la population; qu'elles se groupent librement suivant leurs affinités, leur histoire, leurs besoins, et que ni la violence, ni la surprise ne viennent jeter de nouveaux fermens de désordre dans cette organisation, de laquelle dépend la paix de l'avenir. » Telle est certainement la pensée de tous les politiques hellènes; telle est aussi la solution la plus simple et la plus recommandable de la question d'Orient. L'avenir l'amènerait de lui-même, si les nations européennes finissaient par croire que leur intérêt est de la laisser venir. Malheureusement elles se partagent aujourd'hui encore en deux groupes, celles qui croient utile de conserver ce que l'on appelle « l'intégrité de l'empire ottoman » et celles qui croient devoir profiter de sa dissolution; il y a en outre les indifférentes. Les premières sont la France et surtout l'Angleterre; les secondes sont la Russie et l'Allemagne. L'Angleterre, qui se trouve maintenant en contact avec la Russie sur les mers orientales et à l'entrée nord-ouest de son empire indien, se sentirait entièrement compromise dans ses relations avec l'Inde, si les flottes russes pouvaient sur la Méditerranée lui couper le chemin de l'isthme de Suez. Cette manière de voir ne semble pas contestable. La France peut avoir un intérêt du même genre, mais moindre, puisqu'une puissance militaire russe naviguant entre l'Italie et Tunis pourrait suspendre et, en cas de malheur, anéantir le commerce de Marseille. Et si la Russie agissait d'accord avec l'Allemagne, celle-ci, en attaquant la France par terre, comme en 1870, pourrait la mettre à deux doigts

de sa perte. Il semble donc raisonnable de mettre obstacle aux progrès de la Russie vers le sud, de l'écarter de Constantinople, de l'Asie-Mineure et du Golfe-Persique. De son côté, l'immense empire de Russie, en réalisant peu à peu le testament apocryphe, mais judicieusement machiavélique de Pierre le Grand, aurait sur la Méditerranée des débouchés qu'elle peut croire nécessaire de se préparer; ses principaux ports seraient, outre Constantinople, ceux de Salonique, du Pirée et d'Avlona, joints à ses capitales par des chemins de fer, à l'Orient et à l'Occident par des compagnies de navigation.

Il ne semble pas douteux qu'elle poursuit un but de ce genre, moins lointain peut-être, mais lié au plan général de ses conquêtes à venir. Le panslavisme marche lentement vers le sud; s'appuyant sur les Bulgares et les rameaux slaves qu'il projette dans la péninsule hellénique, il assiége l'Athos, il détache du patriarcat l'église bulgare, il a une nièce du tsar sur le trône de Grèce; il s'insinue par la religion et le clergé dans l'intimité du monde grec. Aujourd'hui à la vérité le rôle trop ostensible qu'il a joué dans l'affaire de l'église bulgare l'a mis en état de suspicion et d'hostilité aux yeux des Hellènes; mais en fait il suit, pour assiéger et isoler Constantinople, la même méthode que suivirent les Ottomans avant 1453, occupant d'abord les contrées environnantes, de telle sorte qu'un seul et dernier assaut devait suffire pour prendre la capitale et consommer l'œuvre de la conquête. Je suppose que l'Angleterre et la France ont l'œil ouvert sur ces menées du panslavisme, et que leurs agens les tiennent au courant des faits.

Sur un autre point, l'Allemagne est devenue un danger formidable pour la Turquie. Toute l'Europe se souvient des déclarations quelque peu imprudentes faites, il y a quelques années, au parlement prussien. L'Allemagne s'y peignait comme étouffant dans ses frontières continentales et y exprimait son besoin d'avoir des débouchés sur la mer, au nord et au sud. Ceux du nord, les dernières conquêtes les lui ont données; de ce côté, elle sera satisfaite quand elle possédera ce que l'on nomme « les provinces allemandes de la Russie » et peut-être, en tout ou en partie, la Hollande et la Belgique. Au sud, elle ne peut avoir en vue que l'Adriatique et Trieste; le tunnel du Gothard lui ouvrira un chemin vers la mer Tyrrhénienne, mais ce chemin traversera deux états étrangers, la Suisse et l'Italie. Si dans une complication européenne les 7 millions d'Allemands qui sont en Autriche venaient à se déclarer pour Berlin, il ne serait pas impossible de détacher du royaume austro-hongrois sa partie occidentale, y compris Trieste. Ainsi l'Allemagne s'étendrait de la Mer du Nord à l'Adriatique et croiserait dans la

Méditerranée. Si la France exerçait à cette époque l'influence que les indifférens d'il y a quatre ans désirent à présent lui voir reprendre dans les conseils de l'Europe, cette extension redoutable de l'Allemagne n'aurait pas lieu. Cela dépendra de sa persévérance à l'intérieur et de son habileté diplomatique, de sorte que c'est encore sur ces deux choses que reposent pour les peuples méridionaux le salut et l'avenir; mais si, entraînée par les réactions monarchiste et cléricale, la France venait à perdre le rôle auquel elle a droit, rien n'empêcherait l'Allemagne de déchirer l'empire ottoman, d'en jeter un lambeau à la Russie et un autre à l'Austro-Hongrie, devenue, selon la théorie allemande, un royaume oriental, un empire danubien. On désintéresserait la France en la rendant à son intégrité, l'Autriche en l'étendant vers l'est, la Russie en lui laissant prendre le Bas-Danube et la péninsule hellénique.

Il y a longtemps déjà que l'Allemagne se prépare à des événemens de cette nature. Elle a commencé à diriger vers le Levant une partie de son émigration, que le Nouveau-Monde absorbait auparavant. Elle a en Syrie des groupes d'émigrans dont la totalité doit dépasser aujourd'hui 15,000 hommes, si nos informations sont exactes. La création d'une école allemande à Athènes ne semble pas être purement archéologique, puisqu'on a mis d'abord à la tête un diplomate qui, paraît-il, va être remplacé par un général; on ne manque pourtant pas de savans qui seraient aptes à diriger cette institution. Les Grecs voient dans la convention relative à Olympie autre chose qu'un traité d'une nature scientifique : un rapport adressé par la Société archéologique au gouvernement déchu signalait des périls prochains, qu'il est difficile à présent de conjurer. Les articles de cette convention relatifs aux ouvriers, aux conducteurs des fouilles, à l'achat des terrains, livrent absolument à l'Allemagne le sol d'Olympie; rien ne l'empêchera, si elle veut, d'installer une colonie en plein Péloponèse, de la mettre en communication facile avec le port de Catacolon, d'avoir là des navires de guerre et des soldats au moyen desquels elle agira selon ses besoins. Enfin la lutte incessante que les Allemands ont entreprise sur tous les points du Levant pour y ruiner l'influence française n'est pas non plus sans signification ni portée. Avoir des amis, des alliés et des points de ralliement est une chose toujours utile, pour ceux surtout que tourmente l'ambition des conquêtes et qui ne reculent pas devant l'idée de se partager les peuples comme des troupeaux.

La solution naturelle de la question d'Orient peut donc être retardée par la France et l'Angleterre, surtout par cette dernière puissance; mais elle ne sera pas empêchée, parce que les faits démontreront et démontrent déjà que les intérêts de ces deux états

s'accommoderaient mieux de cette solution que de toute autre. Au contraire, il ne peut convenir ni à la Russie ni à l'Allemagne qu'i se fonde autour de la mer Égée un grand état hellénique, tant que l'une et l'autre seront animées de l'esprit de conquête. Si, en considération des bouleversemens que cet esprit promet à l'Europe ou par un progrès de la civilisation, qui tend de plus en plus à réserver le droit des nations, la Russie trouvait que la Mer-Noire avec l'ouverture des détroits et la neutralisation de Constantinople suffit à ses relations dans la Méditerranée, les projets de l'Allemagne sur les provinces allemandes de la Russie et sur Trieste seraient neutralisés; l'Europe entrerait dans une période de calme, et la solution naturelle de la question d'Orient se réaliserait peu à peu, spontanément et sans secousse.

Dans les pages qu'on vient de lire, j'ai essayé de faire comprendre, comme je les comprends moi-même et comme beaucoup d'Hellènes les comprennent, les changemens que la guerre franco-allemande et les événemens locaux de ces dernières années ont apportés dans ce qu'on appelle « la question d'Orient. » Il est clair que rien dans ces problèmes n'est absolu. Les relations des grandes puissances de l'Europe peuvent se modifier de jour en jour. Le *statu quo* peut être abandonné par quelqu'une d'entre elles; telle autre peut renoncer définitivement à une conquête qui ne lui est pas d'une utilité évidente et qui pourrait produire dans son propre sein de terribles ruptures. L'expérience de la Pologne, de la Vénétie et aujourd'hui de l'Alsace-Lorraine démontre qu'il y a toujours péril à retenir sous le joug une population qui le repousse. La Pologne a plus affaibli que fortifié les trois états qui se la sont partagée; la Vénétie a fait perdre à l'Autriche la bataille de Sadowa et sa position dans l'empire; les diplomates de quelque valeur avouent aujourd'hui qu'une des plus grandes fautes où M. de Moltke ait entraîné son souverain a été le démembrement de la France. Il y a des alimens qui ne se digèrent pas et qui étouffent ceux qui les prennent. Le conquérant, quel qu'il soit, qui chercherait à dominer la nation hellène, aurait dans le panhellénium, aujourd'hui presque unifié, presque constitué, un ennemi intérieur qu'il ne dompterait jamais et qui l'épuiserait comme une hydre aux têtes éternellement renaissantes. Nous croyons donc et nous espérons que la grande affaire de l'Orient se réglera d'elle-même quand le moment de la liquidation sera venu, et que les populations rentreront dans leurs droits selon la justice.

ÉMILE BURNOUF.

LES ORIGINES

DE LA POÉSIE CHRÉTIENNE

II.

L'ÉGLISE ET L'ART ANTIQUE.

A. Ebert, *Geschichte der christlich-lateinischen Literatur*, Leipzig 1874.

I.

Tous les élémens dont la poésie chrétienne devait se composer un jour ont été créés pendant les deux premiers siècles de l'église; on rencontre déjà dans les ouvrages de ce temps ces légendes merveilleuses, ces symboles gracieux, ces discussions passionnées, ces croyances riantes ou terribles qui ont inspiré jusqu'ici les poètes chrétiens (1). Il ne restait plus qu'à leur trouver une forme qui leur convînt, et c'est ce qui ne fut pas aisé. La forme et le fond, l'expression et la pensée, sont des choses à la fois inséparables et très différentes, qu'il n'est pas toujours facile de faire marcher ensemble, quoiqu'elles ne puissent pas aller l'une sans l'autre. La perfection consiste à les mettre d'accord, et les grands siècles littéraires sont ceux où la pensée parvient à s'exprimer dans un style qui lui est tout à fait approprié. Ce qui rend cette harmonie assez rare, c'est que la loi d'après laquelle ces deux élémens se développent n'est pas tout à fait la même. L'histoire de la poésie chrétienne le fait

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1875.

bien voir : le fond y fut créé tout d'abord, comme d'un jet, et l'on mit plusieurs siècles à trouver la forme.

Il semblait naturel que la doctrine nouvelle se produisît sous une forme qui fût nouvelle aussi. Puisqu'elle affectait de se séparer avec éclat du monde ancien, ne devait-elle pas rompre aussi avec l'art antique? L'Évangile avait dit : « Le vin nouveau sera mis dans des outres neuves, et le vêtement neuf sera raccommodé avec un morceau de drap neuf. » N'était-ce pas une invitation à chercher pour cet art naissant une forme qui n'empruntât rien au passé? C'est aussi ce qu'on essaya de faire d'abord. Le plus ancien de tous les poètes chrétiens, un littérateur médiocre, mais un homme de foi sincère et d'ardente piété, eut l'idée hardie de chercher à faire des vers en dehors de toutes les règles reçues et contrairement aux habitudes de tous les lettrés de son temps.

Il s'appelait Commodien. Son nom n'est pas resté célèbre, et il est probable que beaucoup de nos lecteurs l'entendent pour la première fois. On ne sait s'il était très connu de son vivant; mais, comme sa tentative ne réussit guère, il tomba dans un oubli profond après sa mort. C'est à peine s'il se trouve mentionné chez un biographe du v[e] siècle, qui ne lui accorde en passant que quelques mots fort dédaigneux. Cependant, par une fortune assez remarquable, tandis que tant de chefs-d'œuvre d'écrivains illustres se perdaient, les ouvrages de ce poète ignoré ont survécu. Un savant du XVII[e] siècle publia d'abord un poème composé de petites pièces en acrostiches, qui contenaient des préceptes de morale et des enseignemens religieux. L'auteur de ces bizarres productions, quoiqu'il prêche partout l'humilité, avait tenu à se faire connaître, et l'un de ses derniers acrostiches renfermait son nom; il s'appelle lui-même *Commodien, mendiant du Christ* (*Commodianus, mendicus Christi*). Un nouvel ouvrage, plus important que le premier, a été récemment découvert en Angleterre dans la riche bibliothèque de sir Thomas Phillipps à Middle-Hill. Cette fois l'auteur n'avait pas pris la précaution de se nommer; le manuscrit, fort gâté vers les dernières pages, se terminait par ces mots, qu'avait ajoutés le copiste : « ici finit le traité du saint évêque... » Le nom ne pouvait plus se lire (1), mais il était aisé de le deviner à la versification et au style : c'était encore Commodien.

Ces deux poèmes nous donnent sur ce personnage quelques détails qu'il est bon de recueillir : il était né dans une ville de Palestine, à Gaza; cette origine, on le verra, n'a pas été sans influence

(1) Depuis, avec plus de patience, on est parvenu à découvrir sur le manuscrit les premières syllabes du nom de Commodien. L'ouvrage a été publié pour la première fois dans le premier volume du *Spicilegium solesmense* de dom Pitra.

sur ses opinions, et nous retrouverons chez lui l'ardeur de sentimens et la vigueur de haine de ses compatriotes les poètes sibyllins. Est-ce en Orient qu'il a vécu? L'auteur d'une savante histoire de la littérature chrétienne, M. Ebert, le suppose, mais il me semble difficile de le croire : comme il voulait être populaire et qu'il écrivait en latin, il a dû vivre dans un pays où le latin était la langue commune. On a même conjecturé qu'il habitait l'Afrique, où cette forme de vers sans mesure qu'il a choisie était fort répandue. Il avait été élevé dans la religion ancienne, et, comme il était dans sa nature de ne rien faire à demi, il est probable qu'il fut païen ardent avant de devenir chrétien passionné. Il dut sa conversion au hasard ou plutôt à la grâce : un jour que l'Évangile lui était tombé sous la main, il y jeta les yeux; « aussitôt, dit-il, la lumière m'éclaira. » Engagé dès lors dans la doctrine nouvelle, il n'oublia jamais et ne chercha pas à cacher le souvenir de ses anciennes erreurs; au contraire il semble prendre plaisir à s'humilier en les rappelant. « Ne me prenez pas pour un juste, dit-il sans cesse à ceux qu'il enseigne, je suis sorti de l'égout. » On nous dit qu'il essayait surtout de leur apprendre l'amour des pauvres. C'était pour lui la vertu suprême; il la prêchait à tout le monde, et, pour rendre ses conseils plus efficaces, il s'était fait pauvre lui-même : c'est au moins ainsi que j'explique ce nom de « mendiant du Christ » qu'il s'était donné. Il devint pourtant évêque, on ne sait comment ni dans quel pays, et l'on ne sait pas non plus ce qu'il a fait pendant son épiscopat. Les renseignemens qu'on a sur lui sont, comme on le voit, fort incomplets; ils laissent pourtant deviner une figure originale, comme il devait s'en trouver davantage dans ces temps primitifs, où les croyances étaient plus libres, la foi plus vivante et moins réglée.

Le caractère des œuvres répond à celui de l'auteur : c'est d'ordinaire un apôtre un peu rude et qui traite sans ménagement ceux qu'il veut convertir. Il est vif, ironique, emporté. Sa plaisanterie ne se pique pas d'être délicate, il a le rire bruyant et populaire. Par exemple il s'amuse beaucoup de la façon dont les païens représentent Mercure, avec son caducée à la main et sa sacoche au cou : « Courez vite, bonnes gens, dit-il à ses adorateurs, et tendez la main pour qu'il y verse son petit sac. Soyez sûrs qu'il va vous jeter quelque écu, et dansez d'avance de bonheur, comme si vous l'aviez déjà reçu. » La mésaventure d'Apollon avec Daphné le comble de joie; il ne comprend pas qu'un dieu n'arrive pas à triompher d'une mortelle. « Le sot! dit-il, il aime pour rien, *gratis amat stultus!* » Il se demande comment il se fait qu'une divinité qui a des ailes se laisse ainsi vaincre à la course. « Si c'était un dieu véritable, il aurait pris le chemin des airs et serait arrivé le premier. Au contraire,

c'est elle qui rentre chez elle avant lui, et le dieu reste à la porte. » Avec les Juifs, il discute, il cite ses autorités, il allègue pour les convaincre les premiers chapitres de la Genèse « et le psaume quarantième de David, » ce qui produit un effet assez étrange en vers; mais tout en discutant il se fâche. Il appelle ses adversaires des vaniteux, des entêtés, et prétend que « Dieu leur a rendu le sens épais. » Quant aux chrétiens judaïsans, il les adjure de ne pas rester indécis, comme ils le sont, entre les deux doctrines, et leur montre qu'il leur sera impossible de les accorder ensemble et de les pratiquer toutes les deux : « Deux routes s'ouvrent devant toi; choisis celle que tu veux suivre. Tu ne peux pas te fendre par le milieu, pour que chacun de tes pieds prenne un des deux chemins. »

On ne sera pas surpris qu'avec ces sentimens il soit très sévère aux gens du monde. Il se moque des avocats, il maltraite les gens riches, dont il dit « qu'ils se nourrissent du sang des autres et qu'ils ne sont heureux que s'ils peuvent vivre comme des porcs à l'engrais. » Sa verve s'exerce aussi aux dépens des femmes, qu'il accuse de trop aimer la toilette. « Tu te pares devant un miroir, dit-il à l'une d'elles; tu frises ta chevelure et la fais retomber en boucles sur ton front; tu te mets des onguens sur les joues pour avoir des couleurs fausses; tu teins tes cheveux de façon à couvrir ta tête entière d'une crinière noire : crois-moi, tout cela n'est pas nécessaire à une femme honnête. » Elles ont des complices que Commodien n'épargne pas. Il nous apprend qu'il y avait déjà au IIIe siècle, dans cette jeunesse de l'église, des directeurs accommodans qu'on attendrissait par de petits cadeaux, qui avaient peur de blesser les personnes du monde en leur présentant un christianisme trop rigoureux, qui leur permettaient d'aller au théâtre, d'applaudir « leurs chers histrions, » d'écouter et de retenir des airs de musique. On pense bien que cette morale relâchée ne lui convient pas. Il ne cherche à ménager personne, et présente volontiers la doctrine qu'il prêche du côté le plus rebutant. Il ne veut pas qu'on tienne aux affections de la terre, même les plus légitimes, et défend de pleurer ses enfans quand on les a perdus; dans une société où la préoccupation générale était de se préparer d'avance un tombeau, il se moque de ceux qui songent trop à leurs funérailles, qui se consolent de mourir en pensant à la foule qui suivra leur convoi et viendra dîner sur leur tombe. Il lui plaît de se mettre en hostilité avec l'opinion générale, de blâmer ce qu'elle préfère, et d'approuver ce qu'elle condamne. « Soyez fous pour le monde, et ne vous occupez d'être sages que pour Dieu. » C'est sa maxime ordinaire et le résumé de son enseignement. Ceux qui se conformeront à ces préceptes sont sûrs d'arriver au ciel; ceux qui

s'en écartent « s'en iront dans le lieu où il y a des gémissemens éternels. » Dans toutes ses discussions, l'enfer est sa grande menace et son dernier argument. Aux infidèles, aux chrétiens douteux et tièdes, aux mondains, aux mauvais riches, il répète sans cesse : « Prenez garde de ne pas brûler un jour dans la fournaise de feu ! »

C'est le même sentiment qui lui inspira l'une des parties les plus importantes et les plus curieuses de son étrange poème. Pendant qu'il l'écrivait, vers l'an 250, une persécution, à la fois plus cruelle et plus habile que les autres, éclata contre l'église. L'empereur Dèce, pour avoir enfin raison de la communauté chrétienne, qui avait si obstinément résisté à ses prédécesseurs, eut l'idée de la frapper systématiquement dans ses chefs et de l'atteindre à la fois dans tout l'empire. L'attaque, venant après une longue paix, fut terrible. Devant ces brutalités de la force, la foule des fidèles tremblait et se cachait; les énergiques, les violens, comme Commodien, se préparaient à souffrir, et, pour se donner du cœur par l'espoir de la vengeance, ils refaisaient l'Apocalypse. C'était assez son habitude, on vient de le voir, de menacer ses ennemis du feu éternel; il est naturel qu'en ces circonstances il ait pris plaisir à prédire que la fin du monde était proche, et que Dieu ne tarderait pas à punir Rome de ses injustices. Il n'y a guère de persécution qui n'ait donné naissance à quelque apocalypse nouvelle : celle de Commodien ne diffère des autres que parce qu'il imagine deux antechrists au lieu d'un ; c'était une manière d'accorder ensemble deux traditions différentes (1). L'un d'eux est l'empereur Néron, c'est-à-dire l'antechrist même de saint Jean, ressuscité par la colère de Dieu, et auquel tout l'Occident est abandonné; l'autre est le vieux Bélial des Juifs, qui doit ravager l'Orient, vaincre Néron lui-même et détruire Rome; mais il sera défait à son tour par « le peuple des justes, » reste des tribus fidèles que Dieu tient en réserve par-delà l'Euphrate, aux extrémités du monde, pour le ramener aux derniers jours. Dans un beau passage, le poète décrit leur retour triomphal : « Tout verdit devant leurs pas, tout se réjouit de leur présence. Toute créature est heureuse de leur faire un bon accueil. Des fontaines jaillissent partout, prêtes à les désaltérer, les nuées leur font de l'ombre de peur qu'ils ne soient gênés par le soleil, et, pour leur épargner la fatigue, les montagnes elles-mêmes s'abaissent devant eux. » Ils sont vainqueurs de l'antechrist sans combattre, et

(1) Cette apocalypse a été étudiée avec beaucoup de soin par M. Edmond Schérer, dans ses *Mélanges de critique religieuse*. Depuis M. Ebert a publié un travail important sur le même ouvrage dans les *Mémoires de l'académie de Saxe*. Il y arrive aux mêmes conclusions que M. Schérer, qu'il ne paraît pas avoir connu, ou du moins qu'il n'a pas cité.

leur victoire commence une ère de prospérité qui doit durer mille ans. Selon l'usage de ces sortes d'ouvrages, Rome est fort durement traitée. Les temps étaient alors mauvais pour elle et pouvaient donner quelque espoir à ses ennemis que sa ruine approchait. Au nord les Goths, sous lesquels elle devait un jour succomber, se préparaient à passer le Danube; à l'est, le roi des Perses, Sapor, attaquait l'Arménie. Commodien ne doute pas que cette double menace n'annonce la fin de la domination romaine, et il y applaudit d'avance. « Qu'il disparaisse à jamais, dit-il, cet empire où régnait l'iniquité, qui, par les tributs qu'il levait partout sans pitié, avait fait maigrir le monde, » et il ajoute d'un air de triomphe : « elle pleure pendant l'éternité, elle qui se vantait d'être éternelle! »

Luget in æternum, quæ se jactabat æterna!

C'est assurément un beau vers, si l'on ne regarde que la vigueur de la pensée; mais en réalité est-ce un vers? La quantité, comme on voit, n'y est guère respectée, et ce n'est point par hasard qu'elle est violée, c'est par système : Commodien fait profession de n'en pas tenir compte. Pour nous, dont l'oreille est habituée à la métrique savante de Virgile et d'Horace, cet oubli des règles élémentaires de la versification latine nous choque, et nous sommes d'abord tentés de n'y voir que l'ignorance d'un écolier ou le caprice d'un barbare. C'est pourtant autre chose, et ces fautes grossières, dont notre goût s'indigne, ont plus d'importance et méritent plus d'attention qu'il ne le semble. Elles sont sans doute l'indice d'un art qui finit, mais elles annoncent aussi un art qui commence. Je voudrais montrer en quelques mots à quel travail sérieux et profond se rattachait cette tentative étrange de Commodien et ce qu'elle faisait prévoir pour l'avenir.

Quand on dit que le vers est une musique, on ne fait pas seulement une métaphore, on donne une définition exacte de la poésie. Dans tous les pays, la musique du langage provient de l'alternance des sons, et les sons diffèrent entre eux parce qu'ils sont plus longs ou plus courts, plus aigus ou plus graves : de là deux principes d'harmonie dans les langues, la quantité et l'accent. Les Grecs n'étaient guère sensibles qu'à la quantité; leurs vers se mesuraient par une succession de syllabes brèves ou longues : aussi sont-ils plus variés et plus musicaux que les nôtres, les longues et les brèves pouvant se mêler ensemble de beaucoup de façons et former des combinaisons d'une richesse infinie. Chez les peuples modernes, c'est d'ordinaire l'accent qui l'emporte. La révolution qui, dans la poésie, a substitué l'un de ces principes à l'autre ne s'est définiti-

vement accomplie qu'au début du moyen âge, mais dès l'antiquité même ils étaient quelquefois en lutte. Chez les Romains, la domination de la quantité ne fut jamais acceptée sans quelque résistance : tandis que les ouvrages composés pour les lettrés, l'*Énéide* de Virgile et les *Épîtres* d'Horace, reproduisent les mètres grecs avec une aisance merveilleuse et une irréprochable fidélité, le peuple faisait des vers boiteux où l'influence de l'accent contrarie à chaque instant celle de la quantité, où l'on ne tient plus compte des finales, où la syllabe accentuée tend à devenir la syllabe longue. On remarque naturellement que ces fautes augmentent avec le temps, à mesure que le goût se perd, que les anciens usages s'effacent, que les étrangers et les provinciaux prennent plus d'importance dans l'empire; elles deviennent pour ainsi dire la règle dans certains pays comme l'Afrique, éloignés du centre, où la littérature échappe plus aisément aux traditions du passé et se développe dans des conditions nouvelles.

On n'est pas surpris, quand on connaît Commodien, que cette manière libre et populaire de versifier lui ait beaucoup convenu. Ses goûts ne le portaient pas à pratiquer les grands écrivains et à respecter les traditions classiques. Il s'emporte quelque part contre ceux qui perdent leur temps à lire Térence, Virgile ou Cicéron; quant à lui, ses inspirations et ses maîtres sont ailleurs. « Je ne suis point un poète, disait-il, je n'ai pas reçu la mission d'être un docteur, je me contente de livrer à tous les vents les prédictions des prophètes. » Ces prophéties, qu'il veut reproduire et répandre, ce sont celles des sibylles : on a fait voir comment, de l'Égypte et de l'Asie, elles avaient pénétré dans les pays où l'on parlait latin; là, comme on ne pouvait pas les comprendre dans l'original, on en avait fait des traductions grossières, tout à fait accommodées aux goûts de la foule. C'est saint Augustin qui nous l'apprend ; il raconte qu'un jour qu'il avait manifesté la curiosité de les lire, on les lui apporta « traduites par je ne sais quel poète ignorant, dans un latin barbare et en vers qui ne se tenaient pas sur leurs pieds. » Ces vers irréguliers et inégaux, ces « quasi-vers, » comme on les appelait, ont probablement servi de modèle à Commodien. Ainsi pour la forme comme pour le fond c'est des chants sibyllins que sa poésie procède. Il n'a pas plus de souci de la quantité que ces « poètes ignorans » dont se moquait saint Augustin, et prend avec elle des libertés incroyables. La fin du vers ressemble seule d'un peu loin au vieil hexamètre (1); mais dans le reste la fantaisie du

(1) Une des particularités du vers hexamètre, c'est qu'en général, dans les deux derniers pieds, l'accent et la quantité se confondent. Dans les deux mots *tegmine fagi*, l'accent est sur la première syllabe aussi bien que le temps fort. C'est pour cela que

poète a distribué à son gré les longues et les brèves, sans tenir compte d'aucune autre règle que d'arriver à une longueur de lignes à peu près égale à celles qu'il avait lues chez Horace et Virgile. L'intérêt que présente pour nous cette versification barbare, c'est qu'elle contient déjà quelques-uns des procédés qui seront employés plus tard. La rime elle-même, qui était réservée à une si grande fortune, s'y rencontre quelquefois. Commodien est un précurseur du moyen âge; il l'annonce et l'introduit près de trois siècles avant qu'il n'ait commencé d'exister. Il y a des génies qui sont en avance sur leur temps et pressentent les progrès de l'avenir; lui au contraire semble prévoir la décadence et travaille à l'amener. Il est aisé d'imaginer, bien que personne ne nous l'ait dit, de quelle façon ses vers ont dû être accueillis de ses contemporains. Quoique fort inférieure à celle qui l'avait précédée, la société du IIIe siècle continuait à aimer avec passion les lettres et les arts. Elle ne produisait plus guère d'œuvres originales, ayant perdu le don charmant de créer, mais elle admirait et imitait sans se lasser les chefs-d'œuvre antiques. Ne tenir aucun compte des grands modèles quand on écrivait, négliger les règles les plus élémentaires de la poésie, faire des vers sans quantité et sans mesure, c'était donner à ses habitudes et à ses admirations le plus insolent démenti. Elle y arriva plus tard elle-même, mais seulement après plusieurs siècles d'effroyables calamités et quand elle eut subi l'invasion des barbares. C'était vraiment trop exiger d'elle que de vouloir qu'elle devançât volontairement ces temps malheureux, et que de son plein gré elle renonçât à toutes ces délicatesses d'un art dont elle était éprise. Le sacrifice était au-dessus de ses forces, et il est probable que cette apparition prématurée de la barbarie n'excita chez elle qu'un sentiment profond de colère ou de mépris.

II.

L'exemple de Commodien et le peu de succès de sa tentative semblaient prouver qu'il n'était pas possible de renoncer tout à fait à l'art antique; il fallait donc essayer de s'accommoder avec lui. Le christianisme pouvait le faire sans se démentir. Il ne s'était pas

les deux derniers pieds des vers de Commodien ressemblent souvent à ceux de l'hexamètre régulier. En réalité, il ne tient compte que de l'accent, c'est-à-dire d'un seul des deux élémens qui sont réunis à la fin du vers classique. Pour lui, *facti de ligno* sonne tout à fait comme *primus ab oris*, et *dominus dixit* comme *tegmine fagi*. Voyez sur es questions si importantes et si mal connues le *Traité d'accentuation latine* de MM. Weill et Benlœw, et l'étude sur le *Rôle de l'accent latin dans la langue française*, de M. Gaston Paris.

présenté au monde ancien comme un ennemi qui vient tout renverser; au contraire il avait proclamé bien haut qu'il se tenait en dehors des intérêts de la terre et n'entendait rien changer à l'ordre établi. « Que chacun de vous, disait saint Paul, demeure en l'état où il était quand Dieu l'a appelé. » C'était une conduite habile et qui dut beaucoup aider à ses progrès. Cette vieille civilisation lui aurait opposé plus de résistance, s'il avait affiché la prétention de la détruire; mais il se contenta de la transformer. Il en a gardé tous les élémens qui pouvaient se conserver et les a transmis au monde moderne.

Il n'y avait rien alors que cette société mît au-dessus des plaisirs de l'esprit. Le goût en était né en Grèce, il y avait quelque sept ou huit siècles, et les armées d'Alexandre l'avaient répandu dans tout l'Orient; l'Occident le tenait de la conquête romaine : on nous dit que les rhéteurs et les grammairiens, marchant à la suite des légions, s'étaient établis dans les contrées les plus barbares (1). Aucune nation, si rebelle qu'elle fût par sa nature ou ses préjugés à la civilisation hellénique, n'a pu tout à fait lui échapper. Les Juifs eux-mêmes, quand ils quittaient leur petite Palestine pour trafiquer en Égypte ou en Syrie, se mettaient à lire Homère et Platon et étaient tout surpris de s'y plaire. Dans toute l'étendue du monde gréco-romain, c'est-à-dire dans presque tout l'univers, on admirait les mêmes chefs-d'œuvre et l'on essayait de les imiter. Il y avait pour penser et pour écrire une sorte de type accepté qui faisait que la littérature était presque partout semblable. Le christianisme lui-même, l'eût-il voulu, n'aurait pas pu tout à fait se soustraire à cette uniformité. Nous en avons une preuve curieuse : dans l'épître de saint Clément, le plus ancien des écrits chrétiens que nous ayons conservés après ceux des apôtres, l'influence de la rhétorique grecque se fait déjà sentir. La façon dont Clément expose ses idées n'est plus celle de saint Paul, et l'on trouve chez lui de ces larges développemens comme en contenaient les discours des rhéteurs à la mode (2). Le christianisme se résigna donc à souffrir à ses côtés cette puissance qu'il lui était malaisé de vaincre; comme lui, elle a survécu à toutes les révolutions, elle a partagé avec lui et partage encore le gouvernement des esprits. Qua nous observons autour de nous notre monde occidental et les merveilles qu'il est en train d'accomplir, quand nous voulons savoir de

(1) Gallia causidicos docuit facunda Britannos;
De conducendo loquitur jam rhetore Thule.

(2) Voyez surtout aux chapitres 20 et 33 le tableau des bienfaits de Dieu envers les hommes.

quels élémens principaux se compose cette civilisation dont nous sommes si fiers, nous trouvons, comme base et fondement de tout le reste, deux legs du passé sans lesquels il nous est impossible de comprendre le présent et qui nous ont fait ce que nous sommes, le christianisme et les lettres anciennes.

Si ces deux élémens ne sont pas parvenus à s'exclure, ils ont eu grand'peine à s'accorder. Jamais ils n'ont pu ni s'éliminer tout à fait l'un l'autre, ni s'unir parfaitement entre eux, et l'on peut dire que leur lutte compose depuis dix-huit siècles l'histoire morale de l'humanité. Tantôt c'est l'élément religieux qui l'emporte, comme au moyen âge; tantôt les lettres anciennes reprennent le dessus, comme à la renaissance; quelquefois aussi l'on cherche une combinaison savante qui les réunisse ensemble et fasse à chacun sa part, comme dans notre XVIIe siècle, mais jamais ni les défaites ni les victoires ne sont décisives. La lutte dure encore, et nous l'avons vue de nos jours se ranimer avec plus d'ardeur. Elle est aussi ancienne que le christianisme même; dès les premiers temps, il y a eu dans la société chrétienne deux courans faciles à distinguer qui l'entraînaient en sens inverse. Tandis que les uns se sentaient plus attirés vers l'art antique et, quoiqu'il eût été si longtemps la parure du mensonge, cherchaient à s'en servir pour la défense de la vérité, les autres s'en éloignaient avec horreur, et ne voulaient pas souffrir que la doctrine nouvelle empruntât rien à la civilisation ancienne. Précisément ces deux tendances contraires se retrouvent comme personnifiées pour nous dans les deux plus anciens écrivains qu'ait produits la littérature chrétienne en Occident; en étudiant ensemble, en opposant l'un à l'autre Minucius Félix et Tertullien, il nous sera facile de reconnaître combien, sur ces questions, les chrétiens étaient alors divisés.

Nous ne savons de Minucius Félix que ce qu'il nous en dit lui-même, et il parle fort peu de lui. Il était un avocat distingué de Rome et vivait probablement vers la fin des Antonins. Nous n'avons conservé de lui qu'un très court ouvrage, l'*Octavius*, où il défend la religion chrétienne, qu'il avait embrassée. Cet écrit est fait pour les gens du monde et de nature à leur plaire. L'apologie n'y est pas présentée sous une forme froide et dialectique; c'est un petit drame, plein de détails agréables et vivans. Minucius et l'un de ses plus chers amis, Octavius, longtemps séparés, se retrouvent à Rome; après deux jours passés dans des conversations infinies, ils vont se promener sur la plage d'Ostie en compagnie d'un ami commun, Cæcilius, qui est resté païen. Pendant qu'au lever du jour ils suivent le bord de la mer « caressée par l'air frais du matin qui ranime leurs forces, et joyeux de fouler le sable humide qui cède

sous leurs pas, » Cæcilius, ayant aperçu une statue de Sérapis, la salue, selon l'usage, en approchant sa main de ses lèvres et lui envoyant un baiser. Octavius, qui le voit faire, se retourne vers Minucius et lui dit : « Vraiment ce n'est pas bien, mon cher ami, d'abandonner un homme qui vous aime et ne vous quitte jamais dans les égaremens d'une vulgaire ignorance, de lui permettre, en un si beau jour, d'adresser ses hommages à des pierres, surtout quand vous savez que vous n'êtes pas moins responsable que lui de sa honteuse erreur. » La promenade continue ensuite sur ces bords charmans; on va et l'on vient entre tous ces vaisseaux tirés sur le sable qui font un spectacle animé, on regarde les enfans qui s'amusent à faire ricocher des cailloux sur les flots; mais Cæcilius ne prend plus part à l'entretien, il reste sérieux et préoccupé, il n'a plus de plaisir à entendre, ni de goût à regarder. Est-ce déjà la grâce qui pénètre son cœur en silence, ou éprouve-t-il seulement quelque tristesse de ne plus se sentir d'accord avec ses amis? Il veut enfin qu'on s'explique; il faut qu'il leur dise toutes les raisons qui l'attachent à ses anciennes croyances et qu'il sache d'eux pourquoi ils les ont quittées. Arrivé au bout du môle, on s'assied sur les grosses pierres qui protégent le port, et la discussion commence.

Elle est aimable et grave à la fois : ce sont des amis qui causent et non des théologiens qui discutent. Ils écoutent sans colère, même quand ils ne se ménagent pas, et répondent sans aigreur. Quoique païen très décidé, Cæcilius n'est point un fanatique. Il a moins de passions que de préjugés, et raisonne plutôt en homme du monde et en politique qu'en dévot. Son grand motif de défendre l'ancien culte, c'est qu'il existe et qu'il est depuis longtemps accepté de tout le monde. Il en veut surtout aux chrétiens de renoncer aux opinions reçues et de déranger les habitudes prises. Quel ennui, vers le milieu de la vie, d'avoir à changer de croyances et d'être forcé d'agiter de nouveau des questions qu'on croyait vidées! Pourquoi prendre plaisir à poser ces problèmes redoutables qu'il est si doux de laisser dormir en paix ou tout au moins de cantonner dans l'école? Les chrétiens les font descendre dans la rue, ils les mettent à la portée de tout le monde, ils les livrent aux plus violentes discussions. Toute cette agitation, tous ces bruits gênent ce sage mondain et troublent son repos; mais, s'il répugne d'abord à la vérité par cette paresse d'esprit qui nous attache aux opinions anciennes, on sent qu'il ne lui opposera pas une résistance invincible. A la fin de l'entretien, il est gagné; il nous dit bien qu'il lui reste quelques objections à faire qu'on remet au lendemain; mais la victoire d'Octavius n'en est pas moins certaine, ou plutôt, suivant la remarque de l'auteur, qui veut ménager tous les amours-propres,

ils sont vainqueurs tous les deux, car, si Octavius a triomphé de Cæcilius, Cæcilius à son tour a triomphé de l'erreur.

Dans ce petit livre, qui a dû passer par tant de mains, l'exposition de la foi nouvelle est faite avec beaucoup d'art. On sent que Minucius a toujours devant les yeux le public lettré auquel il s'adresse. Il tient avant tout à lui plaire. Il a grand soin d'éviter non-seulement ce qui peut le choquer, mais ce qui risque de le surprendre. Jamais il ne cite les livres sacrés, il glisse sur les dogmes qui ne sont propres qu'au christianisme, tandis qu'au contraire il insiste sur les croyances qui lui sont communes avec d'autres doctrines. Il développe avec complaisance ces grandes idées de la Providence, de la fraternité universelle, de la vie future, de l'unité de Dieu, sur lesquelles les sages de toutes les écoles étaient alors bien près de s'entendre; on dirait qu'il cherche une sorte de terrain commun où pourront se réunir tous les gens sensés. Volontiers il réduirait le christianisme à n'être qu'une morale plus parfaite : « Chez nous, dit-il, c'est le plus juste qui passe pour le plus religieux. » Il dirige bien encore quelques attaques contre la philosophie, il raille en passant Socrate, qu'il nomme « le bouffon d'Athènes. » Il rappelle que ceux qui prêchent la vertu ne sont pas toujours exacts à la pratiquer, et que, lorsqu'ils tonnent contre les vices, ils ont l'air d'exercer leur éloquence contre eux-mêmes, *adversus vitia sua facundos*. Ce sont là des reproches si répétés qu'ils sont devenus inoffensifs et qu'on ne les redit plus sans sourire : en réalité, Minucius estime beaucoup la philosophie, et cherche à la mettre de son côté. Il lui semble que par momens les anciens philosophes s'accordent si bien avec les chrétiens qu'on pourrait prétendre « ou que les chrétiens d'aujourd'hui sont des philosophes, ou que les philosophes d'autrefois étaient des chrétiens. » Il tient surtout à convaincre ceux qui le lisent que le christianisme n'est point l'irréconciliable ennemi du monde, et qu'on n'est pas contraint, quand on l'embrasse, de renoncer aux sentimens de la nature et aux devoirs de la société. Son Octavius, ce chrétien modèle qu'il a choisi pour exposer la nouvelle doctrine, est le plus tendre des amis, si uni à ceux qu'il aime qu'il ne fait qu'un avec eux. « Vous diriez une même âme divisée en plusieurs corps. » C'est aussi un fort bon mari, un excellent père, qui ne quitte sa maison qu'à regret, qui a grand'peine à se séparer de ses petits enfans. Enfin pour montrer que le christianisme ne force pas à rompre avec le métier qu'on exerçait, l'auteur a soin de faire observer que l'entretien se passe pendant les vacances d'automne. C'est seulement « quand l'approche des vendanges donne quelque relâche aux tribunaux » que l'avocat chrétien se permet de s'éloigner de Rome et

d'aller chercher au bord de la mer un peu de repos et de santé. Voilà comment il répond à ceux qui reprochaient aux disciples du Christ de s'isoler du reste des hommes, d'être insociables et inutiles, et de se mettre eux-mêmes en dehors de l'humanité !

Il est aisé de voir ce qu'il pense de la littérature de son pays, quoiqu'il n'ait pas pris la peine de le dire. Il en est nourri et ne cherche pas à le dissimuler : c'est un élève des anciens qui se fait honneur de ses maîtres; loin qu'il ressemble jamais à ces littérateurs honteux, qui affectent de paraître des ignorans, on voit qu'il est heureux de bien parler, peut-être même le laisse-t-il un peu trop voir. Sa phrase est brillante et quelquefois brillantée; il balance sa période avec trop de soin, il a trop d'esprit dans ses épithètes, il ne se tient pas assez en garde contre le précieux et le maniéré. En un mot, c'est un contemporain d'Apulée et de Fronton, qui professe des doctrines très différentes, mais qui, pour le style, est de leur école. Peut-être n'y avait-il pas d'autre moyen de plaire à cette société de beaux esprits prétentieux : Minucius a parlé leur langue pour se faire écouter d'eux. Il a beaucoup lu Sénèque et l'imite volontiers. Son petit livre est plein de passages qui nous font penser aux plus beaux endroits des *lettres à Lucilius*. Il est grand admirateur de Cicéron, auquel il emprunte le plan même de son ouvrage (1). Comme lui, il veut rendre la vérité attrayante et se plaît à esquisser un charmant paysage pour y placer son entretien. Le grand seigneur républicain aimait à se représenter avec ses nobles amis discutant des questions de morale sous les majestueux ombrages de ses belles villas de Tusculum ou de Formies; le petit avocat de Rome a choisi les bords de la mer et ces larges horizons d'Ostie qui devaient fournir plus tard à saint Augustin l'une des plus belles scènes de ses *Confessions*. Quand on lit ce charmant ouvrage, qui par les *Tusculanes* remonte jusqu'au *Phèdre*, et semble éclairé d'un rayon de la Grèce, on voit bien que l'auteur imaginait une sorte de christianisme souriant et sympathique, qui devait pénétrer dans Rome sans faire de bruit et la renouveler sans secousse, qui serait heureux de garder de cette société brillante ce qui méritait d'en survivre, qui n'éprouverait pas le besoin de proscrire les lettres et les arts, mais les emploierait à son usage et les sanctifierait en s'en servant, qui respecterait enfin les dehors de cette vieille civilisation en faisant circuler en elle la séve de l'esprit nouveau. Tel était sans doute le rêve que formait Minucius, et avec lui tous ces lettrés incorrigibles qui s'étaient laissé toucher par la

(1) M. Ebert a montré que l'*Octavius* était composé sur le modèle du *De Natura deorum* de Cicéron. Voyez *Geschichte der christlich-lateinischen Literatur*, p. 27.

doctrine du Christ, mais conservaient au fond de leur âme les souvenirs et les admirations de leur studieuse jeunesse, qui, tout en lisant avec ferveur l'Évangile, ne pouvaient entièrement oublier qu'ils avaient commencé par lire Homère et Cicéron.

Ces sentimens n'étaient pas ceux de Tertullien : jamais deux contemporains ne se sont moins ressemblés que Minucius et lui. Ils n'ont rien de commun que l'ardeur et la sincérité de leur foi; pour tout le reste, ils diffèrent. Cette religion, dont ils souhaitent tous les deux le triomphe avec une égale passion, ils veulent la répandre par des moyens contraires. L'un conseille une sorte d'entente et d'accord avec la société païenne, l'autre exige qu'on rompe avec elle sans pitié, et tient tous ces accommodemens pour des crimes.

Tertullien pourtant, comme Minucius, avait été élevé dans le respect et la pratique des lettres anciennes. Il commença par fréquenter les écoles des rhéteurs et des philosophes et ne dut pas s'y déplaire, car nous voyons que plus tard, devenu jurisconsulte renommé, il ne renonçait pas tout à fait aux jeux d'esprit de sa jeunesse. Il vivait à Carthage, sorte de colonie gréco-romaine au milieu de l'Afrique, très futile à la fois et très lettrée, où la foule passait son temps dans les théâtres, à regarder les pantomimes ou à entendre discourir de beaux parleurs. Parmi cette jeunesse spirituelle et indolente, à laquelle il disait un jour : « C'est votre affaire la plus importante que de n'avoir rien à faire, » et qui occupait ses loisirs à composer ou à lire de petits vers maniérés (1), il s'était fait un nom par de spirituelles boutades. On avait conservé de lui, nous dit saint Jérôme, un ouvrage adressé à un philosophe de ses amis contre les femmes et le mariage, « qui était plein de rhétorique et de lieux-communs. » Il devint naturellement plus sérieux quand il eut embrassé la foi nouvelle, mais il n'alla pas du premier coup à l'extrême; on a lieu de penser que dans les premiers temps il goûtait assez ce christianisme philosophique qui plaisait tant à Minucius : c'est au moins ce qu'on peut conclure de ce curieux traité *du Manteau*, qu'il a sans doute composé peu de temps après sa conversion. Voici à quelle occasion il fut écrit : en devenant chrétien, Tertullien avait renoncé à porter la toge pour prendre le *pallium*, c'est-à-dire le manteau grec, que portaient d'ordinaire les philosophes. C'était un usage assez fréquent parmi les nouveaux convertis, et qui prouve que, dans ces temps reculés, le christianisme et la philosophie se ménageaient encore. Ce changement de costume fit du bruit à Carthage. Beaucoup de ceux que le fougueux

(1) Comme sont par exemple les petits vers d'Apulée sur la poudre dentifrice, *de Dentifricio*.

jeune homme avait blessés de ses railleries affectèrent de s'indigner. N'était-ce pas un scandale de voir un jurisconsulte, un Romain, le fils d'un centurion consulaire, remplacer la noble toge par le petit manteau des Grecs? A ces attaques, qui durent être violentes, Tertullien répondit par un traité spirituel et piquant, mais « plein de rhétorique et de lieux-communs » comme le premier. Il y accumule, pour se défendre, les souvenirs d'une érudition très profane, et allègue par exemple, à propos de son changement d'habit, l'histoire peu édifiante d'Hercule et d'Omphale. Quand on lui reproche le dessein qu'il a formé de s'éloigner des affaires publiques, il se contente de répondre : « Épicure et Zénon, ces deux grands maîtres, ont fait profession de vivre comme moi. Quel droit avez-vous de reprendre chez moi ce que vous louez chez eux? » Voilà des autorités dont il n'aurait guère aimé à se servir quelques années plus tard. Un peu plus loin, il ajoute que, quoiqu'il ne prenne point part aux affaires de son pays, il n'en est pas moins utile à ses concitoyens. « Toutes les fois, dit-il, que je me rencontre en un endroit un peu plus élevé, près d'un autel, je monte quelques marches et ne manque pas d'ouvrir la bouche. Mes discours ne chatouillent pas les oreilles, ils n'éveillent pas la curiosité et ne font pas rire les auditeurs : c'est affaire aux orateurs et aux charlatans. Je montre à ceux qui m'écoutent leurs défauts et leur apprends comme il faut vivre. » Il a tort de prétendre qu'il ne fait rien pour plaire aux curieux; sa prédication, dont il nous trace une esquisse, se compose de petits tableaux égayés par des anecdotes piquantes. La gourmandise l'amène à parler d'Hortensius, qui fit servir le premier un paon à son dîner pontifical, la débauche le fait souvenir d'Antoine et de ses orgies chez Cléopâtre, la cruauté lui rappelle ce Védius Pollion qui nourrissait ses poissons de chair humaine. C'est tout à fait la manière dont s'expriment les moralistes païens; nous reconnaissons leurs argumens, leurs exemples, et jusqu'à leur style : l'auteur ne dédaigne pas d'employer souvent ce tour épigrammatique et subtil dont on se servait depuis Sénèque pour faire des leçons aux gens du monde. Le chrétien ne se montre entièrement que dans les dernières lignes du traité. « Manteau, dit l'auteur, c'est à toi que je parle maintenant. Tu pensais seulement couvrir les sectateurs de Zénon et d'Épicure, sache que tu couvres les chrétiens, qui sont les disciples du fils de Dieu. La philosophie que cet incomparable maître leur a enseignée est toute divine, et celle de Zénon et d'Épicure purement humaine, c'est-à-dire défectueuse et pleine d'erreurs. Si tu es susceptible de quelque sorte de joie et d'allégresse, en voilà le plus grand sujet que tu puisses avoir. Fais donc paraître ta joie au dehors et montre à tes ennemis leurs injustices. Ils n'ont plus rien à te re-

procher depuis que tu couvres les épaules d'un chrétien, c'est-à-dire d'un disciple de Jésus-Christ, qui est la vérité même et le protecteur de l'innocence. Tant que je trouverai grâce devant lui, je me moquerai des attaques de tous les autres. »

Ce curieux traité nous indique le point d'où Tertullien est parti : on peut croire qu'au moment où il l'écrivait il n'était pas loin des opinions de Minucius; mais il ne devait pas s'en tenir là. Nous avons la plus grande partie de son œuvre, et il nous est aisé de mesurer le chemin qu'il a fait en quelques années. C'était une de ces natures opiniâtres et obstinées, qui marchent toujours en droite ligne jusqu'aux conséquences extrêmes de leurs principes, et qui ne s'arrêtent que lorsqu'elles sont arrivées au terme, un de ces hommes dont Saint-Simon disait « qu'ils sont d'une suite enragée. » A mesure qu'il se pénètre davantage du christianisme, il devient plus étranger à tout le reste. Enfermé de plus en plus dans une doctrine inflexible, il la raffine, il l'épure, il l'exagère, il l'isole, il creuse tous les jours le fossé qui la sépare des autres opinions, il se plaît à lui faire des abords impraticables et à la placer à des hauteurs inaccessibles. A la fin, il devient si rigoureux et si pointilleux dans sa foi que le christianisme ordinaire, celui de la foule et des gens sensés, ne lui suffit plus; il faut qu'il se retire dans une église étroite et jalouse où des fanatiques passent leur temps à s'approuver eux-mêmes et à excommunier les autres, parmi des illuminés et des prophétesses qui devinent la pensée des gens qui les consultent ou leur suggèrent des remèdes pour leurs maladies, qui croient converser avec les anges et voir dans les nuages la Jérusalem céleste toute prête à descendre du ciel sur la terre (1).

La raison qui poussa Tertullien à la plus grande partie de ses exagérations est aisée à comprendre : il avait horreur de l'idolâtrie, et la société au milieu de laquelle il vivait en était imprégnée; de là la haine implacable qu'il ressentit pour elle. Dans le monde ancien, la religion se mêlait à tout : tous les actes de la vie privée, toutes les fonctions de la vie publique étaient sous la protection de quelque divinité et donnaient lieu à des prières et à des sacrifices. Ce fut assurément un des plus cruels supplices des chrétiens de ce temps d'être toujours partagés entre leurs croyances nouvelles et les obligations que leur imposait la famille ou la cité, de ne pas voir clairement la limite où devaient s'arrêter leurs concessions, ce qu'ils pouvaient faire et ce qu'ils devaient refuser. « Parmi ces rochers et ces bas-fonds, leur disait Tertullien, au milieu de ces

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié l'étude si solide et si intéressante de M. Réville sur Tertullien montaniste (*Revue* du 1er novembre 1864); j'y renvoie ceux qui voudront bien connaître ce curieux personnage.

écueils cachés et de ces vagues menaçantes, que la foi navigue en ouvrant ses voiles à l'esprit de Dieu. » Mais il ne fut pas toujours aussi sage. Il finit par déclarer que le seul moyen d'éviter le naufrage, c'était de se tenir loin de la mer. Pour échapper à la contagion de l'idolâtrie, il ne trouva rien de mieux que d'exiger qu'on s'isolât de la société civile et qu'on n'eût presque aucun rapport avec elle. — Il restait à savoir si c'était possible.

Tertullien lui-même semble en comprendre toute la difficulté, puisqu'il commence par faire une concession grave. La vie civile se composait, chez les Romains, de devoirs publics et privés (*officia publica et privata*); il accorde qu'un chrétien peut accomplir ces derniers sans être infidèle à sa foi. Il assistera donc aux fiançailles et aux noces d'un de ses amis, il se rendra chez lui le neuvième jour après la naissance de son enfant, lorsqu'en présence de la famille on le purifie et on lui donne le nom qu'il doit porter, il prendra part aux fêtes qu'on célèbre dans la maison quand il revêt la robe virile. Ce sont pourtant des cérémonies auxquelles la religion est mêlée et qui se célèbrent avec des sacrifices et des prières; mais Tertullien met beaucoup de complaisance à trouver une raison qui justifie ceux qui y assistent. « Après tout, dit-il, on n'est pas venu tout exprès pour le sacrifice; c'est tout à fait par hasard et sans le vouloir qu'on en est témoin. Si l'on ne s'en va pas, c'est par égard pour les amis et non pour l'idole. » La raison est un peu futile pour un aussi grave théologien et pourrait à la rigueur s'appliquer à tout; mais il ne veut pas qu'on l'applique aux « devoirs publics. » Ceux-là lui semblent plus entachés d'idolâtrie que les autres, et il ne peut admettre qu'un chrétien les accomplisse sans renier sa foi. Il se tiendra donc loin de ces réjouissances bruyantes « où la joie publique s'exprime par le déshonneur public. » Il ne s'assiéra pas à ces festins « qui changent Rome en taverne et dont les suites font respirer un air infecté, *curiis et decuriis ructantibus acessit aer.* » Quand toute la ville se précipite au théâtre, il restera chez lui. C'était demander beaucoup à des gens épris de spectacles (1); aussi, pour leur donner le courage de supporter cette privation, insiste-t-il sur les dédommagemens que Dieu leur réserve : qu'ils songent à ce grand jour du jugement suprême où tout l'univers sera consumé du même feu. « C'est alors qu'il fera bon d'entendre les acteurs de tragédie; ils pousseront dans leur propre malheur des cris plus lamentables et plus éclatans que ceux dont ils faisaient autrefois retentir le théâtre. C'est alors qu'il sera facile

(1) Les païens, ne pouvant comprendre comment les chrétiens consentaient à se priver des jeux publics, supposaient qu'ils voulaient rendre leur vie plus triste afin de braver plus aisément le martyre.

d'admirer l'agilité des histrions se démenant dans les flammes, alors qu'il faudra voir les cochers du cirque tout cramoisis et entourés de feu dans la route ardente, les gladiateurs percés, non de javelots, mais de traits enflammés qui les pénétreront de toutes parts. » Que sont les spectacles que l'empereur donne à ses sujets devant ceux que Dieu prépare à ses élus! Quand on se représente ces joies en esprit, qu'on souffre facilement d'être privé des autres! Ce qui est plus grave encore, c'est qu'il ne veut pas qu'à l'anniversaire des fêtes de César ou quand on annonce une victoire de ses armées on allume des lampes, on couronne sa porte de festons: n'aurait-on pas l'air, en le faisant, de rendre hommage à la déesse *Cardea* et au dieu *Limentinus*, ou d'adorer le vieux Janus, sous la protection duquel toutes les portes étaient placées? D'ordinaire les chrétiens, qui se savaient suspects d'être tièdes pour l'empereur et pour l'empire, ne manquaient pas cette occasion de prouver qu'ils étaient des sujets fidèles; ils allumaient plus de lampes et plaçaient devant leurs maisons plus de fleurs que tout le monde pour imposer silence à la calomnie. Tertullien blâme sévèrement cette faiblesse. Loin de chercher à désarmer par sa complaisance les ennemis de sa foi, il paraît tenir à leur déplaire, et il semble qu'il lui soit agréable d'être accusé. « O calomnie, dit-il, sœur du martyre, qui prouves et attestes que je suis chrétien, ce que tu dis de moi est à ma louange! »

Il était grave pourtant de braver ainsi l'opinion. La nouvelle doctrine avait été accueillie par beaucoup de défiances et de préventions : on accusait partout les chrétiens d'être des révolutionnaires, des « ennemis du genre humain, » qui détestaient tout ce qu'on aime, qui fuyaient tout ce qu'on recherche, qui aspiraient à tout changer, des destructeurs de la famille et de la cité. Tertullien comprenait la gravité de ces reproches, puisqu'il y répondit dans son *Apologie*. Il rappelait que les chrétiens ne vivent pas loin des hommes, comme les brahmanes ou les gymnosophistes de l'Inde (on ne prévoyait pas encore l'institution des moines et la fondation des couvens), qu'ils n'habitent pas les forêts et « ne s'exilent pas de la vie. » Malheureusement, après avoir détruit ces accusations dans un de ses livres, il les justifie dans les autres. Presque tous contiennent des défis et des menaces au monde ancien. Il n'y avait rien que l'antiquité honorât plus que le mariage et la fécondité. Comme la cité reposait sur la famille, c'était le plus saint des devoirs de se marier; l'époux sans enfant passait pour être haï des dieux, et le célibataire était puni comme un ennemi public. Tertullien, au contraire, n'a d'estime que pour le célibat. Cette préférence, qui se retrouve chez tous les pères de l'église, est exprimée chez lui avec d'incroyables exagérations. « L'ancienne loi disait : Croissez et

multipliez; la nouvelle dit : La fin des temps approche, contenez-vous. » Le mariage n'est pour lui qu'une concession humiliante qu'on a faite à la faiblesse de la chair. Il consent à le tolérer, mais après l'avoir accablé d'outrages. Il fait un devoir de le restreindre. On se mariera une fois, si l'on ne peut faire autrement, mais les secondes noces sont un adultère. Quant aux enfans, il est mieux de n'en pas avoir; on a bien assez à faire de veiller à son propre salut. « Pourquoi le Seigneur a-t-il dit : Malheur au sein qui a conçu et aux mamelles qui ont nourri? C'est qu'au jour du jugement les enfans seront un grand embarras. » Quand on n'en a pas, « on est bien plus prêt à répondre à la trompette de l'ange. » Imprudentes paroles, que Minucius se serait bien gardé de prononcer (1), et qui pouvaient sembler une insulte à toutes les traditions de la vieille Rome! Ailleurs il fait la revue des diverses professions où la foi du chrétien lui paraît courir quelque danger; il y en a très peu qui trouvent grâce devant sa sévérité. On ne peut être ni maître d'école, il faudrait faire lire et admirer les ouvrages des païens, ni appariteur des magistrats, on serait forcé de les accompagner aux temples, ni serviteur d'un païen zélé, il pourrait nous commander quelque acte coupable; quant à être négociant, Tertullien y répugne beaucoup : que de risques ne court pas la vertu dans ces boutiques où, selon le mot de Bossuet, il se débite plus de mensonges que de marchandises! Alors comment le pauvre fera-t-il pour gagner sa vie? C'est ce qui occupe médiocrement Tertullien. A tous ceux qui s'en mettent trop en peine, il adresse cette foudroyante réponse : « Que dites-vous? — Je serai pauvre? — Mais le Seigneur a dit : Bienheureux les pauvres! — Je n'aurai pas de quoi vivre. — Mais il est écrit : Ne vous inquiétez pas des alimens. — Il faut que j'établisse mes enfans, que je pense à ma postérité. — Quiconque met la main à la charrue et regarde en arrière est un mauvais travailleur. — Mais j'avais dans le monde un certain rang. — On ne peut servir deux maîtres. Tu veux être le disciple du Seigneur, prends ta croix et suis le Seigneur. Parens, épouse, enfans, il faut tout quitter pour Dieu. Quand Jacques et Jean furent emmenés par Jésus-Christ et qu'ils laissèrent là leur père et leur barque, lorsque Matthieu se leva de son comptoir de percepteur et trouva que même la sépulture de son père le retarderait trop, aucun d'eux a-t-il répondu à Jésus, qui les appelait : Je n'aurai pas de quoi vivre? »

Beaucoup de ces opinions étaient de nature à inquiéter les hommes

(1) Minucius au contraire avait pris plaisir à décrire, dans un des passages les plus travaillés de son livre, la joie qu'un père éprouve à entendre les premiers mots bégayés par son enfant.

d'état; mais voici ce qui devait leur causer encore plus d'alarmes et de colère. Tertullien se demande s'il convient qu'un chrétien s'occupe des affaires publiques : peut-il par exemple être magistrat? Il ne répond qu'en énumérant avec complaisance les dangers qui menacent la foi dans ces postes périlleux et les démentis qu'on sera forcé de donner tous les jours à ses croyances ; puis il conclut en disant : « C'est à vous maintenant de voir si vous pouvez devenir magistrat et rester chrétien. » Ailleurs il s'exprime d'une manière plus nette et plus expressive encore : « Il n'y a rien qui nous soit plus étranger que les affaires de l'état; nous ne reconnaissons qu'une république, qui est celle de tout le monde, l'univers. » De pareils principes étaient pleins de danger. C'était le temps où l'on commençait à trouver bien lourdes les charges de la vie publique et où l'on cherchait à s'y soustraire. La désertion des dignités municipales et politiques devenait tous les jours plus générale, si bien que, pour l'arrêter, le législateur fut contraint de punir d'amendes et de confiscations ceux qui les refusaient, et qu'on en vint à inventer un nouveau genre de supplice : on condamna certaines classes de citoyens aux honneurs forcés. Une question plus grave encore par ses conséquences était celle qui concernait le service militaire. Un chrétien pouvait-il être soldat? Les plus rigoureux, c'est-à-dire alors les plus écoutés, ne le croyaient pas, et leurs opinions jetaient dans les âmes des inquiétudes et des scrupules qui devaient nuire au service. Du temps de Tertullien, après une victoire de l'empereur, des récompenses ayant été distribuées à son armée, chaque soldat était venu les recevoir à son tour avec une couronne sur la tête; un seul se présenta tenant la couronne à la main. Il était chrétien et n'avait pas voulu se vêtir comme les prêtres des idoles quand ils allaient faire un sacrifice. Beaucoup le blâmèrent de cette bravade imprudente : n'allait-elle pas réveiller la colère de l'empereur et ranimer les persécutions? Tertullien n'hésita pas à prendre sa défense dans un petit écrit, où il disait en propres termes : « La même vie ne peut appartenir à Dieu et à César. En ôtant à Pierre son épée, Jésus a désarmé pour jamais tous les soldats. » C'est ce que l'empereur et les politiques ne pouvaient pas supporter. Ils l'auraient souffert peut-être d'une secte obscure qui n'aurait compté que quelques rares adhérens; mais depuis un siècle le christianisme s'étendait à tout l'empire. Il se vantait lui-même de ses progrès et en tirait volontiers la preuve que sa mission était divine. « Nous sommes d'hier, disait Tertullien dans un passage célèbre, et déjà nous remplissons vos cités, vos îles, vos châteaux-forts, vos municipes, vos hameaux, vos camps eux-mêmes, vos tribus, vos décuries, le palais de vos princes, le sénat, le fo-

rum : nous ne vous laissons que vos temples. » C'était donc plus de la moitié de l'empire qui échappait à l'empereur et refusait de s'enrôler dans les légions, quand on n'avait pas assez de l'empire entier pour arrêter les barbares.

C'est ainsi que Tertullien en était venu, en haine de l'idolâtrie, jusqu'à vouloir rompre avec la société civile; on comprend quels sentimens il devait éprouver pour la littérature et l'art antique, dont la mythologie avait été longtemps l'unique inspiration. Là aussi il se fait un plaisir de braver l'opinion ; il condamne tout ce qu'elle approuve, il déteste ce qu'elle aime avec passion. Comme pour faire violence à ce goût du beau qui était l'âme des sociétés anciennes, il veut découvrir dans les livres saints que le Christ était laid et triomphe de cette découverte. Il défend d'abord aux artistes de représenter des sujets mythologiques; puis, s'appuyant sur ces mots de l'Écriture : « tu ne fabriqueras pas d'idole ni aucune ressemblance de ce qui est au ciel, sur la terre ou dans la mer, » il arrive à leur défendre tout à fait de reproduire la forme humaine. Ils en seront quittes pour faire de leur talent un autre usage qui leur demandera moins de soin et de peine. « Celui qui d'un tilleul a su tirer le dieu Mars ne sera pas embarrassé pour faire une armoire. » Le statuaire sculptera des chapiteaux et des fûts de colonnes, le peintre badigeonnera les murailles. Voilà l'avenir qu'il réserve aux beaux-arts ! Quant aux lettres, il n'y paraît pas tenir davantage. La vieille poésie, dont tant de gens étaient charmés, ne lui semble qu'un « ramas de strophes ampoulées. » Il ne devait pas mieux goûter les grands prosateurs; en tout cas, il ne les imite guère. Il n'a aucun souci de cette élégance si chère à Minucius. Son style est puissant, mais vulgaire; il aime les métaphores hardies, les images crues, les mots grossiers; il emploie plus volontiers le langage du peuple que celui de la bonne compagnie (1). Il nous annonce lui-même qu'il ne s'adresse pas aux lettrés, aux savans, « à ceux qui viennent rejeter en public les restes mal digérés d'une science acquise sous les portiques et dans les académies; » il veut plutôt convaincre les âmes simples, naïves, ignorantes, « qui n'ont rien appris que ce qu'on sait dans les rues et dans les boutiques. » Il se méfie de tout ce qui vient des écoles et des bibliothèques. Ces philosophes, dont il citait volontiers le nom dans sa jeunesse pendant qu'il écrivait son traité *du Manteau*, ne lui paraissent plus que des marchands de sagesse, *sapientiæ caupones*; il en veut mortellement à « ce malheureux Aristote » d'avoir inventé la dialectique, science per-

(1) M. Ebert affirme que les mots étranges, employés si souvent par Tertullien, et qu'on croyait être des *africanismes*, c'est-à-dire des termes qu'il aurait pris au dialecte de son pays, ont été simplement empruntés par lui à la langue populaire.

fide, aussi bonne à détruire qu'à édifier; il est plein de colère contre ceux qui cherchent quelque biais pour accommoder l'ancienne philosophie avec l'Évangile, et qui arrivent ainsi à créer « un christianisme platonicien et aristotélicien. » Tous ces compromis lui sont suspects, et on peut être assuré qu'il était aussi contraire que possible aux gens qui voulaient unir de quelque façon la doctrine nouvelle avec l'art antique.

III.

Cette union devait pourtant se faire en dépit de Tertullien et de ses adeptes. Des deux courans que j'ai signalés et entre lesquels se divisait la société chrétienne, c'est celui qui portait vers l'entente et la conciliation qui devait être à la fin le plus fort. L'état de l'église au IIIe siècle explique cette victoire. Les rêves des millénaires commençaient alors à se dissiper; on se lassait d'attendre ce dernier jour qui n'arrivait pas. Tant qu'on avait cru que la fin des temps était proche et que le règne du Christ allait commencer, on n'avait guère le goût de s'attacher à la terre et d'y faire un établissement solide; mais, puisqu'on ne pouvait pas mourir, il fallait bien songer à vivre. Or on ne vit, on ne dure, on ne devient d'ordinaire fort et puissant que par des concessions et des compromis, en s'appropriant tous les élémens de force et de durée qui se trouvent épars sur le sol où l'on s'établit.

Il fallait d'abord que le christianisme attirât à lui les classes élevées qui gouvernaient l'empire. Ses conquêtes à l'origine avaient été plus humbles, et ses adversaires lui reprochaient volontiers de ne s'adresser qu'aux ignorans et qu'aux pauvres. Dès le IIe siècle, nous le voyons occupé d'atteindre aussi la société distinguée, les gens d'école et d'académie : c'est à eux qu'il s'adresse surtout par ses apologistes; mais pour avoir les lettrés, il ne fallait pas afficher le mépris des lettres. On ne pouvait espérer d'être écouté d'eux qu'en leur parlant une langue soignée et châtiée qui n'offensât pas leurs oreilles. Le bon goût est un maître très tyrannique, qui ne souffre pas d'insulte, et la vérité même le choque quand elle n'est pas bien présentée. Saint Augustin raconte que ce qui l'éloigna longtemps du christianisme, c'est qu'il trouvait les livres sacrés trop mal écrits. Il était bon aussi, pour plaire à ces esprits délicats élevés dans l'étude et l'admiration de Platon et d'Aristote, de montrer les rapports qu'on pouvait découvrir entre les anciennes écoles et la nouvelle doctrine. Tertullien nous dit qu'on le faisait beaucoup de son temps. Il y avait alors des théologiens, et en grand nombre,

occupés à étudier les écrits des philosophes pour prouver aux païens « que le christianisme n'inventait rien de nouveau et d'extraordinaire, et que toutes les vérités qu'il proclamait pouvaient se mettre sous le patronage de la sagesse antique (1). » Il importait enfin par-dessus tout que l'église ne parût pas être une ennemie irréconciliable de l'empire, qui ne pouvait pas vivre avec lui et qui en souhaitait la ruine. Les gens qui composaient cette société distinguée étaient d'ordinaire conservateurs et patriotes, très fiers d'être Romains, et fort effrayés de ce qui pouvait arriver, si quelque malheur emportait un jour le pouvoir impérial. Ces menaces dont les oracles sibyllins sont remplis, cette haine furieuse contre Rome, ces descriptions triomphantes de son dernier jour, devaient les indigner; mais il s'en fallait de beaucoup que les sentimens qu'exprime avec tant de vivacité cette poésie populaire fussent partagés par tous les chrétiens. L'épiscopat surtout, qui prenait tous les jours plus d'importance, manifestait des dispositions contraires. Les évêques, hommes de gouvernement et d'autorité, ont songé de très bonne heure à tendre la main au pouvoir civil, à l'aider de leur influence, et à lui demander en échange sa protection. Ils l'ont eux-mêmes introduit dans leurs discordes intérieures; ils n'ont pas attendu que l'empereur fût chrétien pour invoquer son appui dans leurs différends. Quand il s'agit de déposer Paul de Samosate et de l'éloigner de son église, les évêques d'Asie n'hésitèrent pas à réclamer l'aide d'Aurélien, quoiqu'il fût païen zélé et qu'il eût persécuté les fidèles. Tertullien affirme quelque part avec une incroyable intrépidité « que les césars ne pourront jamais être chrétiens. » Les évêques espéraient bien dès le IIe siècle qu'ils le seraient un jour. Méliton de Sardes, l'un des plus anciens apologistes, s'adressant à Marc-Aurèle, lui faisait remarquer que la « philosophie chrétienne » est née en même temps que l'empire (2), qu'elle a grandi avec lui, que la bonne harmonie n'a été troublée entre eux que sous un Néron et un Domitien, que les bons princes l'ont protégée, et qu'ils en ont été récompensés par la victoire et les conquêtes. Ne peut-on pas voir dans ces paroles engageantes comme une ébauche et une annonce lointaine de cette alliance du trône et de l'autel qui a été si souvent le rêve de l'église?

(1) *De Test. animæ*, I. *Per quæ recognosci possit nihil nos aut novum aut portentosum suscepisse, de quo non etiam communes et publicæ litteræ nobis patrocinentur.* — N'est-il pas étrange que ce procédé dont se servent aujourd'hui les ennemis du christianisme fût alors employé par ceux qui voulaient le défendre?

(2) Remarquons cette façon dont l'évêque de Sardes désigne le christianisme: on dirait qu'il veut faire croire que ce n'est qu'une école philosophique comme une autre. Il était fort habile de s'exprimer ainsi en s'adressant à Marc-Aurèle, l'empereur philosophe.

C'est à Rome surtout que ces transactions et cette alliance devaient trouver beaucoup de partisans. Le christianisme oriental participe du génie des Grecs, il est subtil et raffiné, plus libre dans son allure, plus audacieux et plus original dans ses recherches; en Occident, la nouvelle doctrine a pris les qualités de la race romaine: elle est devenue plus amie de l'ordre, de la discipline, de l'autorité. La première fois que l'église de Rome prend la parole, dans l'épître de saint Clément, elle fait entendre un appel pressant à la concorde et à l'unité. « Pourquoi, dit-elle, les discussions, les luttes, les schismes éclatent-ils entre nous? N'avons-nous pas le même Christ et le même Dieu? Pourquoi partager et déchirer les membres du Christ?.. Considérez les soldats qui sont rangés sous les drapeaux, avec quel ordre, quelle obéissance, quelle soumission ils accomplissent ce qu'on leur commande! Comme chacun reste à son rang et écoute la voix de ses chefs! » Voilà l'idéal que cette église aura toujours devant les yeux (1). De plus, la communauté romaine a été de bonne heure riche et puissante. Elle possédait de grandes réserves d'argent, d'immenses sépultures qu'il fallait entretenir et accroître, tout un personnel de prêtres et de diacres à diriger. Aussi demandait-elle surtout aux évêques qu'elle choisissait des qualités d'administration et de gouvernement. Ne la voyons-nous pas, dans des circonstances graves, à la veille d'une persécution, élever sur la chaire de saint Pierre un ancien banquier, l'affranchi Calliste? C'est ce qui fait que cette grande église n'a peut-être pas compté parmi ses évêques autant d'écrivains illustres et de savans théologiens qu'Antioche et Alexandrie; en revanche, elle a eu plus de véritables « pasteurs de peuple » qui ont jeté moins d'éclat, mais ont rendu plus de services. Ces gens sages, modérés, habiles, étaient disposés à tout faire pour ne pas inquiéter le pouvoir civil. M. de Rossi a montré que, pour conserver la propriété de leurs cimetières, ils se soumirent aux exigences de la loi, qu'ils consentirent à être inscrits sur les registres de la police, comme toutes les associations

(1) Le besoin d'union et de discipline était si fort chez les Romains, que même dans la philosophie, qui vit de discussions, où la vigueur et la vie se manifestent précisément par la multiplicité des sectes différentes, ils ne pouvaient pas souffrir cette diversité d'opinions. Quand ils venaient à Athènes, où toutes les doctrines se disputaient à plaisir, ils étaient affligés de voir qu'elles ne pouvaient pas s'entendre. Cicéron raconte qu'un proconsul eut l'idée de faire cesser cet état fâcheux. Il réunit les chefs des diverses écoles et leur offrit naïvement ses bons offices pour les mettre d'accord. Ce moyen administratif de rétablir l'unité fut employé plus tard par l'empereur Constance. Fâché de voir que les pères du concile de Rimini n'arrivaient pas à s'entendre, il envoya l'ordre à son préfet Taurus de ne pas les laisser partir qu'ils ne se fussent accordés, et lui promit le consulat s'il y réussissait. Le plus curieux, c'est qu'il y réussit.

autorisées, et qu'ils en subirent la surveillance. On sait aussi que les exagérations de Tertullien y obtinrent peu de crédit, et que ses doctrines y furent si mal reçues, qu'on accusa plus tard les tracasseries du clergé romain de l'avoir jeté dans l'hérésie. — C'est de cette disposition d'esprit que devait naître l'alliance de la doctrine nouvelle avec l'art ancien.

Pour la sculpture et la peinture, l'accord s'était fait de bonne heure et sans soulever, à ce qu'il semble, beaucoup de résistances. Le soin qu'on avait des sépultures et le désir de les orner rendit les chrétiens moins difficiles. On est fort surpris de trouver dans les catacombes de grands sarcophages de marbre décorés de motifs profanes et de scènes mythologiques. Il est vrai qu'ils ne pouvaient pas être travaillés sur place, et l'on a fait remarquer que, comme tout le monde pouvait les voir dans les ateliers de Rome où on les sculptait, il était plus difficile d'y traiter des sujets religieux; mais les fresques elles-mêmes, quoique exécutées dans les galeries intérieures, loin des yeux infidèles, ne sont pas toujours entièrement chrétiennes. Les artistes ne répugnaient pas à emprunter à l'art païen quelques-uns de ses types les plus purs qui pouvaient allégoriquement s'appliquer à la religion nouvelle, et personne n'en était choqué. On sait que le bon pasteur est imité du Mercure Criophore, ce qui ne l'a pas empêché de devenir l'une des figures sous lesquelles l'imagination chrétienne aimait le plus à se représenter le Christ (1). Dans le cimetière de Domitilla, on trouve une admirable peinture d'Orphée jouant de la lyre, qui est évidemment l'imitation d'une œuvre antique; c'est encore une image du Christ qui, par sa prédication, attire les âmes à sa doctrine. Ces ouvrages, qui sont païens par leur origine, le sont aussi très souvent par les détails et l'exécution; tout y révèle une main exercée, ils ont pour auteurs des artistes élevés dans l'étude des chefs-d'œuvre antiques, et qui avaient passé leur jeunesse à les admirer et à les copier. Devenus chrétiens, ils les admiraient encore, et ils continuaient même quelquefois à les reproduire. Après avoir peint pour les catacombes l'image du bon pasteur ou ces belles figures d'*orantes*, si nobles et si pures, ils ne croyaient pas commettre un grand crime en dessinant les scènes gracieuses de la mythologie, qui avaient

(1) Dans les actes du martyre de sainte Perpétue, il est dit qu'elle eut une vision, qu'elle vit un jardin immense, et dans ce jardin un homme en habit de pasteur. C'étaient le Christ et le paradis. M. de Rossi, dans sa *Rome souterraine*, a traité en détail toutes les questions qui concernent les origines de l'art chrétien. Ceux qui ne pourront pas recourir à l'ouvrage même de M. de Rossi peuvent consulter l'abrégé qui en a été fait par MM. Northcote et Brownlow. Cet ouvrage a été traduit en français par M. Allard, et la seconde édition en a paru cette année même.

d'abord inspiré leur pinceau, ou ces beaux types de dieux antiques qui leur rappelaient les merveilles de leurs maîtres. Tertullien s'en indigne, et quand l'artiste coupable allègue pour se défendre que, s'il peint des idoles, au moins il ne les adore pas, le sévère docteur lui répond : « Je soutiens que tu les adores, toi par qui seul elles existent pour être adorées. Tu es pour les faux dieux bien plus qu'un prêtre, puisque c'est par toi qu'ils trouvent des prêtres; c'est ton travail qui fait leur gloire. Tu prétends ne pas adorer les dieux que tu fais, mais ils te reconnaissent pour leur adorateur, eux à qui tu immoles la plus riche, la plus grasse des victimes, en leur sacrifiant ton salut. » Il ne paraît pas que cette violente indignation fût partagée par la communauté chrétienne, puisque Tertullien nous dit lui-même que quelques-uns de ces artistes furent élevés au sacerdoce, sans renoncer à leur métier. C'est la preuve que dans les arts du dessin et dans la sculpture ce mélange du sacré et du profane ne causait plus beaucoup de scandale, et que les croyances nouvelles consentaient à s'aider des souvenirs de l'art antique.

Il en fut bientôt de même dans les lettres. L'école africaine, qui avait donné Tertullien au christianisme, ne tarda pas à s'éloigner des doctrines de ce maître rigoureux. Quoique saint Cyprien se glorifie d'être son élève, il ne l'imite pas dans ses exagérations. Il est en toute chose pour les opinions moyennes. Il tient à bien écrire, et montre qu'il a pratiqué Sénèque et Cicéron. Dans un de ses traités les plus agréables, la *Lettre à Donatus*, il s'est plu, comme Minucius, à imaginer un entretien, et n'oublie pas non plus de nous dépeindre le lieu de la scène. C'est un beau jardin d'où la vue s'étend sur un horizon qui réjouit les yeux (*oblectante obtutu oculos amœnamus*), et les personnages ont soin de se placer sous un berceau « où la vigne forme un portique verdoyant avec un toit de feuilles. » Les successeurs de saint Cyprien, Arnobe et Lactance, vont plus loin encore. Ce sont tous les deux des professeurs qui ont longtemps enseigné la rhétorique et qui s'en souviennent. Ils appartiennent à cette école de théologiens complaisans dont j'ai parlé, qui voulaient montrer que la philosophie ne devait pas être l'ennemie du christianisme, qu'elle l'avait pressenti et préparé et qu'il fallait trouver quelque moyen de les unir ensemble. Lactance surtout est prêt à lui faire toute sorte d'avances et de concessions. On sait que dans l'antiquité les sectes philosophiques différaient surtout entre elles par leur manière de définir le souverain bien. Lactance reprend ces définitions diverses, montrant qu'elles sont toutes inexactes et incomplètes; puis il arrive à celle qu'a donnée le christianisme, qui consiste à dire que le souverain bien est la contemplation de Dieu, et prouve qu'elle est la seule véritable. De cette

façon, il semblait faire rentrer la religion nouvelle dans le cadre des philosophies antiques; elle n'était plus, pour ainsi dire, qu'une dernière secte qui corrigeait ou complétait les autres. Le païen qui l'embrassait n'avait rien à désapprendre, et l'enseignement nouveau devenait pour lui le couronnement des études qu'il avait faites dans sa jeunesse. En même temps Lactance est fort occupé de bien écrire; c'est un disciple de Cicéron qui veut faire honneur à son maître. Du reste ce souci du style était général dans l'église depuis le milieu du IIIe siècle. Nous avons une lettre adressée par les clercs de Rome à saint Cyprien : la forme en est remarquablement soignée, et nous y trouvons déjà cette élégance et cette harmonie qui ont été jusqu'ici une tradition dans la chancellerie romaine.

Il était naturel que la poésie, qui est plus particulièrement faite pour le plaisir des délicats, fût encore moins difficile que l'éloquence. Les poètes se livrèrent donc, comme les orateurs, sans scrupule et sans réserve à l'imitation des vieux modèles; plus qu'eux encore, ils essayèrent de trouver dans l'art antique une expression pour les idées nouvelles. Le *Phénix* de Lactance est le plus ancien poème chrétien que nous ayons conservé après ceux de Commodien (1). C'est un petit ouvrage qui n'aurait qu'assez peu d'importance, s'il ne nous indiquait quel chemin on avait fait en un demi-siècle. Les vers du « mendiant du Christ » sont d'un barbare, ceux de Lactance d'un élève fidèle des poètes classiques. Il a suivi l'exemple que lui donnaient les sculpteurs et les peintres de son temps; comme eux, il a choisi parmi les fables antiques celle qui pouvait le plus aisément s'accommoder aux croyances chrétiennes. Cette légende du phénix qui renaît de ses cendres, après avoir été probablement à l'origine un mythe astronomique, une allégorie du temps qui ne finit pas, de l'année qui recommence aussitôt que sa course est achevée, devint plus tard, comme les autres mythes, une de ces charmantes histoires que les poètes aimaient à mettre en vers et dont s'amusaient les curieux : Ovide la raconte sans y attacher plus d'importance qu'à la métamorphose de Daphné en laurier ou de Biblis en fontaine. Les chrétiens y virent une image de l'âme humaine qui survit à la mort, et pour qui la mort est un rajeunissement et une renaissance. C'est la leçon que Lactance veut tirer de cette histoire. Il représente le phénix quand il touche au terme de sa longue vie, quittant la forêt qui lui sert de demeure; de l'extrême Orient, il arrive dans le pays « où il doit périr pour renaître. » Là

(1) Je n'hésite pas à croire, avec M. Ebert, que le *Phénix* est bien de Lactance. Les manuscrits le lui attribuent. Grégoire de Tours l'en reconnaît l'auteur. Nous savons de plus que Lactance aimait la poésie, et il nous dit lui-même qu'il avait composé d'autres vers.

il se construit avec les parfums les plus précieux, la myrrhe, le baume, le cinname, ce qui doit être à la fois sa tombe et son berceau. Il se place sur ce bûcher odorant qu'enflamme un rayon de soleil, et de ses dépouilles consumées renaît un phénix nouveau, semblable à l'ancien, mais plus beau et plus brillant de jeunesse; à peine né, il s'élance dans le ciel, et tous les oiseaux lui font cortége, comme à leur roi, lorsque prenant son vol il s'en retourne vers la forêt sacrée. Lactance termine son récit en félicitant le phénix de sa destinée : « Il est heureux, dit-il, il ne connaît pas l'hymen. C'est la mort qui est l'hymen pour lui, la mort qui lui tient lieu des plaisirs impurs de l'amour. Pour pouvoir renaître, il souhaite de mourir, et c'est à la mort qu'il doit le bienfait d'une éternelle vie. » Dans ce passage, le chrétien se laisse voir, mais partout ailleurs il semble qu'il ait tenu à se cacher. On peut dire que rien ou presque rien ne l'y trahit : cette pensée même, que de la mort doit sortir la vie, n'appartient pas uniquement au christianisme; les néoplatoniciens la développaient avec complaisance dans leurs ouvrages, et on la retrouve exprimée dans les inscriptions et les fresques d'une catacombe mithriaque. Lactance, il faut l'avouer, ne l'a pas présentée de telle manière qu'on reconnaisse du premier coup en le lisant quelle religion l'inspirait. Des doutes ont pu s'élever sur le culte auquel appartenait l'auteur de ce petit ouvrage. La recherche des pensées et l'élégance des vers indiquent un imitateur des anciens poètes; les allusions qui sont faites aux divinités de la fable et aux légendes de la mythologie pourraient nous laisser croire que nous avons affaire à quelque adorateur des dieux antiques. C'est un chrétien pourtant, mais un chrétien si rempli des souvenirs du passé, si charmé de l'ancienne littérature, et qui en imite si fidèlement les formes, que ses opinions personnelles s'effacent quelquefois sous ces imitations et ces souvenirs. N'est-il pas étrange que, bien que croyant sincère, il ne soit pas arrivé, dans un sujet qui touche à la religion, à affirmer plus nettement sa foi?

Ainsi les violences de Tertullien ont été inutiles; l'alliance s'est faite malgré lui entre l'église et l'art antique. Au commencement du IVe siècle, au moment où le christianisme monte sur le trône des césars avec Constantin, il paraît céder au charme de ce vieux monde, dont il va prendre la direction. Peut-être même y cède-t-il un peu trop au début. La prose et la poésie ne semblent pas d'abord se soucier assez de rester chrétiennes. Il y a trop de Cicéron dans Lactance, trop de Virgile dans Juvencus; mais cet excès fut vite corrigé. Ce fut le rôle du grand siècle de Théodose de trouver en tout la mesure et de faire à chacun des élémens sa part. L'originalité du grand poète de ce temps, de Prudence, est d'être à la fois clas-

sique et chrétien, et de l'être avec aisance, sans effort, comme naturellement, d'unir des qualités qui semblaient s'exclure, de faire des vers antiques sur des sujets nouveaux, sans que l'idée gêne le style ou que le style altère l'idée. Le jour où, voulant consacrer ses dernières années à chanter la gloire de Dieu, il donna au public le recueil de ses œuvres, on peut dire que la poésie chrétienne, après plusieurs siècles d'hésitations et d'erreurs, avait enfin trouvé la forme qui lui convenait; mais souvenons-nous qu'elle n'y est arrivée que par une transaction et un compromis. C'est ce qu'on oublie trop d'ordinaire. Nous avons vu de nos jours des exagérés condamner toute la poésie depuis la renaissance, sans excepter nos écrivains du XVIIe siècle, parce qu'ils se permettaient de mêler aux idées chrétiennes les souvenirs et les procédés de l'art païen. Pour être juste, il faut comprendre dans l'anathème les poètes de l'époque de Théodose. Ils sont coupables du même crime, ils s'inspiraient de l'ancienne littérature de Rome, ils en imitaient les procédés, et c'est du mélange de cette vieille littérature avec les croyances nouvelles qu'est née la poésie chrétienne. On se gardait bien, au IIIe et au IVe siècle, de rompre entièrement avec le passé. On ne mettait pas toute une portion de l'humanité hors de la raison et de la sagesse. On ne se donnait pas la peine de tout détruire pour jouir du plaisir insolent de tout renouveler. On aimait mieux, dans cette antiquité, attirer à soi ce qui n'était pas décidément contraire. Saint Justin considérait Socrate comme une sorte de chrétien avant le Christ. Lactance disait de Sénèque : « Il est des nôtres. » Sans aller jusqu'à mettre Cicéron dans le ciel, comme on le fit à la renaissance, on le rangeait avec Socrate parmi les précurseurs : n'était-ce pas la lecture d'un de ses livres qui avait commencé la conversion de saint Augustin? Quant à Virgile, on allait bientôt en faire un prophète. C'est ainsi qu'au lieu de creuser la distance qui séparait la religion nouvelle du monde ancien, on cherchait à les réunir, et ce travail n'a pas été inutile, puisque c'est du mélange de la civilisation antique avec le christianisme que notre société moderne s'est formée.

GASTON BOISSIER.

LES

ALSACIENS-LORRAINS

EN ALGÉRIE

I.

Qui ne se souvient de les avoir vus, au sortir de la gare, passer par nos rues en longues files : les hommes, la démarche lourde, les bras ballans, l'air embarrassé et bon enfant tout ensemble, les femmes, reconnaissables à leurs grands cheveux blonds, avec leur large coiffure noire en forme de papillon et la petite jupe courte du pays, traînant par la main toute une troupe de bambins joufflus? La foule s'arrêtait sur leur passage, saisie d'un attendrissement respectueux. Des émigrans! murmurait-on, et c'était à qui leur ferait fête, leur ouvrirait sa bourse et sa main. Pauvres et braves gens! on leur avait dit que tout était fini, que l'Alsace, que la Lorraine, n'étaient plus françaises, que pour elles désormais l'invasion durerait toujours, qu'il fallait en toute hâte fuir, émigrer, quitter le vieux foyer, le clocher, le village, tous ces lieux pleins de souvenirs, ou se résigner à être Prussien, et, simplement, étouffant leurs regrets, ils étaient partis. Beaucoup avaient été ruinés par la guerre, ne possédaient plus rien; d'autres, la paix signée, s'étaient empressés de vendre à tout prix la petite maison où ils avaient vécu, le coin de terre que de père en fils ils cultivaient de leurs mains : c'étaient là les heureux; ceux qui restaient, ceux que la nécessité tenait attachés au sol, les regardaient partir avec un œil d'envie. Et pourtant qu'allaient-ils faire, qu'allaient-ils devenir là-bas au loin, au-delà des Vosges? Trouveraient-ils seulement du travail et du pain? Mais quoi! nul parmi eux ne songeait à cela, ou, pour mieux dire, nul ne doutait; ils aimaient la France, leur pays, ils comptaient sur elle, et leur imprévoyance avait la foi pour excuse.

Certes les circonstances étaient douloureuses : c'était au lendemain de nos désastres; aucune des blessures de la guerre n'était encore fermée, on eût pu croire que tant de pertes publiques et privées arrêteraient longtemps encore l'essor de la charité ; il n'en fut rien. A la voix des Alsaciens-Lorrains demandant un asile, le pays tout entier s'émut. Ce fut une explosion sublime, un de ces élans de générosité où se retrouve le grand cœur de la France. Des comités se formèrent, des souscriptions s'ouvrirent; l'argent, les dons en nature, affluèrent de toutes parts : l'un prit sur sa fortune, l'autre sur son salaire, et le plus pauvre fut un jour au moins assez riche pour donner. Dans les villes de l'est, le long de la frontière, et du nord au midi, à Lunéville, à Nancy, à Belfort, à Dijon, à Saint-Étienne, à Lyon, les émigrans étaient accueillis, habillés, nourris; les municipalités elles-mêmes votaient des fonds de secours. Il semblait que la France mutilée voulût protester ainsi contre le traité que lui imposait la victoire et montrer que pour elle ceux qu'on lui avait ravis étaient encore ses enfans.

Dans cette lutte de charité et de patriotisme, Paris resta fidèle à son rôle de capitale, à ses traditions; la grande ville, si cruellement éprouvée par la guerre étrangère et la guerre civile, sut, malgré sa gêne, s'imposer de nouveaux sacrifices; nulle part les offrandes ne furent plus riches et plus abondantes. Dès les premiers jours qui suivirent la signature du traité de paix, plusieurs sociétés s'étaient chargées de centraliser les souscriptions et de distribuer les secours : l'*Association générale d'Alsace-Lorraine*, la *Société catholique des Alsaciens-Lorrains*, une troisième enfin qui prit le nom de *Société de protection des Alsaciens-Lorrains demeurés Français :* c'est de beaucoup la plus importante. Dégagée de toute considération politique ou religieuse, poursuivant l'intérêt de nos malheureux compatriotes, sans distinction de classe ni de parti, elle répondait le mieux aux intentions généreuses de l'immense majorité des souscripteurs. Pour président, elle eut M. le comte d'Haussonville. Sorti d'une de ces quatre vieilles familles qui portent dans les annales du pays le titre singulier de *grands-chevaux de Lorraine*, M. d'Haussonville a raconté les événemens où furent mêlés ses aïeux et ajouté la gloire littéraire au prestige d'un nom déjà illustré par le temps et les services. A bien des titres différens, l'historien de la Lorraine s'était acquis dans la société parisienne une influence incontestée, et c'est cette influence que depuis quatre ans, avec un dévoûment sans bornes, il consacre à venir en aide aux Alsaciens-Lorrains demeurés Français.

Disons d'ailleurs que, pour l'aider dans son œuvre, les collaborateurs ne lui ont pas manqué. Autour de lui étaient venus se grouper nombre d'hommes des plus distingués : artistes, finan-

ciers, magistrats ou administrateurs dont la présence à la tête de la société nouvelle était comme la garantie du succès, et en effet pour une entreprise de ce genre, où se trouvent engagés des intérêts matériels considérables, il ne suffit pas chez ceux qui dirigent de bon vouloir et d'excellentes intentions, il faut encore une expérience approfondie des affaires. La première difficulté était de créer de toutes pièces une administration complète capable de répondre sur-le-champ avec l'argent recueilli à des besoins aussi multiples que pressans. A force d'activité, on y réussit; au bout de quelques jours, la société fonctionnait. Elle avait établi son siége rue de Provence, dans une maison qui fut bientôt connue de tout Paris; c'est là que se rencontraient à la même porte, sur le même palier, le souscripteur apportant son offrande et l'indigent sortant consolé. Les plus hautes dames de la ville avaient tenu à honneur de se faire inscrire parmi les dames patronnesses; elles étaient spécialement chargées des visites à domicile : dans les greniers et les mansardes, au fond des quartiers perdus, elles allaient chercher la misère, porter des paroles d'espoir et de consolation, puis, tous les mardis, réunies en comité, après lecture d'un rapport sur chaque famille visitée, elles décidaient de l'importance et de l'opportunité des secours. Au travailleur on procurait de l'ouvrage, à la femme une occupation, à l'enfant malade des médicamens, à tous un peu d'argent, des vêtemens, des bons de nourriture. En moins de deux ans, plus de 40,000 personnes furent ainsi secourues. Jusqu'à ce qu'ils fussent placés, les émigrans sans famille étaient logés et nourris aux frais de la société; ceux qui pouvaient justifier d'un travail assuré en province recevaient des billets à prix réduits pour les différentes lignes de chemins de fer. Chaque semaine avaient lieu la distribution des effets d'habillement ou de lingerie, et les consultations du médecin. Une somme importante était employée à payer les frais d'éducation d'un certain nombre de jeunes enfans, une autre encore à soulager directement les misères secrètes, les plus douloureuses à coup sûr et les plus profondes. Enfin de fortes subventions étaient allouées aux comités locaux établis en province, et par l'intermédiaire de ces comités, l'action bienfaisante de la société s'étendait jusque sur les Alsaciens-Lorrains qui, bien que demeurés en pays annexés, avaient droit encore à sa protection.

Cependant le gouvernement ne restait pas inactif, et s'efforçait de son côté, au prix de réels sacrifices, de faire rentrer dans la condition commune les malheureuses victimes des derniers événemens. Tous les fonctionnaires publics devaient être successivement replacés : c'était justice; quant aux autres, dans sa séance du 15 septembre 1871, l'assemblée nationale avait décidé d'un vote unanime

que 100,000 hectares de terre seraient spécialement affectés en Algérie à doter de concessions les Alsaciens-Lorrains expatriés. En même temps une somme de 400,000 francs était mise à la disposition du gouvernement colonial pour faire face aux dépenses de toute nature occasionnées par l'immigration. Le vice-amiral comte de Gueydon commandait alors à Alger : homme actif, énergique, habitué comme marin au calme et à la prospérité de nos possessions des Antilles, il s'étonnait et s'irritait à la fois de l'état précaire où, après quarante-cinq années d'occupation, se trouve encore notre colonie africaine, du caractère inquiet et remuant des Arabes, de l'infériorité des colons français, à peine égaux en nombre aux colons étrangers eux-mêmes; il avait pris à cœur de mériter ce titre de gouverneur civil, dont il avait été le premier revêtu, et, rompant net avec certaines pratiques du régime militaire suivi jusqu'alors, voulait attirer de la mère-patrie par l'attrait de la propriété, et plus encore par une protection efficace, toute une population de travailleurs qui seule lui semblait capable de consolider notre conquête et de lui faire porter ses fruits. Une enquête venait d'être ouverte contre les tribus indigènes qui avaient pris part à la terrible insurrection de 1871; il se montra sévère, inflexible, et exigea des rebelles ce dont la France et la colonie avaient besoin : des terres et de l'argent, 600,000 hectares et 40 millions. Bien des gens prétendaient que les Arabes ne paieraient pas; tant bien que mal, faisant de nécessité vertu et déterrant les vieux écus noircis qui leur eussent servi plus tard à acheter contre nous de la poudre et du plomb, ils payèrent. C'est sur le produit de cette contribution de guerre que le 25 octobre 1872 un nouveau crédit extraordinaire de 600,000 francs était ouvert au gouvernement de l'Algérie pour suppléer à l'absence de ressources personnelles des immigrans alsaciens-lorrains, et leur fournir, à raison de 1,500 fr. par famille, le matériel et les vivres indispensables.

En effet, à la nouvelle que des concessions de terres allaient être accordées, sans tenir compte des 5,000 francs exigés comme première mise de fonds par la loi du 15 septembre 1871, plusieurs centaines de familles étaient parties pour l'Algérie. Elles se trouvaient à leur arrivée dans le plus complet dénûment, et rien n'avait été préparé pour les recevoir. Les renvoyer n'était pas possible; de concert avec le gouvernement, les comités locaux s'occupèrent d'abord de loger ces malheureux et de les nourrir, puis peu à peu, au moyen de prolonges d'artillerie, on les dirigea sur les terres qu'on leur destinait. Là encore tout manquait; en attendant que l'administration militaire leur eût construit des habitations suffisantes, on les abrita comme on put, les uns sous la tente, les autres dans des gourbis naguère occupés par les Arabes. Des vête-

mens réformés, capotes de mobiles ou autres, dont par bonheur après la guerre il existait une énorme quantité dans les magasins de l'armée, leur furent distribués, et successivement des terres, des semences, des bœufs, des instrumens aratoires : ils touchaient régulièrement des rations de vivres comme les soldats. Encore s'ils avaient pu s'aider eux-mêmes, profiter de tout ce qu'on faisait en leur faveur; mais, une fois maîtres d'une concession et libres de l'exploiter, ils se trouvaient fort embarrassés : ces immigrans pour la plupart n'étaient pas des cultivateurs, simples ouvriers des villes ou habitans des contrées forestières, ils n'avaient de leur vie conduit une charrue; plus d'une fois on dut s'adresser aux indigènes eux-mêmes pour les tirer de peine et leur apprendre à labourer.

Tant de dépenses de toute nature devaient à la longue créer de graves embarras au gouvernement colonial. Si efficace que fût l'intervention des comités locaux aidés par les comités de la métropole, c'est encore sur l'administration que retombait la plus grande partie des charges, et ces charges étaient lourdes. Les fonds inscrits au budget et destinés à la colonisation en général avec les deux crédits successivement votés par la chambre en faveur des Alsaciens-Lorrains avaient été bien vite absorbés; le gouvernement de l'Algérie se vit alors entraîné à prélever sur ses ressources ordinaires une somme d'environ 700,000 francs pour subvenir aux besoins toujours croissans de l'immigration. De là un certain malaise qui s'est fait sentir dans les finances de la colonie pendant plusieurs années. Étant données les circonstances, il eût été sans doute bien difficile d'y échapper; le plus pénible encore en tout cela, c'était le sort des nouveaux colons. Dans la précipitation du premier moment, on les avait disséminés un peu au hasard, par groupes plus ou moins nombreux, sur toute l'étendue de la colonie, là où des terres étaient disponibles; plusieurs centres même avaient été créés dans des endroits dépourvus de routes ou imparfaitement assainis. A leur incapacité, à leur dénûment, s'ajoutaient pour ces hommes du nord les dangers trop réels du changement de climat; mal défendus par une installation hâtive et incomplète contre les variations de la température, ignorans des plus simples précautions à prendre sous le ciel brûlant de l'Afrique, ils n'avaient pas tardé à payer leur tribut aux fièvres et aux maladies, une assez forte mortalité s'était déclarée parmi eux, chez les petits enfans surtout; le découragement bientôt avait suivi. Plusieurs déjà quittaient leurs concessions, retournaient à Alger, erraient sur les places publiques et dans les rues, faisant étalage de leur misère et laissant échapper mille critiques passionnées contre les autorités du pays.

A peine informée de ces tristes événemens, la société de protection des Alsaciens-Lorrains se hâta de voter une première allocation

de 100,000 francs pour venir en aide aux immigrés, et, voulant se rendre un compte exact de leurs besoins, elle chargea un de ses membres, M. Guynemer, ancien sous-préfet de Saverne, d'aller vérifier sur place ce qui avait été fait, ce qui restait encore à faire. C'était là une mission des plus délicates, car pour la bien remplir on devait être amené fatalement à des curiosités, à des recherches qui peut-être en haut lieu paraîtraient indiscrètes. L'administration est omnipotente en Algérie et n'admet guère de contrôle : du moins on le prétend. En ce cas particulier, elle avait tout ordonné, tout conduit; à bien voir, il est vrai, elle n'avait eu personne pour concourir à son œuvre, d'ailleurs elle avait fait de son mieux, et il y aurait eu mauvaise grâce, après tant de peine et d'argent dépensés, à lui reprocher quelques erreurs ou quelques imperfections de détail. Cependant l'intérêt de nos malheureux compatriotes n'en exigeait pas moins qu'on étudiât de près, résolûment, cette question si complexe de la colonisation. Nul mieux que M. Guynemer ne pouvait s'acquitter de ce soin; de son passage dans l'administration, il avait gardé l'habitude des hommes et l'expérience des affaires, il connaissait à fond, comme on dit, les rouages de la machine. Sans aucun titre officiel, n'usant du bon vouloir des autorités locales que dans la mesure qui lui permettait de conserver toute sa liberté d'action et de jugement, il passa près de trois mois en Algérie, parcourut l'une après l'autre les trois provinces d'Oran, d'Alger et de Constantine, visita tous les villages où se trouvent des familles d'Alsace-Lorraine, et à son retour rédigea pour la société un rapport détaillé où étaient consignées, avec le récit de son voyage, ses observations et les résultats pratiques qu'on en pouvait tirer.

Or, au même moment, venait d'être instituée près le ministère de l'intérieur la *commission des Alsaciens-Lorrains*, présidée par M. Wolowski. On n'est pas sans se rappeler la « souscription des dames de France » et l'audacieuse tentative qui devait, sans obérer l'état et rien que par l'initiative privée, obtenir la libération du territoire. Quoi qu'il en soit, plusieurs millions de francs avaient été réunis en quelques jours; demeurés sans emploi par suite du succès de l'emprunt des trois milliards, ils étaient toujours déposés au trésor; la chambre décida que toutes les sommes qui après un certain délai n'auraient pas été réclamées par les souscripteurs seraient, sous la surveillance d'une commission, affectées à l'assistance des Alsaciens-Lorrains. Aussitôt nommée, la commission se subdivisa elle-même en trois comités : comité de l'instruction, comité des secours directs aux familles, enfin comité de colonisation, spécialement chargé d'améliorer le sort des Alsaciens-Lorrains émigrés en Algérie. Un certain nombre des membres de la société de protection furent appelés à faire partie de la commission Wo-

lowski : ainsi M. d'Haussonville fut élu président du comité des secours; quant à M. Guynemer, une place lui était assignée d'avance dans le comité d'Algérie, et c'est lui en effet qui, mettant au service de la commission ses connaissances en la matière, lui a permis de tirer le plus avantageux parti des fonds qu'elle destinait au soulagement des colons.

L'installation d'une famille de colons et la mise en valeur d'une concession de terre exigent beaucoup de frais et de travail : il en est ainsi en Australie, en Amérique, mais en Algérie plus que partout ailleurs; la difficulté sera bien plus grande encore, si cette famille est dénuée de ressources personnelles et n'a aucune notion, aucune habitude de l'agriculture. Le sol de l'Algérie, d'une fertilité incomparable, est généralement déboisé : aussi l'immigrant pauvre ne saurait-il s'y construire à peu de frais un logement provisoire; pour le même motif, la chaux, la brique, la tuile, ne peuvent la plupart du temps être fabriquées sur place, et la construction d'une habitation définitive, si modeste qu'on la suppose, est également coûteuse. De plus la nature du terrain, sauf dans quelques endroits privilégiés à proximité d'Alger, convient bien mieux à la culture des céréales qu'aux cultures industrielles ou maraîchères, et les concessions de terres doivent avoir certaine étendue, 25 ou 30 hectares au moins, pour une famille de cinq personnes : il s'agit donc d'une petite ferme à monter, avec ses animaux et tout son matériel d'exploitation. Enfin la première année d'une installation ne donne qu'une récolte insuffisante, et ce n'est qu'après la deuxième année, quelquefois même après la troisième, si les circonstances ont été défavorables, qu'une famille peut réellement subvenir à tous ses besoins avec les produits de sa concession. A partir de ce moment, il est vrai, avec du travail et de la bonne conduite, son avenir est assuré, et rien ne s'oppose plus à ce qu'elle arrive promptement à l'aisance ou même à la fortune. En résumé, on ne saurait évaluer à moins de 6,000 fr., non compris les travaux publics à la charge de l'état, la somme que doit dépenser une famille ou qu'on doit dépenser pour elle avant qu'elle soit définitivement établie et en mesure de réussir. Les essais antérieurs de colonisation, entrepris tant par les particuliers que par le gouvernement lui-même, avaient déjà prouvé l'exactitude de ce chiffre, et l'expérience des trois dernières années n'aura servi qu'à le confirmer.

Le total des sommes provenant de la « souscription des dames de France » et versées à différentes fois par le trésor dans les mains de la commission s'est trouvé en définitive fixé à 6,254,000 francs, dont un tiers et plus ont été consacrés à l'Algérie. Consulté sur la situation des émigrans au moment où le comité de colonisation commençait ses travaux, M. le directeur de l'Algérie au ministère de l'intérieur

avait déclaré que l'administration évaluait à six cents environ le nombre des familles déjà débarquées en Algérie, que sur ce nombre la moitié pouvait être considérée comme pourvue d'habitations construites ou en construction (trois cents restaient à pourvoir), que, toutes les ressources qu'elle pouvait consacrer à la colonisation en général et les deux crédits votés par l'assemblée étant épuisés, elle avait dû prélever sur son budget ordinaire une somme de 687,000 francs pour continuer à venir en aide aux immigrans, que toutefois, dans sa pensée, ce n'était là qu'une simple avance et qu'elle en attendait la restitution sur les premiers fonds votés par le comité. Celui-ci ne fut pas du même avis : l'argent qui lui avait été confié devait, selon lui, servir non pas à combler des découverts, si légitime qu'en pût être la cause, mais à procurer aux familles qu'il avait à secourir un soulagement nouveau et effectif. En conséquence, il se contenta d'allouer à l'administration 600,000 francs pour construire trois cents maisons à raison de 2,000 francs chacune, 30,000 francs pour compléter les crédits affectés aux habitations déjà en construction dans la province d'Alger, 350,000 francs enfin pour assister directement les familles aux besoins desquelles n'avait pas pourvu le crédit du 15 octobre 1872.

Le présent étant ainsi réglé, il fallait s'occuper de l'avenir; beaucoup de familles nouvelles continuaient, sans y être appelées, à se diriger vers l'Algérie, et de promptes mesures étaient indispensables, si l'on ne voulait avant peu se trouver aux prises avec les mêmes difficultés qui avaient signalé le début de l'immigration. Évidemment il ne pouvait être question d'attribuer à chacun des arrivans la totalité de la somme nécessaire à son établissement. Si, grâce au séquestre, les terres ne manquaient pas, le comité devait tenir compte tout à la fois de ses ressources restreintes et du nombre même des familles à secourir; par contre, son assistance ne pouvait produire un résultat vraiment utile qu'autant qu'elle fournirait à chaque colon au moins le strict nécessaire pour son installation première, en d'autres termes un logement salubre, les moyens de cultiver sa concession, des vivres jusqu'à la première récolte. Plus d'un million restait encore en caisse; prenant alors pour base une moyenne de 3,500 francs par famille (2,000 francs pour la maison, 1,500 francs pour le matériel et les vivres), le comité fixa à 330 le nombre des installations nouvelles pour lesquelles il allouerait des crédits, ce qui, joint aux chiffres donnés précédemment, devait porter à 900 environ le nombre total des familles d'Alsace-Lorraine établies en Algérie. En attendant que les habitations fussent construites, l'administration prit soin d'arrêter provisoirement le départ des émigrans et la délivrance des *passages gratuits* sur les paquebots.

En somme, l'état et la commission elle-même, débordés par les circonstances et tenus à l'économie la plus rigoureuse, avaient songé bien moins à faire de la colonisation en règle qu'à parer du mieux possible aux nécessités premières des immigrans; mais peut-être une personne morale comme la société de protection, suffisamment riche et libre de ses actes, pouvait-elle sur un théâtre plus restreint essayer davantage. Certaines précautions semblaient s'imposer d'elles-mêmes : qu'avant toute chose on fît choix d'emplacemens salubres, pourvus de routes et d'eau potable, qu'on prît soin d'y construire des habitations définitives, qu'on réunît le mobilier, le matériel et les semences nécessaires, et qu'alors seulement on fît venir les colons, — que tous ces colons scrupuleusement choisis fussent de vrais cultivateurs, laborieux et honnêtes, que le nouveau centre fût exclusivement composé d'Alsaciens-Lorrains parlant la même langue, ayant les mêmes mœurs, afin que la transplantation en devînt plus facile, qu'on surveillât leur installation, qu'on leur continuât, aussi largement qu'il serait utile, les avances et les secours; on aurait ainsi des villages modèles où toutes les conditions de succès se trouveraient réunies et dont la prospérité rapide ne manquerait pas d'avoir sur la colonisation la plus heureuse influence. Qui empêchait en effet que l'exemple donné par quelques-uns, dans un dessein d'humanité et de patriotisme, ne fût suivi par d'autres, dans des vues de spéculation moins élevées sans doute, mais profitables encore aux intérêts généraux du pays?

Tel est le plan que la société de protection fut unanime à adopter. Elle y voyait en effet, tout en restant fidèle à son rôle et en rendant service à nos malheureux compatriotes, un moyen de hâter le peuplement si désiré de l'Algérie. M. le comte d'Haussonville n'était pas le moins enthousiaste de cette idée. Sans souci du poids des ans ni des fatigues du voyage, il partit aussitôt pour Alger en compagnie de M. Guynemer; il se mit en rapport avec les autorités de la colonie, rencontra partout l'accueil le plus favorable, et, après avoir visité en personne les divers territoires qui lui avaient été indiqués, fixa son choix sur trois points : Azib-Zamoun et le Camp-du-Maréchal dans la province d'Alger, Aïn-Tinn dans celle de Constantine. Deux conventions à ce sujet furent conclues entre la société et le gouvernement de l'Algérie; elles portaient que les territoires en question seraient mis à la disposition de la société de protection pour y installer à ses frais des colons alsaciens-lorrains; le peuplement devait être effectué avant deux ans, à partir du 1er octobre 1873, en ce qui concerne Aïn-Tinn et Azib-Zamoun, — pour le Camp-du-Maréchal, où certains travaux d'assainissement étaient nécessaires, à partir du jour seulement où ces travaux auraient été terminés. La société s'engageait à contribuer pour un

quart aux dépenses qu'entraînerait l'assainissement, mais se réservait à titre de compensation la jouissance immédiate du territoire.— Dans la création des villages, le lotissement, le nivellement et tous les travaux d'intérêt public, tels que rues, fontaine, lavoir, plantations, école, église et mairie, restaient à la charge de l'administration. Les ingénieurs de l'état, civils ou militaires, étaient autorisés à diriger et surveiller les travaux particuliers de la société; enfin les immigrans destinés à peupler les nouveaux centres auraient droit au passage gratuit sur mer aux frais du budget colonial.

Suivant la législation qui régit notre colonie, les conventions signées ou approuvées par le gouverneur engagent officiellement l'état. Lorsque le général Chanzy eut été appelé à commander l'Algérie, soucieux, lui aussi, des intérêts de la colonisation, il tint, non moins que son vaillant prédécesseur, à faciliter à la société l'accomplissement de la tâche patriotique qu'elle avait entreprise, et un deuxième traité plus régulier vint ratifier les conditions convenues par lettres avec l'amiral de Gueydon. Dans l'intervalle, par un décret du 23 août 1873, la société avait été reconnue établissement d'utilité publique : cette mesure, qui lui donnait un caractère durable, l'investissait en même temps de nouvelles et précieuses prérogatives, comme de pouvoir ester en justice, recevoir des donations et des legs, acquérir des biens meubles et immeubles. Ce n'est pas tout. On sait le système de concessions établi depuis 1871 en Algérie : les concessions dites au *titre 1er* sont accordées avec propriété immédiate et complète de la terre; la loi du 15 septembre les réserve aux immigrans des pays annexés en exigeant qu'ils justifient d'un capital d'au moins 5,000 fr. Au contraire les concessions au *titre 2* sont accordées à tous les Français immigrans ou anciens habitans de l'Algérie, mais elles sont subordonnées au fait de la prise de possession effective par le titulaire et à sa résidence sur la terre; la propriété ne devient complète qu'après neuf ans, toutefois au bout de deux ans le concessionnaire peut céder son droit à un tiers. Ces conditions étaient celles souscrites par M. d'Haussonville. Depuis lors le terme de neuf ans, considéré comme trop long, a été réduit à cinq; mais la société n'aura pas même eu besoin d'attendre le délai fixé. Un ancien décret de 1860 autorise en effet, au profit des établissemens créés en vue de la colonisation et déclarés d'utilité publique, l'aliénation sans réserve par voie de concession des terrains domaniaux disponibles; c'est en vertu de ce décret que le mois dernier a été consacrée l'attribution immédiate, définitive et à titre gratuit à la société des trois territoires qui lui avaient été primitivement concédés; elle peut dès aujourd'hui en disposer à sa guise, et transférer

à ses colons, quand ils auront rempli les conditions voulues, avec la plénitude de ses droits, l'entière propriété du sol.

II.

Le territoire d'Azib-Zamoun est situé à 82 kilomètres à l'est d'Alger, à l'embranchement des routes d'Alger à Dellys et d'Alger à Tizi-Ouzou et à Fort-National; les routes qui le traversent dans toute son étendue sont excellentes, bien entretenues, et desservies journellement par des voitures publiques; c'est un lieu de bivouac pour les troupes et un point stratégique important. Le gouvernement y avait autrefois fait construire un caravansérail pouvant servir à la fois d'abri pour les voyageurs et de refuge en cas d'attaque. Autour du caravansérail s'étaient groupées quelques fermes; les eaux sont abondantes et de bonne qualité, le pays a toujours passé pour extrêmement salubre. Les terres qui proviennent du séquestre opéré sur les indigènes sont toutes défrichées et pour la plupart très fertiles; elles produisent surtout des céréales, et embrassent une superficie de plus de 2,000 hectares. Quant au village lui-même, l'emplacement choisi domine tout le territoire, et offre ainsi pour les habitans une nouvelle garantie de salubrité. Avant de quitter Alger, M. le comte d'Haussonville s'était entendu avec l'ingénieur des ponts et chaussées chargé des travaux publics du futur centre, et avait obtenu de lui qu'il voulût bien dresser aussi le plan des maisons à construire et en surveiller ensuite l'exécution. On se mit à l'œuvre, et en quatre mois quarante habitations se trouvaient prêtes; ce chiffre a été augmenté plus tard d'une vingtaine jusqu'à permettre l'installation totale de soixante familles : c'est tout ce que comporte l'étendue du territoire d'Azib-Zamoun. Les maisons sont bâties solidement, en bonne maçonnerie, avec couverture en tuile; le type en est unique, comprenant cave souterraine, rez-de-chaussée de deux pièces, grenier et appentis pour le bétail; elles sont carrelées et plafonnées, l'intérieur est blanchi à la chaux. Quelques-unes, occupées par les familles les plus nombreuses, possèdent un étage avec une ou deux pièces de plus; les autres peuvent en cas de besoin être agrandies de même façon, et l'épaisseur et la solidité des murs ont été calculées en conséquence. Le prix moyen de revient, assez élevé encore, est de 2,500 francs pour les maisons à deux pièces, de 3,000 pour les maisons à trois pièces, et de 3,500 pour les maisons à étage complet. En effet, si l'installation est des plus modestes, si, en ceci comme en tout le reste, la société s'est fait un devoir d'agir avec une sage économie, on a pris soin qu'une famille de travailleurs établie dans son nouveau domi-

cile pût s'y plaire et s'y bien porter, deux conditions qui font en somme pour une bonne part l'énergie et la moralité du colon.

Toutes les maisons sont réunies sur un même point et presque se touchant les unes les autres ; il serait facile au moindre danger de les entourer d'un mur unique qui suffirait à tenir en échec les forces insurrectionnelles des indigènes. Dans certains villages créés par le gouvernement, les habitations sont placées à 45 mètres de la rue, qui elle-même a 16 mètres de largeur ; cette disposition permet à chaque colon d'avoir son jardin près de sa maison, avantage à considérer, mais il en résulte un isolement qui rendra plus faciles les vols de nuit, pour lesquels les Arabes sont d'une habileté et d'une audace sans pareilles. Ne vont-ils pas, dans les fermes détachées, jusqu'à percer les murs avec un couteau pour y faire passer une vache ou un cheval? Il ne faudrait pas oublier d'ailleurs que la province d'Alger fut le principal foyer de l'insurrection de 1871. Les tribus les plus insoumises ont été, par acte de l'autorité, dépossédées de leurs terres, les 2,000 hectares du territoire d'Azib-Zamoun notamment appartenaient à la tribu rebelle des Beni-Amran; mais il n'a pas toujours été loisible au gouvernement de trouver à l'intérieur d'emplacement convenable pour établir les indigènes punis du séquestre; aujourd'hui encore, en plus d'un endroit, ils occupent leurs anciens douars. Plusieurs aussi conservaient des droits auxquels on ne pouvait toucher sans injustice; tel est le cas d'Omar-ben-Zamoun, *amin* des Beni-Amran et représentant d'une vieille famille qui a donné son nom au pays. Son père fut jadis dans ces contrées le chef redoutable des ennemis de la domination française; le fils, qui jouit encore d'une autorité considérable parmi ses compatriotes, n'est point *un homme de poudre*, comme disent les Arabes, et, bien qu'on puisse douter de sa sympathie pour nous, il cherche à demeurer en bons rapports avec les vainqueurs. Sa tribu cependant a pris en 1871 une part active, avec les Beni-Aïcha, les Beni-Khalfoun, les Ammals, au pillage et à l'incendie des villages voisins de l'Alma et de Palestro. Il fut de ce chef, après l'insurrection, traduit devant l'autorité judiciaire; l'instruction ne put réunir contre lui des charges suffisantes; il aurait même, à l'approche de la colonne du général Cérez, protégé efficacement la vie d'une quarantaine de malheureux Européens, et, par son influence personnelle, aidé à la soumission des insurgés. Il échappa ainsi au séquestre infligé à ceux de sa tribu. Or précisément son domaine se trouvait enclavé dans le territoire concédé à la société; là-dessus Omar consentait bien à abandonner une centaine d'hectares, sauf à recevoir en échange une quantité équivalente de terres sur un autre point; mais il voulait conserver à tout prix l'ancienne ferme de ses ancêtres avec

un lot de terres environnant. Il écrivit à ce sujet une longue lettre à M. d'Haussonville, où il exposait en style oriental ses droits et sa demande. Fallait-il donc voir cet indigène établi au milieu des nouveaux colons? A sa suite allaient venir tous les Arabes des environs cherchant à vivre, eux et leurs bestiaux, aux dépens d'autrui. N'était-ce pas se ménager pour l'avenir une source de discussions, de conflits, peut-être même de dangers? On dut pourtant en passer par là : la ferme d'Omar ne se trouve pas sur l'emplacement même du village, et ne saurait par conséquent être expropriée; du moins le lot de terrain qu'on lui laisse ne dépasse-t-il guère la contenance d'un hectare; ce n'est plus qu'un jardin; il reste en outre bien entendu qu'Omar-ben-Zamoun n'aura jamais aucun droit de parcours ou de vaine pâture pour ses troupeaux, soit sur les terres des colons, soit sur les communaux.

Pendant que s'achevaient les maisons, l'administration avec une égale activité faisait exécuter ceux des travaux à sa charge qui étaient indiqués comme les plus urgens : les rues, les fontaines et l'abreuvoir; en même temps on plantait des deux côtés, au long des chaussées, un grand nombre d'arbres à haute tige choisis parmi les essences les plus diverses, et tout autour du village, sur une épaisseur de 50 mètres, une vaste ceinture d'eucalyptus. Ce système de forêt artificielle a été mis en pratique aux environs de Bougie et a fort bien réussi; outre que le feuillage de l'arbre possède des propriétés fébrifuges, l'eucalyptus grandit avec une rapidité merveilleuse; il donne un bois très dur, très solide, et convient à tous les usages; aussi est-il appelé à rendre les plus grands services en Algérie, mais nulle part plus qu'à Azib-Zamoun, où jusqu'ici l'on pouvait faire plusieurs kilomètres sans rencontrer la moindre broussaille. On avait songé un moment à établir dans le caravansérail tout ou partie des services publics : école, église, presbytère, ce qui eût fait pour le trésor une réelle économie; mais cet édifice avait été vendu depuis quelques années par l'état à un particulier, et le nouveau propriétaire refusait de s'en dessaisir; devant son obstination, on dut se résigner à élever les bâtimens nécessaires au fur et à mesure que le permettaient les ressources limitées du budget colonial : il fut décidé cependant qu'on commencerait par l'école, de peur que les enfans des nouveaux colons ne fussent exposés à demeurer trop longtemps inactifs, et à oublier dans la paresse et le vagabondage le peu qu'ils pouvaient avoir appris déjà. Il fallait aussi, pour éviter toute complication, procéder à l'allotissement des terres avant l'arrivée des immigrans. Voici la méthode qu'on a suivie : la zone la plus rapprochée du village a été divisée en lots d'une contenance moyenne de 10 hectares qui leur ont été distribués tout d'abord; après l'installation, un second lot plus éloigné a complété pour

chaque famille une concession d'environ 25 hectares. Le territoire d'Azib-Zamoun n'est pas concentrique autour du village, lequel, dans l'intérêt de la santé générale, a été bâti à un point extrême; si tous les lots eussent été compactes, les uns se fussent trouvés à proximité des habitations et les autres à une distance relativement considérable, au grand désavantage de leurs possesseurs. Outre ces 25 hectares, qui forment à peu près l'étendue nécessaire à la subsistance d'une famille ordinaire, chacune d'elles a reçu auprès du village 1 hectare de vignes, aujourd'hui planté, et 30 ares de jardin, sans compter le lot urbain, sur lequel est bâtie la maison. La société se réserve de donner ultérieurement aux familles nombreuses et laborieuses un supplément de terre. Le surplus du territoire, comprenant les crêtes impropres à la culture, sera laissé comme communaux en pâturage pour le bétail.

Jusque-là, pour la construction des maisons et l'habile direction des travaux, la société avait pu s'en remettre presque entièrement à l'intelligence et au bon vouloir de l'administration coloniale. Toutefois, à mesure que l'entreprise prenait plus de développemens, un agent particulier lui devenait nécessaire, qui résidât sur les lieux, décidât par lui-même des questions de détail, prît enfin les dernières mesures indispensables à l'installation des colons. On fit choix d'un homme actif et intelligent, ancien sous-officier du génie, qui avait longtemps vécu en Algérie et connaissait à merveille le pays et les mœurs des habitans. Par ses soins, des marchés furent passés avec des fournisseurs d'Alger qui s'engageaient à livrer à époque fixe, d'après des types acceptés par une commission locale et à un prix déterminé d'avance, le matériel complet destiné aux familles : objets de literie, mobilier, ustensiles de ménage, herses, charrues et autres instrumens de culture. Tout cela fut pris neuf et de bonne qualité; du reste il devait être permis aux immigrans d'apporter avec eux le plus d'ustensiles et de mobilier possible, et la société leur en assurait le transport gratuit : on aurait ainsi l'avantage moral d'acclimater plus vite les nouveau-venus en les entourant d'objets auxquels ils attachent une valeur d'affection. D'Alger également on fit venir les plantes maraîchères et les arbres fruitiers qui convenaient le mieux à la nature du sol et promettaient de réussir dans les jardins; on réunit de fortes provisions de semences en blé, seigle, orge, sorgho et pommes de terre; enfin l'agent de la société s'occupa d'acheter sur les marchés voisins un grand nombre de bœufs de labour dont une paire devait être donnée dès l'arrivée à chacun des colons afin qu'ils pussent se mettre au travail sans tarder et ensemencer leurs terres.

Quatre mois avaient suffi pour tous ces préparatifs; comme d'un coup de baguette, par la volonté de quelques hommes de cœur, en

plein pays arabe, un grand village était sorti de terre avec ses maisons, ses rues, ses allées d'arbres, ses jardins et jusqu'à ses troupeaux. Il n'y manquait plus que les habitans. Dès l'origine, la société avait reçu tant des départemens frontières que de l'Algérie un nombre considérable de demandes d'admission dans ses villages; soit par elle-même, soit par l'intermédiaire des comités de Nancy, de Lunéville et de Belfort, elle examina scrupuleusement ces demandes. Inutile de dire que la première condition exigée était un certificat d'option en faveur de la France; quant aux ressources personnelles dont pouvaient disposer les impétrans, peu importait en somme : ils n'avaient pour réussir qu'à profiter des moyens que la générosité de la société allait leur mettre dans les mains; ce qu'il fallait avant tout, c'étaient des familles de cultivateurs, habitués au travail des champs et présentant des garanties sérieuses d'ordre et de moralité; ainsi disparaissait une des principales causes qui jusqu'à ce jour ont fait l'insuccès de la colonisation en Algérie. Peut-être était-il bon d'envoyer aussi quelques artisans; on eut donc soin de prendre à choix égal telle famille de cultivateurs où l'un des membres était capable d'exercer une profession utile à tous les villages, celle de boulanger par exemple, de forgeron ou de cordonnier. M. d'Haussonville avait eu également l'intention d'admettre parmi les colons un certain nombre de militaires alsaciens-lorrains libérés du service, et il s'était adressé dans cette intention aux généraux commandant les trois divisions de l'Algérie pour obtenir avec leur concours les renseignemens nécessaires. Les anciens soldats qui accepteraient le patronage de la société devaient prendre l'engagement de se marier au plus tôt ou d'amener leur famille sur leur concession. Il faut l'avouer, cette épreuve n'a pas complétement réussi; bien qu'ils eussent été choisis de près et principalement dans les corps du génie et du train militaire, comme ayant gardé davantage des habitudes de travail et d'activité, la plupart de ces hommes n'ont pas su répondre à l'intérêt qu'on leur témoignait; quelques-uns même, pour cause d'inconduite ou d'insubordination, ont dû être expulsés, et il ne semble pas que jusqu'à nouvel ordre, en dépit de ce qu'avait pensé le maréchal Bugeaud avec ses colonies de vétérans, l'élément militaire puisse fournir un appoint bien sérieux à la colonisation. Peut-être la durée du service de plus en plus restreinte, en retenant le soldat moins longtemps éloigné de la vie de famille et des habitudes régulières, permettra-t-elle de revenir sur ce qu'un tel jugement offre de pénible et d'inquiétant.

Le choix des familles une fois arrêté, celles qui avaient été désignées furent, avec l'assistance des comités de Nancy et de Belfort, dirigées sur Marseille par groupes de douze ou quinze; le comité

de Marseille prit soin de les accueillir et de les embarquer sur le paquebot des messageries, où le transport gratuit leur était accordé par l'état. A Alger, au débarqué, les attendait l'agent de la société assisté d'un membre du comité algérien, et après quelques heures de repos, elles étaient le jour même dirigées sur Azib-Zamoun. C'était agir sagement; on évitait par là de les voir errer par les rues de la ville et se mêler à la foule de ces mécontens trop nombreux dont les conseils et l'exemple auraient pu semer parmi elles des germes de découragement. Au village, tout était prêt pour les recevoir: chaque maison garnie de ses meubles avait reçu un numéro auquel était adjoint un lot de terre. On procéda au tirage, et les colons, sur l'heure, purent prendre possession de leur domicile; le soir ils couchaient sous un toit. On approchait alors du mois de novembre, le moment le plus favorable pour entreprendre les labours. D'ordinaire en Kabylie les pluies commencent vers la fin d'octobre et durent sept ou huit jours, après lesquels le beau temps se rétablit; ces premières pluies enlèvent aux marais leurs influences malsaines, détrempent le sol et permettent de commencer immédiatement à labourer. Vers la fin de novembre, les pluies reprennent avec plus d'intensité et continuent à tomber pendant un mois entier; c'est alors que les labours s'achèvent. Aussi, arrivés en octobre, la plupart des colons d'Azib-Zamoun avaient-ils pu, dès la fin de l'hiver, cultiver et ensemencer eux-mêmes une bonne partie de leur concession.

Ceux qui sont venus par la suite ont été reçus, installés, traités de la même façon; c'était peu pourtant de leur donner une maison et un lot de terre; il fallait encore les nourrir, eux et leurs bestiaux, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de se suffire réellement. Pendant les premiers mois, des vivres en nature leur ont été fournis; plus tard, chaque famille a reçu une allocation en argent, calculée à raison de 75 centimes pour les adultes, et de 30 centimes pour les enfans, somme plus que suffisante dans le pays. On avait compté pouvoir, en tout état de cause, limiter ces secours à la date de la première récolte; mais les pluies, les sauterelles, ont nui tour à tour aux travaux des champs; pour la même raison, on a dû continuer à plusieurs familles les distributions de semences qu'on leur avait faites. Il n'y a rien là qui doive étonner, et le fait reste bien établi désormais : les cultivateurs nouvellement installés en Algérie ne sauraient se tirer d'affaire que dans la troisième année de leur séjour, autrement dit après la seconde récolte. Du moins les colons de la société ont-ils eu cet avantage, que rien ne leur a manqué comme secours matériels, encouragemens ou conseils. On ne peut imaginer tout ce qu'une semblable entreprise soulève pour les promoteurs de difficultés, d'embarras, de complications de tout

genre. Tantôt c'est un des colons qui, trop vite imité par d'autres, vend les bœufs et les meubles à lui confiés, et qu'il faut chasser du village; tantôt c'est un retard survenu dans l'exécution des travaux de voirie et qui pourrait compromettre la santé des habitans. Intéresser tout le monde à son but, maintenir entière l'autorité morale dont il importe que l'administration supérieure demeure investie, défendre ses droits sans blesser personne, savoir obtenir sans rien exiger, tel est le problème de chaque jour.

Cependant le bienveillant intérêt porté aux familles des Alsaciens-Lorrains émigrés en Algérie ne pouvait dégénérer en faiblesse et faire oublier à la société les règles de l'équité. Elle se doit à elle-même, elle doit à ses souscripteurs de soulager également toutes les misères et de tirer le plus large parti possible de l'argent dont elle dispose. Aussi, quand elle a fourni à ses colons d'Azib-Zamoun tous les objets nécessaires à leur installation, elle n'a point prétendu les traiter avec une faveur particulière, leur faire un don gratuit : ainsi que le porte un traité sous forme de bail consenti par les colons avant leur départ, ce sont là de simples avances, sans intérêts, il est vrai, mais remboursables en un temps donné sur le produit des récoltes. Il a donc été fait un relevé exact de toutes les choses fournies à chaque colon, y compris la maison, les vivres, les semences, et celui-ci en retour s'est engagé à rembourser à la société par annuités, en l'espace de six ans, à partir de la troisième récolte, le montant complet des avances, après quoi il restera seul et légitime propriétaire de sa concession. Cette combinaison est des plus heureuses en ce qu'elle sauvegarde tout à la fois la dignité du colon, qui devra pour une bonne part à son travail le bien-être de sa famille, et aussi les intérêts de la société, qui pourra faire servir à d'autres besoins ses fonds redevenus disponibles. Un moment même, pour hâter ce remboursement et permettre à ses protégés d'entrer plus tôt en possession de leur terres sans qu'ils courussent le risque d'être exploités par les Juifs indigènes, M. d'Haussonville avait voulu leur faciliter le moyen de recourir à quelque établissement de crédit. A sa prière, le Crédit foncier s'est chargé d'estimer la valeur qu'il attribue dès à présent à chacun des lots des colons, et, quoique l'estimation, suivant l'usage, ait été faite à un taux bien inférieur au prix vénal des terrains, elle s'est trouvée dépasser déjà, après moins de deux ans, le montant des sommes avancées. Néanmoins, après réflexion, M. d'Haussonville n'a pas jugé bon de donner suite pour le présent à son projet d'emprunt hypothécaire; comme le général Chanzy, qui s'est préoccupé de la question, il eût craint que plusieurs d'entre les colons ne profitassent de ces facilités de crédit pour liquider leur avoir et vider le pays; il faut attendre qu'ils soient mieux fixés encore et plus attachés au sol.

Quoi qu'il en soit, l'installation et le peuplement du village sont achevés; cinquante-quatre familles s'y trouvent déjà établies, quelques autres y seront envoyées au mois d'octobre prochain pour occuper les dernières maisons vacantes. La grande majorité des colons est active et laborieuse; ils se montrent très satisfaits de leur sort, ils élèvent des porcs, des volailles, entourent leurs jardins de clôtures et se construisent des granges de leurs propres mains; chacun d'eux a reçu, toujours à titre d'avance, une seconde paire de bœufs, et, bien que les pluies, qui ont causé tant de désastres en France, aient là aussi gravement compromis la prochaine récolte, on peut dès maintenant tenir leur succès pour certain. Tandis que les Arabes se contentent de gratter la surface du sol, la charrue européenne, enfonçant de 20 à 25 centimètres, aide à obtenir de cette terre vierge, admirablement féconde, des résultats prodigieux. Les arbres plantés en bordure le long des rues ont fort bien réussi. Azib-Zamoun dispose d'une quantité d'eau potable suffisante en toute saison aux besoins de sa population et de ses bestiaux; quelques travaux permettraient de capter encore deux ou trois belles sources et d'irriguer tous les jardins dans le voisinage des habitations. L'état sanitaire de la petite colonie n'a pas cessé d'être excellent, même pendant la période d'acclimatation des familles : toutes recommandations d'ailleurs avaient été faites et renouvelées aux colons de vivre sobrement, de prendre garde aux changemens de température et d'éviter les insolations. Le médecin de colonisation fixé au centre voisin de Bordj-Menaïel est tenu de venir à Azib-Zamoun une fois au moins par semaine. Déjà la maison d'école est achevée, et un instituteur laïque originaire des pays annexés vient d'entrer en fonctions. Des sœurs dirigeront l'école des filles; elles auront la garde d'une petite pharmacie pour donner, le cas échéant, les premiers soins aux malades. La construction de l'église, déjà commencée, sera terminée dans le courant de cette année même; jusqu'ici le curé de Bordj-Menaïel se rendait tous les dimanches au village, et l'office religieux était célébré dans la maison d'un des colons; un desservant du culte catholique est aujourd'hui spécialement attaché à Azib-Zamoun. Dans tout le pays, la sécurité est parfaite. Cependant les mœurs et le caractère bien connu des indigènes exigeaient encore certaines mesures de prudence : les uns, soit insouciance, soit malignité, coupaient les jeunes arbres nouvellement plantés pour s'en faire des manches de fouet; les autres avec leurs troupeaux venaient vaguer sur les terres des colons. Pour remédier à cet état de choses, un garde champêtre a été nommé par la société qui veille sur les récoltes et empêche toute déprédation. Du reste il est probable qu'une brigade de gendarmerie sera avant peu installée à Azib-Zamoun; la question a été déjà agitée

dans le conseil-général de la province; il suffirait pour l'état d'exproprier le caravansérail, que la nature même de ses constructions et sa position stratégique rendent très propre à servir de caserne.

En résumé, la société a tout fait pour assurer avec la réussite de son entreprise l'avenir de ses protégés; elle n'a pas craint de descendre jusqu'aux détails les plus intimes; elle a voulu surveiller leurs dépenses, elle s'est inquiétée même de leur conduite, de leur moralité. C'est ainsi qu'il est défendu à tout colon, sous peine d'expulsion immédiate, d'ouvrir un débit de boissons sans l'autorisation expresse et par écrit du président de la société, alors même qu'il eût obtenu celle des autorités locales. Sans parler du tort que peut faire à la bourse et à la santé des habitans l'existence dans un village d'un établissement de ce genre, les cafés maures sont réputés à juste titre en Algérie comme les lieux de réunion de tous les voleurs, recéleurs et autres mauvais sujets de la race indigène. Cependant il ne saurait être dans les idées ou les obligations de la société de continuer bien longtemps cette surveillance; aujourd'hui que ses colons sont en bonne voie, elle entend les émanciper et leur laisser suivre leur propre initiative. Par sa situation, par la fertilité de son territoire, par les élémens mêmes qui le composent, le nouveau village est destiné à devenir un centre important. Le marché le plus voisin est celui des Issers, éloigné pourtant de 16 kilomètres : l'Arabe, lui, ne compte pour rien son temps, sa peine et celle de ses bêtes, et vend toujours au même prix; mais pour l'Européen, qui raisonne différemment, la distance est fort à considérer. Tout porte donc à croire qu'Azib-Zamoun aura bientôt, comme les principaux centres de la contrée, son jour de marché, qui ne sera certes pas le moins suivi; c'est aux habitans qu'il appartiendra alors de faire tourner cet avantage au plus grand profit de la commune et des particuliers. Déjà des dispositions sont prises pour que le village d'Azib-Zamoun soit appelé le plus tôt possible à l'existence civile; mais ici une difficulté se présente : en fera-t-on une commune *de plein exercice*, une commune mixte ou une section de commune? La commune de plein exercice est régie par un maire et un conseil municipal, absolument comme les communes de France; les principaux centres européens sont dans ce cas. La commune mixte ou *circonscription cantonale* englobe une localité européenne, c'est-à-dire peuplée d'Européens, à laquelle est joint un certain nombre de douars arabes qui constitueraient proprement la commune indigène; elle est régie par un maire que nomme le gouverneur, et qui exerce à l'égard des indigènes plusieurs des fonctions de l'ancien officier des bureaux arabes; un conseil municipal, composé généralement de cinq Européens et de quatre indigènes, a, comme les conseils municipaux ordinaires, mission de sauvegarder les in-

térêts généraux de la commune en même temps que les intérêts privés des populations. Ce système a cela de bon, qu'aussitôt fondée la nouvelle commune trouve chez les indigènes des ressources de fonds relativement considérables auxquelles il faut ajouter les prestations en nature, dont elle peut tirer un très grand parti. Ainsi au cas où Azib-Zamoun serait, comme il en a été parlé, érigé en commune mixte, on lui adjoindrait un immense territoire au sud et au nord, au sud depuis la chaîne des Flissas, au nord jusqu'à la mer; cette commune serait une des plus puissantes parce qu'elle engloberait un pays très peuplé, et se trouverait le centre de rayonnement d'une foule de villages indigènes. Voici par contre l'inconvénient : la présence des Arabes dans le conseil et surtout le droit pour tous les indigènes du territoire d'avoir leurs troupeaux sur les communaux méritent réflexion; il y a là dans tous les cas une source évidente de difficultés pour les colons à peine installés et qui, dans un pays nouveau et inconnu, ont besoin d'une situation nettement définie. Si donc il n'est pas possible de faire d'Azib-Zamoun, comme trop peu important encore, une commune de plein exercice, du moins peut-on le rattacher à une commune voisine, Bordj-Menaïel par exemple, tout en lui conservant une existence et des intérêts distincts, d'en faire en un mot une section de commune avec un adjoint à sa tête. C'est là-dessus que le gouverneur-général aura bientôt à se prononcer, et, le jour venu, la société s'empressera d'abdiquer entre les mains des magistrats du nouveau municipe l'autorité et les pouvoirs qu'elle détient jusqu'ici.

III.

Le même traité qui avait concédé à la société le territoire d'Azib-Zamoun, dans la province d'Alger, mettait à sa disposition le territoire d'Aïn-Tinn, dans la province de Constantine, à l'ouest de cette ville, et dès le courant de l'année 1873 des mesures avaient été prises pour recevoir là aussi avant l'hiver un certain nombre de colons. Plusieurs raisons militaient en faveur de cette région : le climat en est froid relativement et paraît tout particulièrement favorable aux Européens; les terres, — terres domaniales pour la plupart, — y sont très fertiles et très recherchées par les indigènes, qui depuis un temps immémorial les cultivent à bail; des sources chaudes, d'un débit considérable, pourraient être utilisées pour l'irrigation. Par malheur, la nature même des lieux, coupés de montagnes et de ravins, et l'absence de routes en bon état rendaient l'exécution des travaux publics à la charge du trésor tout à la fois trop lente et trop coûteuse. D'autre part des maladies s'étaient déclarées parmi les ouvriers qui travaillaient au compte de la so-

ciété; la construction des maisons n'avançait pas. On s'est alors demandé à Paris s'il ne valait pas mieux pour le succès de l'œuvre concentrer les efforts de la société dans la province d'Alger, qui présente de plus grandes facilités de communications et d'accès; on y trouvait cet autre avantage de réduire notablement les frais généraux en confiant tous les détails du service à un seul et même agent. En conséquence, proposition fut faite au gouvernement de l'Algérie de lui rétrocéder le territoire d'Aïn-Tinn. Celui-ci accepta sans difficulté; il prit à sa charge les maisons commencées et en remboursa le prix intégral, se chargeant d'y établir lui-même des colons. De plus, en échange d'Aïn-Tinn, le gouverneur-général s'est engagé à procurer à la société d'autres terrains défrichés d'une étendue équivalente, à proximité du village d'Azib-Zamoun.

D'ailleurs au moment même où la société se retirait de la province de Constantine, une première compensation s'offrait à elle dans la province d'Alger. Aussitôt après la guerre, M. Dollfus, le généreux patriote, l'ancien maire de Mulhouse, le grand industriel si connu pour ses institutions philanthropiques, avait entrepris de fonder à ses frais en Algérie un village pour les émigrans alsaciens-lorrains. Il avait demandé et obtenu du gouvernement colonial la concession du territoire de Boukhalfa, d'une contenance de 1,300 hectares environ, sur la route d'Alger à Tizi-Ouzou, à 4 kilomètres à peu près de ce dernier point. Un certain nombre de maisons étaient déjà construites, les familles même installées, quand la mort de l'agent qu'il avait choisi pour le remplacer sur les lieux vint contrarier ses desseins; en outre son âge avancé, la multiplicité des questions que soulève la création d'un village entier, la difficulté, ou pour mieux dire l'impossibilité matérielle qu'il y a pour un homme seul à les régler par lui-même, tout cela ne lui laissait plus espérer le succès. Désireux cependant de voir utiliser les dépenses et les travaux déjà faits, il s'informa auprès de M. le comte d'Haussonville si la société ne voudrait point se charger de sa concession et continuer à sa place l'œuvre de colonisation commencée. Le territoire de Boukhalfa n'est situé qu'à une faible distance d'Azib-Zamoun et du Camp-du-Maréchal, dont il forme en quelque sorte le prolongement. Il répondait tout à fait aux vues et aux besoins de la société. On n'eut pas de peine à s'entendre, et le 15 juin 1874 le gouverneur-général attribuait à la société de protection le territoire de Boukhalfa, rétrocédé par M. Dollfus, en prenant comme bases de la convention les mêmes conditions qui avaient été établies déjà pour Azib-Zamoun.

Le nouveau village est assis sur un plateau au pied du massif de Bellona, non loin de la grand'route qui va d'Alger à Tizi-Ouzou. Élevé de 200 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, il do-

mine les mamelons qui forment la plus grande partie de son territoire; plus haut encore dans la montagne se trouve le village indigène des Beni-Boukhalfa avec ses plantations de figuiers et d'oliviers ombrageant les flancs du Bellona. Les terres de cette région sont très fertiles, bien qu'un peu fortes; plusieurs endroits en sont boisés, et cependant la salubrité n'en était pas parfaite. Ce reproche, il est vrai, est applicable à toute la vallée du Sebaou, où les marais formés par la stagnation des eaux de pluie et le débordement du fleuve dégagent, à l'époque des grandes chaleurs, des miasmes pernicieux. Toutefois, en Afrique, dire d'une région qu'elle est peu salubre ne signifie pas qu'on ne puisse l'assainir. Les bords du lac Halloula, dans l'ouest de la Mitidja, étaient autrefois réputés mortels; le desséchement et les plantations ont fait disparaître les fièvres comme par enchantement; on citerait cent exemples semblables. Tout arbre de cinq ans sauve la vie d'un homme, c'est là-bas un adage. Pénétrée de ce principe, à peine en possession du territoire, la société s'est empressée de mener à bonne fin l'œuvre de M. Dollfus, poursuivant les travaux de desséchement des parties basses et marécageuses, multipliant partout les plantations en dehors de celles qui incombaient à l'administration du génie, si bien qu'on ne peut douter aujourd'hui qu'avant trois ans Boukhalfa ne soit un des villages les plus sains et les plus rians de la Kabylie.

Au reste en toute chose la société a suivi pour l'installation de ce centre la même méthode qu'elle avait adoptée et qui lui avait si bien réussi à Azib-Zamoun. Quand elle succéda à M. Dollfus, l'assiette du village, les chemins d'accès ainsi que les autres travaux préliminaires étaient terminés. Elle prit aussitôt des mesures pour ajouter vingt maisons nouvelles aux dix déjà bâties et occupées; quelques retards dans la construction n'ont pas permis d'y envoyer des colons dès l'automne dernier, d'autant qu'il importait d'assurer avant leur arrivée l'assainissement du pays. En attendant, les terres laissées libres ont été louées aux indigènes moyennant un quart des récoltes; les grains ou fourrages ainsi obtenus sont distribués à titre d'avance aux familles déjà sur les lieux; la société en effet a voulu faire participer les colons de M. Dollfus à tous les avantages en fournitures de vivres, de meubles ou de cheptels dont doivent jouir les siens; encore ces familles avaient-elles reçu au début leurs maisons en toute propriété : elles n'auront donc rien à rembourser de ce chef. Vu la nature des terres, assez dures à travailler, le lot de chaque concession a été fixé à 30 hectares en moyenne; une portion non allotie est tenue en réserve et servira de communal. Sur les pentes, la vigne promet de venir fort bien; plusieurs milliers de ceps sont déjà plantés, et parmi les colons qui vont être envoyés on aura soin qu'aux laboureurs soient mêlés quelques vignerons.

D'un autre côté, quoique M. Dollfus ait dû renoncer à continuer par lui-même l'œuvre qu'il avait entreprise, il n'a pas prétendu s'en désintéresser complétement, et, devenu membre honoraire de la société de protection, il s'occupe encore de Boukhalfa pour augmenter le bien-être de la colonie. C'est ainsi qu'il songe à faire construire un four banal, qui rendrait grand service à tout le village. N'est-il pas triste qu'à Tizi-Ouzou, dans ce pays de blé, le pain se paie plus cher qu'en France? M. Dollfus voudrait aussi répandre parmi les colons un manuel écrit en allemand où se trouveraient les notions les plus utiles d'agriculture. Il est d'ailleurs convenu que sur les vingt maisons nouvelles, aujourd'hui prêtes et meublées, cinq ou six lui seront réservées pour y établir, aux conditions de la société, des colons de son choix. Toutes les autres, avec celles qui restent encore vacantes à Azib-Zamoun, seront également occupées avant la fin de l'année. Plus de quatre-vingts familles ont adressé des demandes de concession à la société; plusieurs sont alliées à des familles déjà établies, d'autres aussi, ayant une certaine aisance et qui avant de se décider avaient pris soin d'envoyer un de leurs membres pour visiter les lieux, offrent spontanément de verser, à titre de garantie, une somme équivalente au prix de la maison qui leur sera affectée. Ce fait en dit plus que tout le reste sur le succès obtenu par la société et la confiance légitime qu'elle a su partout inspirer.

Le troisième territoire compris dans le traité primitif avec Aïn-Tinn et Azib-Zamoun tire son nom du maréchal Bugeaud, qui aux premiers jours de la conquête y campa quelque temps avec ses troupes. Il est pour ainsi dire l'annexe de celui d'Azib-Zamoun, auquel il confine à l'ouest, et n'est séparé à l'est que par une faible distance de celui de Boukhalfa; il ne contient pas moins de 1,800 hectares de terres dont la fertilité est proverbiale dans le pays; mais l'état marécageux de certaines parties en rendait jusqu'ici le séjour peu salubre, et s'opposait à ce qu'on tentât aussitôt le peuplement. Aussi des clauses spéciales lui sont-elles appliquées dans le traité : l'état s'est engagé à faire tous les travaux d'assainissement nécessaires, comme canaux et plantations; la société contribuera pour un quart aux dépenses, estimées environ 40,000 francs, et à titre de dédommagement recevra la jouissance immédiate du territoire pour en user au mieux de ses intérêts; les travaux terminés, une expertise décidera s'ils sont réellement suffisans pour assurer la sécurité des colons, et alors seulement la société sera tenue de peupler sa concession dans les délais prévus par la loi. Comme pour Boukhalfa, l'insalubrité du pays n'est rien moins qu'irrémédiable : qu'on se figure un fond de vallée, de nature argileuse, encaissée par des montagnes élevées; les marais y sont

formés non par des eaux souterraines sortant sur place, mais par des eaux pluviales qui s'accumulent en hiver dans des cuvettes naturelles, d'où elles ne peuvent s'échapper et atteindre le thalweg de la vallée, c'est-à-dire le lit du Sebaou; il suffisait d'ouvrir à ces eaux un débouché pour faire disparaître l'unique cause du mal. Dans le courant de l'année dernière, l'administration des ponts et chaussées a fait exécuter un vaste réseau de canaux de desséchement qui comprend plus de 16 kilomètres et a donné déjà les meilleurs résultats. En même temps, et de concert avec la société, elle a adopté pour les plantations un projet d'ensemble dont l'exécution assurera dès maintenant l'assainissement complet du territoire, et plus tard aussi l'approvisionnement des colons en bois de construction et de chauffage. Les talus des canaux ont été garnis d'un grand nombre de jeunes arbres de toute espèce et en particulier d'eucalyptus; le directeur du jardin d'essai du Hamma était venu d'Alger pour reconnaître l'état des lieux et choisir par lui-même les essences répondant le mieux à la nature et à l'exposition du sol : saules, trembles, osiers, peupliers, pour les parties basses et humides, frênes, mûriers, micocouliers, platanes, pour les endroits plus secs, ailantes et robiniers pour les pentes rapides et argileuses, impropres à la culture. On a multiplié aussi les semis de ricin : cette plante est en Algérie d'une végétation vigoureuse et dure plusieurs années; la surface très développée des feuilles contribue efficacement à annihiler l'influence des émanations paludéennes; en outre la graine se vend jusqu'à 30 et 40 francs les 100 kilogrammes, et peut devenir la source d'un revenu important.

Dès que remise lui a été faite de sa concession, la société s'est empressée d'en tirer parti : les terres anciennement défrichées ont été louées aux Arabes soit à prix d'argent, soit contre un quart de la récolte pris sur pied. Depuis lors, en raison même des travaux de desséchement, on a pu labourer aussi pour l'ensemencer de sorgho une superficie considérable de terrain sur lequel de temps immémorial la charrue n'avait point passé; un garde à cheval aux frais de la société veille à ce que la rentrée du prix de location se fasse exactement. Les 20,000 figuiers et les oliviers qui avoisinaient les fermes des indigènes dépossédés par la loi du séquestre ont été également loués sur enchères, et le revenu tout entier consacré aux travaux de plantation et d'assèchement; ces arbres, répartis plus tard entre les lots des colons ou réservés selon le cas à la commune, constitueront pour le futur village une véritable richesse. Il en est de même de l'orangerie au pied du village indigène de Tadmeïn : plantée, comme toutes les orangeries arabes, dans une sorte de ravin à l'abri des vents du nord-est, remarquable par la grosseur et l'abondance de ses fruits, elle n'aurait

besoin que d'être régularisée par le placement de quelques pieds nouveaux. A la vérité, elle se trouve encore aux mains d'un chef arabe très influent, président du douar Chenacha, qui a été exempté du séquestre et qui tient fort à la conserver. Bien que le gouverneur-général ait prononcé dès le 21 avril dernier l'expropriation définitive avec prise de possession d'urgence des enclaves du territoire, cette mesure tarde un peu à s'exécuter. Comme à Azib-Zamoun, comme à Boukhalfa, les indigènes séquestrés ou non tiennent toujours le pays; il faudra évidemment que l'administration s'occupe de leur assigner de nouveaux cantonnemens, et mette fin à un état de choses qui pourrait en se prolongeant porter entrave à la colonisation.

Une autre mesure de précaution indispensable est celle qui regarde les empiétemens du Sebaou. Ce cours d'eau assez considérable, et dont le lit se déplace fréquemment, s'est depuis quelques années violemment rejeté sur sa rive gauche; chacune de ses crues entraîne et fait disparaître des quantités de terre considérables. Déjà par suite de ces érosions la route qui longeait le fleuve a dû être à trois reprises reportée de plusieurs centaines de mètres dans l'intérieur; tout dernièrement encore les eaux, gonflées par les pluies, ont causé sur tout leur parcours de nombreux dégâts; il est d'autant plus regrettable que l'administration ait cru devoir ajourner jusqu'ici les travaux réclamés par la société. De quelle sorte seront ces travaux? Que vaut-il mieux d'une digue ou d'un éperon qui rejetterait le Sebaou dans son ancien lit, c'est-à-dire vers sa rive droite, dont la nature rocheuse peut davantage résister à ses attaques? Aux ingénieurs de décider. Ce qui importe surtout, c'est d'opposer à la marche du fleuve un obstacle prompt et efficace sous peine de le voir entraîner lambeau par lambeau tout ce fertile territoire, et arriver en peu d'années au pied même de la montagne. Cela fait, on n'aura plus qu'à commencer la construction du futur village, dont l'emplacement est déjà fixé sur la rampe d'une petite colline, au-dessus du village arabe actuel.

Quant aux autres terrains que doit recevoir la société dans la province d'Alger en échange d'Aïn-Tinn rétrocédé, le choix lui a été laissé par le général Chanzy entre plusieurs emplacemens : Chabet-el-Ameur d'un côté, Taourga et Dra-ben-Kedda de l'autre, présentant tous de réels avantages. Chabet-el-Ameur, sur l'ancienne route des Issers à Dra-el-Mizan, est dans une position très saine, grâce aux vents de mer qui le visitent constamment; les terres y sont d'excellente qualité, les eaux n'y manquent pas, on y trouverait de la pierre à bâtir et de la pierre à chaux; dans le voisinage est une forêt de chênes-liéges exploitée depuis dix ans; par malheur le pays offre encore peu de sécurité; les Beni-Khalfoun, sur lesquels

la plus grande partie de ce territoire a été confisquée, se sont fait remarquer par leur acharnement dans la dernière insurrection. Taourga, au point central d'un plateau qui domine le Sebaou, jouit également d'une position salubre et d'eaux abondantes, on y trouve des bois d'orangers et d'oliviers, des figuiers nombreux; mais la route est encore à faire qui, partant de Dellys et aboutissant au Pont-Neuf du Sebaou, près de Kouannin, mettrait le futur village en communication avec Dellys et la région comprise entre Azib-Zamoun et Tizi-Ouzou; là aussi les indigènes se montrent assez hostiles. Resterait le territoire de Dra-ben-Kedda, traversé par la route de Tizi-Ouzou et reliant le Camp-du-Maréchal à Boukhalfa; c'est le meilleur choix que puisse faire la société, dont tous les territoires seraient ainsi réunis en un même groupe; le sol, moitié plaines, moitié collines, se prête à toutes les cultures; il faudra seulement, pour rendre les lieux habitables, y exécuter, ainsi qu'on l'a fait au Camp-du-Maréchal, de grands travaux de canalisation et de boisement.

Comme on le voit, la société ne manquera point de terres pour ses colons à venir; cependant, tout en réservant ses droits, elle a cru plus sage de se borner aux trois emplacemens qu'elle occupe aujourd'hui et de ne point disperser à l'infini ses ressources et ses efforts. D'ailleurs le soin de ses protégés d'Algérie ne pouvait lui faire oublier ceux qui, placés plus près de nous, ont droit encore à son assistance. Elle a donc, avec le même zèle que par le passé, continué à venir en aide par tous les moyens aux Alsaciens-Lorrains réfugiés en France : les sommes dépensées par elle en subventions aux comités provinciaux, soins médicaux, secours en argent, frais de placemens ou de transports, distributions de vêtemens, de logement ou de nourriture, n'ont pas cessé d'atteindre depuis trois ans un chiffre considérable. Toutefois, comme il est naturel, le mouvement de l'émigration s'est fort ralenti : il ne se compose plus guère que de jeunes Alsaciens qui, arrivés à l'âge du service militaire, se refusent à rester Prussiens et passent la frontière; or, si trop de raisons nous font un devoir de ne les point attirer en France, du moins est-il permis de les accueillir; souvent aussi leurs familles les suivent ou les rejoignent, et cette charge nouvelle retombe sur la société; il n'y a là malgré tout rien de comparable avec l'affluence des premiers jours. Quant aux familles émigrées depuis longtemps, de moins en moins elles auront besoin d'assistance. Jamais il n'a été dans les intentions des fondateurs de la société de créer en France une classe spéciale de Français : leurs efforts ont toujours tendu au contraire à amener la fusion la plus complète entre les Alsaciens-Lorrains obligés de quitter leur pays

natal et leurs compatriotes du reste de la France. Cette fusion est chose accomplie; la majeure partie des émigrés qui avaient eu d'abord recours à la société ont maintenant acquis droit de cité dans les lieux où ils ont fixé leur résidence, et, accueillis de tous avec bienveillance, y jouissent, en cas de détresse momentanée, des ressources offertes à l'universalité des citoyens. Pour toutes ces raisons, l'œuvre de la société est destinée à se transformer peu à peu. Jusqu'ici les besoins nombreux auxquels elle avait eu à subvenir l'avaient empêchée de faire pour les enfans de ses protégés tout ce qu'elle eût voulu; l'instruction tiendra désormais une large place dans son budget. En 1874, sans parler des allocations à plusieurs établissemens laïques ou religieux qui ont recueilli et qui élèvent de jeunes Alsaciens-Lorrains, la société a pourvu, tant à Paris qu'en province, à l'éducation et à l'instruction de près d'une centaine d'enfans des divers cultes; fidèle à son esprit de tolérance et d'impartialité, elle laisse aux parens eux-mêmes le choix des maisons où seraient élevés leurs fils.

M. de Naurois, un des membres fondateurs, avait offert à la société une propriété bâtie et environ 8,000 mètres de terrain boisé qu'il possédait au Vésinet : on était alors convenu de créer un orphelinat pour les enfans alsaciens-lorrains; c'est encore M. de Naurois qui a voulu se charger des dépenses de construction et d'aménagement nécessaires et qui a fait à cette intention un nouveau don de 50,000 francs. Grâce à sa générosité, les bâtimens seront prêts à recevoir avant l'automne 25 jeunes filles d'Alsace-Lorraine, et ce nombre pourrait être plus que doublé. Déjà plusieurs personnes de la haute société parisienne ont déclaré leur intention de fonder à leurs frais des lits ou places gratuites dans l'établissement; cet exemple ne tardera pas sans doute à être suivi et permettra de donner à l'institution tout le développement qu'elle comporte. Il semble superflu de dire que la même sollicitude, le même soin du détail qui avait assuré le succès du village d'Azib-Zamoun a présidé à l'installation du nouvel orphelinat. Vraiment infatigables, avant de rien entreprendre, les membres dirigeans de la société ont voulu visiter par eux-mêmes les meilleurs établissemens en ce genre, aussi bien publics que privés; ils se sont rendu compte des économies possibles et des perfectionnemens désirables, ils ont comparé les méthodes, jugé des résultats. Il ne suffit pas en effet de faire œuvre de charité envers les enfans orphelins, il faut encore les rendre le plus tôt possible utiles à eux-mêmes et à leurs semblables. C'est d'après cette idée essentiellement pratique que la maison du Vésinet vient d'être organisée.

Nous avons suivi la société dans le détail de ses opérations, nous l'avons vue étendant partout son action secourable sur la famille

sans travail et sur l'enfant sans père, de la frontière des Vosges au fond de la Kabylie. Si elle a pu tant faire et faire si bien, ce n'est pas seulement par le dévoûment de son président, le zèle intelligent de ses membres, c'est grâce encore à la sympathie du public français. Dès la première année, le total des souscriptions s'est élevé au chiffre énorme de 2,500,000 francs; depuis lors les offrandes n'ont cessé d'affluer de tous les côtés et sous toutes les formes. Un jour c'est le vice-amiral Cloué, alors gouverneur de la Martinique, qui envoie, au nom de la colonie, 50,000 francs, produit net d'une loterie destinée d'abord à la libération du territoire; une autre fois c'est Mme la maréchale de Mac-Mahon qui attribue à la société 10,000 francs sur le bénéfice d'une représentation théâtrale en faveur des Alsaciens-Lorrains. En beaucoup d'endroits également, on a organisé au profit de l'œuvre des bals, des concerts, des représentations dramatiques. Plusieurs conseils-généraux, ceux du Gard, du Morbihan, de la Côte-d'Or, ont voté des subventions à la société. L'Université surtout s'est fait remarquer par la fréquence et l'importance de ses dons; il y a quelques jours à peine, le vice-recteur de l'Académie de Paris faisait effectuer à la caisse de la société un nouveau versement de plus de 10,000 francs. A toutes ces sommes de provenances diverses, il faut ajouter le produit de l'exposition installée l'an dernier dans les salons de la présidence de l'ancien corps législatif. Personne n'a oublié l'éclatant succès qu'elle obtint. A certains jours, le nombre des entrées atteignit 5,000 et 6,000. Aussi, quand tout fut terminé, que chaque objet intact eut été rendu à son possesseur, que tous les frais d'installation, de surveillance, d'emballage, eurent été payés, il restait encore à la société 186,000 francs nets qui ont pu être appliqués à la création de villages en Algérie.

Voilà comment la société a pu dignement soutenir son rôle et suffire jusqu'ici aux dépenses multiples qui lui incombaient; dans une des dernières séances du comité directeur, le budget de l'année prochaine vient d'être arrêté; malgré d'importantes réductions, il monte encore à 300,000 francs, sur lesquels plus de 100,000 sont destinés à l'assistance sous toutes ses formes : 30,000 à l'instruction, 20,000 à l'asile du Vésinet, 120,000 enfin à l'Algérie. Cependant ce dernier effort aura presque complétement vidé la caisse de la société. Depuis longtemps, les comités de province ont dû limiter leur action et ne plus distribuer que de rares secours; d'autre part, le sous-comité de la commission Wolowski, spécialement chargé de l'Algérie, a terminé son œuvre, les fonds qui lui avaient été confiés sont épuisés; il n'y a plus guère que la société de protection qui fonctionne encore et puisse venir en aide aux Alsaciens-Lorrains sans ressources. Il lui faudra évidemment

avant peu faire appel une fois de plus à la générosité du public; cet appel ne saurait manquer d'être entendu. On peut d'ailleurs s'en remettre à l'intelligence et au bon goût des organisateurs de l'exposition dernière pour être sûr qu'avec eux l'espoir des plus curieux ne sera point déçu.

Nous savons comment tout d'abord le premier crédit de 1 million dont disposait le comité de colonisation avait été consacré par lui à compléter l'installation de toutes les familles débarquées en Algérie avant son intervention. Les crédits qui suivirent, s'élevant à 1,300,000 francs environ, devaient surtout parer à l'avenir. Ainsi 500,000 francs ont été délégués en différentes fois par le comité au gouvernement de l'Algérie pour bâtir des maisons nouvelles; 400,000 ont servi à l'assistance personnelle des familles, c'est-à-dire aux dépenses en cheptels, instrumens, vivres ou semences; 90,000 francs ont été alloués, à raison de 30,000 par province, aux trois évêques d'Alger, de Constantine et d'Oran, pour la construction dans les nouveaux villages de maisons de sœurs destinées à servir d'écoles ou salles d'asile pour les jeunes enfans; enfin une centaine de mille francs ont été remis, partie aux deux comités d'Alger et de Constantine, partie à divers établissemens de charité qui avaient secouru les immigrans; 200,000 francs restaient encore disponibles : sur la proposition de son rapporteur, le comité les a consacrés à venir en aide à toutes les familles réellement installées à la fin du mois de mars dernier, et qui, par suite de pertes de bestiaux, de mauvaises récoltes ou d'autres accidens, avaient besoin d'une assistance prolongée; cet argent a été réparti entre les différens villages d'après des listes individuelles fournies également par les comités privés et les autorités locales.

Bref, à la date du 1er mars 1875, ainsi que le constate M. Guynemer dans son rapport officiel (1), il y avait sur toute l'étendue de la colonie 863 familles d'Alsaciens-Lorrains installés au *titre 2* comme colons du gouvernement et du comité de colonisation. Ces familles étaient ainsi réparties : 272 dans la province d'Alger, 397 dans la province de Constantine, 194 dans la province d'Oran, formant ensemble un total de 4,115 personnes. Le nombre des habitations construites pour les loger s'élève à 909, distribuées dans 56 villages; une quarantaine étaient encore vacantes, mais doivent être occupées sous peu par des familles nouvelles dont l'établissement incombera au gouvernement colonial, puisque les fonds du comité sont entièrement épuisés.

Si maintenant on cherche à se rendre compte des dépenses faites

(1) Rapport présenté le 31 juillet 1874 à la commission générale des Alsaciens-Lorrains au nom du sous-comité de colonisation par M. Guynemer, membre de la commission.

tant par le gouvernement de l'Algérie que par le comité de colonisation, si l'on y joint 125,000 francs fournis par la société de protection en dehors de ce qu'elle a fait pour ses villages, plus 700,000 francs dépensés par les divers comités de France et d'Algérie en secours de toute espèce, on trouve qu'en définitive l'établissement des 909 familles en question n'aura pas coûté moins de 4,800,000 francs, rien que pour les maisons et l'assistance, soit en moyenne 5,300 francs par famille; encore faut-il observer que ces installations, modestes en elles-mêmes, ont été singulièrement facilitées par la présence et l'activité des nombreux agens civils et militaires dont dispose le gouvernement. Dans les chiffres précédens ne sont pas comprises les dépenses d'intérêt collectif nécessaires pour la création même des villages, telles que travaux d'eau, rues, édifices publics, etc.; ces dépenses peuvent être évaluées à 150,000 francs pour un centre de 50 feux, et de ce chef la part proportionnelle des Alsaciens-Lorrains monterait encore à plus d'un million. Assurément ce sont là, dit le rapporteur, des chiffres élevés, et l'on ne peut se dissimuler que la colonisation, qui doit être en somme le but de notre occupation lointaine, serait réellement impossible, si elle devait être faite uniquement par l'état et à ses frais. L'importance du rôle de la société de protection en Algérie, son utilité, sa grandeur, c'est qu'elle y a précisément représenté la part de l'initiative privée. Elle avait sur l'état ce double avantage que son cercle d'action était circonscrit, qu'elle jouissait dans ses dépenses de toute latitude : ainsi le chiffre de 6,000 francs, fixé d'abord comme limite extrême des avances qu'elle devait faire aux colons, a été porté pour certaines familles nombreuses jusqu'à 8,000 et même 8,500 francs. Rien non plus n'a été négligé de ce qui devait servir au succès définitif : choix d'un emplacement commode et suffisamment salubre, construction préalable et aménagement des maisons, achat complet du mobilier, des animaux, du matériel agricole, multiplicité des plantations, capacité des familles, surveillance attentive, minutieuse, infatigable, jusqu'au jour où le colon peut se tirer d'affaire; autant de précautions commandées par l'expérience ou le bon sens, que la société s'est fait un principe d'appliquer sur ses concessions, dont elle s'est bien trouvée, et qu'elle a eu le plaisir de voir en plus d'un cas appliquées après elle par le gouvernement lui-même pour le plus grand bien de la colonie et des immigrans. A un autre point de vue, son exemple pourra être profitable : quels que soient en effet les sacrifices que nécessite la mise en valeur d'une concession de terres, il y a, nous l'avons vu, dans l'établissement de tout nouveau centre une véritable création de capital qui compense largement les premières avances indispensables; on ne saurait donc trop

encourager l'existence d'entreprises ou de sociétés particulières qui, tout en poursuivant dans la colonisation leurs intérêts propres, contribueront à accroître les forces vives du pays.

Trois causes principales se sont opposées jusqu'ici au développement de la colonisation française en Algérie : le manque de routes, le manque de bois, enfin, il faut bien le dire, l'infériorité morale où le colon s'est toujours trouvé vis-à-vis de l'Arabe. Les Turcs et les indigènes n'avaient pas besoin de routes, vivant et commerçant d'une façon toute primitive; mais notre civilisation ne peut s'en passer. Il suffirait là-bas de quelques voies de communication bien tracées pour rendre la vie à d'immenses territoires, jusqu'à ce jour presque improductifs : par malheur, la pénurie du budget colonial ne permet pas de faire la moindre partie de ce qui serait utile; mais pourquoi donc ne pas employer l'armée, comme on l'a proposé déjà, à la construction des routes et à la création des villages? N'était-ce pas là l'idée du maréchal Bugeaud, celui des gouverneurs qui a le plus fait peut-être pour l'Algérie? N'était-ce pas bien avant lui l'habitude des Romains, ces maîtres en colonisation, dont les traces se retrouvent à chaque pas jusqu'au fond du désert? Certes nos braves soldats ne pourraient en temps de paix rendre au pays de plus grands services.

Depuis des siècles, l'Arabe s'acharne à détruire le bois; passant près d'une forêt, par pur caprice il y met le feu; ses troupeaux font le reste. La chèvre surtout est terrible : le mouton coupe, la chèvre saccage, détruit; elle se plaît à aller chercher sa nourriture partout où la végétation tente ses premiers essais; elle broute les pousses des jeunes arbres et les maintient perpétuellement à l'état de buissons. Les conséquences sont faciles à déduire : où manque le bois, tout manque également, l'eau, les prairies, les matériaux pour construire; la terre seule reste, aride et désolée. Ici des mesures sévères de répression contre ces stupides destructeurs des forêts arrêteront le mal dans son principe; il s'agira ensuite de le réparer; par des reboisemens successifs, par des plantations multipliées, ainsi que l'a pratiqué la société dans ses villages, l'administration d'une part, les colons de l'autre, peuvent faire beaucoup pour l'assainissement et la richesse de la contrée.

Quant aux indigènes eux-mêmes, il n'y a point d'illusion à se faire sur les sentimens qu'ils nourrissent à notre égard. Comme chrétiens, comme conquérans, nous leur sommes odieux, et malgré le peu de succès des insurrections précédentes, ils conservent encore l'espoir de nous jeter à la mer. Le Coran ne leur dit-il pas : « Que la malédiction de Dieu atteigne les infidèles, les juifs et les chrétiens. — Tuez-les partout où vous les trouverez, et chassez-les d'où ils vous ont chassés? » Jamais ils n'ont accepté notre domination, ils se

contentent de la subir. C'était lors du second voyage de MM. d'Haussonville et Guynemer en Algérie : l'*amin* Omar-Zamoun était venu trouver le chef de cette société qui le remplaçait sur son territoire. Grand, beau, l'œil profond, le visage encadré d'une épaisse barbe noire, vêtu de sa grande toge de soie d'une blancheur immaculée, il avait l'air d'un personnage antique. Sans rien perdre de sa dignité, il avait pris selon l'usage un pan de l'habit du puissant étranger et l'avait baisé; puis, toujours fier, comme d'égal à égal, il avait exposé sa requête : qu'allaient devenir tous ces malheureux qui l'entouraient et qui étaient ses cliens? comment pourraient-ils vivre, dépossédés de leurs terres? ne voulait-on pas avoir pitié d'eux? Il ne parlait que pour les siens, semblait s'oublier lui-même. En revanche, le lendemain, 200 Arabes étaient accroupis à la porte des deux visiteurs, graves, silencieux, sordides, les membres à peine couverts de burnous en lambeaux. Ils demeurèrent deux jours entiers dans cette attitude de supplication muette, cherchant à exciter la compassion. Comme une des personnes qui se trouvaient là s'adressait à l'un d'eux : — Tu dis qu'on t'a pris tes figuiers, tes oliviers, tes terres? Il est vrai; mais pourquoi donc allais-tu l'autre année couper des têtes à Palestro? — Bah! que veux-tu? répondit l'indigène dans ce patois mêlé d'arabe et de français qui est la langue *sabir*, que veux-tu? c'était la guerre. — C'était la guerre, à merveille; aussi tu vois où cela t'a conduit. — Eh bien! oui, poursuivit-il sans plus s'émouvoir, que veux-tu? Je sais; fais ce que tu voudras; tu es le plus fort maintenant; *chouïa, chouïa,* c'est bien, c'est bien. — Et il garda le silence. Voilà où ils en sont tous; ils se résignent... en attendant mieux. Ce type aristocratique, cette pureté de traits, ces manières distinguées, chevaleresques, plus apparentes que réelles et sous lesquelles se cache trop souvent à l'égard des *roumis* une insigne mauvaise foi, ce titre même de vaincu, qui chez nous est une protection, leur ont valu de notre part une sympathie qu'ils ne nous ont point rendue. Que longtemps les colons, arrivant en Algérie, aient été le rebut des nations de l'Europe, gens peu estimables à tous égards et plus dangereux qu'utiles à leur nouvelle patrie, cela ne peut être mis en doute. Quoi qu'il en soit, l'administration elle-même s'est trouvée portée plus d'une fois à sacrifier les véritables intérêts de la colonisation aux réclamations plus ou moins fondées de la population indigène. Il serait temps de revenir sur cette trop longue erreur : par la condescendance et la douceur, on n'a rien à gagner auprès des indigènes, l'insurrection de 1871 l'a bien prouvé. D'un autre côté, les nouveaux colons qu'amène le flot croissant de l'émigration offrent des garanties sérieuses de moralité : c'est eux évidemment que doivent aller chercher les faveurs de l'autorité; pour les Arabes, toujours hostiles,

toujours malveillans, ils n'ont droit désormais qu'à la stricte justice et doivent être maintenus prudemment, à l'encontre de ce qui se pratiquait jusqu'ici, dans la dépendance morale de l'Européen.

Tous ceux qui se sont occupés de l'Algérie, tous ceux qui l'ont connue, sont unanimes sur ce point : il importe de placer comme contre-poids en face de la race vaincue une population européenne vaillante, laborieuse et aussi nombreuse que possible. Or l'élément indigène domine encore en Algérie dans la proportion de dix contre un. Cette anomalie ne saurait durer : 909 familles d'Alsaciens-Lorrains viennent d'être installées par le gouvernement; qu'on en ajoute une trentaine qui possédaient des ressources suffisantes et qui ont reçu des concessions au *titre 1er*, une centaine enfin installées par la société ou M. Dollfus à Azib-Zamoun et à Boukhalfa, cela fait un chiffre total de plus de mille familles, 5,000 personnes environ, dont l'établissement est constaté aujourd'hui et dont les deux tiers au moins feront souche de colons; les immigrans, mariés ou non, établis dans les villes, fourniraient bien un millier de plus. En outre cette affluence des victimes de la guerre et l'intérêt patriotique dont elles étaient l'objet n'ont pas peu contribué à attirer sur notre colonie africaine l'attention générale. « Depuis les derniers événemens, dit M. Guynemer, il s'est produit un courant d'immigration venant de nos départemens du midi, dont l'importance égale, s'il ne le surpasse, le courant alsacien-lorrain, qui en a été la cause première. L'administration admet aujourd'hui qu'en trois ans la population française de l'Algérie s'est augmentée de plus de 10,000 personnes.» L'impulsion est donnée, il n'y a plus qu'à poursuivre. Par une coïncidence heureuse pour la colonie, le séquestre opéré sur les tribus rebelles a mis entre les mains de l'état des quantités de terres considérables. Qu'on fasse appel à l'initiative privée, qu'on la protége et l'encourage par tous les moyens. Le général Chanzy vient d'établir à Alger un bureau spécial de renseignemens pour les immigrans; ils y pourront connaître la quantité et la situation des terres immédiatement disponibles; c'est une mesure excellente. Plus de ces formalités ruineuses, plus de ces lenteurs administratives qui trop souvent précédaient la délivrance d'une concession et qui lassaient le bon vouloir le plus énergique. Les travailleurs alors accourront en foule, et l'Algérie deviendra vraiment ce qu'elle doit être, une province de la France. Sans doute l'œuvre de colonisation est toujours difficile et coûteuse. Il faut, aux débuts surtout, de l'argent, beaucoup d'argent, du dévoûment aussi sans compter. Qu'à cela ne tienne : la société de protection a voulu prouver pour sa part que, dès qu'il s'agit de la grandeur et de la prospérité de la France, ni l'un ni l'autre ne feront défaut.

L. Louis-Lande.

LES ORIGINES

DE L'ÉCRITURE

Lorsqu'une invention est arrivée au dernier degré de perfection et de simplicité, la pensée ne se représente pas facilement la marche qu'on a suivie pour atteindre si haut. Veut-on retrouver la voie qui a conduit l'homme, de procédés en procédés, aux œuvres qu'on a sous les yeux, il faut souvent dépenser presque autant de pénétraetion qu'en a demandé la création de ces procédés mêmes. Nous sommes si loin des moyens grossiers qui constituent le point de départ de l'invention que nous ne discernons pas tout d'abord le fil qui les rattache à la conception dernière. Tel est le cas pour l'écriture, cette merveilleuse découverte qui nous semble aujourd'hui si simple, familiarisés que nous sommes avec elle dès notre enfance. Elle a exigé pour devenir ce qu'elle est des siècles de tâtonnemens et d'efforts; elle a une longue histoire dont les débuts remontent à la nuit des âges, et que le vulgaire ne soupçonne pas. C'est au reste ce qui eut lieu dans l'antiquité pour les inventions les plus utiles, tout au moins les plus usuelles. On en connaît moins l'origine que celle de certaines conceptions bizarres et d'un emploi parfois stérile. Cependant quelle histoire offre plus d'intérêt que celle du procédé qui a permis d'étendre et de compléter la parole, qui a donné la vie à la science en lui fournissant les moyens de retenir et de transmettre les notions acquises par l'observation et l'expérience, et qui est ainsi devenu le véhicule de toutes les autres inventions? L'histoire de l'écriture est une des pages les plus curieuses des annales de l'esprit humain; elle nous fait toucher du doigt les premiers expédiens à l'aide desquels l'homme est parvenu non-seulement à fixer sa pensée, mais à l'éclaircir et à la particulariser. Que de notions acquises seraient sans l'écriture demeurées vagues et incomplètes! Cette histoire nous apporte la preuve de la marche progressive de l'intelligence chez l'homme et de la puis-

sance de propagation qu'ont eue les œuvres du génie humain. Comme l'histoire de toutes les inventions, elle a l'avantage de nous montrer la façon dont on s'y est pris dans le principe pour rendre ce qui semblait impossible à rendre, pour accomplir ce qui paraissait inexécutable; elle nous donne donc une leçon de méthode qui trouvera son application en bien d'autres choses.

Pourtant l'histoire de l'écriture, on n'aurait pas réussi, il y a seulement trois quarts de siècle, à l'esquisser. On ne savait alors sur l'origine des lettres que les fables qui nous furent transmises par les Grecs; on ne possédait aucun des monumens propres à nous faire remonter au berceau de l'invention, et, les eût-on possédés, on eût été incapable de les interpréter. Il a fallu les récens travaux de l'archéologie égyptienne, orientale, mexicaine, les recherches des voyageurs et des philologues, pour reconstituer les matériaux qui permettent d'écrire l'histoire des transformations de l'écriture. C'est la comparaison des phénomènes que présentent les divers systèmes graphiques, des métamorphoses de leurs signes aux différens âges, qui a rendu possible un aperçu tel que celui qui va suivre. Ce qui avait pu être taxé d'abord soit d'invraisemblable, soit de purement conjectural, a pris, grâce aux monumens, le caractère de l'évidence. L'écriture, aussi bien que le langage, nous apparaît comme le produit de l'action patiente des siècles, et ce qui affecte aujourd'hui un remarquable aspect d'unité et de régularité, loin d'avoir été la création spontanée et méthodique du génie d'un individu, ne fut que le résultat lent d'artifices divers plus ou moins ingénieux qui se sont succédé souvent en se mêlant, et qui trahissaient à leur début l'insuffisance des conceptions qui les firent naître.

I.

L'homme n'eut pas plus tôt acquis les premiers élémens des connaissances indispensables à son développement intellectuel et moral, qu'il dut sentir la nécessité d'aider sa mémoire à conserver les notions qu'elle s'était appropriées. Il recourut d'abord à des procédés très imparfaits, propres seulement à éveiller la pensée du fait dont il voulait perpétuer le souvenir; il en associa l'idée à des objets physiques observés ou fabriqués par lui. Quand l'homme eut quelque peu grandi en intelligence, l'un des moyens mnémoniques les plus naturels qui s'offrit à lui fut d'exécuter une image plus ou moins exacte de ce qu'il avait vu ou pensé, et cette représentation figurée, taillée dans une substance suffisamment résistante ou tracée sur une surface qui se prêtait au dessin, servit non-seulement à se rappeler ce qu'on craignait d'oublier, mais encore à en communiquer la connaissance à autrui. Toutefois, dans l'enfance

de l'humanité, la main était encore maladroite et inexpérimentée. Souvent elle ne pouvait même pas s'essayer à des ébauches grossières; certaines races semblent avoir été totalement incapables d'un pareil travail. Bien des populations sauvages se bornèrent à entailler une matière dure, à y faire des marques de diverses formes auxquelles elles attachaient les notions qu'il s'agissait de transmettre. On incisait l'écorce des arbres, la pierre, on gravait sur des planchettes, on dessinait sur des peaux ou de larges feuilles sèches les signes conventionnels qu'on avait adoptés; ces signes étaient généralement peu compliqués. On employa aussi des lanières, des cordes auxquelles on faisait des nœuds à la façon de ces gens qui font à leur mouchoir une corne pour se rappeler une chose qu'ils craignent d'oublier le lendemain. Suivant la tradition chinoise, les premiers habitans des bords du Hoang-Ho se servaient de cordelettes nouées à des bâtons en guise d'écriture. Ce procédé est encore usité chez les Miao, barbares des montagnes du sud-ouest de la Chine; il ne semble guère propre à consigner des idées bien complexes, à relater des événemens étendus. Pourtant au Pérou il donna naissance à un système très perfectionné de notations, les *quipos*, où, par l'association de cordelettes de différentes couleurs diversement agencées, on était parvenu à exprimer une foule de choses, en sorte que dans l'empire des Incas les quipos suppléaient assez heureusement à l'ignorance de l'écriture. Les bâtons noueux attachés à des cordes paraissent en Chine avoir été le point de départ de ces mystérieux diagrammes dont on faisait remonter l'invention au roi Fou-Hi et dont il est traité dans l'*Y-King*, un des livres sacrés du Céleste-Empire. Avant que l'alphabet ouigour, d'origine syriaque, eût été adopté chez les Tartares, les chefs se servaient pour transmettre leurs ordres des *khé-mou* ou bâtonnets entaillés. Quand les populations germaniques reçurent la connaissance des lettres latines, elles leur donnèrent le nom de *buch-staben*, dont le sens primitif est celui de bâtons, parce que des bâtonnets entaillés avaient d'abord servi à ces populations de moyens pour se communiquer leurs idées. L'expression correspondante de *bok-stafir* désigne encore chez les Scandinaves les baguettes sur lesquelles on grave des signes mystérieux; cela rappelle ce que nous rapporte Tacite des anciens Germains, lesquels faisaient des marques aux fragmens d'une branche d'arbre fruitier qu'ils avaient coupée, et se servaient des morceaux ainsi marqués pour la divination.

La représentation figurée des objets se prêtait plus que ces grossiers procédés à traduire aux yeux la pensée; elle en assurait mieux la transmission. Aussi la plupart des tribus sauvages douées de quelque aptitude à dessiner y ont-elles eu recours. C'est de là qu'est sortie l'écriture proprement dite. On a rencontré chez une

foule de tribus sauvages ou quasi sauvages de ces images qui décèlent plus ou moins le sentiment des formes; elles n'ont point été simplement le produit de l'instinct d'imitation qui caractérise notre espèce; l'objet en était surtout de relater certains événemens et certaines idées. Il n'y a pas un siècle que la plupart des Indiens de l'Amérique du Nord avaient l'habitude d'exécuter des peintures représentant d'une façon plus ou moins abrégée leurs expéditions guerrières, leurs chasses, leurs pêches, leurs migrations, et à l'aide desquelles ils se rappelaient les phénomènes qui les avaient frappés, les aventures où ils avaient été engagés. Les Peaux-Rouges consignaient aussi dans ces grossiers tableaux leur science et leur mythologie, des prescriptions médicales et des formules magiques. Ils se servaient d'un pareil moyen pour transmettre des ordres et envoyer des propositions à leurs ennemis et à leurs alliés. L'on a publié quelques-unes de ces peintures, qui ressemblent, à s'y méprendre, aux dessins que nous barbouillons dans notre enfance. Les progrès de ce mode d'expression de la pensée se sont confondus avec ceux de l'art; mais les races qui n'ont point connu d'autre écriture ne poussèrent pas bien loin l'imitation des formes de la nature. Quelques populations atteignirent pourtant à un degré assez remarquable d'habileté dans ce qu'on pourrait appeler la peinture idéographique. Entre les races de l'Amérique septentrionale, dont les langues étaient si variées, quoiqu'elles se rattachent à une même souche, celles qui peuplèrent le Mexique possédèrent un art véritable, et à la fin du XV[e] siècle elles étaient arrivées à un emploi réellement étonnant des représentations idéographiques.

Lorsqu'en 1519, le jour de Pâques, Fernand Cortez eut pour la première fois une entrevue avec un envoyé du roi de Mexico, il trouva celui-ci accompagné d'indigènes qui, réunis en sa présence, se mirent immédiatement à peindre sur des bandes d'étoffe de coton ou d'agavé tout ce qui frappait pour la première fois leurs regards, les navires, les soldats armés d'arquebuses, les chevaux, etc. Des images qu'ils en firent, les artistes mexicains composèrent des tableaux qui étonnaient et charmaient l'aventurier espagnol. Et comme celui-ci leur demandait dans quelle intention ils exécutaient ces peintures, ils lui expliquèrent que c'était pour porter à Montézuma et lui faire connaître les étrangers qui avaient abordé dans ses états. Alors, en vue de donner au monarque mexicain une plus haute idée des forces des *conquistadores*, Fernand Cortez fit manœuvrer ses fantassins et ses cavaliers, décharger sa mousqueterie et tirer ses canons, et les peintres de reprendre leur pinceau et de tracer sur leurs bandes d'étoffe les exercices si nouveaux pour eux dont ils étaient témoins. Ils s'acquittèrent de leur tâche avec une telle fidélité de reproduction que les Espagnols s'en émerveillèrent.

Tous les peuples qui se contentent de représentations figurées pour rendre graphiquement la parole ne nous offrent pas un usage aussi avancé des peintures idéographiques. L'observation d'une grande exactitude dans les détails, d'une précision rigoureuse dans la reproduction de la réalité, aurait nui le plus souvent à la rapidité de l'exécution, et, dans le plus grand nombre des cas, aurait été tout à fait impossible. Comme c'était uniquement en vue de parler à l'esprit et d'aider la mémoire que l'on recourait à de semblables dessins, on prit l'habitude d'abréger le tracé, de réduire les figures à ce qui était strictement nécessaire pour en comprendre le sens. On adopta des indications conventionnelles qui dispensèrent de beaucoup de détails. Dans cette peinture idéographique, on recourut aux mêmes tropes, aux mêmes figures de pensée dont nous nous servons dans le discours, la synecdoche, la métonymie, la métaphore. On représenta la partie pour le tout, la cause pour l'effet, l'effet pour la cause, l'instrument pour l'ouvrage produit, l'attribut pour la chose même. Ce qu'une image matérielle n'aurait pu peindre directement, on l'exprima au moyen de figures qui en suggéraient la notion par voie de comparaison ou d'analogie.

Tels sont les procédés que nous offre l'écriture figurative des Égyptiens, des Mexicains. Les premiers voulaient-ils, par exemple, rendre l'idée de combat, ils dessinaient deux bras humains dont l'un tient un bouclier et l'autre une sorte de hache d'arme; les seconds voulaient-ils exprimer l'idée de courir, ils représentaient deux jambes dans l'action de se mouvoir rapidement. Ainsi se constitua le symbolisme qui envahit de bonne heure l'écriture idéographique, comme il avait envahi la religion. En outre les images affectèrent une signification particulière par le fait de leur association; la métaphore, l'emblème, le trope, valurent à certains groupes figurés un sens qui naissait du rapprochement des diverses images dont ces groupes étaient composés. C'est surtout de la sorte qu'on rendit idéographiquement des conceptions qui ne se prêtaient pas ou se prêtaient mal à une simple reproduction iconographique. Les Égyptiens employaient très fréquemment cette méthode, et on la trouve également appliquée dans les peintures mexicaines. On en saisit la trace dans l'écriture chinoise, dont les caractères graphiques ne sont que les altérations des images grossières des objets qu'ils dessinaient d'abord en manière d'écriture. Ces figures réunies de façon à rendre une idée constituent ce que les Chinois appellent *hoeï-i*, c'est-à-dire *sens combinés*; par exemple la figure d'une bouche humaine tracée à côté de l'image d'un oiseau signifia *chant*, celle d'une oreille entre les deux battans d'une porte exprima l'idée d'entendre; le symbole de l'eau accolé à la figure d'un œil eut le sens de *larmes*. Il n'est pas jusqu'aux Peaux-Rouges qui n'aient usé

de pareils emblèmes, tant l'emploi s'en offre naturellement à l'esprit.

L'écriture idéographique ne demeura donc pas longtemps une simple représentation iconographique; elle forma bientôt un mélange d'images de significations très diverses, une suite de représentations prises tour à tour au sens propre et au sens tropique, d'emblèmes, de véritables énigmes dont l'intelligence demandait souvent une pénétration particulière. A cet état, l'écriture idéographique était un art difficile, parfois même un secret qui devait rester le privilége d'un petit nombre, de ceux qui l'emportaient par l'adresse de la main et par les lumières, conséquemment des prêtres ou des magiciens, des sorciers, qui en tiennent lieu chez les populations les plus barbares et les plus ignorantes. Le nom d'hiéroglyphes a donc été justement appliqué à ces systèmes graphiques. Dans le symbolisme qui y était étroitement lié se donnaient nécessairement rendez-vous toutes les sciences, toutes les croyances du peuple qui faisait usage de tels procédés. De là l'impossibilité de déchiffrer ces sortes d'écritures, si l'on ne s'est familiarisé avec les idées de ceux dont elles émanent. On peut bien dans les hiéroglyphes égyptiens reconnaître du premier coup telle ou telle image, par exemple celle d'un homme qui est lié à un poteau, qui a les coudes attachés, qui fait une offrande ou porte une massue; mais comment pourrait-on deviner que l'image d'un vautour traduit l'idée de maternité, si l'on ignorait que du temps des pharaons les Égyptiens supposaient que cette espèce d'oiseau ne renferme que des femelles pouvant produire sans le concours des mâles? Comment attacherait-on le sens de fils à la figure d'une oie, si l'on ne savait que l'oie du Nil passait pour un modèle de piété filiale? Comment la figure d'un épervier sur un perchoir suggérerait-elle l'idée de Dieu, si l'on n'était point informé que l'épervier était tenu pour l'emblème du soleil, le dieu par excellence?

L'écriture figurative ne fut pas seulement tracée sur les rochers ou le tronc des arbres; elle ne fut point uniquement employée à la composition de quelques courtes inscriptions; elle servit, comme l'attestent les monumens de l'Égypte et de l'Amérique centrale, à décorer les édifices qu'elle faisait ainsi parler à la postérité; mais il fallait pouvoir transporter partout où il était nécessaire ces images écrites. L'homme avait besoin d'emporter avec lui sa mnémonique; il prépara des peaux, des étoffes, des substances légères et faciles à se procurer, sur lesquelles il grava, il peignit des successions de figures, et il eut de la sorte de véritables livres. La pensée put dès lors circuler ou se garder comme un trésor; certaines tribus sauvages, pour la rendre plus expressive, allèrent jusqu'à se servir de leur propre corps comme de papier, et chez diverses populations polynésiennes les dessins du tatouage, qui s'enrichissait à chaque

époque principale de la vie, étaient une véritable écriture. On lisait sur la peau du sauvage sa biographie, ses exploits, parfois même les obligations qu'il avait contractées. Aussi un savant allemand, M. H. Wuttke, à qui on doit une intéressante *Histoire de l'écriture*, a-t-il consacré tout un chapitre au tatouage. N'avons-nous pas pendant bien longtemps écrit en quelques lettres avec le fer chaud sur l'épaule du criminel l'histoire abrégée de son crime?

Les populations les moins avancées entre celles qui usèrent de l'écriture figurative n'ont pas dépassé le procédé qui consiste à rendre la pensée par de simples images d'hommes, d'animaux, de plantes, d'ustensiles, etc.; mais celles qui s'élevèrent à une véritable civilisation n'en sont pas généralement restées là. A force d'être tracées rapidement et abrégées, les figures s'altérèrent dans leurs formes et finirent par ne plus offrir que des signes où il était souvent bien difficile de reconnaître le type originel. Le fait s'observe déjà quelquefois dans les peintures mexicaines, mais il se produisit sur une bien plus grande échelle en Égypte, où l'écriture hiéroglyphique était usitée depuis un temps immémorial. On y substitua pour le besoin journalier une véritable tachygraphie qu'on trouve employée spécialement sur les papyrus, et que les égyptologues nomment écriture *hiératique*. Plus tard même on en imagina une plus cursive encore, reposant sur un système à certains égards plus avancé; c'est celle qu'on appelle *démotique*, parce qu'elle fut en usage aux derniers temps des pharaons et sous les Ptolémées chez presque toute la population égyptienne. En Chine, les images grossièrement tracées furent aussi promptement défigurées, et elles ne présentèrent plus qu'un ensemble de traits que le scribe exécuta avec le pinceau, et dont l'assemblage ne garde aucune ressemblance avec les figures dont elles sont cependant l'altération. Dans les écritures cursives employées en Chine, les signes se sont corrompus davantage, et n'ont affecté que des formes toutes conventionnelles. Arrivée à ce point, l'écriture figurative cesse d'être une peinture pour devenir une *séméiographie*, c'est-à-dire un assemblage de caractères représentant des idées et constituant ce que les archéologues appellent des idéogrammes. L'écriture cunéiforme, qui comprend divers systèmes, contient une foule de signes de cette nature. Les traits offrant l'aspect de flèches ou de clous y forment par leur groupement, varié à l'infini, de véritables caractères. Ces groupes cunéiformes, comme les plus anciens caractères chinois, reproduisaient grossièrement à l'origine la configuration des objets; mais les images se sont ensuite si fort altérées, qu'à de rares exceptions près on ne peut plus remonter aux prototypes iconographiques. On n'est en présence que de signes ayant une valeur purement mnémonique et dont un grand nombre affectent une valeur phonétique.

Il n'y a pas au reste lieu de s'étonner de cette disparition complète des images, vu la longue durée qu'il faut attribuer à l'évolution de ce système graphique remontant à plus de quinze siècles au-delà de l'époque où il cessa d'être en usage, et dont les premiers monumens datent encore de plus loin. Il est d'ailleurs à noter que les groupes cunéiformes ont notablement varié de configurations suivant les temps et suivant les lieux, et cela au sein d'un même système.

Les Nahuas, qui constituaient la population dominante du Mexique central à l'arrivée des Espagnols, et dont j'ai mentionné tout à l'heure l'écriture idéographique, ne semblent pas s'être autant éloignés dans la pratique du dessin des objets réels, car dans leurs anciens manuscrits la figure des symboles est presque toujours reconnaissable. Je ne parle pas de l'écriture qu'on a qualifiée de calculiforme, les *katouns*, employés sur les monumens du Yucatan; on n'a point encore réussi à les déchiffrer.

La méthode sêméiographique n'évinça pas les symboles, les emblèmes, les images combinées; elle ne fit qu'en altérer d'une manière à peu près complète l'aspect. On retrouve donc dans l'hiératique égyptien comme dans l'écriture chinoise actuelle, comme dans le cunéiforme assyrien, des caractères véritablement idéographiques; ils existaient de même dans l'écriture cunéiforme des Anariens ou Touraniens de l'Assyrie, du peuple qui paraît avoir formé la population primitive de la Babylonie et des tribus de même race habitant la Médie. Les inscriptions dites *accadiennes* et le texte qualifié de médo-scythique des monumens de l'époque des rois de Perse achéménides nous en montrent l'usage. Les caractères idéographiques se dénommaient nécessairement par les mots qui, dans la langue du peuple qui s'en servait, répondaient aux idées ainsi exprimées. De la sorte, les signes composés ou groupes de plusieurs images arrivaient, comme en témoigne l'écriture chinoise, à représenter des mots simples; ce qui conduisit à prendre ces caractères pour les signes mêmes des sons émis lorsqu'on les lisait. Les signes-images et les idéogrammes, qui n'en étaient qu'une corruption, devinrent donc graduellement de véritables caractères vocaux, et cela dut avoir lieu surtout dans des écritures telles que celle des Chinois et le cunéiforme, où le signe, ayant perdu l'apparence d'une représentation d'objets réels, ne pouvait plus éveiller que l'idée du mot qu'on y avait attaché. Ainsi naquit le phonétisme, c'est-à-dire l'usage de caractères répondant non à des idées, mais à des sons.

Images et idéogrammes constituèrent donc des signes de sons, et ces sons, monosyllabiques en chinois, le devinrent aussi dans les langues polysyllabiques par suite de l'habitude qui prévalut peu

à peu, comme nous le montrent l'égyptien et le nahuatl, de tenir ce signe pour l'expression du son initial ou dominant du mot. C'est ce qu'on a appelé la méthode acrologique. On arrivait dès lors à écrire phonétiquement par le procédé du rébus; cependant l'objet figuré représentait, non l'ensemble des sons compris dans le nom qu'il portait, mais seulement le son principal. Les Nahuas voulaient-ils par exemple écrire le nom du roi Itzcoatl, ils dessinaient des flèches à pointe d'obsidienne, pierre qui se disait dans leur idiome *itzli*, à l'entour de la figure d'un serpent, animal appelé dans le même idiome *cohuatl*. Le phonétisme acrologique faisait lire la figure de la flèche *itz* pour *itzli*, et l'on avait alors, à l'aide d'un véritable rébus, le nom d'Itzcoatl. Les images prises pour des expressions de sons chez les anciens Mexicains finirent de la sorte par représenter des syllabes, même de simples voyelles, et on les combinait pour écrire les mots polysyllabiques. C'était, comme on voit, un phonétisme très imparfait, fondé souvent sur une sorte de calembours par approximation, et qui devait donner lieu à de fréquentes erreurs, une place déterminée correspondant à celui de la syllabe dans le mot n'étant point assignée à chaque caractère. Les figures hiéroglyphiques des Mexicains, tout en étant quelquefois employées avec leur sens idéographique, fournissaient aux derniers temps de la littérature nahuatl de véritables lettres ou plutôt des signes syllabiques. Ainsi l'image de l'eau (*atl*), par suite de l'extension de la méthode acrologique, représentait le son *a*, celle de la fève (*etl*) le son *e*, celle de la main (*maitl*) le son *ma*, celle d'un autel (en nahuatl *momoztli*) la syllabe *moz*, etc. Quand plus tard on essaya de traduire en hiéroglyphes mexicains des mots espagnols ou le latin des prières de l'église, on sentit l'imperfection d'un tel syllabaire, car les signes faisaient défaut pour représenter une foule de sons étrangers au nahuatl. Il fallut se contenter de très grossiers à-peu-près. Voulait-on par exemple écrire *amen*, on associait l'hiéroglyphe de l'eau (en mexicain *atl*), prononcé *a*, à l'image de la plante agavé, qui s'appelait *metl* dans le même idiome, et l'on avait de la sorte le mot *ametl*, vocable approchant de l'exclamation hébraïque adoptée dans la liturgie chrétienne. Pour rendre *pater noster*, on recourait à des assimilations de sons analogues, et au moyen d'hiéroglyphes phonétiques correspondans on écrivait *pan-tetl-noch-tetl*. Le procédé acrologique a été appliqué par les Égyptiens à peu près de la même façon que le faisaient les Nahuas, comme le remarque M. F. Lenormant dans son livre sur l'*Histoire de la propagation de l'alphabet phénicien*.

L'emploi des images à valeur phonétique n'amena pas, je l'ai

dit, l'abandon des idéogrammes, des images simples ou prises dans un sens tropique; les unes et les autres concoururent à fournir les élémens de l'écriture, mais, comme rien ne les distinguait extérieurement, comme un même signe pouvait tour à tour répondre à une idée ou à un son, il en serait résulté une extrême confusion, si l'usage n'avait consacré pour de certaines images une valeur presque exclusivement phonétique; celles-ci, en perdant leur rôle idéographique, devenaient de simples lettres. Les Chinois ne firent pas subir à leurs idéogrammes un pareil changement d'attribution; ils se contentèrent d'ajouter à la plupart de leurs groupes composés, en lui assignant généralement une place fixe, un caractère indicatif du son: celui-ci marquait la prononciation du groupe dont la valeur idéographique était plus ou moins clairement annoncée par un autre des caractères qui le composaient, appelé *clé;* ces clés, au nombre de 214, étaient réputées représenter les idéogrammes simples. Dans l'écriture égyptienne, où les signes étaient d'origine plus variée qu'en chinois, on ne s'arrêta pas à un système si régulier, on recourut à des hiéroglyphes complémentaires qui aidaient à fixer le sens. C'est ce qu'on a appelé des *déterminatifs :* ils se placent ordinairement après la partie phonétique du groupe, mais ils n'affectent pas tous une égale précision. Tantôt ils n'ont qu'une acception générique, en sorte qu'ils sont susceptibles d'être employés après une foule de racines n'ayant entre elles qu'un rapport de sens assez éloigné; tantôt ils ne conviennent qu'à une catégorie spéciale de mots que lie une idée commune; parfois ils sont l'image même de la chose que le groupe énonce phonétiquement, et alors se produit ce que nous présentent tant de caractères chinois, qui sont à la fois phonétiques et idéographiques. Cet expédient même ne suffisait pas pour faire disparaître toute obscurité, certains de ces déterminatifs pouvant eux-mêmes être confondus avec des signes phonétiques servant à la composition du mot. Quelquefois on les multipliait, et dans ce cas c'est ordinairement le dernier qui fournit le véritable sens de la racine.

La manière dont le phonétisme avait pris naissance engendra ce qu'on a appelé la *polyphonie*, c'est-à-dire que les caractères idéographiques devenus des signes de syllabes furent aptes à représenter indifféremment telle ou telle syllabe, car les sons attachés aux signes procédaient des mots par lesquels on avait désigné les images, et ces mots pouvaient être divers pour une seule et même représentation. Afin de noter la véritable prononciation d'un caractère polyphone employé dans un groupe donné, on recourait à un ou plusieurs complémens phonétiques, c'est-à-dire à un ou plusieurs des signes qui marquaient le son qu'on voulait indiquer. Tel hiéroglyphe par exemple répondait-il aux articulations *ab* et *mer*,

lorsqu'il devait avoir la prononciation *ab*, on le faisait suivre d'un hiéroglyphe ayant la valeur du *b*, et lorsqu'il devait se prononcer *mer*, on le faisait suivre des deux hiéroglyphes ayant les valeurs respéctives de *m* et *r*. C'étaient là sans doute des moyens bien grossiers; mais, avant d'arriver à des procédés simples, on n'en conçut que d'imparfaits. Le signe complémentaire comportait parfois lui-même plusieurs valeurs phonétiques, et il fallait alors deviner celle qui était à choisir, et le caractère à expliquer aidait à son tour à la détermination. Les Assyriens et leurs devanciers, auxquels on donne le nom encore contesté d'Accadiens, firent également usage de complémens phonétiques, qu'ils plaçaient après la dernière syllabe du mot. Ils ont eu pareillement de véritables déterminatifs, car dans le système cunéiforme certains signes particuliers précèdent les noms de dieux, d'hommes, de pays, et servent ainsi à reconnaître que le mot n'est point un substantif générique. De plus, quand le scribe assyrien employait un idéogramme ambigu, il y joignait au besoin une glose dans laquelle était donnée, en plus petits caractères, la lecture assyrienne du signe en question. Tout cela n'empêchait pas que le système graphique des Égyptiens, comme celui des Assyriens, ne fût d'un usage fort incommode et n'exigeât une grande pratique; mais le dédale où ces écritures jetaient parfois le lecteur devint bien autre pour le système idéographico-phonétique quand celui-ci passait du peuple qui l'avait créé à un peuple qui n'en parlait pas l'idiome et dont la langue, d'un génie différent, ne possédait pas les mêmes articulations. C'est ce qui eut lieu précisément pour le cunéiforme. Les Assyriens, qui reçurent les idéogrammes cunéiformes des Touraniens, appliquèrent tour à tour à ces caractères des lectures nouvelles tirées de leur propre langue et de nouvelles valeurs phonétiques, qui ne firent pas pour cela abandonner celles que leurs devanciers y avaient attachées. Se servant ainsi simultanément et souvent dans un même mot de caractères syllabiques et de caractères purement idéographiques, ils firent de leur écriture une marqueterie très compliquée et où il était facile de s'égarer. Tandis que les idéogrammes continuaient à être employés surtout pour écrire les racines des mots, le phonétisme servait exclusivement à écrire les formes des cas, des temps, des personnes, toutes ces flexions qu'il était indispensable de noter avec quelque précision. Ainsi en passant des Touraniens aux Sémites de l'Assyrie, le système cunéiforme s'encombra d'une foule de valeurs nouvelles pour les groupes écrits à l'aide de clous. Les Assyriens imaginèrent à leur tour des groupes conçus d'après le même principe que les précédens, et les équivalens se multiplièrent indéfiniment. La polyphonie, encore très peu développée dans l'écriture dite accadienne, prit d'énormes proportions chez les As-

syriens. Un même caractère y compte quelquefois dix ou douze valeurs différentes. Sans doute les signes cunéiformes sont loin d'offrir tous une telle cacophonie; mais chez la plupart on observe quelques-unes des transitions de l'idéogramme au son et réciproquement. Des métamorphoses nouvelles dans la valeur des signes s'opérèrent pareillement quand l'écriture passa aux Médo-Scythes ou Touraniens de la Médie, aux Alarodiens de l'Arménie, qui s'approprièrent de leur côté l'écriture cunéiforme et en reçurent conséquemment les caractères avec les sons que leur avaient prêtés ceux qui en faisaient usage avant eux. Bon nombre de groupes subirent ainsi un accroissement d'acceptions.

La comparaison des textes n'aurait pas suffi pour constater des mutations si multipliées; on ne se serait pas reconnu dans un tel labyrinthe sans la découverte de guides qu'on ne pouvait pas dans le principe espérer. Je veux parler de ces tablettes de terre cuite qui se sont rencontrées dans les ruines du palais de Ninive et qui paraissent provenir de la bibliothèque de cette demeure royale. On y voit gravés de véritables tableaux de concordances graphiques, et le texte nous apprend que le roi assyrien Assourbanipal les avait fait exécuter pour l'usage des scribes; elles n'étaient vraisemblablement que la répétition de documens analogues usités en Babylonie et dont M. George Smith a rapporté de son récent voyage un précieux fragment. Ces tablettes, appelées d'abord improprement *syllabaires* par les assyriologues, contiennent trois colonnes parallèles: celle du milieu donne le caractère cunéiforme à expliquer, celle de gauche en fournit la lecture phonétique, celle de droite en présente la signification rendue par le mot assyrien. L'examen de ces tablettes apporte la preuve que les caractères qui y sont expliqués n'appartenaient point dans le principe à la langue des Assyriens, qu'ils étaient pour ceux-ci de purs idéogrammes. En effet, la transcription phonétique de la colonne de gauche n'offre jamais de mots assyriens; elle nous transporte dans un tout autre idiome, bien que la transcription effectuée syllabiquement soit parfaitement conforme aux valeurs phonétiques que l'étude des textes bilingues (assyrien et perse) a établies pour les caractères assyriens. Si l'on ne reconnaît pas là la langue de l'Assyrie, on en retrouve bien le syllabaire. La conclusion est que les Assyriens tenaient leur syllabaire du peuple dont l'idiome se trouve sur les tablettes d'Assourbanipal épelé à la colonne de gauche. Les signes inscrits à la colonne médiane montrent qu'en assyrien tel signe ou groupe pouvait avoir des valeurs diverses. Les tablettes enregistrent souvent des lectures différentes pour un même caractère et répondant chacune à une signification spéciale. Quelquefois, il est vrai, plusieurs sens sont attribués en assyrien à un seul et même idéogramme, quoique

la transcription phonétique demeure la même, mais il est alors à noter que ces sens s'éloignent peu les uns des autres. Remarquons enfin que, la transcription phonétique de la colonne de gauche nous donnant à chaque instant des mots de plusieurs syllabes, on ne saurait admettre que les tablettes soient de simples syllabaires assyriens, puisque le système graphique de l'Assyrie n'a pas de signes ayant une valeur polysyllabique. Tous les caractères phonétiques de ce système représentent des monosyllabes soit simples, c'est-à-dire formés d'une voyelle et d'une consonne ou *vice versa*, soit complexes, c'est-à-dire formés d'une voyelle et de plusieurs consonnes. Par un procédé plus analytique, on rendait quelquefois la syllabe complexe en la décomposant en deux syllabes simples, la seconde commençant toujours par la voyelle qui finissait la première; ainsi pour écrire *nap-sat*, on mettait *na-ap sa-at*. Les tablettes de concordance ne sont pas les seuls documens lexicographiques qu'aient découverts les assyriologues; ils ont encore retrouvé des listes comparatives de mots assyriens et accadiens qui nous fournissent de véritables glossaires, car le mot accadien est presque toujours rendu en assyrien par un mot écrit phonétiquement; d'autre part des gloses analogues à celles dont j'ai parlé aident dans le déchiffrement de quelques-uns des signes les plus obscurs. C'est donc sur les monumens mêmes de l'Assyrie, comme l'ont montré MM. J. Oppert et F. Lenormant, que la science constate les singuliers échanges de significations subis par les caractères cunéiformes, métamorphoses qui aboutirent à faire de ce mode d'écriture une sorte de chaos. Les Assyriens ne surent pas s'en dégager; sans doute ils étaient arrivés à posséder un syllabaire qui leur permettait d'écrire phonétiquement tous les mots, mais ils ne parvinrent pas à introduire dans ce syllabaire l'ordre et la simplicité. En Assyrie comme en Égypte, on ne put se résoudre à répudier une foule de signes inutiles de façon à ne plus se trouver en présence que d'un syllabaire uniforme; les Médo-Scythes, en s'appropriant le système anarien, le débarrassèrent de la plupart de ses idéogrammes et ne conservèrent guère que des caractères phonétiques.

Les Égyptiens, tout en étant sur la voie de la méthode alphabétique, qu'ils appliquaient en certains cas, demeuraient attachés aux procédés idéographiques par leurs habitudes et leurs croyances. Renoncer aux idéogrammes, qui étaient si souvent des symboles divins, des allusions à son culte ou à ses usages, c'était pour ce peuple anéantir son histoire, biffer les inscriptions qui chargeaient ses édifices, déchirer les manuscrits où étaient consignées ses prières, rejeter en un mot ce qui faisait l'objet de sa vénération. Les hiéroglyphes n'étaient-ils pas pour eux la révélation du dieu Thoth? De même en Chine il y avait trop longtemps qu'on em-

ployait les idéogrammes pour qu'on les pût condamner. L'abandon absolu de tels caractères n'était possible que chez un peuple qui n'y était pas enchaîné par la tradition, qui, ayant reçu de l'étranger la connaissance de l'art d'écrire, pouvait faire un choix entre les signes qu'on lui apportait, se contenter d'un certain nombre de caractères phonétiques représentant les monosyllabes, voire de pures articulations. Les choses se passèrent ainsi à l'extrémité orientale de l'Asie, chez les Japonais. Ils avaient reçu, au plus tard vers la fin du IIIe siècle de notre ère, les livres chinois; ils s'étaient peu à peu familiarisés avec cette littérature. La connaissance de l'idiome du Céleste-Empire se répandit donc au Japon, et l'on y prit ainsi l'habitude d'en employer les caractères; mais la prononciation et la grammaire japonaises diffèrent profondément de la prononciation et de la grammaire chinoises. Afin de pouvoir lire ces signes, auxquels s'attachaient de certains sons monosyllabiques, il fallut introduire dans leur valeur phonétique des changemens qui en permissent l'articulation à des bouches japonaises. De là pour bon nombre de caractères chinois, notamment pour ceux qui impliquaient des lettres que l'idiome japonais ne possédait pas, des modifications de prononciation assez considérables. Les signes empruntés aux Chinois reçurent donc souvent de nouvelles valeurs phonétiques; en même temps les Japonais, dont l'intelligence pouvait être mise en défaut par la différence que l'ordre des mots offre en chinois, comparé à leur propre langue, introduisaient dans l'écriture de l'empire du Milieu certains signes destinés à rétablir l'ordre syntactique tel que l'exige leur idiome national et notaient certaines flexions. On le voit, ils en usèrent avec le système graphique qui leur était apporté comme les Assyriens en avaient usé à l'égard du système graphique des Accadiens. Au Japon comme en Assyrie, l'écriture idéogrammatique était passée d'un idiome à un autre idiome d'un génie tout opposé. On a aussi observé un fait analogue pour l'écriture pehlevi lorsque des populations d'idiome iranien en faisaient usage.

Les Japonais s'habituèrent à désigner les signes monosyllabiques qu'ils tenaient de leurs voisins par les sons qui y répondaient dans leur système de lecture, soit que ces caractères eussent gardé le monosyllabe chinois, soit qu'on lui eût substitué une syllabe japonaise, soit que, s'attachant au sens idéographique, on eût dénommé le signe par le nom japonais de l'objet qu'il représentait. Ce peuple se trouva ainsi posséder un syllabaire qu'il adapta à sa langue; mais, celle-ci étant polysyllabique, les Japonais rendirent les mots de plus d'une syllabe par autant de caractères qu'il y avait de syllabes composantes, recourant d'ailleurs pour le tracé des caractères à la forme cursive chinoise; c'est ce qui constitua l'écri-

ture dite *man-yô-kana*, où l'on observa d'abord ce genre d'obscurité qu'implique l'écriture cunéiforme, et qui tenait aux mêmes causes. « En effet, dit Abel Rémusat, le nombre des syllabes japonaises étant peu considérable, il aurait suffi d'un petit nombre de caractères pour les représenter toutes; mais l'usage introduisit une confusion très grande en faisant prendre tantôt un caractère et tantôt un autre pour signe de la même syllabe et plus encore en appliquant un même caractère à la représentation de syllabes différentes. » Nous retrouvons donc là le même phénomène de polyphonie qu'offre l'écriture assyrienne. Il était également dû à l'emploi d'un système d'idéogrammes par un peuple parlant une langue différente de celle des inventeurs de ce système. Quant aux signes répondant à des monosyllabes différens, ils s'expliquent par ce fait que la prononciation des caractères chinois avait varié avec le temps, qu'elle différait dans certaines provinces, et que le signe chinois avait tantôt été dénommé par le monosyllabe originel qu'il traduisait aux yeux en Chine, tantôt par le mot japonais exprimant l'idée que ce caractère éveillait. Le syllabaire man-yô-kana ne comprenait donc pas un nombre de signes déterminé, et tous les groupes chinois pris phonétiquement pouvaient à la rigueur y entrer; mais peu à peu le nombre des signes en usage se réduisit à celui qui était suffisant pour représenter les diverses syllabes de la vocalisation japonaise, c'est-à-dire à 47 signes. Par là un grand progrès fut accompli; l'écriture était arrivée au syllabisme, et le man-yô-kana, dont on s'est servi pour écrire les vieux monumens de la poésie japonaise composée dans la langue dite de *Yamato*, malgré son nom signifiant *caractères des dix mille feuilles*, ne renferme que ces 47 signes empruntés tous au chinois. Plus tard, au milieu du VIIIe siècle de notre ère, un bonze japonais, appelé Simo-Mitsin-Mabi, qui avait longtemps résidé en Chine, où ses compatriotes allaient s'instruire aux écoles bouddhiques, imagina un syllabaire de 47 caractères, tous dérivés également de caractères chinois, mais abrégés, car dans ce syllabaire, ou, pour prendre le mot indigène, dans cet *irofa*, quatre signes seulement conservent intégralement la forme du caractère chinois qui leur a donné naissance. Ainsi fut constituée l'écriture dite *kata-kana* ou *écriture de fragmens*, de forme infiniment plus simple et plus facile à tracer au pinceau que le vieux man-yô-kana. Il semble même que ce soit Simo-Mitsin-Mabi qui ait eu le premier l'idée de réduire à 47 les caractères de l'écriture, chiffre qui fut ensuite adopté pour le man-yô-kana. Le bonze japonais ayant dû avoir sous les yeux des livres écrits en caractères hindous, la connaissance de cet alphabet put lui suggérer l'idée de ne se servir que de ce petit nombre de signes. Toutefois les syllabes du kata-kana dépassent en réalité de beau-

coup ce chiffre, car à l'aide d'un système de points ou de petits traits indiquant un adoucissement dans la prononciation de la consonne initiale, on opère dans la syllabe un véritable changement de lettre. Si les caractères kata-kana, de forme carrée, lourde et de petite dimension, offraient des avantages pour la clarté, ils ne se prêtaient guère à la rapidité du tracé, et cela fit imaginer au Japon une autre sorte d'écriture, le *fira-kana*, fondée sur le même syllabaire, mais imitée de cette écriture cursive chinoise dite *tsaô-cho*, c'est-à-dire *écriture des plantes*, et où l'on tend constamment à abréger les élémens du groupe constituant le signe. Dans le *fira-kana*, les formes s'arrondirent, des ligatures réunirent les traits entre eux. Si l'on obtint ainsi un dessin infiniment moins élégant et moins clair, on eut en revanche une écriture d'une exécution beaucoup plus rapide. Telle fut l'œuvre de deux bonzes qui vivaient au IXe siècle de notre ère, et depuis cette époque le *fira-kana* a prévalu dans la grande majorité des livres japonais; mais le progrès amené par l'invention de ces deux genres d'écriture fut entravé par la persistance de l'usage des caractères chinois. La langue du Céleste-Empire continuant à être fort répandue au Japon, elle exerça sur la littérature de ce pays une influence analogue à celle que l'arabe a exercée sur le persan et le turc. Une foule de mots chinois passèrent dans le style japonais, et en les écrivant on leur laissa la forme graphique qu'ils avaient originairement. De là le mélange qui s'observe sans cesse dans les livres japonais de caractères de l'irofa et de signes chinois, mélange qui ne contribue pas peu à la difficulté qu'éprouvent les Européens à apprendre à lire ces livres.

Les Japonais s'en tinrent là et ne dépassèrent pas le procédé syllabique; ils l'ont toutefois réduit à sa plus grande simplicité. Il y a loin en effet du petit nombre de signes du *kata-kana* au syllabaire si riche des Assyriens. Malgré leur intelligence, les hommes de l'empire des Daïris n'ont pas su distinguer dans l'articulation ce qui constitue la consonne et la voyelle, et affecter à chacune de ces lettres un caractère séparé, susceptible de s'emboîter pour ainsi dire avec un autre, comme dans la voix la consonne s'emboîte sur la voyelle. Ce progrès était réservé à un peuple habitant l'autre extrémité de l'Asie; c'était à lui tout au moins que devait appartenir la gloire de faire de l'alphabétisme la base même de l'écriture. L'invention de l'alphabet n'a point été, à ce qu'il semble, une création spontanée, comme celle des bonzes japonais dont il vient d'être parlé; elle fut le produit d'un long travail ou plutôt d'une longue pratique graphique, qui eut l'Égypte pour théâtre et où le peuple de Chanaan alla chercher les élémens qu'il devait mettre en œuvre.

II.

Les Mexicains, les Chinois, les Assyriens, se sont arrêtés à divers étages du phonétisme; ils ne se sont point élevés au-dessus de l'idée d'une image de la syllabe. Les Égyptiens étaient arrivés au même point, et cela dès la plus haute antiquité; mais bien anciennement aussi ils avaient fait un pas en avant et conçu la notion de lettres représentant non-seulement la voyelle, mais encore la consonne, abstraction faite du son vocal qui permet d'articuler celle-ci plus clairement, et lui sert, comme disent les grammairiens, de *motion*. La nature même de la langue égyptienne put conduire ceux qui la parlaient à cette dissection de la syllabe. L'idiome répandu sur les bords du Nil, et dont le copte est la dernière transformation, avait cela de commun avec les langues sémitiques, que les voyelles n'y offraient pas la plénitude et la sonorité qu'elles ont dans nos langues européennes; elles affectaient un son sourd qui se prêtait plus facilement à des changemens dans leur prononciation, variable suivant le rôle grammatical du mot, le nombre, le temps, etc.; bref, elles étaient ce qu'on appelle vagues. Une telle prononciation dut, dans la lecture des signes syllabiques, atténuer l'importance de la voyelle et faire insister davantage sur l'articulation de la consonne. C'est donc celle-ci que tendit de plus en plus à exprimer le caractère phonétique, qui peignait d'abord la syllabe, et à la fin, pour beaucoup de caractères, le signe ne répondit plus en réalité qu'à la consonne, tandis que, dans les caractères représentant une syllabe formée uniquement d'une voyelle ou d'une diphthongue, on arrivait à avoir des signes représentatifs de voyelles. Ces deux genres d'images du son fournissaient tous les élémens de l'alphabet; de véritables lettres s'étaient dégagées par voie de réduction, d'élimination, de ce vaste appareil idéographique qu'on nomme les hiéroglyphes égyptiens. Les signes avaient passé de l'état de figures à l'état d'idéogrammes, de celui d'idéogrammes à celui de syllabes; ils en étaient venus à exprimer l'articulation initiale de la syllabe, soit voyelle, soit consonne. Alors se produisit le phénomène dont j'ai parlé à propos de l'écriture japonaise : plusieurs signes répondirent à la même lettre parce qu'ils procédaient de mots commençant par la même articulation.

L'écriture égyptienne se peupla donc d'une foule de caractères homophones dont l'emploi voilait, pour ainsi parler, l'alphabétisme; mais le principe de celui-ci n'en avait pas moins été découvert. Il fut appliqué sur les bords du Nil dès la plus haute antiquité concurremment avec le procédé idéographique. Les Phéniciens séparèrent les deux méthodes, rejetant l'une et adoptant l'autre. Les anciens

s'accordent en effet à leur faire honneur de l'invention de l'alphabet; toutefois plusieurs auteurs, tels que Platon, Diodore de Sicile, Plutarque, Tacite, ajoutent que ce peuple la tira de l'Égypte. Les travaux des égyptologues ont pleinement confirmé le fait, et dans un mémoire remarquable M. Emmanuel de Rougé établit l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien. Il en retrouva le prototype dans les caractères alphabétiques de l'écriture hiératique usitée au temps de l'ancien empire, plus de deux mille ans avant notre ère, notamment dans ceux du *papyrus Prisse*. Sur les vingt-deux lettres de l'alphabet phénicien, une douzaine environ se reconnaissent pour des imitations légèrement altérées des anciens signes hiératiques correspondant aux mêmes articulations. Peut-être pour d'autres caractères phéniciens les prototypes sont-ils fournis par les caractères hiéroglyphiques mêmes. Quoi qu'il en soit, les Chananéens étaient voisins de la terre des pharaons, où ils s'établirent plus d'une fois; ils ont dû emprunter à l'écriture égyptienne, et cela dès une époque fort antérieure à l'invasion des pasteurs, les caractères dont ils firent usage pour rendre les sons. Ils n'eurent pas les mêmes raisons que les Égyptiens de respecter la valeur idéographique de ces antiques idéogrammes, et ils prirent simplement ceux qui pouvaient peindre les articulations de leur propre idiome, imaginant quelques nouveaux signes pour représenter les sons que la langue égyptienne ne possédait pas. L'alphabet ainsi constitué fut rangé dans un certain ordre dont l'origine nous est inconnue, mais qui date certainement de bien des siècles avant notre ère, car cet ordre se retrouve dans l'alphabet grec; il est conséquemment antérieur à l'introduction des lettres en Grèce. Non-seulement l'ordre et les noms des lettres phéniciennes que l'hébreu nous a conservés ne se retrouvent pas en Égypte, mais il sont en désaccord avec la signification idéographique primitive des caractères. Les noms sémitiques des lettres, *aleph*, *beth*, *ghimel*, *daleth*, etc., ont un sens en phénicien et en hébreu qui ne répond nullement aux figures que rappelaient les signes hiératiques. Ainsi la première lettre de l'alphabet phénicien, dont est dérivé l'*A* des Grecs et des Latins, n'est que l'altération du signe représentant un aigle dans le système hiéroglyphique; or ce nom d'*aleph*, qui est devenu *alpha* en grec, veut dire *bœuf* en hébreu. Évidemment les Phéniciens n'ont pu attribuer de pareils noms à leurs caractères que lorsqu'ils avaient oublié la signification des figures empruntées par eux à l'Égypte. Il devait donc s'être écoulé un assez grand laps de temps entre l'invention première et l'adoption de ces dénominations, déjà elles-mêmes fort anciennes, ce qui confirme la haute antiquité de l'alphabet phénicien.

Tous les alphabets modernes, sauf peut-être celui dont se servent

les Coréens, qui ont tiré le leur des caractères chinois, mais encore sous l'influence de la connaissance d'un système alphabétique dérivé du phénicien, procèdent de la création chananéenne. Les recherches poursuivies depuis plus d'un demi-siècle sur l'histoire de l'alphabet ont établi que l'alphabet phénicien est l'ancêtre de tous ceux qui existent en Europe et en Asie. Il s'est échappé de la source première de cette grande conception divers courans qui se sont avancés en différentes directions et ont constitué des embranchemens multipliés. Des modifications graduellement apportées à la configuration des caractères, l'addition de nouveaux signes destinés à représenter des articulations que l'alphabet-type ne traduisait pas, ont donné naissance à une foule d'alphabets particuliers. Les Grecs, qui désignaient sous le nom de *lettres phéniciennes* les formes les plus archaïques de leur alphabet et qui en faisaient remonter l'invention à un personnage fabuleux nommé Cadmus, les avaient manifestement reçues de la Phénicie. Le nom même et l'ordre qu'ils attribuaient aux lettres le prouvent; mais en se l'appropriant, ils assignèrent à certaines de ces lettres une valeur vocale bien plus accusée qu'elle n'était chez les peuples de la Palestine, où en usant de caractères spéciaux pour les lettres on négligeait, comme on le fait encore aujourd'hui en arabe, d'indiquer les voyelles intérieures des mots. La notation graphique n'offrait que la charpente stable et plus arrêtée des consonnes; la voyelle demeurait donc, dans une certaine mesure, unie à la consonne écrite, bien que le son de cette voyelle pût se modifier dans le mot. Aussi plus tard, quand on eut pris l'habitude de noter la voyelle et que le souvenir de celle qu'il fallait suppléer tendait à se perdre, dut-on recourir à un ensemble de signes placés au-dessus, au-dessous ou au dedans des lettres pour marquer les voyelles. Tel est le système dont on attribue à tort l'invention aux Massorètes, et qui avait été précédé par des systèmes plus simples, mais moins précis, dont l'accentuation de l'arabe et du syriaque peut donner une idée.

Le plus ancien alphabet grec qui nous soit parvenu est celui que fournissent des inscriptions de l'île de Théra, remontant, selon toute apparence, au IX[e] ou VIII[e] siècle avant Jésus-Christ. Les lettres y ont un aspect tout à fait phénicien. Aux siècles suivans, la configuration des caractères se modifia, et la direction adoptée dans le tracé de ces caractères changea totalement. Les Grecs avaient d'abord, à l'instar des Phéniciens, écrit de droite à gauche; l'habitude où ils étaient d'inscrire à l'entour des figures le nom des personnages, de disposer circulairement sur un vase ou quelque autre objet l'inscription qui faisait connaître le nom de l'artiste ou du consécrateur, généralisa l'habitude de ces tracés dits *boustrophédon* et dans lesquels les lignes alternaient de sens, de sorte que, la première

ayant été écrite de droite à gauche selon la méthode sémitique, la seconde l'était de gauche à droite. Cette dernière direction finit par prévaloir; elle est celle qu'avaient adoptée bien antérieurement les Assyriens. Les changemens que subirent dans leurs formes les caractères grecs engendrèrent différens alphabets, qui se distinguent à la fois par la physionomie et le nombre des lettres. Les inscriptions de Théra sont écrites avec un alphabet de vingt-trois lettres. M. Kirchhoff, à qui on doit un très intéressant travail sur l'histoire de l'alphabet grec, admet qu'à une époque déjà reculée une division s'opéra dans le mode d'écriture entre les peuples grecs, les uns restant fidèles aux types de l'Orient, et les autres, ceux qui étaient établis à l'Occident, altérant notablement ces formes. De là deux alphabets archaïques : l'alphabet oriental, où l'on compte 26 lettres, et l'alphabet occidental, qui n'en a que 25; mais les archéologues reconnaissent plus ordinairement pour la Grèce antique quatre alphabets ayant des formes nettement distinctes, offrant chacun certaines lettres particulières et renfermant un nombre différent de caractères : 1° l'alphabet éolo-dorien, comprenant diverses variétés et où l'on rencontre 28 lettres, 2° l'alphabet attique, qui n'en a que 21, 3° l'alphabet ionien, qui en a 24, et 4° l'alphabet des îles, qui en offre 27. Le premier de ces alphabets, usité dans la Thessalie, la Béotie, l'Eubée et une grande partie du Péloponèse, fut porté en Italie par les colonies helléniques de la Sicile et de la Campanie; il y donna naissance : 1° à l'alphabet étrusque, dont des variétés apparaissent dans celui dont firent usage pour leur idiome d'autres populations du centre de l'Italie, les Ombriens, les Osques, les tribus dites sabelliques, 2° à l'alphabet latin, auquel il était réservé de devenir le prototype des alphabets de l'Europe occidentale. Des quatre alphabets grecs, celui des îles eut l'aire la moins étendue; quant à l'alphabet athénien, il ne resta en usage en Attique que jusqu'à la fin du ve siècle avant notre ère. Sous l'archontat d'Euclide, les Athéniens l'abandonnèrent pour l'alphabet ionien de vingt-quatre lettres, et leur exemple fut bientôt suivi par tous les peuples de la Grèce proprement dite, qui ne connurent plus désormais qu'un seul alphabet, celui dont on se sert encore pour écrire le grec. Nous ne savons que peu de choses de l'histoire de l'écriture en Asie-Mineure. Le petit nombre d'inscriptions lyciennes, phrygiennes et cariennes qu'on a recueillies nous offrent des lettres assez distinctes de celles des Hellènes. Les Lyciens notamment faisaient usage de certains caractères étrangers à l'alphabet grec, bien que la forme de la plupart de leurs lettres rappelle beaucoup celui-ci. A en juger par la physionomie extérieure des caractères, les peuples des provinces occidentales de l'Asie-Mineure doivent plutôt avoir reçu des Grecs que des Chananéens le bienfait de l'écriture.

Les nations qui parlaient des langues appartenant à la même famille que le phénicien n'eurent point à faire subir à la valeur des caractères primitifs les changemens qui étaient indispensables pour l'adapter à certains autres idiomes, car la prononciation se rapprochait chez eux de celle de la Phénicie. On comprend donc que dans les alphabets de la plupart des langues sémitiques le type phénicien se soit moins altéré. Dans tous ces idiomes, les voyelles ayant un caractère vague, il n'a point été nécessaire de les représenter comme chez les Grecs par des lettres empruntées à ce qui n'était chez les Phéniciens que des gutturales douces ou des aspirations; mais, toutes les langues sémitiques ne comptant pas le même nombre d'articulations, il a fallu pour l'alphabet de plusieurs d'entre elles recourir à des signes nouveaux. Les configurations ne sont pas d'ailleurs demeurées constantes, et chaque alphabet a passé comme l'alphabet phénicien par diverses formes.

La chronologie des monumens écrits dans l'idiome des Phéniciens présente encore quelques obscurités qui ne permettent pas d'établir avec une entière certitude la succession des formes qu'ont traversée les caractères phéniciens. On possède du moins de fort anciens textes de la langue des Chananéens, tels que la grande inscription de Mésa ou Mêscha, roi de Moab, celle des poids de bronze en forme de lion trouvés dans les fouilles de Nimroud, celles de Malte, de Nora et de plusieurs pierres gravées, enfin l'inscription du célèbre sarcophage d'Eschmounasar, actuellement au Louvre. Cette dernière présente un type graphique jugé plus moderne par divers épigraphistes, et qui paraît se rattacher à celui des monumens beaucoup plus nombreux et moins anciens découverts tant en Phénicie qu'à Chypre et ailleurs. C'est aussi à l'écriture de ces derniers monumens que se lient les caractères employés dans les légendes des monnaies et des pierres gravées. La stèle de Mésa et les poids de Nimroud nous offrent l'état de l'alphabet sémitique au IXe siècle environ avant notre ère. Il faudrait tout un livre pour dérouler la généalogie des divers alphabets asiatiques qui sont sortis du tronc phénicien soit directement, soit par l'intermédiaire d'autres alphabets, et je dois me borner à indiquer les grandes lignes de cette longue migration graphique. L'alphabet hébreu est incontestablement l'un des premiers qui se soient détachés de cette souche féconde; mais cet alphabet n'est pas l'hébreu carré dont nos bibles hébraïques nous fournissent le type et sur la date originelle duquel on a beaucoup discuté dans ces derniers temps.

L'hébreu carré se rencontre en Palestine sur des monumens tels que le tombeau dit *de Saint-Jacques* et celui dit *des Rois*, dont la date a été également fort débattue, mais qui sont généralement regardés comme appartenant au Ier siècle de notre ère. Les Juifs

désignent cette écriture sous le nom d'*assyrienne*, parce que le peuple d'Israël l'avait, dit-on, apportée des bords de l'Euphrate au retour de la captivité. La tradition talmudique s'accorde avec le témoignage de plusieurs pères de l'église pour la représenter comme ayant été introduite en Palestine par Esdras. Il est certain que l'hébreu carré n'appartient pas à la même branche que l'écriture primitive des Juifs; il se rattache à un rameau qui poussa de bien plus nombreux rejetons, le rameau araméen ou syrien, dont j'indiquerai plus loin la postérité. L'écriture hébraïque primitive, on en retrouve les formes, bien que légèrement altérées, sur les monnaies juives datant de la dynastie asmonéenne. Grâce à des monumens découverts en Assyrie et à Chypre, à des pierres gravées portant d'anciens caractères phéniciens, on a pu remonter au plus ancien type des lettres dans cette partie de l'Asie, ce qui a permis de saisir le lien existant entre la première écriture des Israélites et les vieux caractères phéniciens. L'alphabet hébreu primitif reproduit la physionomie générale de ces caractères. Seulement les traits se sont arrondis et simplifiés; les hastes ou jambages dépassant supérieurement le corps de la lettre, propres au phénicien archaïque, s'y recourbent et s'y infléchissent. Cette vieille écriture juive, dont les formes se sont conservées à de légères altérations près dans l'alphabet employé par les Samaritains, rentre dans la catégorie des écritures dites *onciales*. Elle était manifestement destinée à être tracée avec le roseau sur le papyrus ou sur les peaux que l'on préparait pour écrire, tandis que les caractères phéniciens archaïques que nous connaissons semblent plutôt conçus pour être gravés sur des stèles. Cela ne veut pas dire que les marchands chananéens n'aient point fait usage, dès le principe, d'une écriture cursive dont leurs habitudes mercantiles durent assurément éprouver le besoin; mais les monumens de cette écriture ne nous sont pas parvenus. Tous les autres alphabets qu'on peut qualifier de sémitiques, aussi bien que ceux de diverses langues auxquelles cette épithète ne saurait convenir, sont nés d'une branche différente qui bourgeonna de bonne heure sur la souche primitive; c'est la branche araméenne, qui, une fois implantée dans des pays tels que l'Assyrie, la Babylonie, que leur situation centrale mettait en rapport avec une foule de peuples, se propagea rapidement. Elle projeta des rameaux dans toutes les directions. L'écriture araméenne était déjà constituée au VIIe siècle avant notre ère. Les plus anciennes formes nous en sont fournies par des monumens découverts en Assyrie, des suscriptions qui se lisent dans des contrats écrits sur des terres cuites en caractères cunéiformes, sur des briques, des gemmes, des intailles, des monnaies.

Il suffit de comparer les plus anciennes lettres araméennes au

vieil alphabet phénicien pour se convaincre qu'elles s'en sont dérivées à l'époque où cet alphabet commençait à passer à un second type; mais les caractères araméens eux-mêmes se modifièrent graduellement, comme le prouvent des monnaies de Cilicie, de Cappadoce, d'Hiérapolis de Syrie et diverses inscriptions; il en résulta une écriture que l'on a appelée l'*araméen secondaire*, et cette écriture sur les papyrus subit une autre modification qui se retrouve dans certaines inscriptions. C'est pendant cette seconde phase de l'écriture araméenne que se manifeste pour la première fois une tendance à laquelle se reconnaissent la plupart des écritures nées des dérivations postérieures, la tendance à lier les lettres entre elles. « Cette disposition, remarque M. François Lenormant, tient à la nature essentiellement cursive de l'écriture, et, avant de devenir une règle d'enjolivemens calligraphiques, elle est d'abord le résultat de la facilité avec laquelle le pinceau ou le calame, glissant sur le papyrus, passe sans que le scribe ait besoin de s'y reprendre à chaque fois du tracé d'une lettre à celui d'une autre. » La troisième phase de l'alphabet araméen nous est offerte par un alphabet à traits épais et carrés que l'on trouve employé sur les monumens de Palmyre. De là le nom de *palmyrénien* qui lui a été donné. Comparé à l'araméen précédent, cet alphabet s'en distingue surtout par certaines fioritures, certaines formes finales. Les monnaies de la ville de Sidé en Pamphylie nous présentent encore une autre variété d'alphabet qui doit être rattachée au type araméen par le palmyrénien, et qui prend la tête d'un ensemble de générations ayant pour ancêtre l'araméen sous sa troisième manière. A cette postérité appartient l'alphabet auranitique, que nous fournissent des inscriptions découvertes dans le Haouran par deux savans voyageurs, devenus aujourd'hui deux hommes politiques distingués, M. H. Waddington et M. le comte Melchior de Vogüé. L'une de ces inscriptions, celle du tombeau de Souéideh, où la traduction grecque accompagne le texte, doit être rapportée, si l'on en juge par le style, à l'époque d'Hérode le Grand. Elle a donné la clé de l'alphabet, qui n'est qu'une dégénérescence du palmyrénien. Dans la même catégorie que l'auranitique se classent l'alphabet sabien et l'alphabet estranghelo, le plus ancien de ceux qu'offrent les manuscrits syriaques. L'auranitique engendra le nabatéen, dont les caractères ont servi à composer les nombreuses inscriptions découvertes au Sinaï, et c'est de cet alphabet nabatéen que paraît être sorti l'alphabet arabe, dont il existe deux variétés : l'une, encore aujourd'hui en usage dans les manuscrits, est dite *neskhy* ou *écriture des copistes*, l'autre se nomme *koufy*, d'une ville de l'Irak appelée Koufa, où, suivant la tradition, on commença à s'en servir. Sous la forme lapidaire, où les traits af-

fectent plus de raideur et se terminent par une espèce de crochet, le koufique a été utilisé dès les premiers siècles de l'hégire à la décoration des mosaïques, à celle des mosquées et des palais. Par l'agencement, les lettres koufiques constituent de véritables dessins, des figures de mille sortes, ce que nous appelons des arabesques, du nom même du peuple qui en a fait usage. On distingue en Orient divers genres de neskhy plus ou moins élégans. L'écriture arabe a dû aux progrès de l'islamisme une grande force d'expansion. Tandis que le koufique enfantait au nord de l'Afrique le *maghreby*, le neskhy donnait naissance à l'écriture des Persans, qui ont ajouté certaines lettres à l'alphabet arabe afin de rendre des sons, tels que le *p*, le *g*, que la langue arabe n'a pas, et à l'écriture dont font usage les Madécasses de Madagascar convertis à l'islamisme. L'écriture persane a engendré à son tour l'écriture turque et celle de l'ourdou, l'idiome des musulmans de l'Hindoustan, où des modifications furent introduites pour rendre moins imparfaitement la vocalisation propre aux langues auxquelles cet alphabet était appliqué. De son côté, le vieil *estranghelo*, après avoir passé par différentes formes, poussait deux rejetons. Il engendrait l'alphabet syriaque proprement dit ou *peschito*, et, porté aux populations tartares, auxquelles il communiquait la science de l'écriture, il donnait naissance chez les Ouigours ou Turcs occidentaux à un alphabet particulier qui fut longtemps ignoré des Européens, et que l'on ne connaît que par un fort petit nombre de manuscrits et quelques monnaies. C'étaient des missionnaires nestoriens qui en avaient doté les Ouigours. Ces apôtres de la foi chrétienne, qui s'avançaient jusque dans la Chine aux VIIe et VIIIe siècles de notre ère, firent pénétrer au cœur de l'Asie les lumières de l'Évangile. La notion que reçurent ces contrées de l'alphabet syrien est attestée par la fameuse inscription syro-chinoise de Si-'ngan-fou, dont l'authenticité, longtemps contestée, a été définitivement établie par M. G. Pauthier. On a vu que les Tartares se servaient antérieurement des *khé-mou* ou bâtonnets entaillés.

Les Ouigours, dont l'écriture ne fit subir à celle des nestoriens que des modifications peu prononcées, changèrent toutefois la direction du tracé des caractères. Les Syriens écrivaient l'*estranghelo*, comme on écrivit le *peschito*, de droite à gauche selon l'usage sémitique; les Tartares préférèrent la disposition verticale, qui est celle de l'écriture chinoise. Telle est la manière dont est écrite l'inscription de Si-'ngan-fou. De l'écriture ouigoure sont sorties les écritures mongole, kalmouke et mandchoue. L'alphabet d'origine araméenne est donc celui qui a valu à l'Asie centrale le bienfait de l'écriture. Cet alphabet, en pénétrant dans les contrées où l'on continuait à se servir, pour écrire sur le rocher ou la brique, du sys-

tème cunéiforme, devint l'écriture cursive des habitans, et donna naissance à une écriture nouvelle qui finit par déposséder complétement l'antique cunéiforme. C'est l'écriture *pehlevi*, ainsi appelée du nom de la langue à laquelle elle fut adaptée, langue qui prédominait à la cour des rois parthes arsacides. L'écriture pehlevi continua à être employée en Assyrie et en Perse durant plusieurs siècles; elle survécut même à la chute des Sassanides, car on la trouve encore usitée sous les premiers califes et sous les régens ou ispehabeds du Tabéristan.

Les formes de l'alphabet pehlevi, dont Silvestre de Sacy a établi l'origine araméenne, ont varié suivant les époques; elles ne sont pas les mêmes dans les inscriptions et sur les monnaies sassanides, on en retrouve un autre type dans les manuscrits. De l'alphabet pehlevi est dérivé, selon toute apparence, l'alphabet zend, à l'aide duquel sont écrits plusieurs des livres de Zoroastre, que conservent les parsis. Il avait remplacé, ainsi que le pehlevi, une écriture qui prévalut chez les Perses au temps de la dynastie des Achéménides et qu'on voit employée dans les inscriptions de Persépolis d'Hamadan et sur l'une des trois colonnes de la célèbre inscription trilingue de Bisoutoun; c'est celle dont on doit le déchiffrement aux recherches d'E. Burnouf, de H. Rawlinson, de J. Oppert et d'autres orientalistes; elle est alphabétique, bien que les caractères en soient composés à l'aide d'élémens cunéiformes. Peut-être a-t-elle pris naissance sous l'influence de l'écriture araméenne de l'Assyrie, mais son alphabétisme garde encore des traces du syllabisme anarien et même de l'usage des idéogrammes. Cette écriture, née dans la Susiane, disparut après la chute des Achéménides, et l'influence des conquêtes d'Alexandre fit pénétrer jusqu'aux bords de l'Euphrate l'alphabet grec en même temps que la langue hellénique devenait la langue officielle de l'empire des Séleucides. Quant à l'antique cunéiforme assyrien, dépositaire de la science chaldéenne, il résista plus longtemps, et il était encore parfois appliqué à l'époque des Arsacides. Les conquêtes de l'islam durent en amener le complet anéantissement. Il ne laissa d'autre souvenir à Mossoul que celui d'une écriture où chaque caractère pouvait avoir plusieurs sens différens. Les populations musulmanes le tinrent, dans leur ignorance, pour un assemblage de signes magiques, tandis qu'en Perse les inscriptions persépolitaines passaient pour l'œuvre des héros fabuleux du pays de Djemschid ou de Féridoun. Si l'alphabet zend vécut peu, il eut en revanche une lignée qui a fait preuve de plus de longévité, car cet alphabet paraît avoir donné naissance à celui qui remplaça en Arménie le système cunéiforme particulier dont nous trouvons quelques monumens. Au commence-

ment du ve siècle de notre ère, un prélat arménien nommé Mesrob, en prenant pour modèles les lettres zend, inventa, si l'on en croit la tradition, les alphabets arménien et géorgien.

Ce n'est pas seulement au nord et à l'est de la Syrie que l'alphabet phénicien rayonna pour appeler à la vie une quantité d'écritures; il se propagea encore au sud, en Arabie, où se forma un alphabet d'une physionomie particulière qui devait faire souche à son tour et laisser une puissante postérité. Cet alphabet est l'himyaritique, que nous ont fait connaître de nombreuses inscriptions dont l'interprétation exerce depuis plus d'un quart de siècle la sagacité des philologues. La langue à laquelle elles appartiennent, bien que sémitique, est assez différente de l'arabe, qui l'a aujourd'hui remplacée; elle se rapproche par certains points de l'hébreu, et des vestiges semblent s'en être conservés dans le dialecte ehkili. L'écriture himyaritique est, selon toute apparence, celle que les historiens arabes mentionnent sous le nom de *musnad*. Nous ignorons à quelle date il faut rapporter l'institution de cet alphabet, certainement antérieur à l'islamisme, et dont la forme archaïque paraît remonter à une époque très reculée. « Peut-être, écrit M. E. Renan dans son *Histoire générale des langues sémitiques*, la tradition du séjour des Phéniciens en Arabie, sur les bords de la Mer-Rouge, trouverait-elle en ceci sa confirmation. » Espérons que les études comparatives auxquelles ne manquera pas de donner lieu le *corpus* d'inscriptions sémitiques que prépare l'Académie des Inscriptions, et qui a déjà provoqué d'importantes découvertes, éclaireront un jour ce problème. L'alphabet himyaritique usité dans l'Yémen s'éloigne déjà notablement de son prototype phénicien; mais ses dérivés s'en écartent encore davantage, car de l'alphabet himyaritique est sorti l'alphabet *ghez* ou éthiopien, plus riche en lettres que son père; la voyelle s'y joint à la consonne sous forme d'un signe particulier ou est indiquée par la modification légère qu'éprouve la configuration de la consonne même; de sorte que l'alphabet éthiopien garde le caractère d'un véritable syllabaire. Quand la langue amharique prit en Abyssinie la place du vieil éthiopien, il en adopta l'alphabet en y ajoutant sept lettres nouvelles pour exprimer des articulations qui lui étaient propres. Par quel intermédiaire l'antique alphabet de l'Yémen, qui fournissait à l'Éthiopie son écriture, où les lettres se disposèrent comme chez les Grecs, de gauche à droite, fut-il porté à l'extrémité de l'Afrique septentrionale, en Libye et jusqu'en Numidie? Nous l'ignorons. Tout ce qu'on a pu constater, c'est une parenté entre les lettres himyaritiques et celles de l'écriture dite *tifinag*, dont on a trouvé des monumens en Algérie et au pays des Touâreg. Le déchiffrement de ces inscriptions exerce encore la sagacité des érudits. Ce

fut là en tout cas un rejeton stérile, car l'invasion de l'alphabet arabe frappa de mort le *tifinag*.

On ne sait pas non plus d'une manière précise comment l'alphabet himyaritique alla s'implanter dans l'Hindoustan septentrional. L'écriture magâdhi, que nous connaissons par d'antiques inscriptions encore subsistantes au nord de la presqu'île gangétique, a été reconnue dans ces derniers temps pour un dérivé de la vieille écriture de l'Yémen; ces caractères, qui doivent leur nom à la province de Magâdha, dont les rois étendirent, au IVe siècle avant notre ère, leur puissance au nord de l'Inde, affectent dans leur forme quelque chose de raide et de lourd qui nous reporte tout à fait à l'himyaritique. Ils sont au nombre de trente-six et se lisent de gauche à droite. L'écriture magâdhi est la souche de tous les systèmes graphiques employés postérieurement dans l'Inde; ceux qui en sont issus par voie de modifications peuvent se diviser en deux groupes principaux. Le premier affecte des formes carrées ou rondes et ayant plus de largeur que de hauteur; tels sont l'alphabet tamoul et l'alphabet birman. Le second présente des caractères où la hauteur l'emporte sur la largeur. C'est à ce second groupe qu'appartient l'écriture dévanâgari, autrement dite l'*écriture divine des villes;* c'est celle par excellence des livres sanscrits. Elle ne date guère, au moins sous sa forme régulière actuelle, que du VIIe au Xe siècle de notre ère; elle est élégante et nette, toutes les lettres étant surmontées d'une barre horizontale qui les encadre et permet de les aligner exactement par le haut. On dirait que les lettres sont disposées sur une portée de musique; mais il en existe une forme plus cursive où la barre horizontale a disparu et dont le tracé est moins élégant. L'alphabet dévanâgari a été distribué par les grammairiens hindous par catégories de lettres, suivant leur prononciation, de façon à fournir toute une échelle vocale. Le dévanâgari comme le magâdhi, comme le persépolitain, offre une dernière trace du syllabisme primitif, l'*a* bref se prononçant avec toute consonne simple qui ne se lie pas directement à une autre voyelle.

Je n'énumérerai pas ici tous les alphabets qui sont sortis immédiatement ou médiatement du magâdhi, il me faudrait dresser une trop longue généalogie; cette lignée s'est avancée jusqu'à Macassar. L'alphabet serait remonté peut-être jusqu'au Japon, s'il n'avait été arrêté en Cochinchine par l'écriture chinoise dont les Annamites faisaient usage et qui se dressa devant lui comme une autre muraille de la Chine. Le flot de l'invasion alphabétique vint mourir là; plus tard le même vent devait pousser un second flot parti du même rivage, mais dont la nappe ne s'étendit pas sur un si vaste espace. L'islamisme apporta avec lui l'écriture arabe, qui s'introduisit ainsi dans l'Hindoustan et s'empara ensuite de l'idiome malais.

A l'occident de l'Europe, un autre courant, dont nous suivons mal la direction dans les profondeurs chronologiques où il s'est opéré, transporta jusqu'en Ibérie l'alphabet phénicien, y donna naissance à une écriture spéciale que nous connaissons par les monnaies et les inscriptions, et qui dota ainsi l'Espagne de ses premiers monumens écrits. C'était là sans doute le résultat des colonies phéniciennes et carthaginoises; se sont-elles avancées plus loin, et, ne se bornant pas à s'aventurer dans l'Océan pour aller chercher l'étain aux îles Cassitérides, ces deux peuples congénères ont-ils porté en de lointains parages la merveilleuse invention de l'écriture? Il est certain que les runes, représentées par la tradition des peuples du nord comme une révélation d'Odin et qui étaient en usage chez les Germains et dans la Scandinavie avant l'introduction du christianisme, présentent certains caractères qui rappellent plusieurs lettres phéniciennes du type sidonien. Peut-être ces analogies ne sont-elles que trompeuses. Quoi qu'il en soit, les runes dites allemandes, mentionnées déjà au VIe siècle par le poète Fortunat et que l'on traçait sur des planchettes ou sur l'écorce des arbres, trouvent leurs prototypes dans les runes scandinaves, qui n'étaient peut-être à l'origine que des signes purement magiques, tout au moins de simples dessins commémoratifs. Il en faut dire autant des anciens caractères oghamiques de l'Irlande, dont au moyen âge on attribua l'invention à un prétendu Ogma, fils d'Élathan. Ces caractères oghamiques se sont transformés en un alphabet dont l'origine latine est difficilement méconnaissable, quoique l'ordre de ces lettres ne soit pas celui de l'alphabet latin. Les Anglo-Saxons, auxquels les Irlandais demandèrent plus tard leur alphabet, avaient aussi des runes, qui procèdent des runes scandinaves, et dont les formes associées aux lettres latines ont fourni les élémens de l'alphabet anglo-saxon. Il y a donc eu au nord de l'Europe entre des branches diverses de la souche graphique des espèces d'anastomoses. C'est ainsi qu'en combinant les runes germaniques avec les lettres grecques, Ulphilas, évêque des Goths de Mœsie, dans la seconde moitié du IVe siècle, formait l'alphabet dit *mœso-gothique*, qu'on trouve employé dans le fameux *codex Argenteus*, contenant la version des quatre Évangiles en langue gothique. Les Vindes ou Slaves septentrionaux avaient également des runes qu'ils tenaient sans doute des Scandinaves, et il n'est point impossible que quelques-uns de ces signes aient fourni à l'apôtre des Slaves, Cyrille, les lettres qu'il ajouta aux caractères grecs pour composer l'alphabet qui a pris son nom et qui date du IXe siècle. Tous les Slaves du rite grec adoptèrent l'alphabet cyrillien, dont de nombreux manuscrits nous ont conservé la configuration primitive; les alphabets russe et serbe n'en sont que des modifications. Vers le XIIe siècle, les Slaves de la Dal-

matie qui suivaient la liturgie latine reçurent d'un de leurs prêtres un autre alphabet imité en partie des lettres cyrilliennes et en partie des lettres latines. On a voulu en faire remonter l'origine jusqu'à saint Jérôme. Cet alphabet est connu sous le nom de *bukvitzien* ou *glagolitique* de l'appellation que reçoivent dans l'alphabet slave les lettres B et G. Les formes de cet alphabet s'éloignent assez sensiblement des figures cyrilliennes, la disposition rectangulaire ou circulaire y est plus habituelle : aussi saisit-on moins au premier coup d'œil l'origine grecque de plusieurs de ces lettres.

Tel est, rapidement esquissé, l'ensemble des écritures ayant pour ancêtre commun l'alphabet qu'avaient imaginé les Phéniciens sous l'influence de l'Égypte. Ces alphabets constituent comme une suite de générations qui se répartissent par familles, par branches et par rameaux, qui, s'étant détachés à des hauteurs différentes d'une même souche, ont projeté sur des espaces plus ou moins étendus leur feuillage destiné non à empêcher la lumière de pénétrer, mais à en assurer la diffusion.

III.

Les alphabets que nous venons de passer en revue ne diffèrent pas seulement, comparés les uns aux autres, par la nature et le nombre des lettres, on voit encore varier pour un même alphabet la configuration des caractères selon les époques et le genre d'écrits auxquels ils sont appliqués. Chaque alphabet a eu son histoire et a passé par des transformations ici légères, là fortement accusées. Les lettres ont eu les destinées les plus diverses, l'existence de ces signes s'étant trouvée liée aux habitudes des scribes et aux procédés employés pour le tracé. Tandis que certains alphabets n'ont fourni qu'une courte carrière, d'autres ont duré pendant des siècles, ont opéré d'incessantes conquêtes, car la nation qui exerçait sur ses voisines la prépondérance intellectuelle imposait sa langue et sa littérature et en même temps son écriture. Aussi peut-on dire avec quelque vérité que le degré d'extension d'un système graphique est proportionnel à la puissance du peuple auquel il appartient. Les religions ont été aussi de grands moyens de propagation graphique; en répandant leur enseignement, elles ont répandu l'écriture de leurs livres. De même que la prépondérance d'une nation ou d'une religion a fait place à celle d'une autre, tel mode d'écriture d'abord fort usité a été dépossédé par un mode différent qu'apportait un peuple conquérant ou un culte nouveau. Ainsi ce sont les établissemens phocéens dans la Gaule qui y ont fait pénétrer la connaissance et l'usage des caractères grecs que devait plus tard supplanter l'alphabet latin, apporté par les Romains. Les Grecs dépos-

sédèrent sur les bords du Nil l'antique écriture sacrée quand la prédication de l'Évangile eut fait proscrire les hiéroglyphes, si profondément empreints du vieux paganisme pharaonique. Ce qui devait arriver pour les Slaves convertis par Cyrille et Méthodius se produisit pour les Égyptiens éclairés des lumières de l'Évangile. L'alphabet grec, augmenté de quelques lettres fournies par l'écriture hiératique, remplaça les hiéroglyphes, et désormais les livres ne furent plus écrits que dans cet alphabet que nous appelons l'alphabet copte. De même qu'il n'est aucune nation de l'antiquité qui ait étendu plus loin ses conquêtes que les Romains, il n'est aucun alphabet dont la propagation ait été plus grande que l'alphabet latin. Il pénétra partout où les apôtres de la foi catholique allaient porter la liturgie latine, se faisant ainsi accepter par des peuples d'idiomes d'une tout autre famille que le latin; mais, si l'empire de cet alphabet fut vaste, il fut aussi le plus exposé à des variations suivant les pays et suivant les âges, en sorte qu'il finit, tout en gardant la même composition, par se partager en une foule de tracés qui constituèrent des variétés graphiques particulières. Les lettres latines furent donc, comme les œuvres littéraires des Romains, plutôt des modèles qu'on imita de loin que des types qu'on reproduisit servilement. L'ignorance des uns, le caprice des autres, des convenances particulières, des prédilections locales, modifièrent peu à peu la forme des lettres et la manière de les unir. L'écriture prit graduellement dans chaque contrée principale une physionomie originale, et qui donna naissance, quand se multiplièrent les monumens des langues nationales, à des configurations tout à fait distinctes. L'alphabet latin a passé par des transformations presque aussi nombreuses que celles que traverse le vieil alphabet phénicien pour arriver aux belles capitales qu'on trouve gravées sur les édifices du règne d'Auguste.

La connaissance de l'histoire de cette écriture est l'objet d'une science spéciale qu'on nomme la paléographie; chaque pays a la sienne, et en France, grâce aux travaux des bénédictins, complétés par ceux de plusieurs érudits contemporains, par ceux surtout qui fondèrent ou qui ont continué l'enseignement de l'École des chartes, la paléographie, comme sa sœur la diplomatique, est devenue une connaissance des plus sûres et des plus positives; elle rend à l'histoire d'inappréciables services. La succession des formes, je serais tenté de dire des modes qu'on a adoptées pour les lettres est elle-même une histoire des plus intéressantes qu'on peut lire dans des traités tels que ceux de MM. Natalis de Wailly, W. Wattenbach, C. Lupi. Le musée des Archives nationales offre au public une curieuse collection de documens de tout genre s'étendant du VIIe siècle jusqu'au commencement du nôtre, et qui donne une idée complète

des innombrables transformations de l'écriture latine. Une telle variété dans le tracé rend difficile une classification quelque peu rigoureuse, d'autant plus que dans ces métamorphoses l'homme a procédé comme la nature, non par changemens brusques, mais par modifications insensibles. On peut cependant distinguer trois grandes époques, et dans chacune un certain nombre de nuances. La première époque s'étend de l'établissement des barbares au XIII[e] siècle; la seconde va du XIII[e] au commencement du XVI[e]; la troisième arrive jusqu'à nos jours.

Pour les deux premières, les dimensions et la forme des lettres nous fournissent trois classes assez nettement définies : les majuscules, usitées dans les inscriptions, sur les monnaies, pour certains titres, certaines initiales, — les minuscules, généralement employées pour les œuvres littéraires, et les cursives, adoptées pour les actes; toutefois on reconnaît plusieurs variétés de chacune de ces espèces d'écritures. Durant la première période du moyen âge, l'écriture capitale, héritière directe de l'ancien alphabet latin, n'a plus ces formes majestueuses et régulières que nous admirons au fronton des temples, au socle des statues, sur les bornes milliaires élevées par les Romains aux premiers siècles de l'empire. Les capitales ont perdu beaucoup de leur élégance; elles finissent par n'être plus que maladroitement dessinées et par constituer ce qu'on a appelé les *capitales rustiques*. Dans les manuscrits surtout, on préféra des caractères dont le tracé exigeât moins de soin et de sûreté de main, dont les traits affectassent moins de légèreté et de souplesse; les scribes adoptèrent des majuscules d'une forme plus lourde qui n'était pour ainsi dire qu'une sorte de cursive dont on avait forcé les dimensions, grossi les caractères, au point de leur donner un pouce de longueur, ou, comme disaient les Romains, une once (*uncia*), car l'once était la douzième partie de leur pied; de là le nom d'*écriture onciale* imposé à cette sorte de majuscules qui n'a pourtant pas toujours, à beaucoup près, une once de haut. Comme c'était particulièrement le tracé des lignes droites, la régularité des angles qui demandaient dans la capitale du temps et de l'adresse, on arrondit dans l'onciale les lignes; les hastes et les jambages se recourbèrent, on allongea souvent les queues. L'onciale fut, comme l'appelle judicieusement Schönemann, la cursive de la capitale. Les anciens Romains avaient employé pour l'usage journalier des caractères plus faciles à tracer et moins détachés les uns des autres que ne le sont les lettres capitales; ce type cursif s'était modifié graduellement sous l'influence de diverses causes entre lesquelles il faut mentionner la substitution de la plume d'oie, de grue ou d'autre oiseau au calame ou roseau dont on s'était jusqu'alors servi de préférence, substitution qui s'opéra du V[e] au VII[e] siècle. Les bar-

bares reçurent la cursive romaine sous sa dernière forme, mais celle-ci ne pouvait manquer de subir chez eux de nouvelles altérations, car c'est le propre des écritures cursives d'être exposées à dévier davantage du type dont elles procèdent. Plus on voulait tracer rapidement les caractères, plus on était amené à multiplier les ligatures afin d'avoir de moins en moins à lever la main. Aussi dans la cursive que nous offre la première période du moyen âge voit-on les lettres s'enlacer souvent l'une avec l'autre au point qu'on ne peut plus guère les distinguer. La netteté, les formes arrêtées que présente l'onciale ont disparu, et la cursive mérovingienne ne nous offre parfois qu'un étrange griffonnage, dont les lettres crochues et contournées ne remédient pas par leurs fortes dimensions à l'obscurité qui résulte de leur déformation. C'est bien autre chose dans l'espèce de tachygraphie employée souvent dans les diplômes mérovingiens et carolingiens par les référendaires, les notes tironiennes, ainsi appelées parce qu'on en faisait remonter l'invention à un affranchi de Cicéron, Tullius Tiron. On recourait à cette sténographie pour protéger les actes contre l'habileté des faussaires. L'écriture dite minuscule, intermédiaire entre la majuscule et la cursive, est née de celle-ci, à laquelle elle a emprunté plusieurs de ses formes et de ses traits, tout en suivant encore les procédés de la majuscule. Les lettres y sont plus arrondies que dans l'onciale et de moindre dimension; on y vise surtout à gagner de l'espace, à abréger le tracé en le rendant plus rapide; on supprime des panses, des traverses, parfois de simples traits se substituent à des lignes plus accusées, les barres et les queues se recourbent; mais, tout en simplifiant dans cette minuscule les formes de l'onciale, on en garde sans changemens les caractères les moins compliqués. Cette façon de procéder n'exclut pas une certaine élégance, même ce qu'on pourrait des fantaisies ou des fioritures qui s'observent surtout dans l'espèce de minuscule dite *diplomatique*, dont l'apparition date du XIe siècle. Là les hastes et les queues se prolongent souvent si démesurément qu'on dirait que le scribe n'a pu arrêter l'élan de sa main. Cette minuscule diplomatique, qui emprunte à la cursive plusieurs de ses lettres, finit au déclin de la première époque par la remplacer presque complétement. On voit aussi employée antérieurement une autre écriture où les hastes acquièrent des dimensions encore plus exagérées. C'est la *demi-onciale* ou écriture mixte, dont les lettres appartiennent tantôt à la majuscule, tantôt à la minuscule; elle disparaît des diplômes au IXe siècle.

Les modifications graduelles que l'écriture subit dans les derniers siècles de la première époque, en s'accumulant pour ainsi parler, aboutirent à un style graphique véritablement nouveau, l'écriture qu'on a fort improprement appelée *gothique*, que quel-

ques-uns nomment *ludovicienne* parce qu'elle date surtout de l'époque de saint Louis, et pour laquelle on a proposé assez heureusement l'épithète de *scolastique*. Les formes qu'elle fit prévaloir opérèrent une véritable révolution dans le tracé graphique. L'Italie abandonna son écriture dite *lombardique*, qui a été usitée jusqu'au commencement du xiiie siècle, pour cette nouvelle mode dont elle ne se dégoûta qu'au xve, laissant encore la cour de Rome y recourir souvent pour la transcription de ses brefs. Vers la même époque, l'Espagne en agissait de même à l'égard de son écriture *visigothique*, dont une des formes persista jusqu'à la fin du xvie siècle. On peut distinguer dans l'écriture gothique les mêmes quatre variétés que j'ai signalées à la période précédente : la majuscule, la minuscule, la cursive et la mixte; mais il y a des subdivisions essentielles à établir suivant qu'on prend l'écriture des manuscrits, des diplômes, des sceaux, des monnaies. Outre les caractères généraux qu'offrent les diverses espèces de gothique aux différentes époques, chaque province a, dans sa façon d'écrire, un caractère propre qui est un peu à l'écriture ce que l'accent est à la langue. Dans le midi, les lettres sont plus carrées, dans les provinces de l'ouest plus aiguës, en Champagne plus arrondies, en Flandre plus fines, etc. Pour l'Italie, les différences sont plus accusées encore selon les provinces.

La calligraphie des manuscrits, qui était arrivée au xve siècle à constituer un art véritable et dont l'emploi était relevé par le mélange des couleurs, l'encadrement des miniatures, des fleurs et des enjolivemens de mille sortes, reçut un coup mortel de la découverte de l'imprimerie, qui date du milieu du xve siècle. Les faiseurs de manuscrits, en disparaissant, laissèrent sans principes et sans guides les scribes des chartes et des actes publics, et la tradition gothique se perdit graduellement. Toutefois les caractères typographiques apportèrent les modèles que les chefs-d'œuvre chirographiques ne fournissaient plus. Les premières impressions sur bois avaient d'abord imité l'écriture, plus tard on saisit souvent chez celle-ci une imitation de l'impression en caractères mobiles. Les lettres, qui dans les actes publics tout à la fin du xve siècle reviennent un peu aux formes de l'onciale, se rapprochent sous Louis XII des caractères dits romains, dont les presses de Venise avaient donné de parfaits modèles. Mais ce n'est pas seulement l'invention de Gutenberg qui entraîna la décadence de l'art d'écrire calligraphiquement; c'est encore la multiplicité des écritures, c'est ce qu'on pourrait appeler le progrès de la paperasserie, car ce progrès date surtout du temps où le papier se substitua au parchemin. Une des causes qui contribuèrent à faire abandonner la minuscule pour l'écriture mixte gothique, c'est que les actes étaient devenus

bien plus nombreux, c'est qu'on n'avait plus le temps, comme par le passé, de peindre les mots. Aussi la calligraphie des diplômes des XIIe et XIIIe siècles, d'une encre restée si étonnamment noire, s'est-elle perdue au siècle suivant. La rapidité de l'expédition, voilà à quoi visaient les notaires, les procureurs et les greffiers. Il n'y avait que les moines qui, dans leur vie paisible, ne comptassent pas avec le temps; voilà pourquoi au XVIe siècle on ne trouve les belles formes gothiques de l'époque précédente que dans les écrits émanés de quelques communautés, de quelques établissemens religieux; mais ce n'est plus là qu'un archaïsme. Toutefois l'écriture des actes publics garda davantage les traditions; elle revint même pour la minuscule aux habitudes du IXe siècle. Comme la connaissance de la lecture se généralisait, comme les actes s'adressaient dès lors à un plus grand nombre, on s'attachait davantage à la clarté. Les abréviations incessantes à l'époque précédente deviennent rares au XVIe siècle, et portent presque exclusivement sur la fin des mots. Plus tard dans les actes publics de notre pays, l'influence des chancelleries italiennes se fait sentir; les caractères se redressent, s'amaigrissent, ils rappellent cette écriture dite *italique* que dans son Virgile imprimé en 1500 Alde avait, disait-on, imitée de l'écriture de Pétrarque et qu'on appela l'*aldino*. Toutefois la cursive, tantôt carrée, tantôt arrondie, a continué d'être en usage. C'est dans cette cursive que l'altération des anciennes formes s'accuse davantage; elle s'individualise parce que chacun écrit et suit un peu son caprice et sa commodité. Le besoin d'écrire rapidement en modifie successivement la physionomie, et fait que l'écriture courante, encore presque gothique sous Louis XII, carrée ou arrondie sous François Ier, se penche ou s'allonge à mesure qu'on approche de la fin du XVIe siècle. Les principes de la bonne calligraphie sont de plus en plus abandonnés.

Au temps d'Henri IV, la cursive est devenue presque seule usitée; mais les lettres, très rapprochées les unes des autres et généralement assez régulières, conservaient souvent des restes des formes anguleuses de la gothique. Celles-ci ne tardent pas à disparaître complétement sous Louis XIII, alors que les lettres prennent de plus fortes dimensions; quand elles affectent des formes élégantes, c'est la ronde, ce n'est plus la gothique qu'on a sous les yeux; mais là où l'on vise avant tout à la rapidité de l'expédition, loin de devenir plus claire et plus nette, l'écriture semble renchérir sur le griffonnage le moins lisible des plus anciennes époques. Dans les minutes des notaires, dans les actes de greffe, les mots s'enchevêtrent les uns dans les autres et laissent à peine discerner les lettres. Des abréviations sans nombre et excessives ajoutent encore à l'obscurité, et ce qui se produisait déjà au com-

mencement du XVI[e] siècle se continue dans les cours souveraines et dans les tribunaux au siècle suivant.

L'uniformité disparut de plus en plus aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. Quand on parcourt une collection d'autographes de cette époque, on s'aperçoit qu'il n'y règne pas un style susceptible d'être nettement défini, bien que certaines configurations de lettres affectent encore à telle ou telle période une physionomie qui peut servir à les dater. L'écriture varie assez sensiblement d'une personne à l'autre; elle a chez les individus de tel état un autre aspect que chez les individus de tel autre. Tandis qu'elle garde généralement sous les doigts des gens de qualité ses caractères allongés, elle se rapetisse, devient plus ramassée ou plus menue dans l'écriture de la bourgeoisie. Les écrivains de profession, les érudits, les cuistres, qui ont besoin d'écrire beaucoup et vite, ne donnent plus aux lettres ces grands airs de gentilhomme qu'elles conservent dans l'écriture d'un Bossuet, d'un Racine ou d'un Fénelon. Déjà au siècle précédent l'écriture avait subi chez quelques-uns cette modification par les causes qui devaient agir plus puissamment au XVIII[e] siècle. L'écriture du célèbre érudit Du Cange, qui écrivait au milieu du XVII[e] siècle, est presque menue; celle de Colbert, moins régulière, ne l'est guère moins. C'est que le grand ministre avait été d'abord simple commis et qu'il écrivait à chaque instant. Comparez son écriture à celle du marquis de Torcy, son neveu, voyez comme les lettres s'allongent, comme les jambages ont gagné en hauteur : c'est que le marquis de Torcy se sent déjà de noble race. Il a pris les habitudes des gentilshommes, qui donnent à leurs caractères plus d'ampleur; mais au voisinage de la révolution, même chez les gens de qualité, l'écriture tend à se raccourcir : elle est bien l'image de ce qui se passe et nous montre l'abaissement des grands. Rapprochez l'écriture de Louis XVI de celle de Louis XIV, et vous pourrez vous dire, rien qu'à la vue de ces caractères, que l'infortuné monarque ne devait être que l'héritier bien amoindri du grand roi. Il semble même que son écriture se soit encore rapetissée après la prise de la Bastille; il écrit alors presque comme un bourgeois. C'est que les événemens l'obligent à écrire plus souvent, à annoter à la marge une foule de pièces, à écrire même à la hâte, tandis que les rois ses ancêtres et les anciens gentilshommes écrivaient peu et prenaient leur temps.

A dater de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, il n'y a plus de discipline dans la main; on a secoué la tradition, on est en pleine anarchie ou, pour mieux dire, en pleine individualité. Chacun écrit à sa guise, l'un gardant plus ou moins les vieilles formes, l'autre suivant dans le tracé sa commodité personnelle, et cette divergence croissante dans les styles graphiques ne fait que s'accu-

ser davantage à la période subséquente. Aussi c'est moins la date que la physionomie du personnage même que décèle la configuration des lettres. Le caractère de celui qui écrit s'empreint tellement sur l'écriture que certaines gens prétendent alors reconnaître le tempérament de l'homme à sa main, et leur prétention ne sera pas toujours chimérique; dans bien des écritures, on discerne quelque chose qui répond au caractère du personnage. Jetez par exemple les yeux sur le registre des procès-verbaux de l'assemblée nationale, où sont couchés les noms de ceux qui souscrivirent dans la séance du 20 juin 1789 au fameux serment du jeu de paume; rapprochez ces signatures du caractère de ceux qui les ont tracées. Que de curieuses conformités confirmées pour des autographes plus étendus, d'autres pièces émanées de personnages non moins connus dans notre histoire contemporaine! Robespierre n'apparaît-il pas là tel que la révolution l'a montré, dans cette écriture petite, sèche et sans liaisons? Son nom est inscrit dans le procès-verbal de la séance du 20 juin, tout près de celui de Boissy-d'Anglas, dont l'écriture grande et franche contraste avec la sienne. Non loin de là est la signature lourdement prétentieuse du fondateur de la secte des *théophilanthropes*, l'un des directeurs de la république française, L.-M. De la Révelliere de Lépeaux, comme il l'écrit. Le caractère résolu et tenace de Lanjuinais se lit bien dans ces lettres écrasées tracées d'une main pesante. Aussi hardie, l'écriture de Rabaut-Saint-Étienne est moins ferme. Celle de Talleyrand est tortueuse, et l'écriture de Mirabeau rappelle la grande écriture des gentilshommes du XVIIe siècle. C'est une sorte d'onciale, mais plus serrée, où la fierté se mêle à l'impatience. La signature de Barnave trahit l'émotion, celle de Merlin de Douai l'obstination. Comparez l'écriture de Fouquier-Tinville à celle de l'exécuteur Sanson, quelle analogie dans la brutalité du tracé! Enfin pour mentionner les victimes après les bourreaux, n'est-on pas frappé de la noble fermeté que présente l'écriture de Marie-Antoinette écrivant à Mme Élisabeth après sa condamnation à mort? La main n'a pas tremblé, les caractères sont demeurés pour l'aspect ce qu'ils étaient quand la femme était reine; on n'y aperçoit ni affectation ni colère. Cette écriture-là est tout à fait de la même famille que celle de Charlotte Corday allant comparaître devant ses juges; elle se rattache, bien que de plus loin, à celle de Mme Roland.

En fait d'écriture, on ne vise plus à la calligraphie, on se contente de copies nettes et lisibles. Le métier de scribe, qui était un art quand il fallait faire transcrire autant de fois un livre qu'on en voulait posséder d'exemplaires, et quand c'était la mode d'ajouter aux lettres initiales de gracieux ou bizarres ornemens pour en rehausser la forme, n'est plus à cette heure qu'un misérable métier. Plus

nous avançons, plus nous remettons à des procédés mécaniques le soin des transcriptions. Quand on n'imprime pas, on autographie. La photographie, la photogravure sont aujourd'hui préférées aux meilleurs copistes, parce qu'elles sont plus exactes. Il n'est pas jusqu'à la télégraphie électrique qui ne charge elle-même un appareil d'écrire la dépêche que l'on reçoit. Toutefois, si l'on vise à la rapidité, le besoin de clarté qui se faisait déjà sentir au XVIe siècle se manifeste de plus en plus. Dans l'écriture cursive, l'imperfection et l'arbitraire du tracé mettent parfois assez notre sagacité à l'épreuve pour qu'on n'y ajoute pas la difficulté des abréviations, et, sauf un petit nombre, on les a totalement bannies. Cependant malgré les altérations que jusque de nos jours le caprice ou la maladresse fait subir à l'écriture usuelle, la cursive garde en France plus de clarté que chez les Allemands, qui ont conservé des ligatures abréviatives, que nous rejetons, et allongé les panses de lettres de façon à en faire presque de simples jambages. Plus attachés que nous aux traditions du moyen âge, nos voisins ont persisté pour l'impression dans l'emploi des caractères gothiques dont ils ont toutefois adouci les angles depuis deux siècles; auparavant ils se servaient encore d'une gothique que l'Angleterre et la France avaient depuis longtemps abandonnée. Chez plusieurs peuples où l'influence germanique s'est fait sentir, l'écriture allemande a prévalu au moins en typographie; mais la clarté, la netteté, et, comme diraient les typographes, le *bel œil* de notre alphabet romain et de notre italique, tels qu'ils sont sortis des progrès de l'art, le font de plus en plus préférer à l'alphabet allemand. Déjà, pour un grand nombre de livres imprimés en langue allemande, on a adopté les lettres latines, et les Roumains, qui sous une influence slave s'étaient servis dans le principe des lettres cyrilliennes, qu'ils abandonnèrent ensuite pour un alphabet formé de l'alphabet russe enrichi de quelques lettres, ont fini par y substituer l'alphabet latin, dont les droits sur leur idiome sont assurément très fondés, cet idiome appartenant à la famille des langues romanes.

L'invention de l'imprimerie a eu l'avantage de rendre l'écriture moins variable qu'elle ne l'était quand tout se traçait à la main; elle a fait pour l'écriture un peu ce que celle-ci avait fait pour le langage. En uniformisant les styles, elle a donné plus d'unité à la façon de figurer les lettres et a facilité par là les communications intellectuelles. Doit-on croire qu'elle ait pour cela rendu à tout jamais impossibles de nouvelles et profondes modifications dans l'écriture, qu'elle ait irrévocablement fixé l'alphabet et imposé un tracé cursif dont il sera impossible de nous détacher? A considérer la généralité de l'emploi de l'écriture, la multiplicité des correspondances, la nécessité pour les peuples civilisés de se mettre de plus

en plus en relation écrite les uns avec les autres, on sera assurément tenté d'admettre que tous les peuples adopteront un jour un seul et même alphabet, conséquemment un procédé uniforme d'écriture. Cette unification graphique, dont on pourrait voir l'avant-coureur dans l'unification des poids et mesures et des monnaies, présente toutefois de grandes difficultés. Si elle est désirable, si elle n'est pas impossible, elle demande au moins la solution préalable de bien d'autres problèmes du même genre et fort embarrassans à résoudre. Un alphabet unique, c'est déjà la moitié du chemin fait pour arriver à une langue universelle, car une telle unification entraînerait dans chaque idiome des changemens d'orthographes et par suite de prononciations qui auraient pour effet d'effacer bien des différences entre les diverses langues. On peut juger de la difficulté par celle qu'offre un problème assurément moins complexe, l'adoption d'un même système de transcription pour rendre les mots appartenant aux langues orientales. Chaque peuple, presque chaque auteur, a pris l'habitude de représenter à sa guise, et selon l'orthographe de sa langue, les sons que traduit tel ou tel mot de l'un de ces idiomes, de représenter telle lettre de l'alphabet arabe ou tibétain, tel son chinois ou japonais par une lettre ou un assemblage de lettres. Il règne à cet égard une singulière confusion qui a pour effet de dénaturer les noms orientaux lorsque ceux-ci passent d'une population européenne à l'autre. C'est ce qui arrive notamment pour tous ces noms géographiques que nous fournissent les Anglais et les Anglo-Américains, qu'ils apportent de l'Inde ou du *far-west* sous le déguisement de leur propre prononciation ; nous adoptons leur orthographe, et nous nous faisons alors souvent de ce que ces mots sont réellement la plus fausse idée. Le problème de la transcription des noms a fort occupé certains savans. Le célèbre voyageur Volney, qui, après Maimieux et de Brosses, tenta de composer un alphabet harmonique propre à représenter tous les élémens possibles de la parole, échoua. La solution du problème exigerait qu'on se fût préalablement mis d'accord sur le nombre de ces élémens mêmes, et on ne l'a point encore fait. Ainsi, tandis que, suivant un philologue français récemment enlevé à la science, M. Eichhoff, le nombre des articulations simples se réduit à 50, Büttner en compte plus de 300. Le désaccord qui règne à cet égard a fini même par faire abandonner l'étude de la question, si bien que le prix fondé à l'Institut par Volney en faveur de celui qui la résoudrait a dû être transformé en un prix de philologie comparée dont l'établissement a porté de bien meilleurs fruits. On s'est pourtant entendu pour diverses natures de son; quelques-uns des systèmes proposés répondent dans une certaine mesure au but à atteindre. Je citerai celui d'un célèbre égyptologue allemand, M. Lepsius, auquel plusieurs philologues con-

tinuent de se conformer, et celui d'un orientaliste français, M. Léon de Rosny, auteur d'un savant travail sur les alphabets. Ainsi on est parvenu pour la transcription de l'alphabet dévanâgari à un certain accord, grâce auquel on peut reproduire assez fidèlement des textes sanscrits sans avoir recours aux caractères originaux. L'unification des écritures cursives offre encore plus de difficultés que celle des caractères typographiques, et l'on en serait réduit, pour une écriture universelle, à des moyens artificiels et passablement arbitraires; plusieurs impliquent l'adoption d'un système de transmission phonétique commun qui n'est pas moins embarrassant que l'unification des signes graphiques et pour lequel on en arrive même, comme cela a lieu dans le procédé de M. Sudre, à faire intervenir l'élément musical. L'unité de notations pour la musique semble en effet nous fournir la preuve qu'un système commun de notations phonologiques n'est point une chimère; mais la généralisation d'une méthode exigeant une éducation délicate de l'oreille est plus difficile encore que celle d'un procédé tel que la sténographie, qui demande une grande dextérité de main. La sténographie à laquelle nous recourons pour reproduire les débats de nos assemblées délibérantes est d'ailleurs fort loin de s'adapter à toutes les langues. Précisément parce que la rapidité du tracé veut que l'on s'affranchisse de l'orthographe, qu'on se borne à rendre strictement le son, l'accord doit être bien arrêté en ce qui touche la prononciation des lettres, et cela n'est pas possible entre idiomes de génie phonétique très différent. Assurément notre sténographie est fort supérieure à certaines tachygraphies usitées dans l'antiquité et au moyen âge. On pourra notablement simplifier les moyens d'exécution, parvenir à remplacer, comme on l'a récemment proposé, la main armée de la plume par le toucher d'un clavier ou des pédales qui écriront pour le sténographe, et permettront de reproduire un discours aussi vite qu'on exécute un morceau de musique; mais il est fort à craindre qu'on ne perde alors en clarté ce qu'on aura gagné en rapidité, et, quoi qu'on fasse, on se heurtera toujours à la difficulté d'inventer un système de signes qui puisse être adopté par toutes les langues et toutes les prononciations. Il semble que, pour résoudre le problème d'une écriture commune, on dût revenir à ce qu'était l'écriture dans le principe, un assemblage d'idéogrammes dont le sens serait indépendant de la valeur phonétique qui peut s'y attacher; mais l'emploi de ces signes universels d'idées conduirait les hommes à ne plus se servir que d'un langage aussi enfantin, aussi grossier que celui que nous appelons le langage nègre, et auquel nous ramène un peu, il faut en convenir, la rédaction des télégrammes. Un pareil système serait tout au plus applicable à certaines correspondances fort élémentaires, à certains échanges très

limités d'idées; il ne saurait se prêter à la composition des œuvres littéraires, être acceptable partout où il importe d'exprimer les nuances de la pensée avec netteté, précision, élégance.

On le voit, nous sommes bien loin d'une écriture universelle, aussi loin peut-être que d'une langue unique; mais, si l'on ne peut opérer à cette heure d'unification entre des alphabets radicalement différens et depuis longtemps en usage, on peut au moins réduire le nombre de ceux qui existent. Il se produira sans aucun doute pour les systèmes graphiques ce qui s'est déjà produit à l'égard des langues. Bien des idiomes tendent à disparaître pour ne plus laisser à la surface du globe que quelques idiomes qui finiront par s'en partager seuls la possession. Les alphabets particuliers à certaines langues mourront avec ces langues mêmes, et l'on ne comptera plus sur la terre qu'un nombre fort restreint d'écritures. L'alphabet latin a déjà pris la place de plusieurs alphabets par la substitution de l'emploi d'une langue européenne à un vieil idiome national.

L'histoire de l'écriture soulève encore une question. Le système alphabétique est-il le dernier mot des procédés graphiques? Fera-t-il un jour place à un système plus simple? Je ne le pense pas, et voici les motifs de mon opinion. Toutes les inventions humaines ne sont pas susceptibles d'un progrès indéfini; elles trouvent des bornes dans l'essence même de nos facultés, dont elles facilitent l'exercice, étendent l'application, mais ne sauraient changer la nature. Une fois qu'une invention a fait produire à l'idée sur laquelle elle repose tout ce que celle-ci peut renfermer, elle doit s'arrêter, absolument comme en géométrie, lorsqu'on a une fois découvert le mode d'évaluation d'une surface ou de la contenance d'un volume, on ne peut plus imaginer un moyen tout à fait différent. Assurément nous avons beaucoup perfectionné nos procédés : l'industrie humaine a fait de nos jours des prodiges, mais il y a des arts qui épuisent leurs ressources; passé un certain terme, leur domaine ne s'agrandit plus, bien qu'il puisse être de mieux en mieux cultivé. Plus un procédé, plus un art est simple de sa nature, plus il est près du terme qu'il ne saurait dépasser. Aussi pour nombre de ces choses qui ne demandent ni grandes combinaisons, ni une dépense toujours nouvelle d'intelligence, en sommes-nous restés au point où en étaient nos aïeux, où en était même déjà l'antiquité. Les beaux-arts n'avaient-ils pas atteint chez les Grecs plus haut que nous ne nous sommes encore élevés? Dans d'autres ordres de travaux, ne voyons-nous pas le même fait se produire? La fabrication d'une foule d'objets très simples n'a pas depuis des siècles plus varié que la manière de faire les quatre règles. L'esprit d'invention se porte sur des actes plus complexes. Cela nous explique pourquoi les sociétés dont les besoins intellectuels et physiques demeurent peu

développés, qui ne connaissent guère que des méthodes élémentaires, s'arrêtent de bonne heure dans la voie du progrès, car il faut que les besoins de l'homme s'étendent, se diversifient, se raffinent, pour que son invention s'aiguise et s'exerce. Cette remarque, soit dit en passant, nous fait comprendre pourquoi les animaux paraissent stationnaires dans leurs habitudes, que l'on a longtemps regardées, non comme le résultat de connaissances acquises et transmises par l'éducation, mais comme l'effet d'un instinct spontané, quoiqu'il suffise de les observer dans l'exercice de leur industrie pour se convaincre qu'ils y apportent de l'invention et de l'intelligence, qu'ils modifient certains petits détails de leurs procédés suivant la nécessité du moment. Les besoins des animaux étant, comme leurs facultés, beaucoup plus restreints que les nôtres, leur intelligence a promptement trouvé ses bornes, et il n'a pas fallu de bien nombreuses générations pour les amener au point où nous les observons aujourd'hui ; ils ne peuvent plus guère le dépasser, et c'est à tort que nous voyons là une preuve de la spontanéité de leurs aptitudes.

L'homme est arrivé déjà pour certaines choses à cette limite infranchissable, mais pour une foule d'autres il a encore une longue voie à parcourir. Comme la variété infinie des formes d'activité de notre être intellectuel et moral engendre sans cesse des besoins nouveaux, notre génie inventeur trouve sans cesse de nouveaux mobiles. La parole dans ses différens modes d'expression, l'écriture qui en est la manifestation visible, doivent, dans leur évolution, atteindre un terme final, un état au-delà duquel il ne sera plus possible d'avancer, de même qu'il viendra un temps où il ne nous sera plus permis de découvrir sur notre globe des contrées inconnues. Ces grandes inventions, fruits précoces et printaniers de notre intelligence, sont arrivées de bonne heure à se constituer avec ce qu'elles avaient de plus essentiel; elles n'ont plus subi ensuite que de lentes modifications, qui ne sont que des améliorations de détails, des perfectionnemens secondaires, tenant plus aux instrumens employés qu'au fond même du procédé. L'écriture a déjà traversé les grandes phases de son existence; il ne lui est plus possible d'opérer des métamorphoses aussi profondes que celles qui ont marqué le passage de l'idéogramme au syllabisme, du syllabisme à l'alphabétisme, et les faibles progrès qu'elle peut comporter encore semblent n'en devoir changer ni les élémens, ni le système.

ALFRED MAURY.

L'AVENIR

DU

COMMERCE EXTÉRIEUR EN FRANCE

Annales du commerce extérieur. — Situation économique et commerciale de la France en 1875. — Rapports à la commission pour le développement du commerce extérieur. — Questionnaire adressé aux chambres de commerce et réponses des chambres.

Quelle que soit l'insouciance d'un peuple pour ses intérêts matériels, l'état de la civilisation ne cesse d'étendre le cercle de son commerce. Il suffit qu'il entre dans le concert des nations modernes pour voir grossir le chiffre de ses échanges sans aucun effort de génie; mais il ne recueillera les véritables fruits de cette activité que s'il devance le courant au lieu d'y céder mollement. La France a toujours occupé un rang distingué parmi les nations commerçantes: ce qui lui restait d'établissemens à l'étranger, la réputation de son sol et de son industrie, ont entretenu au dehors une activité salutaire. Cependant, après les efforts remarquables qui ont été tentés à la fin du siècle dernier, elle s'était montrée plus jalouse de défendre son propre marché que curieuse d'explorer celui des autres: idée fausse qui a longtemps pesé sur la liberté et la grandeur de son commerce.

C'est en 1838 que, sollicitées par les bateaux à vapeur, les grandes maisons de commission établies à Paris poussèrent leurs entreprises dans les diverses parties du monde. Nos mœurs commerciales étaient déjà bien changées quand les réformes de 1860 abaissèrent les barrières de douane. Présentées sous une forme populaire, soutenues au nom des principes économiques, sans cesse

compromises par les regrets de la grande industrie, qui se trouvait privée de protection, on peut dire que ces réformes ont été souvent mal comprises. Les uns croyaient qu'elles devaient inaugurer l'âge d'or du bon marché; les autres témoignaient une confiance imperturbable dans la vertu des principes et montrèrent trop de dédain pour les plaintes légitimes des fabricans. En réalité, les promoteurs de la réforme n'ouvraient pas à l'industrie française une carrière facile et paisible : ils lui demandaient un surcroît d'activité; afin de l'arracher à la contemplation du marché intérieur, qui avait jusque-là borné son horizon, ils lui montraient un empire à conquérir, mais ils se taisaient sur les difficultés de la conquête. Depuis cette époque, des complications inopinées ont surgi : le régime qui avait opéré les réformes et qui devait en seconder la marche est tombé avant d'avoir donné à l'industrie les compensations promises; les affaires ont été suspendues, anéanties par la guerre : au lieu d'exonération et de travaux publics, on a eu des charges nouvelles à supporter. Pourtant la guerre était à peine terminée, que les affaires reprenaient avec une activité fiévreuse, et se tournaient vers l'extérieur en vertu de cet instinct aveugle qui pousse la nature humaine à réparer ses pertes. Il fallut bien trouver des débouchés pour l'excédant d'une production menée à toute vapeur. On envoya en masse à l'étranger, même sans bénéfice réel; on s'accoutuma à *consigner* ses marchandises, c'est-à-dire à les offrir dans les entrepôts lointains avant d'avoir trouvé acheteur, procédé peu familier à nos négocians. Ainsi, par un étrange revers de fortune, l'appauvrissement du marché intérieur rejetait l'industrie sur les relations lointaines, et nos malheurs contribuaient peut-être au développement du grand commerce plus que n'avait fait notre prospérité.

Aujourd'hui il n'est plus temps de regarder en arrière. Sans doute, le renouvellement prochain des traités va ranimer les discussions éteintes; mais l'opinion publique est acquise à l'esprit des réformes. Les plus grands centres ont adhéré au système de la liberté, et les résistances sont circonscrites dans quelques villes que l'on connaît bien. Quand on aura enfin renoncé à la possession exclusive du marché français, l'attention des économistes se portera d'un autre côté : quelles sont nos forces à l'égard du marché universel? et, puisqu'on nous contraint de sortir de chez nous, quelle est la route à suivre? Cette question d'avenir préoccupait vivement un ministre qui n'a fait que traverser le pouvoir, et qu'une mort prématurée vient d'enlever : M. Desseilligny a légué le soin de la résoudre à une commission composée par lui de hauts fonctionnaires et de négocians. Connaître à fond nos ressources et nos faiblesses, indiquer des remèdes qu'on n'a pas la prétention d'imposer, mais avant tout éclairer l'opinion publique, la prémunir

contre la défiance extrême de soi-même, l'inviter à étudier des problèmes dont la solution définitive lui appartient, telle est la tâche que la commission s'est tracée; point de panacée à découvrir, point de système bâti d'avance par quelques habits brodés, mais une méditation féconde à laquelle on convie tous les hommes de bon conseil, toutes les corporations qui s'occupent en France d'économie publique. Les commissions passent, les enquêtes subsistent. En nous aidant de ces recherches, nous tâcherons de déterminer d'une part le rang que la France tient dans le monde par son commerce extérieur, de l'autre l'esprit de nos négocians et les obstacles qu'ils rencontrent, soit dans notre régime économique, soit en eux-mêmes, c'est-à-dire dans les mœurs et les institutions.

I.

Nous avons, pour mesurer le trafic international, un compteur placé à nos portes : la longue ligne des douanes, cette frontière vivante à côté de la frontière naturelle, retient un moment au passage tout ce qui entre et tout ce qui sort. En dépit de la fraude qui se glisse entre les mailles du filet, malgré la légèreté des négocians ou leur dissimulation, les chiffres recueillis par la douane ont une valeur comparative très réelle, et nous fournissent d'excellentes armes contre les objections les plus répandues. Vous contestez la valeur des réformes de 1860? Depuis cette époque, le mouvement général des entrées et des sorties a doublé : il était de 5 milliards 1/2 en 1859, il dépasse aujourd'hui 9 milliards. Vous craignez le contre-coup de la guerre, les suites d'une perturbation profonde? De 1869 à 1873, rien que pour la France, le commerce extérieur a monté d'un milliard, au grand avantage de notre exportation. Direz-vous que nous ne tenons pas notre place parmi les grands peuples commerçans? L'Angleterre, il est vrai, nous dépasse du double, et fait 15 ou 16 milliards avec l'étranger; mais deux nations seulement sont en état de nous disputer la seconde place : l'Allemagne et les États-Unis. Céderons-nous à l'Allemagne sur ce nouveau champ de bataille? Elle nous bat d'un milliard en 1873; mais elle a pour elle l'indemnité de guerre, qui lui permet de multiplier ses achats sans étendre ses forces productives : aussi ses entrées dépassent de beaucoup son exportation, qui est encore inférieure à la nôtre de 600 millions. Quant aux États-Unis, ils ne tiennent que le quatrième rang, avec un commerce extérieur de 6 milliards 1/2 : bon argument en faveur du libre échange, car l'Union cherche aujourd'hui à se passer de l'Europe, et multiplie des barrières de douanes qui ralentissent son activité proverbiale.

On dit encore : Vous êtes en France de grands consommateurs;

votre sol est riche, et vous donne de quoi dépenser beaucoup; mais vous n'avez pas le génie commercial, qui est avant tout le génie de la production. Vos chiffres témoignent de votre prospérité, non de votre énergie; ce sont des résultats, non des promesses, de la richesse acquise, non des sources intarissables de richesse. — Les chiffres répondent que nos entrées et nos sorties se balancent, et que les exportations surtout sont en progrès. Ils montrent encore que la Grande-Bretagne, cette immense fabrique, consomme plus qu'elle ne vend. Serait-ce par hasard affaiblissement chez elle, diminution des moyens producteurs? — Enfin, dit-on, vous ne lutterez jamais avec l'Angleterre, vous êtes des utopistes, le libre échange vous tuera. — Nous retournons au tableau des douanes, et nous constatons que la France est le plus grand pourvoyeur de l'Europe : elle lui fournit tout juste pour 2 milliards 682 millions de produits; c'est 2 millions de plus que la Grande-Bretagne. Que répondre à cela? Que nos marchandises sont toutes menues, et ne tiennent guère de place sur un navire? que la houille au contraire est un fret magnifique? La délicatesse de la fabrication n'exclut donc pas un grand commerce. — Soit, mais vous êtes parfaitement nuls dans les contrées lointaines. — Nuls, c'est beaucoup dire. Les États-Unis se défendent contre nous à coups de tarifs, et pourtant notre ancien chiffre d'affaires dans ce pays, s'il n'augmente guère, ne décroît pas non plus. En Afrique, notre situation est très supportable; ce n'est pas encore un gros revenu; mais quelle nation, y compris l'Angleterre, peut se vanter d'exploiter à fond l'Afrique? Quoi qu'on en dise, nous ne sommes pas trop battus dans la Méditerranée, et les progrès de l'Italie en Égypte n'ont pas de quoi nous effrayer. En Asie et en Océanie, c'est vrai, notre désavantage est extrême, et l'Angleterre fait plus d'affaires avec la Chine que nous n'en faisons avec tout cet hémisphère. C'est là notre point le plus faible : reconnaissons en Océanie la supériorité d'un petit peuple comme la Hollande. Admettons qu'il y a des peuples plus hardis, plus entreprenans que nous, plus pénétrés de l'esprit commercial, que, même en Europe, nous avons trop négligé les pays du nord, et qu'il faut déployer nos voiles pour aller plus loin; mais bornons là nos concessions, et tâchons de démêler les symptômes d'un meilleur avenir.

Presque partout une nouvelle impulsion coïncide avec les réformes de 1860. Ainsi les transactions avec la Russie, de 82 millions en 1859, s'élèvent à 266 millions en 1871. Les affaires avec la Suède passent de 19 millions à 50, avec la Norvége, de 28 millions à 44, et l'on peut dire que ces pays font vers nous les premiers pas, car leurs envois dépassent de beaucoup nos expéditions. Dans nos rapports avec nos voisins les plus proches, les Belges et les Anglais, voici des faits significatifs : les entrepôts de ces

pays nous avaient toujours défrayés largement, c'est-à-dire qu'au lieu d'aller chercher très loin les choses dont nous avons besoin, nous trouvions plus commode de les prendre à nos portes, dût-il nous en coûter davantage. Vainement les hommes d'état ont lutté par des surtaxes contre ces habitudes indolentes; que de combinaisons n'a-t-on pas imaginées pour nous donner le goût des approvisionnemens directs, jusqu'à établir un tarif différent pour les marchandises qui avaient passé un certain cap et celles qui n'en venaient point! Inutiles efforts! Liverpool et Anvers ne nous ont pas moins fourni une grande partie des produits exotiques. Or le mouvement des entrepôts est entré dans une période de décroissance. L'exemple le plus frappant est celui des soies, parce que les envois de Londres sont presque nuls aujourd'hui, et que cette branche de notre industrie n'a pas cessé de se développer. Les graines oléagineuses, le cacao, le café, les sucres étrangers, nous arrivent aussi plus directement; nous commençons à jeter les yeux au-delà de notre ancien horizon, et nous remontons les courans jusqu'à leur source, au grand avantage de notre bourse et de notre énergie. Lorsque nous voyons figurer à l'importation de Belgique certains produits que le sol flamand serait bien étonné de porter, lorsque la Grande-Bretagne nous envoie comme provenance directe des fruits que les brouillards de la Tamise n'auraient jamais réchauffés, il est clair qu'il faut déduire de notre commerce avec l'Europe un grand nombre de transactions où celle-ci joue le rôle d'un simple intermédiaire, et que nous nous affranchirons tôt ou tard des entrepôts voisins, pour puiser à pleines mains dans les réservoirs naturels qui les ont alimentés jusqu'ici. Réciproquement combien de produits qui portent la marque évidente du goût français sont expédiés en Angleterre, et de là dans le monde entier! combien de nos fabricans choisissent volontairement cette voie, qui est pour eux le grand chemin battu, et se reposent sur ces voisins trop complaisans du soin de découvrir les débouchés, de nouer les relations, d'organiser le crédit! Tel peuple qui nous connaît à peine tire d'Angleterre et consomme nos meilleurs produits. Donc il ne faut pas se hâter de mettre en balance, en face de notre commerce européen, le chiffre relativement faible de nos affaires avec les pays d'outre-mer; l'adresse de nos envois est souvent trompeuse, et le traité passé avec un négociant anglais masque souvent une opération de longue portée dont il nous appartient de recouvrer la conduite.

Au-delà des mers, l'opinion commune nous attribue peu d'initiative; des relations très anciennes seraient seules capables de nous arracher à nos goûts sédentaires. Cependant où voit-on que nous ayons fait les plus grands progrès? Serait-ce dans nos an-

ciennes colonies? Mais pour la Réunion, la Martinique et la Guadeloupe les chiffres n'ont guère varié depuis 1859; ils sont même tombés, à La Réunion, de 60 à 29 millions, et cet affaissement commence en 1864. Au Sénégal, même situation : nos échanges, en quinze ans, ont varié de 16 à 15 millions. C'est au contraire dans les établissemens nouveaux que l'augmentation est rapide; le plus considérable d'entre eux, l'Algérie, pendant la même période, passe de 181 millions à 288. Les plus petits, Sainte-Marie de Madagascar, Nossi-bé, etc., sortent peu à peu du néant. En Cochinchine, avant 1868, on ne notait même pas les chiffres : cette année-là, on inscrivit 5 millions d'affaires; en 1872, il y en avait pour 10 millions. La somme n'est point forte, mais la proportion est satisfaisante. Partout ailleurs nos progrès ont été soutenus et font un contraste avec la routine qui subsiste sur les voies de notre ancien commerce. Avant 1860, nos affaires avec l'extrême Orient ne dépassent pas 6 millions; en 1867, elles atteignent 64 millions. A partir de cette époque, on commence à décomposer les chiffres : 55 millions pour la Chine, 46 pour le Japon. Il est vrai que les importations dominent de beaucoup; mais l'habitude des approvisionnemens directs suscitera d'autres affaires. La meilleure manière de trouver des cliens, disait un négociant spirituel, c'est d'acheter soi-même : si vous offrez votre marchandise, on vous éconduit poliment; comme chaland, on vous accueille, on vous retient, et alors vous pouvez changer de rôle, la glace est rompue. En ce sens, nous sommes encore les cliens des Indes anglaises, où notre commerce a passé de 70 millions à 105 pendant la période des traités, et ceux de l'Afrique occidentale, qui nous envoie de plus en plus ses riches productions, tandis qu'elle résiste à nos offres, grâce à la simplicité de ses goûts et de son costume. Tout autre est notre attitude dans les échelles du Levant et dans l'Amérique du Sud; là, nous luttons à armes égales sur un sol favorable. Nos relations avec l'Égypte ont pris un vif essor depuis 1863; d'une trentaine de millions, les échanges ont passé à 100 millions, dont une bonne moitié revient à nos exportateurs. Avec les états barbaresques, nos affaires ont doublé. L'influence française a son centre naturel sur les bords de la Méditerranée; si notre pays n'affiche plus la prétention peu moderne d'en faire un lac français, il a le droit de profiter de ses avantages, et il en profite; le percement de l'isthme de Suez et le développement de l'Algérie nous valent dès aujourd'hui de grands résultats commerciaux. Enfin, si l'on veut se convaincre que ni l'éloignement, ni la diversité des races, ni l'état précaire de la civilisation ne sont un obstacle au développement de nos affaires, il faut aller dans l'Amérique du Sud. Certainement notre commerce n'est pas en rapport avec l'étendue de

cet immense continent, ni même avec sa population présente; mais il ne tient qu'à nous de prendre, dans les transactions, une place que l'Espagne affaiblie laisse inoccupée, et où la concurrence anglaise, toujours redoutable, est cependant moins pressante. Depuis la Nouvelle-Grenade jusqu'au Chili, nous sommes en progrès, presque partout nos chiffres ont doublé, et l'équilibre se maintient entre les deux opérations inverses, le départ et le retour. Notre situation est particulièrement favorable à la Plata; pendant la période des traités, notre commerce avec cette république est monté de 57 millions à 230, c'est-à-dire qu'il aura bientôt quintuplé. En 1872, les chiffres ont été tout à coup doublés, grâce à une exportation de plus de 100 millions. L'empire du Brésil et ses vastes forêts ne nous offrent pas un débouché aussi sûr; mais il n'y a déperdition réelle qu'à l'égard des possessions espagnoles, moins par notre faute que par celle des Espagnols eux-mêmes, qui se déchirent à Cuba. Ce coup d'œil jeté sur l'ensemble de notre commerce doit nous rassurer. Si, pressés de jouir, nous nous bornions au gain immédiat, assurément ces faibles moissons, récoltées çà et là dans le vaste champ du monde, pèseraient peu en comparaison de nos facultés et de nos appétits; mais, si nous mesurons le progrès du lendemain à celui de la veille, il semble que les résultats les plus minces soient des premières conquêtes, et que les rejetons vigoureux de notre commerce, inégalement répartis sur la surface du globe, peuvent en grandissant prendre racine dans ces terres où ils ne manquent ni d'espace ni d'aliment.

Cet espoir est-il justifié par la nature de nos ressources? Nous avons d'abord un fonds qui s'est enrichi lentement par le travail des siècles, et que personne ne songe à nous contester : la terre. Les produits que la consommation réclame le plus impérieusement, comme le blé et la viande, ne cessent de traverser nos frontières, soit pour entrer, soit pour sortir, et changent de direction suivant l'état de la récolte. D'ailleurs l'intérêt du consommateur prime ici tous les autres, et l'ardeur de la demande force la main à la spéculation. Si indolent qu'on soit, quand il faut manger, on sait bien découvrir où sont les greniers pleins. Moins nécessaires à la vie, mais non moins recherchés, les produits de ferme, fruits, volailles, œufs, gibier, etc., prennent de plus en plus le chemin de la frontière. Rien de plus curieux que cette exportation au petit pied, qui remonte de village en village dans l'intérieur des terres. Les départemens du nord et les côtes de Normandie se sont fait depuis longtemps une clientèle en Angleterre. De Calais, Dunkerque, Dieppe, Fécamp, Honfleur, de petits voiliers se détachent tous les jours, bondés de bêtes à cornes, de poulets et de fromages. Le paysan en sabots, l'homme de la glèbe, tente la fortune du grand commerce;

il a ses correspondans à Londres, en Belgique, en Hollande. Bien plus, il devient armateur. A Honfleur, à Saint-Malo, à Cherbourg, les marchands d'œufs frètent le navire qui doit porter leur fragile cargaison. Rien n'égaie les petits ports normands comme cet attirail de ferme; puis le goût de la spéculation gagne de proche en proche, Honfleur reçoit des expéditions du centre, et les brises de mer pénètrent jusqu'à Orléans. C'est le plancher des vaches qui se met à naviguer. A mesure qu'on suit la côte, les produits changent suivant le climat, mais le mouvement ne s'arrête pas : la Bretagne envoie des beurres salés, la Provence des amandes, du miel, de la cire et des citrons. Certainement la nature des produits limite le rayon des affaires; mais c'est une animation utile et durable, tout à fait contraire à l'immobilité des champs. D'ailleurs ces dons du climat prennent souvent une forme moins éphémère : dans l'est, la pomme de terre devient fécule; à Nice et en Corse, les fruits deviennent confiserie; du fond des Cévennes, la riche Limagne envoie des pâtes alimentaires; il n'est pas jusqu'à l'antique Berry qui ne fournisse des orges pour la fabrication de la bière, et tous ces produits peuvent supporter une assez longue traversée. On les retrouve à New-York et dans le nord de l'Europe.

A Bordeaux, il faut saluer de plus gros personnages : nous entrons dans le royaume du vin. L'Angleterre a la houille, l'Italie les soufres, le Pérou les guanos; nous, nous avons le vin. C'est le plus grand présent que nous ait fait la nature. Encore est-il probable que nous savons l'aider, puisque depuis 1859 nos exportations ont plus que doublé. Les vins de la Gironde entre autres augmentent avec une rapidité effrayante. C'est qu'ils absorbent ou corrigent tous les gros vins du midi, dont le titre d'alcool est trop élevé; ils prennent sous leur patronage un grand nombre de crus énergiques qui auraient végété sans élégance et sans distinction au fond de leur province. En Roussillon, le coupage des vins se fait sous l'œil paternel de la douane; mais passer à Bordeaux, c'est encore sortir par la grande porte, et les vins qui descendent ce beau et large fleuve de la Gironde marchent vers un horizon sans limite. On les rencontre dans le monde entier, et surtout dans les deux Amériques, en Australie, aux Indes. Le commerce de Bordeaux, qui appuie sa prospérité sur un monopole séculaire, n'est pourtant point endormi, mais il a le calme de la force; il est à la fois libéral et aristocratique, chose rare en France. Bordeaux est le pays de la vie large, égale et facile; le négociant et le propriétaire se touchent, se confondent souvent dans la même personne, et cette double vie, à la fois sédentaire et active, met de la prudence dans leur audace et du mouvement dans leur sécurité. A côté des tranquilles possesseurs du sol et de leurs courtiers s'agite

un autre commerce, plus remuant à la surface, non moins prudent au fond : celui qui travaille depuis dix ans, non sans succès, à faire de Bordeaux un grand entrepôt de matières premières et de denrées coloniales.

Bordeaux fournit un peu plus de la moitié de l'exportation totale des vins français; les provinces moins bien partagées, et même la Bourgogne, malgré la susceptibilité de ses vins, commencent à regarder plus souvent du côté des frontières. C'est que le goût des vins français n'est plus seulement à l'étranger la marque d'une haute éducation : la roture en Angleterre apprécie le *claret;* mais elle a le palais moins délicat, et ne distingue plus le Bordeaux retour des Indes d'un petit vin campagnard. Quant aux vins de Champagne, ils continuent à se répandre dans le monde entier sur les pas de la civilisation, et, comme on porte des toasts à Shanghaï et à Yeddo, la Chine et le Japon ont leur part de ces envois. Des pays tristes comme l'Espagne, ou fatalistes comme la Turquie, sont seuls réfractaires à la gaîté communicative du vin de champagne.

Cette exportation de produits agricoles a-t-elle atteint ses limites? peut-elle devenir un instrument de conquête lointaine? La nature a mis des bornes à la fécondité du sol, et, dussions-nous défricher encore plus d'un coin de terre aride, simplifier nos cultures, améliorer notre outillage, l'augmentation ne saurait être que lente et graduelle. Quant à la direction imprimée au commerce, elle suit aussi certaines lois : les blés obéiront toujours au marché intérieur, les fruits qui se corrompent ne dépasseront guère l'autre côté de la Manche; les denrées alimentaires ne sont pas le meilleur moyen de s'ouvrir un pays neuf, car en toute contrée le mode de nourriture est personnel à l'habitant; c'est son premier soin ou plutôt sa raison d'être dans le milieu où il vit, et sur ce chapitre il ne peut guère vivre d'emprunt. Nos vins eux-mêmes ne conviennent pas à toutes les races du monde; le sauvage, qui aime l'eau de feu, trouverait notre vin de Bordeaux insapide; dans beaucoup de lieux, la religion ou les mœurs en proscrivent l'usage; mais partout où un Européen pose le pied on peut vendre une bouteille de vin, et notre commerce agricole épuisera le sol avant d'avoir atteint les limites de la civilisation.

Interrogeons à son tour l'industrie, — non pas qu'il soit possible de faire une nomenclature, car où commence, où finit l'exportation? Toutes les industries ont l'ambition légitime d'exporter; mais il en est qu'un mouvement vigoureux pousse au dehors ou qu'une longue habitude y retient. Voici d'abord un groupe fort connu du public, celui des raffineurs de sucre, groupe isolé, car les fabricans de sucre indigène ont des intérêts différens. L'industrie du sucre en France, comme élément d'exportation, présente ce trait singulier, qu'elle a

ses conventions internationales, sa diplomatie, ses archives à elle, vaste chaos dont deux ou trois hommes sont à peu près seuls à posséder la clé. Quatre pays rivaux, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et la France, ont fait en 1864 ce rare projet de détruire entre eux toute cause de noise et d'inégalité, d'abaisser les barrières de douane, de renoncer aux primes, et de réunir en quelque sorte leurs territoires en un seul grand marché pour la fabrication du sucre : ils se réservaient seulement le droit d'asseoir à leur gré l'impôt intérieur; mais l'esprit de discorde est rentré par cette porte, et l'impôt est encore si difficile à combiner que personne, ou peu s'en faut, n'a tenu ses engagemens. Cette industrie, qui a de beaux débouchés en Europe, est-elle un instrument pour notre commerce lointain? Tant de peuples ne font point entrer le sucre dans leur consommation, ou se contentent de poudres grossières qui nous donneraient des nausées! Les raffineurs n'étendent guère la main au-delà des mers que pour choisir les plus belles qualités de sucre colonial. C'est à Paris que le sucre fait les plus grands seigneurs. Nantes, antique entrepôt de produits exotiques, a longtemps tenu la tête; aujourd'hui cette ville, bien que dépassée, se défend avec une remarquable ténacité. Entourée de régions agricoles, mal servie par un fleuve inégal, menacée à la fois par Bordeaux et Le Havre, jalouse de Saint-Nazaire, mais soutenue par un immense marché d'approvisionnement, il reste à son commerce un air de grandeur et le fonds très solide de la raffinerie.

Si vous voulez transformer un sauvage, habillez-le; c'est par le vêtement que la civilisation se communique d'abord. Entre la nourriture trop simple et les arts mécaniques, trop compliqués, les tissus se trouvent précisément au point qu'il faut pour séduire les appétits des peuples primitifs. D'ailleurs nulle fabrication n'offre plus de souplesse et de variété, de sorte qu'il est facile de s'accommoder aux besoins, au climat, aux mœurs des cliens les plus bizarres. C'est ainsi que l'Europe, et surtout l'Angleterre, habille une grande partie du monde. Les fabricans, nos voisins, ne se lassent pas de filer, tordre et tisser, depuis le chaud vêtement de l'habitant du nord jusqu'aux légères cotonnades des tropiques. Peu leur importe de reproduire à l'infini le même dessin : sous la zone torride, on n'a point de ces délicatesses. Les tisseurs anglais considèrent leur clientèle comme un bétail; ils vont jusqu'au bout de leur rouleau, chargent les navires, consignent en attendant la chance, et continuent de vêtir l'humanité bon gré mal gré. Nos fabricans, hélas! ne sont point si imperturbables. Ils ont le malheur d'avoir du goût, beaucoup de nonchalance et peu de penchant à travailler pour les troupeaux d'hommes. Rouen a presque abandonné la fabrication des *guinées* qu'elle envoyait jadis en Afrique et dans

l'Inde. Filateurs et tisseurs seraient parfaitement satisfaits d'approvisionner leur pays; hors de nos frontières, l'Algérie seule et les colonies leur semblent un marché digne d'eux. A l'ombre des clochers de Rouen se sont réfugiées les dernières résistances du monopole; l'Anglais y est encore traité d'ennemi, ou peu s'en faut. Le Havre, grand marché du coton, est un allié suspect. Rouen lui envie son port, qui empêche les navires de remonter la Basse-Seine, et lui reproche ses doctrines, car Le Havre accepte tous les pavillons et déteste les barrières de douane à l'égal des chaînes ou des ensablemens. Ainsi se prolonge l'antagonisme entre deux places si bien faites pour s'appuyer mutuellement; les uns regrettant le passé, les autres appelant l'avenir, à quelques lieues de distance on se tourne le dos. Et pourtant, quand on voit cette admirable ville de Rouen, cette large vallée, toute hérissée d'usines, non pas triste et repoussante, mais débordant de séve industrielle sur un sol généreux, quand un peu plus loin Le Havre apparaît avec sa situation sans égale, ce cap, ce golfe immense, ce fleuve toujours prêt à former des bassins dont un rang de collines semble marquer la place, on ne peut s'empêcher de rêver, pour la grande ville et pour le port, des destinées anglaises. Avant la guerre, Le Havre espérait devenir le premier port du continent : prétention légitime, si, comme Liverpool, il avait eu derrière lui un Manchester, un grand foyer produisant sans cesse en vue des pays lointains, assurant l'écoulement régulier des entrepôts, le chargement complet des navires. On comptait bien sur les filatures de Lille et d'Épinal; mais toute la région du nord et de l'est subit la séduction d'Anvers. Ce port, placé sous la main de cinq nations commerçantes, et préféré, sinon convoité par l'Allemagne, doit à la dernière guerre un développement imprévu : on l'a débarrassé d'une ceinture de fortifications, on élargit les bassins; le mélange de tous les pavillons lui donne un aspect international, et le mouvement de la vie moderne pénètre dans les quartiers antiques. C'est là que l'Europe et la France vont souvent chercher le coton américain. Du reste, nos filateurs de l'ouest pèchent par entêtement plus que par impuissance; on voit des centres moins importans, comme Yvetot ou Falaise, entrer en rapport avec l'Amérique ou l'Asie, transformer leur fabrication, jeter des couleurs plus vives sur leurs cotonnades, et déployer, sous le ciel brumeux de la Normandie, des turbans et des moustiquaires.

Si notre industrie du coton est légèrement atteinte, en revanche celle de la laine devient de jour en jour plus prospère : ressource féconde, car, dès qu'on s'écarte des tropiques, la laine peut très bien lutter avec le coton; mais on rencontre ici la même diversité dans les dispositions des fabricans. Les uns ne détournent guère les yeux du marché intérieur; quand ils n'ont pu vendre à des

Français, ils prennent avec dépit le chemin de la frontière. Comme ils n'ont au dehors que des cliens de hasard, et qu'ils n'adoptent ni leurs modes ni leur métrage favori, la vente leur est contraire, ou bien ils attendent paisiblement que l'étranger, plein d'admiration pour les spécialités françaises, leur apporte à domicile des commandes et la fortune. Tel est à peu près le sort de nos plus belles draperies, celles d'Elbeuf par exemple. Les autres ont renouvelé leur outillage et leurs procédés, remué de fond en comble la fabrication, tenté les genres les plus différens et les marchés les plus lointains : ainsi Roubaix passe sans effort des tissus mélangés à la laine pure, comprend qu'il fait froid en Russie et qu'il ne fait pas toujours chaud en Chine, noue des relations avec le nord de l'Europe, les pays slaves, l'extrême Orient, et se demande jusqu'à quel point l'Océanie se montrerait rebelle au mérinos. Quel est le résultat de cette activité? L'exportation de nos tissus de laine s'élève en quatorze ans (1859-1873) de 180 millions de francs à 325; celle des tissus au coton varie entre 67 millions et 77.

Nous avons en France notre pays de la soie. Cette région s'étend tout autour de Lyon, au nord jusqu'aux limites de Saône-et-Loire, à l'ouest jusqu'à la Corrèze, au sud et à l'est jusqu'à la frontière. Lyon est le pivot de toute la fabrication, bien que le département du Rhône ne soit pas le plus riche en filatures (1). Voilà une industrie bien française, mais aussi elle semble circonscrire le génie de notre race; la soie sera toujours l'accompagnement ou le semblant du luxe; en expédier dans l'extrême Orient serait envoyer de l'eau à la rivière; en offrir aux peuples qui se contentent d'une ceinture de feuilles serait méconnaître la nécessité des transitions. Montrons-nous satisfaits de défrayer l'Europe et les États-Unis; faisons quelques tentatives partout où de l'argent oisif se joint à des goûts européens, et considérons la soie comme une des ressources les plus larges et les plus productives du commerce de luxe, car l'exportation de la soie nous rapporte un demi-milliard. A mesure que nous avançons, le caractère, non pas unique, mais saillant de notre industrie se dessine plus nettement. Négligeons dans ces grandes lignes le chiffre relativement faible de notre exportation métallurgique, bien qu'elle soit une ressource croissante pour les départemens du centre, et qu'elle tire une grande valeur de nos aptitudes mécaniques. Allons droit à Paris, qui, même en fait d'industrie et de commerce, est toujours plus français que la France. Tout le monde a remarqué, dans les quartiers marchands, ces longues files de solliciteurs qui, généralement munis d'une boîte car-

(1) Voyez les représentations graphiques des industries dans un volume publié par le ministère du commerce sous ce titre : *Statistique sommaire des industries principales en 1873*; pour la soie, cartes n°s 13, 14 et 15.

rée, stationnent le matin devant certaines portes. Ce sont les petits fabricans en quête de commandes pour l'exportation; ils vont offrir leur marchandise à un commissionnaire, fort gros personnage, qui les attend tranquillement chez lui. Celui-ci court les risques, expédie à l'étranger, dispose des ordres. Il se rapproche du *general-merchant*, qui mène les grandes affaires de l'autre côté de la Manche, et il paraît à l'étroit dans son rôle de commissionnaire, car le code, ne prévoyant pas qu'un jour les rôles seraient renversés, fait peser sur lui de lourdes responsabilités à l'égard de ces petits industriels qu'il connaît à peine de vue. Il a bien d'autres fournisseurs : Anglais, Suisses, Belges, Allemands, lui envoient des échantillons de tous les produits analogues à ceux qu'il exporte, et Paris devient ainsi l'intermédiaire recherché, le patron de l'exportation étrangère pour tous les articles de goût. Qui pourrait embrasser l'ensemble de ce commerce ne verrait d'abord qu'un amas incohérent des objets les plus divers, depuis le bronze d'art jusqu'aux jouets d'enfans, des meubles de cuisine avec des fleurs artificielles; ici un carrosse, là une pièce de toile toute simple, puis un mélange prodigieux de grave et de grotesque, un instrument de précision auprès des babioles les plus extravagantes. On a trouvé une catégorie commode où loger tous les objets dont la destination paraissait problématique : c'est l'article-Paris. Pour le reste, on s'imagine facilement qu'on a sous les yeux des produits de la France entière, et l'on a raison; seulement Paris appelle à lui, dans chaque branche d'industrie, les fabrications les plus fines, les superfluités, les accessoires du luxe, de la science et des arts, en un mot tout l'appareil d'une civilisation avancée, et, comme s'il avait une vertu spéciale pour mûrir ces fruits-là, les caisses qui partent à l'étranger frappées de son estampille ont doublé de valeur.

II.

Voilà un aperçu rapide de nos ressources; peut-on les caractériser? L'opinion la plus répandue, c'est que la France n'est réellement supérieure qu'en fait d'art, de science et de goût. L'Anglais, dit-on, fabrique pour l'homme qui entre dans la civilisation, le Français pour celui qui commence à la comprendre. Donc nous n'aurons jamais assez de souplesse pour nous plier aux mœurs des vieux peuples de l'Orient, ni assez de clairvoyance pour discerner les appétits des sociétés primitives. On en conclut que notre marché est nécessairement restreint.

Cependant, si notre influence croît en raison directe de la civilisation européenne, comme celle-ci gagne tous les jours du terrain, notre horizon s'étend aussi de jour en jour. D'autre part, nos apti-

tudes industrielles sont-elles aussi bornées qu'on le dit? Faut-il croire que les qualités de notre race déterminent d'avance le cercle de notre activité, ou bien ce tour d'esprit n'est-il pas la conséquence moins respectable de notre régime économique, de nos institutions séculaires? Montesquieu disait déjà que le commerce de luxe est particulier aux états monarchiques : nous aurons donc aussi un commerce républicain. Sans appeler la politique à notre aide, voyons les faits. Dans toutes les branches d'industrie, et surtout dans les laines, ceux qui ont tenté d'exporter les objets de grosse fabrication réussissent, quoique Français. La métallurgie elle-même, malgré le désavantage du sol, cherche et trouve des débouchés au dehors. Si la moyenne de nos profits se tire des articles de luxe, les moyennes ne sont pas des lois en industrie : on a tort de raisonner toujours comme s'il s'agissait de lois fatales, du rendement de la terre par exemple. Les faits industriels sont plus humains, plus libres; ils relèvent plus directement de l'initiative : ce que l'un a pu faire, l'autre le fera. Enfin les spécialités françaises dans lesquelles nous serions parqués par la nature se transforment avec le régime économique; à chaque instant, des fabrications fines s'effacent devant des objets de première nécessité; les petits procédés, d'où naissent les petits succès, s'éventent bien vite, et cependant notre mouvement d'affaires ne cesse de croître.

Une objection beaucoup plus grave est fondée sur les dispositions morales de nos négocians. Tout ce qui reste d'originalité provinciale se manifeste aujourd'hui dans la seule carrière active qui n'ait point été centralisée soit par les lois, soit par les mœurs, c'est-à-dire dans les affaires : entre Marseille et Bordeaux, Nantes et Le Havre, Elbeuf et Roubaix, l'esprit et les dispositions diffèrent. Une partie de ces divergences résultent de la révolution économique, que les uns et les autres ont embrassée ou repoussée avec plus ou moins d'ardeur. Même dans le camp du libre échange, quelle différence entre le Marseillais, qui compte avant tout sur sa propre énergie, et le propriétaire vinicole, qui accepte la liberté parce qu'elle ne peut entamer son monopole naturel ! La confiance de ceux-ci, la timidité de ceux-là, sont évidemment le résultat des habitudes prises. Ici la sécurité, plus loin le haut patronage industriel, accompagné souvent d'un grand rôle politique, ont absorbé ou refroidi l'ambition du négociant et détourné son esprit des entreprises à longue portée. Celui-ci a vécu de son usine, celui-là de son commerce, comme les grands seigneurs vivent de leur terre, et les négocians les mieux faits pour la liberté ont gravité naturellement autour des premiers, dont ils étaient les pourvoyeurs.

Voici un autre résultat de nos traditions économiques : la prudence exagérée et la défiance à l'égard du crédit. Sur ce point, les

mœurs américaines offrent avec les nôtres le contraste le plus saisissant : un Américain vit de crédit; dès qu'il a un mouton, il cherche à en dédoubler la valeur par un emprunt; il escompte même l'espérance d'un mouton, et trouve des capitalistes confians qui lui prêtent sur sa bonne mine. Ainsi tous les biens qu'il acquiert comptent double, tous ceux qu'il espère devancent la réalité, à la condition de ne point suspendre un seul instant le mouvement producteur : s'il s'arrête, les espérances s'évanouissent en fumée, les valeurs empruntées s'avilissent, comme l'or se change en feuilles mortes dans la main du rêveur qui s'éveille. Voilà un peuple tout entier tourné vers l'avenir; il pousse à l'extrême l'ardeur et la confiance, mais du moins il comprend qu'un capital, une marchandise, une idée, ne doivent jamais rester oisifs un seul instant, tant qu'il y a des banquiers dans le monde. Chez nous au contraire, que de temps et de capital perdu! Que de minces opérations prolongées de mois en mois et qui aboutissent à un dénoûment vulgaire sans avoir profité de la vitesse acquise! Les Anglais, avec un système de crédit mieux équilibré que celui des Américains, sont cependant beaucoup plus hardis que nous : chez eux, toute opération de commerce extérieur a une double face; le *general-merchant* achète pour importer avant même d'avoir écoulé son stock d'exportation. C'est qu'il trouve des banques toujours disposées à lui faire des avances sur la marchandise consignée. Il dispose ainsi de son crédit pour s'engager dans une spéculation tout à fait différente; les deux phases de l'entreprise se liquident au retour par un double profit sans déplacement et sans perte de temps. Chez nous, rien de semblable. Le commissionnaire lui-même, malgré ses vastes relations, ne peut, à l'exemple des marchands anglais, ajourner le bénéfice de l'opération en l'agrandissant. Il est prudent et ne s'aventure pas volontiers au-delà de ses ordres; il ne rencontre à l'étranger qu'un petit nombre de banques françaises fondées par le Comptoir d'escompte; enfin sa clientèle est récente, il craint de la perdre et dispose en faveur de ses commettans du crédit qu'il pourrait employer dans une opération de retour, en leur accordant des délais pour payer. Qu'en résulte-t-il? Presque toujours le remboursement des exportations se fait en France par traites ou lettres de change, dont la plupart sont tirées sur la place de Londres! Le crédit est donc tout à l'avantage des Anglais, puisqu'il faut user de leur intermédiaire pour se faire payer. Quand les Français se feront-ils directement rembourser en marchandises d'importation puisées dans le pays même où ils exportent? Déjà Marseille, Bordeaux, Le Havre, Saint-Étienne, Paris, appliquent timidement cette méthode, et cumulent quelquefois la qualité d'acheteur avec celle de vendeur, non sans scrupule.

Nous avons de la peine à jouer grand jeu; chacun se cantonne dans sa petite province et préfère exercer séparément soit l'importation, soit l'exportation. Or en saine économie les deux faits sont inséparables; ils réagissent perpétuellement l'un sur l'autre, et les chiffres prouvent que dans un pays bien portant ils tendent toujours à se compenser, de même que la respiration d'un être vivant exige deux mouvemens alternatifs. Si on néglige de les pratiquer simultanément, il faut attendre, après avoir exporté, qu'une nation voisine importe pour notre compte, et cet intermédiaire veut être payé; ce n'est pas pour la gloire que les Anglais se font nos rouliers et nos entrepositaires. On pourrait déterminer exactement la perte nationale qui résulte de ce détour; ce que nous abandonnons à l'intermédiaire, c'est le prix de la vitesse, les spéculations que l'on peut faire sur la connaissance du marché, la hausse ou la baisse qu'il faut saisir au passage. Nous ressemblons à un capitaliste qui vend au cours le plus bas et qui abandonne la différence à son agent de change.

Quant au dommage moral, il est incalculable : la spéculation directe avec les pays lointains est un aiguillon d'activité. Nous restons à moitié chemin, semant partout des relations à peine ébauchées, mais nous ne fondons rien nulle part. De plus, n'ayant pas besoin de connaître l'état du marché, nous répugnons à nous expatrier; qu'importe le gain que nous réalisons chez nous, si nous négligeons tout le bénéfice de la lutte, l'expérience qu'on acquiert sur les grands chemins, les dangers bravés, la science acquise, en un mot tous ces accessoires du grand commerce, plus importans que le commerce même? Tirer un meilleur parti de nos ressources actuelles, pratiquer largement les entreprises lointaines, et ne rien laisser perdre des germes qu'elles ont semé, nous préparer au loin des correspondans qui connaissent parfaitement le double mécanisme des opérations, voilà ce qui doit, d'un commerce prospère, mais un peu passif, faire une propagande active et nationale.

III.

Une fois d'accord sur le but, les chambres de commerce interrogées vont nous suggérer les moyens de l'atteindre. D'abord le ton de leurs réponses est très frappant : on n'y trouve aucune trace d'abattement, mais elles révèlent un certain esprit d'initiative qui repousse la tutelle gouvernementale. Les retours vers le passé sont très rares, les réformes sont en général vaillamment acceptées, l'ancienne routine combattue, et l'intervention de l'état réclamée seulement dans les cas indispensables. A l'état, on ne demande pas

de vaste plan qui change d'un seul coup la face de notre commerce, point de grand homme, mais aussi pas de brouillons ni de financiers maladroits : que le gouvernement s'abstienne, s'il veut, mais qu'il ne gêne point, et, s'il a le goût d'intervenir, qu'il exécute simplement ce qu'il a promis.

La première condition pour marcher, c'est de n'avoir pas d'entraves aux pieds. Aussi l'héritage de la guerre pèse lourdement sur notre commerce, ce sont des charges inévitables; mais les négocians reprochent à nos ministres de les avoir aggravées par une répartition défectueuse. La plupart des chambres de commerce considèrent comme funeste le procédé qui consiste à reprendre en détail toutes les matières utilisées par le commerce et l'industrie. Elles ne prétendent pas s'affranchir des devoirs qui incombent à tous les citoyens; mais elles préfèrent un impôt sur le revenu, sur les profits. Voici leur raisonnement : il y a deux espèces de matière imposable, la richesse en formation et la richesse définitivement acquise. Par exemple, un produit qui est encore dans l'usine et qui n'a pas reçu la dernière forme, c'est de la richesse en formation; au contraire le bénéfice net encaissé par l'industriel, de même que le revenu du propriétaire et du rentier, c'est de la richesse acquise; selon l'expression consacrée, elle entre en jouissance. Quand on frappe le produit encore imparfait, d'abord on risque d'appauvrir le pays, parce que l'impôt vient se mettre en travers de la production; ensuite on frappe aveuglément, sans savoir quel est le véritable contribuable: est-ce le consommateur, comme le soutiennent les économistes? Mais, s'il restreint ses besoins, tout le fardeau retombe sur l'industriel. Celui-ci est-il toujours atteint? Mais, quand la consommation ne peut être éludée, il tire un prétexte de l'impôt pour augmenter ses bénéfices. Ainsi, quand on multiplie outre mesure les impôts indirects, inégalité, incertitude, ralentissement des affaires : triste charge qui augmente, non pas en proportion du produit net, mais en proportion des efforts et de l'activité dépensés. Pourquoi les fabricans seraient-ils en quelque sorte les trésoriers du public, chargés de faire l'avance des contributions qui seront plus tard réparties sur un nombre infini d'acheteurs? Est-il conforme à la justice de leur enlever momentanément un capital productif, et surtout de laisser dans le vague ce qu'ils auront à supporter pour eux-mêmes par suite des chances de la vente? Aucun de ces inconvéniens n'est à craindre quand l'impôt porte directement sur la richesse acquise : là, l'effort est fait, le travail consommé, l'opération close; on ne saurait se tromper sur la personne du contribuable, car la richesse imposable est désormais classée dans les compartimens de la propriété privée. Quand les industriels sauront qu'au bout de l'année l'état doit prélever tant sur leurs bénéfices, sûrs désormais

de leur part contributive, ils n'en travailleront qu'avec plus d'ardeur pour accroître la portion libre d'impôts. En fait d'exportation, malgré les combinaisons les plus ingénieuses, tant de taxes, petites ou grandes, qui atteignent le produit depuis l'entrée de l'usine jusqu'à la sortie du territoire ne sauraient être intégralement remboursées. — Tout le monde avouera que les impôts adoptés par l'assemblée nationale sentent l'expédient; il ne s'est pas trouvé de regard assez ferme pour en saisir l'ensemble et en suivre les conséquences. Les financiers n'ont qu'une seule préoccupation : éviter les plaintes des contribuables, les frapper presqu'à leur insu, — en bon français plumer la poule sans la faire crier. Ils ont traité leurs compatriotes comme des enfans : pour ne point irriter tout le monde à la fois, on a saigné chacun séparément et successivement, en tâchant de faire croire aux autres qu'il leur en coûterait moins; puis on a émis une théorie déplorable, à savoir que l'étranger doit payer une part de nos désastres; on a oublié que cet étranger est un consommateur qui se dérobe à volonté. En un mot, l'œuvre de l'assemblée nationale, aux yeux du commerce, a le grave défaut d'atteindre sous toutes les formes les instrumens de notre prospérité future en vue d'obtenir un soulagement passager.

Que dire par exemple de l'impôt sur la petite vitesse? il a été signalé dès sa naissance comme une des plus grandes aberrations financières, et n'a eu pour lui que l'entêtement de l'inventeur. Quel étrange procédé, pour favoriser la renaissance industrielle et commerciale, que de frapper l'instrument nécessaire du commerce, les transports! Pas d'illusion possible, ce sont bien les grosses marchandises que l'on veut atteindre, c'est la petite vitesse que l'on rend onéreuse : or qui ne sait que le principal, le seul avantage de la petite vitesse, c'est le bon marché? Le commerce se heurte partout à la fiscalité : le morceau de carton qui sert aux emballages paie séparément, et ce mince accessoire va devenir un poids très lourd. On met un impôt sur les effets de commerce, et l'on ne prévoit pas que la plupart des lettres de change seront tirées sur la place de Londres, avec perte pour le crédit français. Le fisc n'est jamais si gênant que lorsqu'il s'érige en bienfaiteur et prétend savoir mieux que les négocians ce qui leur convient. C'est ainsi que l'état impose sa garantie et son poinçon aux objets d'or et d'argent qui doivent être vendus à l'étranger : en vain le commerce se fatigue à répéter qu'il connaît bien sa clientèle, qu'une fois sorti de France il ne subit d'autre loi que celle de la concurrence. « Si mes cliens veulent du clinquant, laissez-moi leur en donner. » Vaine prétention : faire du clinquant, ce serait déshonorer la fabrication française, et il faut passer par le poinçon, coûte que coûte! Quand il s'agit des fromens étrangers, convertis en fa-

rine pour l'exportation, l'administration tutélaire limite à un seul bureau de douane la faculté de compensation des entrées et des sorties. En un mot, si le régime protecteur est mort, certaines théories condamnées revivent çà et là sous le couvert du fisc. Celui-ci croit encore avoir un droit antérieur et supérieur qui lui permet de traiter comme pays conquis la *matière imposable*.

La question des transports est bien grave pour un commerce dont la moindre opération dépasse toujours la frontière. Les chambres de commerce envisagent la carte des chemins de fer sous un aspect très particulier; elles ne s'occupent pas de savoir si les grandes compagnies ont tort ou raison contre les petites; elles ne s'inquiètent ni de l'ancien, ni du nouveau réseau, ni du déversoir, ni de la garantie; ce qu'elles veulent, ce sont des tarifs uniformes et commodes. Cette belle régularité, qui est l'honneur des chemins de fer français et qui a trouvé ici même des défenseurs bien informés, cette régularité s'évanouit quand on entre dans les complications du tarif : classement des marchandises, tarifs d'exportation, de transit, tarifs spéciaux, c'est un dédale où le plus habile négociant se perd quelquefois. La plupart de ces inégalités sont présentées comme des faveurs, et réellement elles sont un progrès relatif, car les tarifs inscrits au cahier des charges des compagnies seraient aujourd'hui absolument inapplicables; mais un maximum fixé par l'état lorsqu'il était impossible de prévoir le rôle que les chemins de fer devaient jouer dans notre économie commerciale peut-il justifier l'existence d'un système compliqué et bizarre? Les prétendues exceptions au tarif général sont devenues la règle; néanmoins elles sont abandonnées à l'arbitraire des compagnies. Celles-ci font avec le commerce un singulier marché : « Je vous accorde, disent-elles, un tarif spécial; seulement je réglerai la vitesse comme il me plaira. C'est à prendre ou à laisser; autrement le tarif général est là... » Un tarif abaissé n'est, dit-on, jamais relevé; mais compte-t-on pour rien la menace toujours suspendue sur le négociant, le temps perdu à force de délais, et surtout l'inégalité des concessions sur deux ou trois réseaux qu'une marchandise emprunte pour gagner la frontière? Les tarifs des compagnies du Nord et d'Orléans sont plus favorables que ceux des autres lignes. Sur la ligne du Midi, l'exportation paie plus cher que le transit. On ne sait pourquoi certaines marchandises ne peuvent obtenir de tarif spécial : par exemple, les glaces de Montluçon, le charbon d'anthracite de Chambéry. Si l'on dressait une carte des tarifs, comme on a fait pour le réseau, on verrait partout des lacunes, des interruptions, deux ou trois changemens sur un trajet très court. Il suffit de la résistance isolée d'un directeur pour faire manquer l'occasion ou le profit de la plus belle affaire. Les vitesses ou, pour parler plus

exactement, les lenteurs ne sont pas moins inégales. Il faut à une marchandise 16 jours pour aller de Reims à Marseille, 19 jours de Dijon au Havre, 20 jours de Dijon à Bordeaux, 18 ou 24 jours de Dijon à la frontière belge, tandis qu'il faut seulement 9 jours pour aller de Rouen à Marseille, et 9 jours aussi de Rouen à Saint-Nazaire. Sur beaucoup de points, les chambres affirment que les délais actuels ne sont pas inférieurs à ceux de l'ancien roulage. D'ailleurs les délais réglementaires dépassent de beaucoup la vitesse réelle; la marchandise séjourne en gare, bien inutilement pour les compagnies, fort mal à propos pour les négocians. Plusieurs chambres demandent la suppression complète de la petite vitesse pour les marchandises de valeur, ou l'établissement d'une vitesse moyenne comme en Angleterre, et s'efforcent de démontrer que la célérité des expéditions égale en importance le bon marché des transports. Quel que soit le régime des chemins de fer, ces griefs se recommanderont de plus en plus à l'attention publique : si les grandes compagnies sont libres, qu'elles organisent une entente, comme elles savent très bien le faire quand leurs intérêts sont en jeu, — si la concurrence l'emporte, qu'on lui laisse le soin de ramener le tarif au taux le plus bas possible; mais, si l'état exerce un contrôle, que cette intervention soit efficace, et que le gouvernement impose aux compagnies le programme suivant : développement des tarifs d'exportation, uniformité de ces tarifs entre eux, égalité avec les tarifs de transit, révision de tous les tarifs spéciaux en vue d'établir une législation homogène, et réforme des délais de petite vitesse.

Dans les contrées lointaines où nous devons pousser notre propagande commerciale, en quoi le gouvernement peut-il appuyer ces missionnaires d'un nouveau genre? Il a sous la main une armée de consuls répartis dans le monde entier et le plus souvent grassement payés. L'honneur du nom français les maintient encore dans des lieux d'où notre trafic est absent, et, faute de mieux, ils sont réduits à faire de la politique. Ne sont-ce point des escadrons tout préparés pour nous déblayer le terrain? n'est-ce point un avantage que d'avoir dans tous les déserts quelques hommes cultivés auxquels s'adresser d'abord? Cependant les rapports entre nos consuls et le commerce sont singulièrement froids. On dirait que les premiers craignent de se commettre avec les négocians; ceux-ci s'adressent de préférence aux consuls étrangers pour les informations; les chambres de commerce, comme corps constitués, n'ont aucun rapport avec nos agens. Rouen a demandé pendant six mois des renseignemens sur les tissus de coton consommés au Brésil, et n'a pu les obtenir. Châlon-sur-Saône, après une tentative du même genre, a reçu cette réponse : les consuls ne donnent pas de renseignemens. Lyon reçoit dans ses murs la plupart des ministres plénipo-

tentiaires qui partent pour le Japon; ces dignitaires mettent le plus louable empressement à s'informer de l'industrie séricole, ils promettent des montagnes de documens, puis, une fois partis, ils ne donnent plus signe de vie. A qui la faute? Au public d'abord, qui ne lit pas les travaux des consuls dans les *Annales du commerce extérieur*, peut-être aussi à la forme de cette publication savante et compassée qui, pour être mieux mûrie, manque souvent d'opportunité. Les recueils consulaires d'Angleterre et de Belgique offrent le modèle de publications plus courantes, plus personnelles, plus rapides. Chez nous, les qualités propres des consuls disparaissent dans la grande machine administrative, qui absorbe leurs travaux, les digère, les transforme, les fait passer par une série de laminoirs, et restitue enfin au public une poussière impalpable, dépourvue de saveur et d'originalité. Pourtant rien n'est plus franc, plus ouvert, plus abordable, plus dégagé des préjugés nationaux, qu'un consul intelligent qui a quelques années de résidence. Que les consuls et les commerçans n'apportent pas les mêmes vues sur le sol étranger, c'est inévitable et c'est fort heureux; mais ils sont destinés à s'appuyer mutuellement, et il faut dissiper tout malentendu soit en groupant les négocians autour des consuls, soit en simplifiant la filière administrative qui met ces derniers en rapport avec le commerce de la métropole.

L'essentiel est de changer l'esprit de cette petite armée répandue sur le monde. Généralement ceux qui en parlent ne la connaissent guère. L'état-major se compose de consuls proprement dits ou consuls de carrière, formés avec soin par la métropole, tenus prudemment à l'écart de toute opération lucrative : s'ils mettaient la main à la pâte, leur fonction, leur dignité, leur influence, passeraient au compte des profits et pertes. Au lieu de protéger, ils combattraient pour leur compte. Les pays voisins ont trouvé la règle si bonne qu'ils l'ont adoptée. Nous avons seulement cent vingt postes de consuls dans le monde entier. Ceux-ci désignent et dirigent une légion d'agens consulaires d'importance et d'origine diverses. Non-seulement les fonctions subalternes ne sont pas interdites aux négocians, mais on choisit de préférence comme agens, dans les petites places, des négocians du pays. Ces consuls au petit pied, tout fiers de leurs maigres attributions, usurpent volontiers un titre qui n'appartient qu'à leurs chefs. De là plus d'un reproche injustement adressé au corps tout entier, et réellement mérité par un agent inférieur. Le véritable inconvénient du système gît dans le mode de recrutement de l'état-major. Il se forme d'abord à Paris, au ministère des affaires étrangères, ce qui n'est pas la meilleure manière de connaître les débouchés commerciaux. Ce département fournit à lui seul le cadre des élèves consuls, précieuse pépinière qu'on transplante du quai

d'Orsay à l'étranger; elle compte quinze têtes seulement. C'est peu pour défrayer cent vingt postes de consuls, sans compter les vice-consulats les plus importans, et cependant c'est encore trop, parce que le système, en raison même de son insuffisance, comporte beaucoup de passe-droits et d'exceptions. Si l'entrée de la carrière était plus large, le cours en serait moins disputé par des agens improvisés. Il suffirait pour cela de demander aux aspirans des preuves d'aptitude, plutôt que de beaux états de service comme surnuméraires. Il faudrait qu'une éducation diplomatique ne leur inspirât pas le plus profond dédain pour le poivre et la cannelle. Déjà le temps du surnumérariat est abrégé; les épreuves qui le précèdent deviennent plus sérieuses; les chancelleries et les vice-consulats, c'est-à-dire la pratique et l'expérience, fournissent leur contingent. L'opinion aidant, on peut espérer que les défenseurs naturels de nos intérêts lointains regarderont comme le plus beau privilége de leur charge de nous préparer des conquêtes pacifiques.

Ce ne sont pas seulement des conseils que le commerce français trouve à l'étranger : le pavillon français flotte encore sur bien des terres éloignées, sans parler de l'Algérie. On a beau nous refuser l'esprit colonisateur : en fait de colonies agricoles, nous n'avons guère de supérieurs que les Anglais, d'égaux que les Hollandais. Seulement ces deux peuples ont choisi deux systèmes bien tranchés : les premiers ont des colonies libres, grandissantes, traitant d'égal à égal avec la métropole; les seconds se contentent d'une bonne ferme administrative, qu'ils exploitent sur le plus beau territoire de l'Océanie. La France hésite encore entre le passé et l'avenir. Elle a deux ou trois régimes différens pour ses possessions d'outre-mer. Les anciennes, Martinique, Guadeloupe, Réunion, languissent dans l'incertitude. On a voulu les rendre libres sans les détacher de la métropole, ce qui est contradictoire. Passe pour l'Algérie, qui, placée à nos portes, peut être gouvernée comme un prolongement du territoire; mais pour nos colonies lointaines, est-ce assez de leur donner une place dans nos assemblées? Y a-t-il équilibre, analogie, entre nos besoins et les leurs? Un sénatus-consulte de 1866, assez ambigu dans les termes, accordait à leurs conseils-généraux une certaine latitude en matière de douane et d'octroi : elles se sont élancées avec ardeur dans cette voie, elles ont cru pouvoir disposer de leur tarif, mettre Français et étrangers sur le même pied. Aussitôt grand émoi dans le commerce de la métropole; oubliant son libéralisme de fraîche date, il réclame l'exécution des anciens engagemens, c'est-à-dire cette réciprocité impérieuse qui impose à nos colonies des relations françaises. Le conseil supérieur du commerce a condamné la décision des conseils-généraux comme illégale. Les argumens ne manquent point pour démontrer à nos

colonies qu'elles ne sauraient se suffire à elles-mêmes. En attendant, on ne leur permet pas d'essayer; on les retient sous la tutelle énervante d'une majorité qui décide selon ses intérêts immédiats. La mesure pouvait être mauvaise : elle eût cependant porté les fruits de l'expérience. Triste penchant de l'esprit national, qui ne sait point affronter les chances diverses de la liberté, et qui, pour conserver des cliens mécontens, perd des auxiliaires utiles!

Le commerce français juge plus sainement de l'avenir des colonies nouvelles. Celles-ci n'ont point à se débattre contre des traditions fâcheuses; seulement la nécessité les maintient encore sous le gouvernement militaire. Une seule chambre, celle de Rouen, propose d'appliquer à la Cochinchine ou à la Nouvelle-Calédonie des procédés d'un autre âge. « Quoi! dit-elle, pas le moindre privilége, point de faveurs à nous, contribuables français, qui avons fait tant de sacrifices pour ces établissemens? Pousserait-on la folie jusqu'à penser qu'ils se gouverneront eux-mêmes? — Oui, répondent Paris, Bordeaux et les autres villes; ils se gouverneront un jour, et jusque-là nous demandons que l'élément civil soit admis dans l'administration, qu'on vende à prix très bas des terres aux émigrans de tous les pays, qu'on ne cherche pas à étendre le territoire occupé, mais qu'on l'organise, que les étrangers soient traités sur le même pied que les nationaux, et la liberté commerciale appliquée partout. » Les chambres rappellent enfin que l'art de l'ingénieur a fort à faire dans ces contrées plus qu'à demi barbares, et qu'après tout, dans un pays libre, le gouvernement ne peut s'employer plus utilement qu'à construire des routes, organiser des stations sanitaires, opérer des relevés topographiques, élever des grues à vapeur, et faire des expériences intéressantes dans des jardins botaniques. Voilà la tâche paisible qu'on assigne à l'état : les commerçans se chargent du reste.

IV.

Cela revient à dire qu'il faut avant tout des hommes hardis, persévérans, instruits, capables de s'expatrier : rien ne sert d'aplanir la route, si personne ne marche, et d'autre part les plus gros obstacles ne résistent pas à la puissance de la volonté. Celle-ci est à la fois l'instrument et le prix du commerce extérieur. Singulière faculté que l'énergie : nécessaire pour agir, développée par l'action, elle se fortifie à mesure qu'on la dépense; un peuple est trop payé de sa peine quand il a réussi à faire des hommes. La commission et les chambres consultées ont également cherché dans les mœurs, l'éducation et les lois le principe de notre fortune commerciale. Il règne dans les réponses des chambres de commerce une certaine

fierté qui prouve quelle haute idée les négocians se font de leur profession, avec quelle ardeur sincère ils appellent à eux les recrues. L'expérience et la situation personnelle des hommes qui attaquent si vivement les préjugés nationaux et qui paraissent si contens de leur sort doivent faire impression sur la jeunesse. Il se forme dans les hautes régions du commerce une majorité ferme, réfléchie, sensée, qui a sa place marquée dans la politique, et qui en toute question exercera une influence légitime sur l'opinion publique. A plus forte raison commande-t-elle l'attention quand elle se prononce sur ses propres affaires.

Gardez-vous de croire, disent ces négocians, que l'émigration proprement dite soit l'auxiliaire indispensable d'un grand commerce (1). Sans doute, elle lui est utile : les ouvriers habiles, les artistes que la France envoie aux États-Unis répandent le goût des produits français. A Buenos-Ayres, les Basques ont attiré nos vins et nos tissus, et, pour le dire en passant, notre émigration n'est pas si insignifiante que l'on dit : le seul port de Bordeaux en 1873 recevait 1,724 émigrans français, sans compter les passagers des Messageries maritimes; la plupart allaient dans l'Amérique du Sud, 195 à la Nouvelle-Orléans, 294 à la Nouvelle-Calédonie. — Mais nous sommes un peuple sédentaire; soit, nous aimons notre pays. Eh! croyez-vous que les Anglais, les Allemands, les Suisses, n'aiment pas aussi le leur? Ils sortent pour acquérir, ils rentrent pour jouir de leur acquis. De 1861 à 1871, il est rentré dans la Grande-Bretagne 252,000 Anglais. Distinguons une fois pour toutes ce que l'on confond à tort : l'émigration définitive des travailleurs, bonne pour coloniser, et l'émigration temporaire des jeunes négocians sortis de la classe bourgeoise (2). Celle-ci, pour le moment, faute de mieux, nous suffit. N'allez pas vous écrier que les Anglais vous chassent de partout, qu'il est impossible de lutter avec la race saxonne. Les Anglais ne chassent personne, et la théorie des races n'a rien à faire ici. Voici des Allemands, des Suisses, des Italiens, aussi habiles qu'eux, plus habiles même, parce qu'ils sont plus savans. Vous n'avez, dites-vous, ni relations, ni crédit, ni correspondans, ni cette atmosphère commerciale que le jeune Anglais respire dès le berceau? Ignorez-vous donc que le télégraphe a changé la face du monde, qu'il vous donnera en deux heures plus de crédit et de renseignemens que le meilleur correspondant? Croyez-vous qu'on puisse se contenter, par le temps qui court, de ce frottement des affaires que vous enviez à vos voisins? que cela dispense de connaissances

(1) Les faits relatifs à l'émigration sont empruntés au très remarquable rapport de la chambre de Bordeaux. Sur l'éducation commerciale, M. Jacques Siegfried, dont la compétence est bien connue, a remis une note à la commission.

(2) Rapport de M. J. Siegfried, p. 3.

étendues, d'aptitudes variées? La science et le caractère ne mettent-ils pas tout le monde sur le même pied? Souplesse d'esprit, promptitude de décision, étude approfondie de presque tous les pays, voilà qui vaut tout un héritage de relations et qui abrége la routine de l'apprentissage.

Ceux qui pensent ainsi n'ont pas manqué d'emprunter aux Allemands leur moyen de succès; ils ont fondé des écoles de commerce. Nous n'avons pas à étudier ces belles institutions, auxquelles on a consacré tantôt de gros livres, tantôt des pages vigoureuses. Indiquons seulement l'esprit qui domine parmi les chambres de commerce en matière d'éducation : quelques-unes se défient encore de l'enseignement théorique; mais « le temps n'est plus, dit Bordeaux, où les jeunes gens pouvaient passer de dix à douze ans dans un comptoir pour apprendre, en tâtonnant, une partie de ce qu'ils acquièrent en deux ans dans les écoles de commerce. » D'ailleurs peu ou point d'intervention de l'état; les écoles se fondent toutes seules, avec l'argent des particuliers, chose inouie et qui s'est vue pourtant à Lyon, Marseille, Le Havre, Rouen et Bordeaux; pas de programme officiel et fixe, la plus grande liberté sur le règlement intérieur; des bourses de voyage distribuées à titre de récompenses, quelquefois même les frais de premier établissement offerts par la chambre de commerce aux sujets les plus distingués. A l'état, on demande sa sanction pour l'octroi du diplôme que les écoles délivrent, et la présence aux examens d'un personnage plus ou moins officiel; il faut bien faire quelque chose pour ces pauvres pères de famille qui aiment tant l'administration. On achèvera de les séduire, si le gouvernement veut bien ouvrir aux élèves des écoles de commerce les consulats, les ports, les douanes, etc. Rassurez-vous, honnêtes gens, vos fils ainsi préparés, s'ils font de piètres négocians, pourront encore conserver la noble ambition d'être douaniers ou gendarmes. Ce qui est plus important, le diplôme, selon le vœu des chambres de commerce, donnerait des droits au volontariat d'un an, et les élèves des écoles profiteraient du sursis d'appel dont il est question dans l'article 57 de la loi militaire du 27 juillet 1872. On demande à l'état quelque chose de plus difficile : c'est d'inviter l'université à tenir la balance égale entre l'éducation classique et l'enseignement spécial fondé par M. Duruy. Certainement, si les proviseurs songeaient moins aux concours généraux, s'ils ne dénigraient pas, même à leur insu, cet enseignement pratique placé sous leur égide, si le discours latin ne passait pas pour la nourriture des forts et la géographie pour le pis-aller des incapables, nos affaires n'en iraient pas plus mal.

A force de remonter la chaîne des causes qui exercent leur influence sur le commerce extérieur, les chambres de commerce ont

poussé jusqu'aux mœurs. Elles ont traité de l'éducation en général, de notre préférence pour certaines carrières, du fonctionnarisme, que dis-je? de la liberté de tester. M. Le Play a trouvé en elles des auxiliaires inattendus; les unes ont présenté la liberté testamentaire, avec application du droit d'aînesse, comme une des principales causes qui contraignent les Anglais à chercher fortune hors de leur pays, et elles ont raison; les autres y voient le mobile de l'émigration allemande, ou même l'origine de nos grands établissemens d'avant 1789, en quoi elles se trompent, car la faculté de tester est très limitée en Allemagne, et chez nous, avant la révolution, les restrictions, sauf pour les biens nobles, étaient plus sévères qu'à présent. Assurément, dès que les négocians sortent de leur domaine, leurs informations sont moins sûres, leurs attaques plus passionnées; mais comme ces critiques de notre caractère contiennent une bonne part de vérité, et qu'elles sont dans toutes les bouches, il est nécessaire de les examiner posément, afin de vider une fois pour toutes cette vieille querelle.

D'abord les reproches s'adressent, non pas à toute la nation, mais à une classe de la nation, à la bourgeoisie aisée. S'expatrier, braver les dangers et affronter les climats, tout cela n'est pas incompatible avec la hardiesse et le courage de la race française; mais la bourgeoisie, très soucieuse des intérêts matériels, a une façon particulière de les traiter qui tient à son éducation et à son histoire. Comment élève-t-on les jeunes gens qui, par situation, seraient aptes au grand commerce? On leur donne les idées les plus vastes et les plus générales qu'il soit possible; dans cette université où l'on vient pour ainsi dire chercher le droit de bourgeoisie, la forme de l'enseignement est démocratique, le fond est aussi aristocratique qu'avant la révolution. Ce sont les habitudes d'esprit, les goûts littéraires de l'ancienne aristocratie, avec l'esprit de logique des anciens légistes. Voilà l'idéal : exprimer de beaux sentimens dans un beau langage, ou bien raisonner *a priori*. Il ne s'agit pas de savoir si le système est bon ou mauvais; mais encore est-il que la bourgeoisie française, qui, en politique, a fait table rase du passé, vit par l'esprit dans le passé, avec le désir insatiable de s'égaler au type qu'elle a conçu. Il en résulte que les hommes de valeur, chez nous, sont très supérieurs à leur condition, et que les hommes médiocres s'y croient supérieurs. Chacun, ramené violemment vers les préoccupations de la vie, garde toujours un coin de soi-même plein de regrets, d'amertume et d'espérances trompées. Quels sont les caractères que nos romanciers, nos écrivains tracent de préférence? Des âmes où le développement intérieur est poussé à ses dernières limites; tantôt elles se renferment dans une fierté solitaire et le mépris du monde, tantôt elles sont en révolte ouverte contre la

société. Rien de pareil chez les Anglo-Saxons. Le grand nombre reçoit une éducation où les mobiles d'énergie sont avant tout développés. Une morale simple, beaucoup de faits, quelques croyances solides, voilà le bagage scolaire que les jeunes Anglais reçoivent à l'entrée de la vie. Ils ne sentent pas de disproportion insurmontable entre ce qu'ils font et ce qu'ils rêvent; ils appartiennent tout entiers au présent. S'ils ont de l'ambition aristocratique, elle peut être satisfaite par l'acquisition de la richesse; on recherche la vie large, l'influence, le côté solide de l'aristocratie.

Nous venons de voir quel est notre idéal : descendons de cette hauteur vers les faits. Combien de nous retombent pesamment sur eux-mêmes! L'oisiveté est encore chez nous une tradition aristocratique qui s'affaiblit de jour en jour. Ce sont les souvenirs de la noblesse qui fournissent des modèles au fils de famille oisif et élégant. Parmi les peuples vraiment laborieux, nous sommes encore celui où il est le mieux porté de ne rien faire. Bien des hommes intelligens sont ainsi détournés des grandes entreprises par la facilité de la jouissance, et de vastes capitaux restent inactifs entre leurs mains. Le type, il est vrai, a dégénéré; ce n'est plus l'homme à grands sentimens de 1830, le mystérieux séducteur, l'épouvantail des ménages bourgeois; c'est un avorton qui périra par le ridicule. De plus en plus, la nécessité du travail se fait sentir pour tous.

Un idéal de meilleur aloi pousse la bourgeoisie vers les occupations qu'elle estime les plus nobles. Ce n'est pas le désir de sortir de sa condition qui est particulier aux Français, ce sont les moyens qu'ils emploient. La distinction des professions dites *libérales*, l'une des plus attaquées et des moins comprises, est une idée toute française et très historique; elle remonte au temps où le tiers-état ne disposait que de deux ou trois carrières pour acquérir l'influence et la considération. De même Tocqueville a démontré que le goût pour les fonctions publiques n'était pas né d'hier, et qu'il est un héritage de l'ancien régime. Il est en accord avec notre éducation, parce qu'il comporte une assez grande somme d'idées générales et flatte notre esprit spéculatif. Rien ne plaît mieux à un Français de race que de s'oublier dans la contemplation de quelque chose de plus grand que soi, en méprisant les soucis vulgaires de la vie. Cependant ces carrières, si recherchées de la bourgeoisie intelligente, sont encombrées; elles n'accordent que tard les bienfaits qu'elles promettent; elles deviennent souvent un prétexte, quelquefois même une cause d'oisiveté. Les ambitions très hautes, quand elles se multiplient, supposent beaucoup d'avortemens. C'est ainsi que les fonctions publiques, qui forment tant d'hommes distingués, servent aussi de manteau à l'inertie, et que beaucoup s'endorment à l'ombre du grand arbre.

Quant à ceux qui prennent le parti de gagner leur vie par le commerce ou qui sont assez sages pour y diriger leurs enfans, un trait les distingue de leurs compétiteurs étrangers et prouve qu'au fond ils partagent les idées de leur classe. Ce trait, c'est l'esprit d'économie opposé à l'esprit d'aventure et de spéculation. Cette économie, nous en sommes fiers, non sans raison; mais elle ne témoigne pas seulement en faveur de notre sagesse et de notre prévoyance, comme on ne cesse de le répéter : poussée à ce point, elle n'exprime plus le besoin d'améliorer sa condition, elle trahit l'espoir de s'en affranchir. Le Français s'occupe activement des intérêts matériels, mais il vise plus loin. A quoi? Souvent il ne le sait pas lui-même; il rêve toujours un moment où sa fortune sera le point de départ d'une autre carrière, peut-être l'occasion de loisirs intelligens, et quand enfin il s'aperçoit que le pli est pris, que son travail absorbe toutes ses facultés, c'est pour ses enfans qu'il rêve un avenir. Cette disposition ne cède qu'aux avantages d'une situation flatteuse et prépondérante, comme on en voit dans la haute industrie. Or il est clair qu'une ambition de pareille étoffe ne dépasse guère les bornes de la mère-patrie; elle brigue le suffrage d'une société, intelligente sans doute, mais un peu restreinte; elle a des idées de salon plutôt que des opinions de place publique. Pour s'en convaincre, il suffit de voir l'étonnement d'un Français quand il entre en contact avec des étrangers : non qu'il se croie supérieur à eux, mais il est accoutumé à considérer certains préjugés nationaux comme des vérités indiscutables.

Le grand commerce demande un autre genre d'ambition. Il suppose qu'on aime l'activité commerciale pour elle-même. Il prend toute la journée d'un homme et ne lui permet pas de considérer son métier comme l'accessoire de sa vie. Il exige encore que les capitaux n'aillent pas dormir dans des placemens sûrs, mais retournent sans cesse à l'action. Un Anglais ou un Américain désire aussi faire sa fortune, mais il emploie d'autres moyens : son argent travaille toujours; un désastre ne tire pas à conséquence et se répare aisément. Le Français édifie pièce à pièce les fondemens laborieux de son bien-être; il établit dessus tout un échafaudage d'espérances. Pour de louables motifs, son cœur est avec son trésor, mais il n'est pas à la bataille. Aussi ce qu'il craint le plus, c'est un revers. On voit que ce penchant à l'économie n'est pas précisément un don de la sagesse, pas plus qu'il n'est le signe d'une apathie invincible : il montre simplement que nos ambitions sont ailleurs.

Les conséquences, on peut les déduire à l'égard des enfans : assurer leur sort, expression bien française, c'est, pour les parens les plus intelligens, leur préparer la liberté d'esprit grâce à laquelle ils pourront satisfaire les ambitions du père. Que de déceptions, hélas!

pour ces tendresses de pères qui veulent continuer chez autrui une destinée incomplète! Le premier soin des parens est de limiter le nombre de leur progéniture. D'autre part, dans un pays où l'on est plus curieux de conserver que d'acquérir, et où les enfans aiment mieux la médiocrité toute faite que la richesse à faire, ceux-ci s'attribuent une espèce de droit inaliénable sur les fruits du travail de leur père; les exhéréder, ce serait leur refuser l'élément nécessaire de leur élévation, qui devient souvent le jouet de leur caprice. La loi, d'accord avec les mœurs, a réservé leur part. Les peuples commerçans au contraire pensent moins à faire des lettrés que des hommes, moins à leur transmettre la richesse que les moyens de l'acquérir. Ajoutons qu'en France, Dieu merci, un homme n'est pas absolument mesuré à l'aune de ses écus, que la médiocrité y est supportable, et que l'estime qu'on obtient dans d'autres carrières refroidit la passion commerçante.

Nous voilà tels que l'histoire et non la nature nous a faits. Il serait absurde de nier que les idées de la bourgeoisie n'aient un côté noble et élevé. Rarement on voit répandus de la sorte le goût des plaisirs de l'intelligence, le besoin d'embellir sa vie par les arts ou la science. Rien ne mérite plus de respect que ces carrières libérales où le talent est presque toujours une condition de l'activité. L'erreur consiste à croire qu'elles fournissent les seuls grands emplois intellectuels. Ne nous y trompons pas : elles ont, comme tout autre métier, pour but immédiat le gain. « Dans un pays démocratique, dit Tocqueville, toutes les professions ont un air de famille.» L'honneur véritable qu'on en tire consiste dans l'étendue et le rang des facultés qu'elles mettent en jeu. S'il en est ainsi, toute occupation n'est-elle pas libérale, au sens vrai du mot, quand elle exige et développe des facultés considérables? On se figure trop chez nous qu'entre les différentes sortes de commerce il n'y a qu'une différence de degré et de profit. Beaucoup de gens ne préfèrent le marchand en gros au détaillant que parce qu'il gagne plus. C'est exactement comme si l'on mettait un saute-ruisseau sur le même rang qu'un notaire. Non-seulement il faut pour le grand commerce des connaissances étendues et précises, les longues prévisions de l'économie politique, un vaste horizon intellectuel, mais encore une espèce de science de gouvernement, l'art de manier les hommes, chose plus difficile cent fois que de diriger des machines, enfin l'étude attentive des peuples les plus divers : ce qui est bien aussi beau que d'interpréter des textes de loi.

Lorsque les Français auront compris cela, ils tourneront vers le commerce extérieur leur ambition, qui se ronge et se dévore elle-même. Personne ne les empêchera de revenir dans leur pays, ils n'abdiqueront aucune de leurs aspirations légitimes; mais au lieu de

chercher en dehors du cercle des occupations quotidiennes un aliment à leur activité, ils regarderont à leurs pieds : ramenés sans cesse par les nécessités de la vie au souci des intérêts matériels, ils verront qu'on peut faire un très beau chemin en appliquant son intelligence à ce qu'on fait. Ils ne seront plus entraînés malgré eux dans une foule de petits compromis, de démarches serviles, de situations dépendantes, à la remorque d'une ambition démesurée qui s'appuie sur des moyens trop faibles, et cet avenir sortira naturellement des conséquences de la démocratie, de la nécessité du travail, de la diffusion des sciences naturelles, de la curiosité salutaire qu'elles inspirent. L'éducation y contribuera sans doute en répandant les connaissances utiles; mais il faudra d'abord que le préjugé soit exclu de l'instruction donnée par l'état. Malheureusement il se retranche dans l'université comme dans son fort; les hommes remarquables dont elle est peuplée, fiers de leur désintéressement, en sont encore aux Romains pour l'économie politique. Certes, qu'ils continuent de nous faire des savans, des artistes, des lettrés; il vaut mieux avoir une âme et en souffrir, que de se contenter d'un ventre; mais, dans les plus hautes sphères de l'enseignement, aucune grandeur d'imagination ne les dispense d'inspirer à tous, gens d'étude ou de pratique, le sentiment le plus rare en France, le respect et le goût des faits contemporains. En attendant, les négocians ont raison de vouloir des écoles séparées, seule manière d'obtenir l'égalité. Pour la liberté de tester, la question perdra de son importance lorsque la richesse, sans cesse renouvelée, remplira plus rapidement les réservoirs de la propriété privée.

Énumérer les motifs qui doivent porter la jeunesse vers le commerce extérieur, c'est déjà en indiquer les bienfaits. Il est cependant un avantage sur lequel il convient d'insister, parce qu'il doit modifier tout particulièrement l'état de nos mœurs. Nous ne parlons ni de la prospérité publique ni d'un surcroît de bien-être qui, pour les classes laborieuses, est la première condition de moralité, ni de la conquête pacifique d'une grande influence au dehors; cette œuvre nationale se recommande d'elle-même. Ce que le grand commerce peut nous rendre du jour au lendemain, ce sont les qualités d'action, les seules peut-être qui manquent à notre bourgeoisie. On a trop dédaigné ce facteur indispensable de la civilisation. L'action se présente d'abord sous la forme d'un mobile simple, souvent brutal, mais puisé à la source même de nos instincts, facile à comprendre, accessible à tous, et qui met l'homme aux prises avec les réalités. C'est un instrument qui peut, dans des mains barbares, se changer en énergie destructive, mais c'est un instrument nécessaire. Bien dirigé, il enfante la hauteur de cœur, la bravoure, la

persévérance, la connaissance des hommes, l'habileté. On peut le comparer à l'alliage solide qui donne sa valeur au métal le plus précieux. C'est ainsi que la guerre, malgré ses funestes conséquences, a du moins le mérite de mettre l'homme tout entier en mouvement, développe chez lui des qualités extraordinaires, fait du sacrifice une vertu commune, un devoir journalier. L'homme est bâti de telle sorte qu'il n'atteint le plus haut point de ses facultés que par le mépris de la vie. Moins désintéressé, mais plus conforme à nos véritables destinées, le commerce offre une forme d'action populaire, s'inspire de motifs palpables, et non de sentimens abstraits ; il arrache à leur inertie la masse des esprits flottans, qui, dans un temps de controverse et de doute, seraient paralysés par l'indifférence, et, une fois l'impulsion donnée, le mouvement de la vie rentre avec son cortége d'émotions dans les âmes languissantes. Quel est le défaut du mobile lucratif? Il rabaisse l'idéal. Les hommes sont moins fous, mais moins héroïques. Ils pourront être à la fois sensés et médiocres, soit : cela est inévitable, c'est une des suites de la démocratie ; mais ne voit-on pas précisément que ce mobile s'élève et s'épure quand on l'applique aux grandes opérations du commerce international ? On y brave des dangers, tantôt celui de la spéculation, tantôt le péril immédiat de la mer ou du climat. Il faut déployer une autre espèce de courage qu'à la guerre, mais il n'en faut pas moins. Il n'y a plus d'honneur à braver le danger sans nécessité, mais il y en a beaucoup à l'affronter, à le réduire, à l'enchaîner pour ainsi dire. Ce n'est plus un jeu de hasard, c'est une lutte savante contre les obstacles, une sorte de guerre livrée à la nature. Le combattant est brave et reste prudent : est-il une plus belle forme du courage? Autre bienfait : le commerce qui se meut dans un cercle étroit a pour effet de rétrécir l'âme; il fait de la concurrence une lutte entre concitoyens. Le grand commerce change le théâtre de l'action; il met en cause l'honneur du pavillon, rappelle au négociant isolé des siens les mérites de la solidarité nationale, et lui restitue ainsi les mobiles patriotiques. Celui-ci est fier de mettre sur sa marchandise l'estampille de son pays.

Dans une civilisation déjà ancienne, cette énergie féconde, expansive, est le bien le plus désirable. Nous sommes précisément à la période critique : la famille, l'éducation, les mœurs nous prodiguent des dons infiniment rares; on n'oublie que la faculté maîtresse, l'énergie. L'histoire montre que chez un peuple les qualités d'esprit naturelles ou acquises ne s'effacent que lentement, elles dégénèrent plutôt; les qualités d'action se perdent les premières. Lessing parle d'un bel arc d'ébène, lequel, étant rude et grossier, unissait

la souplesse et la force; l'archer en fut si fier, qu'il le fit sculpter curieusement; mais à l'usage, l'arc, trop orné, se rompit. C'était à nous, Français, que s'adressait l'apologue. Faisons-le mentir; sachons quitter les douceurs du sol natal, nous détacher des jupes. A ce prix, l'arc nerveux pourra encore lancer la flèche.

Dans la vie publique, le haut commerce fait déjà pressentir son rôle. M. Guizot, trop Français en ceci, faisait deux parts de notre vie : l'une, la meilleure, que nous gardons pour nous, l'autre que nous mettons en commun sous l'impulsion de l'autorité centrale. Le problème en France est de trouver un principe d'association qui dépasse les bornes étroites de la famille et qui n'embrasse pas du premier coup le cercle trop vaste des intérêts généraux. Le commerce résout tous les jours ce problème. Il dispose les hommes à mettre spontanément en commun une partie de leurs actes et de leurs facultés en vue d'un résultat déterminé. Non-seulement les capitaux, mais les bonnes volontés s'unissent. Les fondations privées se multiplient; des groupes indépendans, sociétés industrielles, chambres syndicales, etc., se forment pour la discussion des intérêts commerciaux et donnent à chacun le goût de s'occuper de ses propres affaires, — disposition nouvelle chez nous, que le despotisme a favorisée dans son aveuglement, et qui déjouera toujours en France les calculs du despotisme. Les âmes ne se divisent pas, et quand elles prennent goût à l'indépendance, elles en mettent tôt ou tard dans la politique.

On peut regretter que l'individu se dépense davantage au dehors et néglige son for intérieur, on peut avoir des préférences pour l'esprit de sacrifice, même quand il est commandé par une injonction de l'autorité; mais il y aura désormais quelque chose entre les petites démarches de la vie privée et le jeu trop vaste des intérêts généraux; c'est un principe d'action bien humble au début, s'adaptant merveilleusement à toutes les situations et pouvant servir les plus larges desseins : il prendra le citoyen chez lui et l'amènera sur la place publique par le chemin des affaires; il lui enseignera le droit de contrôle, non plus départi à quelques élus ou exercé théoriquement par la presse, mais appliqué chaque jour par les hommes laborieux dans le cercle d'une association plus restreinte. Que ces vérités se répandent, et la cause du commerce extérieur est gagnée : des préjugés de race ou de classe entravent seuls l'essor commercial d'un pays dont les ressources sont infinies et les institutions libérales.

René Millet.

UNE VISITE

AUX

ÉGLISES RATIONALISTES DE LONDRES

Le dimanche de Londres effraie généralement quiconque se propose de séjourner pour ses affaires ou pour ses plaisirs dans la capitale de la Grande-Bretagne. Aussi étonnerais-je peut-être en racontant que, dans mes dernières visites à Londres, j'ai toujours fait en sorte d'y passer le plus de dimanches possible. C'est que la lecture du curieux ouvrage publié l'an dernier sur l'*Unorthodox London* par le révérend Maurice Davies m'avait amené à ce raisonnement des plus simples : pourquoi l'Angleterre du dimanche désoriente-t-elle l'étranger? Parce qu'elle s'absorbe dans sa vie religieuse. Qu'il la suive donc dans les diverses phases de cette évolution, et, pourvu qu'il soit suffisamment au courant de la langue, il verra se transformer en une source d'impressions nouvelles les longues heures dont la seule perspective le faisait bâiller d'ennui.

Comme le fait observer M. Davies, nulle part, depuis l'époque où les écoles de philosophie et de religion encombraient les rues d'Alexandrie, la vie religieuse ne s'est affirmée sous des formes plus exubérantes et plus diversifiées que dans la métropole de l'empire britannique. En consultant le *London Post-office directory*, j'ai trouvé la mention d'une trentaine de cultes différens, et, comme ce recueil se borne à donner les adresses des congrégations qui ont pignon sur rue, il faut y ajouter les innombrables sectes qui se réunissent dans des habitations particulières, dans des salles de concert et jusque sous les viaducs des chemins de fer. On devine quel champ d'études s'ouvre ici à l'investigateur des phénomènes religieux. Quelques-unes de ces sectes sont aussi étranges dans leurs pratiques que dans leurs dénominations. Je me bornerai à citer les

swédenborgiens, qui acceptent comme d'origine céleste les révélations du fameux mystique suédois, — les *irvingites*, qui, sous le nom d'*église catholique et apostolique*, se sont bâti dans Gordon square une véritable cathédrale pour y proclamer à l'aise le retour de l'âge prophétique, — les *baptistes du septième jour*, qui célèbrent le sabbat au lieu du dimanche, — les *christadelphiens*, qui nient l'immortalité de l'âme et qui ont ressuscité la théorie du *millenium*, — les *joannistes*, qui s'attendent à la seconde incarnation du Christ, — les *sandemanniens* ou *glassites*, qui admettent le paradis, mais qui repoussent l'enfer comme le purgatoire et qui communient en s'embrassant les uns les autres, — les *gens à part* (*peculiar people*), dont on connaît les démêlés avec la justice pour leur obstination à repousser médecins et remèdes dans les maladies de leurs enfans, — enfin ces congrégations que la voix populaire a surnommées les *trembleurs* (*shakers*), les *sauteurs* (*jumpers*), les *hurleurs* (*tabernacle ranters*). A côté de ces excroissances parasites du protestantisme se montre un mouvement d'idées qui représente au contraire le couronnement logique et inévitable de la réforme : je veux parler des églises rationalistes.

Chez les nations protestantes, la multiplicité des sectes laisse le champ libre à une série de croyances graduées entre la foi la plus aveugle et le scepticisme le plus absolu. Si nous prenons les termes extrêmes de cette série, entre ritualistes et déistes la distance est à peu près aussi grande qu'entre catholiques et libres penseurs; mais cette distance est comblée par toute une échelle de sectes qui nous montre les partisans de la *broad church* se rapprochant des unitaires dans les limites de la liturgie anglicane, les unitaires avancés se transformant à leur tour en purs théistes par une simple suppression d'étiquette, les théistes passant ensuite aux déistes ou « théistes libres » par la négation de la personnalité divine, enfin les déistes eux-mêmes confinant au scepticisme positiviste. En Angleterre, il existe d'ailleurs une autre raison encore pour expliquer le développement des églises rationalistes. C'est l'idée essentiellement anglaise, — le préjugé si l'on veut, — qu'il n'est pas *respectable* de ne pas assister le dimanche à un office religieux. Comme l'opinion ne s'inquiète pas si cet office est anglican, catholique, dissident ou même rationaliste, pourvu qu'il soit célébré devant une « congrégation » par un « ministre » d'une dénomination quelconque, on conçoit que les esprits avancés aient accueilli le seul moyen de concilier l'indépendance de leurs convictions avec les exigences de l'usage. Et qu'on ne se hâte pas de crier à l'hypocrisie d'une part, à l'intolérance de l'autre! Une fois qu'il s'agit simplement de consacrer quelques quarts d'heure par semaine à écouter un sermon, voire une « lecture » débitée entre deux points d'orgue par un orateur

de notre choix, au milieu d'un auditoire sympathique, cette pression de l'opinion publique est-elle plus regrettable que mille petits empiétemens des conventions sociales sur notre liberté individuelle de chaque jour? Sans doute l'Angleterre religieuse a ses extravagances et ses absurdités; mais, pour juger d'un état social, il faut l'embrasser sous toutes ses faces, et à côté de ce puritanisme archaïque, qui d'ailleurs cède peu à peu devant l'invasion des mœurs modernes, il faut envisager l'extension de cette activité intellectuelle et morale que l'habitude de discuter ou tout au moins d'examiner les problèmes les plus élevés de la nature humaine a tant concouru à répandre dans tous les rangs de la nation anglaise.

I. — CHRISTIANISME RATIONALISTE. — LES UNITAIRES. — LES FREE CHRISTIANS.

Parmi les églises que nous n'hésitons pas à ranger sous la dénomination de rationalistes, la plus connue, la plus ancienne, la plus nombreuse, c'est sans contredit l'église unitaire. Dans ses fractions les plus avancées, elle mérite encore le nom de chrétienne, puisqu'elle reste en communauté d'origines, de traditions et de sentimens avec toutes les autres subdivisions du christianisme; mais elle n'a pas moins de droits au titre de rationaliste, aujourd'hui surtout que son caractère distinctif est de n'imposer à ses membres aucun dogme réprouvé par leur raison individuelle. Les anciens unitaires, soit qu'à l'instar des sociniens ils reconnussent au Christ une nature semi-divine, soit qu'ils en fissent simplement le plus parfait des hommes, avaient encore, comme toutes les sectes, un certain corps de doctrines positives qui formaient le patrimoine commun de leurs adeptes; mais, à force de rejeter individuellement tous les dogmes essentiels de la théologie chrétienne,—tels que le péché originel, la vertu des sacremens, la résurrection de la chair, la possibilité des miracles, l'infaillibilité des livres saints,— ils finirent par n'avoir plus d'autre lien religieux que leur dénomination de chrétiens, leur vénération pour le personnage du Christ et leur adhésion aux principes généraux de la morale évangélique. Sur ce terrain, ils se sont rencontrés avec les nombreuses congrégations de méthodistes, de presbytériens, d'indépendans, etc., qu'un travail simultané d'émancipation intérieure avait également amenés à rejeter toute la partie dogmatique du christianisme. Aussi l'organisation officielle de l'église unitaire embrasse-t-elle aujourd'hui, non plus seulement les descendans religieux des anciens sociniens, mais toutes les congrégations de dénominations diverses qui, sans rejeter le titre de chrétiens, n'imposent plus à leurs membres aucune formule d'adhésion à une profession de foi déterminée.

Désireux de sanctionner cette fusion en abandonnant tout ce qui rappelait leur ancienne condition de secte particulière, quelques unitaires ont même proposé la suppression de leur dénomination traditionnelle, et dans le courant de 1872 ils ont fondé, sous le nom de *chrétiens libres* (*free christians*), une association religieuse ouverte « à tous ceux qui croient l'homme tenu, non de posséder la vérité religieuse, mais simplement de la poursuivre sérieusement, et qui demandent la satisfaction de leurs besoins religieux aux sentimens de piété filiale et de charité fraternelle, avec ou sans accord dans les matières de théologie doctrinale. » Un an plus tard, les chrétiens libres célébraient solennellement leur premier anniversaire dans le grand temple maçonnique de Queen's street. Parmi les ministres qui participèrent à cette cérémonie religieuse, on voyait figurer M. Athanase Coquerel, de l'église réformée française, et même un membre de l'église anglicane, le révérend C. Kegan Paul. Les *free christians* n'auraient pu mieux affirmer leur prétention d'embrasser toutes les sectes du christianisme dans une église universelle fondée non plus sur ce que Channing appelait une « dégradante uniformité de dogmes, » mais sur cette communauté de sentimens qui permet de concilier l'indépendance de la pensée individuelle avec les liens de l'association religieuse.

Les diverses congrégations comprises sous le nom d'unitaires sont actuellement, d'après l'*Unitarian Almanac*, au nombre de 365 dans la Grande-Bretagne. La capitale seule en compte 25, installées un peu partout dans des chapelles de fer ou de briques, dans des *music halls*, dans des temples grecs et des églises gothiques. Ma première visite fut pour la chapelle de Little-Portland street, qui doit une certaine célébrité à son ancien ministre, le révérend J. Martineau (1), aujourd'hui retiré dans la direction d'un collége unitaire, le *New Manchester College*. Lorsque je m'y rendis un dimanche matin, je trouvai aux abords une file d'équipages qui indiquaient une assistance assez relevée. En effet les unitaires, comme le démontrent les listes publiées par la *British and foreign unitarian Association*, se recrutent surtout dans les classes supérieures de la bourgeoisie, bien que certaines de leurs congrégations, dans les quartiers pauvres, soient exclusivement formées par les classes inférieures. La chapelle, dont le fronton en style grec s'encastre dans l'alignement général de la rue, n'offre aucune particularité qui la distingue de la plupart des temples évangéliques. L'autel ne supportait d'autres ornemens qu'une image sculptée du Christ; il était du reste à demi masqué par une chaire fort élevée qui occupait le milieu du chœur, côte à côte avec le pupitre du desservant.

(1) Voyez l'étude de M. Charles de Rémusat sur *les Controverses religieuses en Angleterre* dans la *Revue* du 1er janvier 1859.

La congrégation me parut assez clair-semée. Un détail qui me frappa, c'est qu'elle comptait bien quatre femmes pour un homme. Serait-ce qu'en Angleterre le beau sexe a une préférence pour l'unitarisme? ou bien le sexe fort ne renfermerait-il, comme chez les nations catholiques, que des orthodoxes et des indifférens? Il ne faut pas se hâter de conclure, car dans les autres chapelles que j'ai visitées cette disproportion m'a paru s'effacer, et même, au sein des églises les plus avancées, se renverser en faveur de l'élément masculin. Vers onze heures, un orgue assez puissant se mit à ronfler, et le ministre ne tarda pas à gagner son pupitre. C'était un vrai type de ministre réformé, — chevelure bouclée et grisonnante, favoris cendrés encadrant une figure fine, taille haute et droite, drapée dans la robe noire à larges manches qui faisait ressortir la blancheur de son linge.

Après un instant de méditation intime, il annonça qu'il allait célébrer le dixième service de la liturgie unitaire. Je n'eus, pour me tenir au courant de la cérémonie, qu'à ouvrir un des petits volumes laissés sur les bancs à la disposition de chaque assistant. Ce formulaire, intitulé *Book of common prayer for christian worship*, comprend dix services et de nombreuses prières, le tout plus ou moins calqué sur la liturgie de l'église anglicane, sauf dans tout ce qui comporterait une interprétation trinitaire ou même une signification dogmatique, comme le *credo* d'Anastase, le symbole des apôtres, etc. Cette liturgie est en vigueur dans deux cent vingt-neuf chapelles de la Grande-Bretagne.

Je ne m'étendrai pas sur les détails de la cérémonie, puisqu'elle est à peu de chose près une simple réduction de l'office anglican. La congrégation se levait et s'asseyait avec une régularité exemplaire aux momens indiqués dans le rituel; mais elle ne me sembla se joindre que du bout des lèvres au chant des hymnes, exécuté d'ailleurs avec beaucoup d'ensemble par un chœur des mieux composés. Le sermon qui suivit avait pour objet de montrer qu'au dire même de la Bible le Christ s'était adressé non à l'intelligence, mais au cœur de l'homme, qu'il n'avait pas voulu enseigner une théologie ou une métaphysique nouvelle, mais qu'il avait simplement cherché à développer les sentimens de moralité et de charité inhérens à l'âme humaine. — C'était, comme on voit, une véritable apologie de la position prise par les unitaires actuels vis-à-vis des autres écoles chrétiennes. J'eus toutefois beaucoup de peine à suivre l'orateur dans le développement de cette thèse, soit qu'il parlât avec une volubilité exceptionnelle, soit que l'acoustique de la salle fût désorganisée par les vides de l'auditoire. La retraite du révérend Martineau a dû porter un coup sensible à cette congrégation, naguère la plus fréquentée des églises unitaires dans la capitale.

Le temple de Little-Portland street s'élève près de Regent's circus, au seuil du West-End. J'eus plus de difficulté à atteindre, un dimanche soir, l'église des *free christians*, située le long de Clarence-Road, dans cet ancien bourg de Kentish-Town, aujourd'hui rejoint et englobé par les accroissemens continus de la métropole. Comme le dimanche la loi interdit aux restaurateurs de servir, avant six heures du soir, tout consommateur qui ne réside pas à plus de 4 milles de distance, j'avais à peine une heure pour dîner, trouver un véhicule et franchir les 5 ou 6 kilomètres qui séparent de Clarence-Road les quartiers du centre : on voit comment une législation abusive peut aller à l'encontre de son objet! Je m'arrangeai cependant pour prendre à Piccadilly circus, un peu avant six heures et demie, l'omnibus de Camden-Town, déjà bondé de couples endimanchés avec leur *prayer book* sur les genoux. Le sombre aspect des magasins rigoureusement fermés contrastait avec la foule qui circulait sur les trottoirs. Peu à peu les cloches, qui résonnaient de tous côtés, cessèrent de lancer leurs tintemens argentins, et les passans se réduisirent à quelques retardataires accélérant le pas dans la direction du temple voisin. Il était près de sept heures dix quand je franchis le seuil de ma chapelle, charmante petite église de style néo-gothique bâtie au fond d'un jardin. L'intérieur, avec sa large nef flanquée d'un bas côté, son orgue placé à côté de l'entrée, ses vitraux coloriés et ses inscriptions murales en lettres gothiques, parlait cent fois plus à l'âme que l'austérité rigide de maint temple évangélique. J'aurais même pu me croire égaré dans quelque chapelle ritualiste sans la simplicité de l'autel en pierre nue qui, pour tout ornement, exhibait une croix placée *en dessous* de l'entablement. A la gauche du chœur se trouvait une chaire assez basse, à droite le pupitre éclairé par deux bougies. Les *pews*, qui pouvaient contenir 200 ou 300 personnes, étaient assez bien remplies. Cependant le bedeau, reconnaissant à mon hésitation un visiteur de passage, me trouva encore une place à l'extrémité d'un banc vers le centre de l'église. Machinalement je cherchai un rituel autour de moi; mais tous les exemplaires du banc étaient déjà accaparés par mes voisins. Je m'apprêtais donc à suivre platoniquement le service quand une gracieuse jeune dame franchit le passage qui me séparait de son banc pour m'apporter un *prayer book* de réserve et poussa la complaisance jusqu'à me l'ouvrir à la page voulue.

C'était encore la liturgie du révérend J. Martineau. J'observai seulement qu'ici la congrégation presque entière unit sa voix à celle du chœur. Les hymnes, comme du reste à la chapelle de Little-Portland street, sont tirés d'un petit recueil également compilé par M. Martineau. Le prédicateur que j'entendis en cette occasion n'a-

vait peut-être pas un extérieur aussi typique que le ministre de la chapelle de Portland street; mais il parlait avec clarté, chaleur et onction. Après avoir cité un texte de saint Paul relatif aux dissensions des premiers chrétiens, il fit observer que beaucoup de ces anciennes disputes théologiques nous semblent aujourd'hui ridicules et absurdes, d'où il conclut qu'il en serait de même dans quelques siècles au sujet de nos propres querelles dogmatiques. Malheureusement nous ne pouvons en juger nous-mêmes avec les yeux de la postérité. Il est donc sage de nous borner à suivre le conseil que saint Paul donnait aux controversistes de son temps. « Suivez Jésus et vivez la vérité. » Ce qui fait la supériorité du Christ, c'est qu'il a enseigné la loi d'amour, c'est qu'il a mis l'esprit au-dessus de la lettre. Aussi se trompe-t-on en faisant de la foi aux miracles un élément nécessaire de la religion chrétienne ou en se refusant à admettre le christianisme sans la croyance à la divinité de son fondateur. — On voit qu'ici encore le sermon était en quelque sorte le résumé des vues adoptées par la congrégation.

Cependant le prédicateur ne relevait pas lui-même de l'unitarisme. C'était le révérend Picton, de l'église indépendante. Les *indépendans* sont une branche détachée de l'église anglicane, qui en diffèrent simplement parce qu'ils repoussent toute attache officielle. On peut juger, par l'exemple du révérend Picton, de ce qui se passerait au sein de l'anglicanisme, s'il venait à perdre le caractère d'église établie, ou même s'il renonçait un jour à la barrière dogmatique des 39 articles. S'il faut en croire une anecdote qui m'a été rapportée, la première fois que le révérend Picton s'entendit avec un ministre unitaire pour un de ces « échanges de chaires » assez fréquens parmi les églises dissidentes, il étonna sa nouvelle congrégation par la hardiesse de son langage, alors que son collègue surprenait au contraire ses auditeurs indépendans par la timidité de son argumentation. Sans doute celui-ci avait cru devoir choisir le plus orthodoxe et celui-là le plus hardi de ses sermons, dans la pensée de se mettre respectivement au niveau de leur public; mais il n'en ressort pas moins la difficulté d'établir une distinction bien nette entre les élémens les plus rapprochés des différentes églises qui en Angleterre vont graduellement du ritualisme semi-catholique aux dernières limites du rationalisme religieux.

En sortant de la *Free christian church*, je pris un omnibus que je quittai à la station de Portland-Road, pour regagner pédestrement mon domicile. De toutes parts les innombrables chapelles du quartier dégorgeaient leurs congrégations sur la voie publique. Une foule nombreuse et mélangée, mais décente et tranquille, emplissait la grande artère de Portland street, qu'éclairait à peine la longue file de ses réverbères. Çà et là des débits de boisson et des bou-

tiques de comestibles laissaient passer un jet de lumière à travers leur porte entr'ouverte. Le long des trottoirs circulaient des charrettes à bras où les maraîchers vendaient leurs produits à la clarté d'une chandelle vacillante, qui jetait sur le visage des acheteurs des reflets à la Rembrandt. A chaque coin de rue, des groupes stationnaient autour de quelques orateurs en plein vent. Ici c'était un prédicateur méthodiste, à la longue barbe et aux grands gestes, s'efforçant de surexciter les sentimens religieux de ses auditeurs par des tirades pathétiques agrémentées d'historiettes édifiantes; là, deux représentans de sectes rivales s'écrasaient tour à tour à coups d'argumens bibliques avec un ordre et un calme qu'il faudrait souhaiter à toutes les controverses parlementaires. Parfois toute l'assistance entonnait un hymne dont les paroles modulées couvraient les bruits de la foule. Et dire que je me trouvais au centre de Londres, en plein XIXe siècle!

Un dimanche soir, M. Moncure Conway, sur qui j'aurai à revenir plus loin, me conduisit, près de la station de Gower street, à l'entrée d'un caveau où se réunissait une congrégation d'*advanced unitarians*. Les unitaires avancés présentent cette particularité qu'après le service la chapelle se transforme en salle de discussions et que le sermon du ministre est abandonné aux commentaires successifs des fidèles : on devine ce que deviennent les récits et même les préceptes de la Bible livrés aux hasards d'une pareille controverse; mais il n'y a rien là que de très conforme au tempérament éminemment théologique de la nation anglaise.

D'ailleurs une église, constituée sur une base aussi large que l'unitarisme actuel, doit nécessairement comprendre des opinions religieuses fort éloignées les unes des autres, — et à nos yeux c'est même là son principal titre. — Ainsi il est certain qu'on trouve encore parmi ses fidèles des esprits disposés à reconnaître le miracle et la révélation. Au temple de Little-Portland street, une partie de la congrégation s'agenouille à certains passages du service et l'on y célèbre régulièrement le sacrement de la communion, non pas, bien entendu, avec sa portée mystique, mais du moins à titre de banquet fraternel et commémoratif. D'autre part on rencontre certaines congrégations d'unitaires n'ayant plus de chrétien que le nom. Telle semble, entre autres, l'église de Clerkenwell, du moins à en juger par la prédication de son ministre, le révérend Peter Dean. Celui-ci déclare en effet prendre, pour toute théologie, « la foi en un Dieu infiniment parfait, » — pour révélation « l'univers, » — pour Bible « les manifestations de la nature, ainsi que la littérature sacrée de tous les temps et de tous les pays, » — pour Christ « le bien incarné dans l'humanité, » — enfin pour seuls sacremens

« l'amour de Dieu et l'amour des hommes, — piété et moralité. » On voit qu'ici nous naviguons déjà en plein théisme.

II. — THÉISME. — LE RÉVÉREND CHARLES VOYSEY. LES INDEPENDENT RELIGIOUS REFORMERS.

Quelques logiciens ont reproché aux unitaires de ne pas pousser assez loin leurs tentatives de synthèse religieuse. A les en croire, conserver le nom de chrétien et repousser en même temps l'origine surnaturelle du christianisme, c'est se complaire dans l'équivoque et exclure inutilement de la communauté religieuse les juifs, les mahométans, les bouddhistes, les théistes même, qui se refusent à reconnaître la supériorité morale de la Bible. Pourquoi d'ailleurs ériger en dogme des préceptes, même purement moraux, une fois qu'on déclare fonder l'association religieuse non sur l'identité des croyances, mais sur la simple conformité du sentiment religieux? L'église universelle, ce n'est pas une église chrétienne libre, c'est une église libre, ouverte à tous ceux qui admettent l'existence de Dieu, et qui éprouvent le besoin de lui rendre hommage en commun. Déjà dans les dernières années de la révolution française la société des théophilanthropes avait établi à Paris même un culte fondé sur ce qu'elle appelait les vérités de la religion naturelle, c'est-à-dire sur les principes admis par toutes les nations, et capables en conséquence de réunir toutes les sectes dans une commune aspiration vers la Divinité. C'est sur un raisonnement analogue que reposent à Londres deux congrégations purement théistes, l'une dirigée par le révérend Ch. Voysey, l'autre, beaucoup moins importante, par le docteur Perfitt.

Le révérend Charles Voysey était un *clergyman* fort distingué de l'église anglicane qui, dès son entrée dans les ordres, s'était fait remarquer par l'extrême indépendance de ses opinions religieuses. La publication d'un recueil intitulé *the Sling and the Stone* (*la Fronde et la Pierre*), où il mettait en question la divinité du Christ et le dogme du péché originel, excita une telle indignation dans les rangs des orthodoxes, que deux associations cléricales, l'*English Church Union* et la *Church Association*, offrirent chacune 500 livres sterling (12,500 francs) pour couvrir les frais d'un procès devant l'autorité compétente. Bref, M. Voysey fut privé de son bénéfice, et, sans même traverser l'étape de l'unitarisme, fonda à Saint-George's hall, le 1er octobre 1871, la congrégation théiste qu'il dirige encore aujourd'hui.

Saint-George's hall, située dans le prolongement de Regent street, est une petite salle de théâtre dont l'aménagement reproduit

l'image exacte de nos cafés-concerts. La scène est fermée par un rideau de drap rouge destiné à masquer le chœur. Pas d'autel, ni de chaire; mais au-dessus de la rampe une espèce de tribune également recouverte en étoffe rouge. Quand je pénétrai dans la salle, je trouvai sur les dix premiers bancs, réservés aux membres réguliers de la congrégation, un public de cent vingt-cinq ou cent cinquante personnes d'apparence assez distinguée. Les huit derniers bancs, réservés aux « visiteurs d'occasion, » étaient plus garnis encore. Les loges d'avant-scène, probablement louées à des prix assez élevés, renfermaient quelques familles qui étaient sans doute la fine fleur des fidèles. Enfin une quarantaine de personnes avaient pris place dans la galerie qui faisait à mi-hauteur le tour intérieur de l'édifice.

Un petit imprimé, répandu à profusion sur les bancs, m'apprit que la congrégation est en train d'amasser des fonds pour se bâtir un temple. Les travaux ne doivent commencer qu'au jour où les souscriptions auront atteint 1,000 livres sterling. Au commencement d'avril, elles s'élevaient déjà à 613 livres 16 shillings, soit environ 15,332 fr. 50 c., et il faut ajouter que près de 37,000 fr. ont déjà été promis pour l'époque où le *building fund* aurait atteint ses premières mille livres. Un seul individu figure dans cette dernière catégorie de souscripteurs pour la somme de 12,500 francs. Plusieurs anonymes ont donné jusqu'à 100 livres chacun. Je remarque sur la liste des officiers, des baronnets, beaucoup d'hommes de science comme feu sir Charles Lyell et sir John Bowring, etc.

Le révérend Ch. Voysey reproduit également un type de *clergyman* assez répandu en Angleterre : petite taille, avec une légère tendance à l'embonpoint, cheveux noirs et aplatis, visage soigneusement rasé. Comme dans les églises unitaires, je trouvai sur le banc où l'on m'installa un rituel spécialement composé pour la congrégation. De même que le rituel du révérend Martineau offre un résumé de la liturgie anglicane corrigée par l'exclusion de toute formule trinitaire, le *Revised prayer book* du révérend Charles Voysey semble un résumé de la liturgie unitaire soigneusement dépouillée de toute formule chrétienne. Pour la première fois je vis apparaître dans une liturgie des rites destinés à la crémation des morts; je regrette de n'avoir pas demandé à l'auteur s'il avait déjà eu occasion de les appliquer.

Quand le révérend Charles Voysey monta au bruit de l'orgue dans l'espèce de tribune qui lui sert à la fois de pupitre et de chaire, je remarquai qu'il avait conservé le surplis et l'étole de l'église anglicane. Au premier abord, on ne peut se défendre d'une certaine surprise, quand sous ce costume de prêtre chrétien, après un service religieux calqué sur la liturgie des églises chrétiennes et entre-

mêlé de lectures tirées de la Bible, on entend proférer les attaques les plus audacieuses contre les pratiques de certaines sectes, et les doctrines, les traditions du Christ lui-même; ainsi, dans son sermon imprimé, *Christianity versus universal Brotherhood* (Christianisme contre Fraternité universelle), après avoir dénié aux unitaires le droit d'établir une distinction entre la partie dogmatique et la partie morale de leur religion, l'orateur reproche au christianisme de n'avoir accepté qu'à son corps défendant les grands principes de charité et de tolérance si souvent invoqués par ses dissidens et par ses adversaires. Cette contradiction apparente s'explique toutefois par la conviction de M. Voysey qu'en matière de culte surtout on doit s'efforcer d'introduire les idées nouvelles sous les formes anciennes. « Puisqu'il nous faut une forme de culte, dit-il dans la préface de son rituel, la plus acceptable sera encore une forme déjà familière à des oreilles britanniques, et cependant dépouillée de tout ce qui est suranné ou en désaccord avec un pur théisme. »

Le sermon qu'il prononça le jour de ma visite était une réfutation de l'*atonement,* c'est-à-dire de l'expiation soufferte par le Christ pour le rachat de l'humanité. Ce sermon, — qui aurait pu être prononcé par tout prédicateur unitaire, — ne m'apprit rien sur les particularités doctrinales d'une église qui soutient être « unique en son genre. » Heureusement je m'étais procuré à la porte de la sacristie, pour la modique somme de 4 pence, le sermon prononcé par M. Voysey à la cérémonie d'inauguration, le 1er octobre 1871. « Notre premier objet, dit-il dans ce véritable manifeste, est de miner, d'assaillir, et, si possible, de détruire la portion des croyances religieuses que nous tenons pour fausses, » c'est-à-dire, comme il nous l'explique en détail, presque toutes les doctrines du christianisme. « Toutefois, ajoute-t-il, là ne s'arrête pas notre tâche. Nous serions à la fois tristes et confus, si notre œuvre était purement destructive. Bien au contraire, nous ne démolissons que pour rebâtir; nous ne désirons extirper des croyances fausses que pour les remplacer par des croyances vraies. » Il exposera donc en premier lieu sa foi en l'existence d'un être supérieur, infiniment bon et juste, que, faute d'un meilleur terme, il appellera Dieu. Viendra ensuite l'affirmation d'une vie future qu'il considère comme inséparablement liée à la croyance en Dieu. « Les deux doivent rester ou tomber ensemble. » Enfin il cherchera à développer l'esprit de vérité, de moralité, de pureté et de fraternité qui lui représentent les vraies conditions du sentiment religieux. — C'est sur ces bases un peu vagues que l'église de M. Voysey a victorieusement traversé les épreuves inhérentes aux débuts de toute église nouvelle. Si, comme on peut le prévoir désormais, il réussit à trouver les fonds nécessaires pour se bâtir un temple, cette expérience sera une réponse

sans réplique à ceux qui ont contesté de tout temps la possibilité d'établir un culte sérieux sur les simples formules du théisme.

Je ne puis pas témoigner autant de confiance dans l'avenir de la congrégation dirigée par le docteur P. W. Perfitt. M. Perfitt officie dans la *free church* de Newman street. C'est un fait assez curieux que la chapelle unitaire de Little-Portland street, la congrégation du révérend Charles Voysey et celle du docteur Perfitt se trouvent toutes trois à quelques minutes l'une de l'autre. Toutefois l'épigraphe pompeuse « d'église libre » ne décore également qu'un *music hall*, de forme rectangulaire, avec une scène, un parterre et une galerie. Cette salle appartient, ainsi que l'étage supérieur, à la Société des réformateurs religieux indépendans (*Society of independent religious reformers*), qui patronne spécialement le culte du docteur Perfitt. Un imprimé, qu'on me remit à l'entrée, portait d'un côté le titre des sermons annoncés pour chaque dimanche du mois, de l'autre les statuts fondamentaux des réformateurs religieux indépendans. Ils s'y donnent pour objet : « 1° de réunir les personnes désireuses de cultiver le sentiment religieux dans une forme dépouillée de tout esprit dogmatique, de toute intolérance sectaire, de tout ferment sacerdotal; 2° de découvrir et de formuler les vérités en relations avec les lois de la nature, les progrès des intelligences et les vies des hommes de bien dans tous les camps et dans tous les pays; 3° de remplir notre devoir religieux envers la régénération de la société en coopérant aux efforts de toute association organisée en vue d'abolir la superstition, l'ignorance, l'intempérance, l'inégalité politique ou tout autre des maux nombreux qui affligent actuellement la société. » Toute personne, « mâle ou femelle, » désireuse de concourir à ces divers objets, peut faire partie de la société sans avoir à signer aucune profession de foi, pourvu qu'elle s'engage à payer une cotisation d'au moins 1 livre sterling par an.

Le service était annoncé pour onze heures et quart. A onze heures vingt, il y avait peut-être une douzaine de personnes dans la salle; mais les fidèles, si je puis employer ce terme, continuèrent d'arriver isolément pendant l'office, si bien qu'à la fin de la cérémonie je pus compter 57 assistans; c'était peu néanmoins pour une salle capable de contenir 300 ou 400 personnes. Ce public me parut exclusivement fourni par la classe moyenne; cette fois c'étaient les femmes qui étaient en infime minorité; à peine en comptais-je 6 ou 7. L'effet scénique n'était pourtant pas négligé. La tribune de l'officiant occupait le centre de la rampe. Le chœur, — *a full choir*, comme annonçait l'affiche, — réduit pour la circonstance à 3 femmes et à 2 hommes, loin de se dissimuler dans le jubé, comme à la chapelle de Little-Portland street, ou

de se dérober derrière le rideau, comme à Saint-George's hall, était assis en évidence sur des bancs placés aux deux côtés de la scène (et, ma foi, l'on n'y perdait rien, car les chanteuses me parurent fort jolies). Aussitôt que le docteur Perfitt eut pris sa place, les choristes se levèrent pour se ranger en ligne, derrière son pupitre, et entonner avec beaucoup d'ensemble un hymne qu'accompagnait un orgue sonore aux tuyaux dorés. Quand ils eurent repris leurs siéges, le docteur Perfitt formula en termes assez chaleureux une prière improvisée « au Dieu qui voit dans nos cœurs, » et, après le chant d'un nouvel hymne, lut tout un chapitre de la Bible pris dans le livre des rois, qu'il se mit ensuite à commenter d'après les procédés de la critique moderne. Un autre hymne termina le premier acte de la cérémonie. Le rideau ne descendit pas sur la scène; mais le chœur rentra dans la coulisse, à l'exception d'une jeune et jolie chanteuse qui vint faire le tour des bancs une sébile en main. C'est la seule congrégation où j'ai vu quêter de la sorte. Dans la plupart des églises dissidentes, les frais du culte, y compris le traitement du ministre, sont couverts par les souscriptions des membres, qui en échange ont le droit de choisir leurs places pour toute la durée de l'année; quant aux visiteurs de passage (*occasional visitors*), qui m'ont toujours paru assez nombreux, on se contente de les inviter par un avertissement placardé en évidence à déposer une offrande quelconque dans un tronc placé près de la porte; mais, à en juger par l'apparence, l'auditoire du docteur Perfitt ne constituait pas de congrégation régulière. Au reste, c'est seulement à l'office du matin que l'entrée est gratuite. Le soir, d'après l'affiche, les places coûtent respectivement 1 shilling, 6 et 3 pence; il est vrai qu'alors la cérémonie n'est pas considérée comme un service religieux; ce n'est plus qu'un *topic* suivi d'une *lecture*.

Le sermon ou *discourse* qui termina l'office auquel j'assistai avait pour titre « les moyens et la gloire de répandre la connaissance de la religion. » L'orateur y parla un peu de tout, et insista particulièrement sur l'erreur des missionnaires chrétiens qui traitent en idolâtres, sinon en sauvages, des peuples fort avancés dans la connaissance de Dieu, au lieu de se présenter, comme saint Paul aux Athéniens, avec la simple prétention de compléter leurs notions de l'être suprême et de l'âme immortelle. Le docteur Perfitt, qui officie en habit noir et en cravate blanche, se rattache par ses traits à ce type fort répandu en Angleterre qui fait songer à une tête de bouledogue; seulement il y joint un large front qui lui donne un air d'intelligence, et une longue barbe grisonnante qu'envierait un patriarche d'Orient. Son ton reste malheureusement un peu monotone et doctoral, sans compter que sa prédication ne s'élève

guère au-dessus d'une critique historique. Malgré les intermèdes de chant et de prière, je me serais cru à un cours d'exégèse, à une conférence sur l'histoire des religions, plutôt qu'à la célébration d'un culte, même purement déiste. J'ajouterai que l'assistance ne prend aucune part à l'office, qu'elle reste continuellement assise, qu'elle ne se joint pas même au chœur du bout des lèvres, et qu'elle n'a recours à aucun rituel pour suivre les différentes phases de la cérémonie. Ainsi s'explique l'insuccès relatif de cette église, qui par ses principes se rattache évidemment de si près à la congrégation du révérend Charles Voysey; mais il faut observer aussi que M. Voysey est arrivé à l'organisation de son culte par le développement continu et logique de sa vocation spirituelle, tandis que l'église libre des réformateurs religieux indépendans m'a paru accuser l'inertie et la raideur inévitables des cultes imaginés à froid.

III. — DÉISME. — LES FREE THEISTS DE M. MONCURE D. CONWAY.

La simple croyance en Dieu est encore un dogme, pour peu qu'on définisse les attributs de l'être divin, et qu'on fasse de cette définition le *credo* d'une église quelconque. Or, si l'on admet que le culte est une pure affaire de sentiment, non de raison ni de foi, il faudra le dégager de toute formule positive, si simple qu'elle puisse être. Partant de ce principe, un Américain de talent, M. Moncure D. Conway, a fondé, il y a une dizaine d'années, une église ouverte à tous ceux qui veulent satisfaire leurs aspirations religieuses sans distinction de croyances théologiques ou métaphysiques, — à cette seule condition qu'ils n'érigent pas en dogme la non-existence de Dieu. Une pareille conception embrasse non-seulement les théistes de toutes les écoles, mais encore les panthéistes, les positivistes à la façon de John Stuart Mill, et tous les sceptiques qui refusent de se prononcer sur la réalité d'un être supérieur. Nous n'oserions affirmer que même des matérialistes ne sauraient y trouver place, car il n'y a d'exclus que les athées proprement dits.

M. Conway, qui ne prend le titre ni de révérend ni même de docteur, est un *gentleman* entre deux âges, grand, maigre, d'aspect robuste, à la barbe grisonnante, à l'œil vif et mobile, décelant son origine américaine par l'ensemble de sa physionomie, comme peut-être aussi par la persistance d'un léger accent. Il appartenait à une de ces familles méthodistes qui chaque printemps se réunissent pour former les camps religieux si bien décrits par Bret Harte dans ses récits du *far-west*. Lui-même d'ailleurs nous retrace dans un de ses sermons récemment imprimés, *Revivalism*, un tableau émouvant des scènes religieuses qui environnèrent son enfance et des efforts inutiles qu'il tenta pour partager la surexci-

tation spirituelle de son premier entourage. C'est en 1864 qu'il a succédé au fameux prédicateur théiste J. W. Fox, dans la chapelle de South-Place, à Finsbury square, et depuis l'an dernier il dirige une seconde congrégation dans une chapelle de Saint-Paul's road, à Camden-Town.

La chapelle de South-Place à laquelle M. Conway consacre sa matinée est située en plein centre de Londres, à quelques minutes de Moorgate station, que je gagnai un beau dimanche d'avril par le chemin de fer souterrain. Comme un grand nombre de temples dissidens, elle s'annonce par un fronton de style grec. L'intérieur, dont l'aisance faisait plaisir à voir, consistait en une salle capable de contenir 400 ou 500 personnes, avec un orgue au-dessus de l'entrée. Aux deux côtés, l'inévitable galerie soutenue par des piliers fluets, dans le fond, une large estrade avec une sorte de tribune ornée de deux candélabres à gaz. Partout des bancs garnis de livres et ornés de coussins rouges. Quand j'entrais, un peu avant onze heures et un quart, la chapelle était presque vide, mais à peine la vieille femme qui faisait l'office de sacristain m'eut-elle assigné un siége dans un des bas côtés que je vis les bancs se remplir comme par enchantement : beaucoup de femmes, quelques-unes élégantes et fort jolies, diversifiaient agréablement cet auditoire d'aspect intelligent et sérieux. J'appris dans la suite que cette congrégation se recrutait surtout dans le monde des savans et des professeurs, dans les carrières libérales, enfin parmi quelques riches familles de la cité. M. Conway m'a nommé entre autres un alderman, un ancien lord-maire, des médecins, des gradués d'Oxford, le président actuel de la Société royale de philologie, etc. Je ferai cependant observer que, par ses tendances, le public de M. D. Conway représente l'extrême gauche des *dissenters* en politique aussi bien qu'en religion. Cette alliance d'un élément religieux avec la petite école des radicaux extrêmes, qui se rapprochent du socialisme français, conduit même parfois à des résultats assez bizarres. Ainsi j'ai moi-même entendu recommander au prône de cette chapelle *théiste* une prochaine conférence de ce M. Bradlaughe, qui non-seulement figure en Angleterre un des rares apôtres du républicanisme rouge, mais qui, trouvant le terme d'athéisme trop modéré, s'est posé sur le terrain religieux comme le champion de l'*antithéisme*. L'unitarisme au contraire, et même la congrégation de Saint-George's hall sont, sous le rapport politique, d'une orthodoxie tout à fait fashionable; ainsi la liturgie de M. Voysey, comme celle de M. Martineau, ont conservé les prières de l'église anglicane pour la reine, le prince de Galles, les deux chambres du parlement, etc.

Peu après l'entrée de la congrégation, M. Moncure Conway, en costume de ville, monta sur son estrade, tourna bourgeoisement le

robinet de ses candélabres pour activer le gaz, bien qu'il fît grand jour, et, ayant ouvert un gros livre, désigna par un numéro d'ordre l'hymne qui allait commencer le service. La liturgie de M. Conway ne renferme que des hymnes recueillis au nombre de cinq cent cinquante dans un petit livre, *Hymns and Anthems*, fort élégamment imprimé. Les cent cinquante premiers ont été compilés par Fox, les autres par M. Conway lui-même. On conçoit qu'il n'y ait pas de *prayer book* dans un culte qui repousse la prière. M. Conway a remplacé ce dernier élément par des « méditations, » sorte d'allocutions morales ou religieuses, qui tendent à élever l'âme sans faire d'appel direct à la Divinité. Le reste de son service consiste dans une alternance d'hymnes — chantés, sans intervention des fidèles, par un chœur qui me parut fort bien composé, — avec des lectures choisies par l'officiant dans un de ses ouvrages, *Sacred Anthology*, où il a réuni avec beaucoup de sagacité plus de sept cents passages tirés d'auteurs anciens et modernes, sacrés et profanes : la Bible y figure à côté du Coran et des Védas; Confucius y donne la main à saint Paul et à M. Renan. Cette anthologie, m'a dit M. Conway lui-même, est admise dans dix congrégations d'Angleterre, — probablement des unitaires arrivés aux confins du théisme.

Quand M. Moncure Conway eut terminé sa seconde « méditation, » l'orgue joua quelque temps en sourdine pour laisser aux fidèles le temps de rentrer en eux-mêmes et de réfléchir aux paroles de leur ministre; puis le chœur éclata tout à coup dans un *antemne* fort bien exécuté sur la musique de je ne sais plus quel maestro. Alors vint le tour du sermon ou plutôt du *discourse*. M. Conway avait choisi ce jour-là un texte des plus laïques, la santé publique (*public health*); cependant, tout en restant sur le terrain pratique, il sut habilement développer les rapports qui unissent la santé du corps à la sainteté de l'âme, conformément au dicton protestant que *cleanliness is next to godliness* (propreté est voisine de divinité). C'est d'ailleurs un de ses principes fondamentaux que faire de la science, c'est faire de la religion, et l'on doit reconnaître qu'il s'y prend lui-même de manière à justifier cette prétention.

M. Conway prête quelquefois sa chaire à des prédicateurs étrangers. Parmi les personnages qui s'y sont fait entendre dans les derniers temps, nous citerons un colonel américain, M. Wentworth Higginson, un pasteur unitaire de Manchester, le révérend S. Farrington, et un théiste indien, actuellement membre du conseil royal dans l'île de Ceylan. — Tous les jeudis soir les membres de la congrégation se réunissent dans la chapelle, transformée en salle de discussions et pour y traiter quelque question morale ou politique, comme dans la plupart des congrégations dissidentes qui

se recrutent parmi les mêmes catégories de la société, les fidèles de M. Conway organisent périodiquement entre eux des soirées de conversation et de musique, des parties de campagne, des promenades sur la Tamise, etc. Ainsi la congrégation devient un centre de ralliement, non-seulement pour les manifestations religieuses, mais encore pour les relations sociales de ses membres. Généralement ces fêtes sont annoncées au prône, et les cartes d'admission se vendent dans la sacristie.

La congrégation de Saint-Paul's road, où M. Moncure Conway célèbre l'office du soir, est installée, non loin de la *Free christian church*, dans une petite chapelle de fer qui, par la simplicité de son architecture, m'a rappelé les églises en bois de la péninsule scandinave. Cette congrégation est une ancienne colonie de *free christians* qui avaient émigré de Clarence-Road à la suite d'un désaccord sur le choix du ministre. Depuis lors M. Conway, qu'ils appelèrent à la direction de leur nouveau temple, est si bien parvenu à les pénétrer graduellement de ses propres vues, qu'aujourd'hui ils pratiquent uniquement le culte de *South-Place chapel*, et qu'ils ont même renoncé à leur dénomination de « chrétiens libres. » Il y a là un exemple frappant des facilités qu'offre le protestantisme pour passer, par une transition graduelle et presque insensible, à des formes de culte plus en harmonie avec le développement continu de la raison individuelle. L'église romaine a des limites nettement circonscrites, et l'on n'en sort qu'au prix d'un brusque et souvent pénible déchirement, pour atteindre du coup aux dernières limites de l'incrédulité ou tout au moins de l'indifférence religieuse; mais hors du catholicisme les églises d'aujourd'hui, malgré les bornes dogmatiques où elles essaient parfois d'enfermer la variation de leurs doctrines, ne sont plus que des points de repère destinés à marquer les étapes de la pensée religieuse dans son évolution vers un idéal sans cesse plus large et plus libre. De là pour chacun la possibilité de s'arrêter aux points précis de cette évolution qui correspondent à son propre degré de culture intellectuelle et morale.

J'ai assisté à deux offices dans la chapelle de Saint-Paul's road. La cérémonie y est exactement conduite de la même façon qu'à l'autre chapelle de M. Conway, sauf l'absence d'orgue et partant la suppression de l'antemne. Le chœur m'y a paru moins remarquable, mais en revanche la congrégation entière entonnait à haute voix les versets de l'hymne. Chaque fois je me trouvais devant une assistance de deux cents à deux cent cinquante personnes, qui, d'après leur mise, me parurent recrutées dans des rangs moins élevés, quoique appartenant encore à la classe moyenne. En revanche, elles me semblèrent participer à la cérémonie avec plus d'intérêt et

même de ferveur qu'à South-Place chapel. Ainsi presque toutes avaient leur rituel en main, et personne ne restait assis pendant la récitation des hymnes. Cette différence tient sans doute, ici encore, à ce que la congrégation de Saint-Paul's road est sortie tout entière d'une église régulière et traditionnelle, devenue trop étroite pour leurs vues religieuses, tandis que la congrégation de South-Place chapel m'a paru se composer surtout de *dilettanti* religieux, pratiquant — par raison plus encore que par conviction — le culte le moins compliqué et le moins exigeant qu'ils aient pu trouver.

Un des sermons que j'ai entendus dans la chapelle de Camden-Town ferait dresser les cheveux sur la tête à toute l'école de Manchester. Sous prétexte d'enseigner l'art de faire son testament, *how to make a will*, M. Moncure Conway fit un véritable procès à l'épargne, en ce sens qu'il recommandait à ses auditeurs de dépenser de leur vivant, — bien entendu d'une façon raisonnable et utile, — tout ce qu'ils seraient en état d'acquérir : « Fort souvent les richesses accumulées par un père deviennent pour ses fils un fléau plutôt qu'une bénédiction (*more a curse than a bliss*), et si l'on veut consacrer son argent à des œuvres fécondes, il faut songer qu'on est soi-même le meilleur exécuteur de ses volontés. » — Je dois avouer que ce petit cours de socialisme pratique parut fort goûté des assistans ; il répondait du reste à une tendance nationale des Anglais, qui, surtout dans les classes moyennes, dépensent généralement la totalité de leurs revenus, et qui se contentent de fournir à leurs enfans les moyens de se créer eux-mêmes une situation indépendante. — L'autre sermon me parut toutefois plus intéressant en ce qu'il caractérisait mieux les vues religieuses de l'orateur. C'était à l'occasion du premier mai, qui est encore célébré dans les campagnes anglaises par certaines pratiques traditionnelles. M. Conway exposa l'antique mythe solaire, dont ces traditions semblent être le dernier écho, et il fit ressortir à ce sujet que toute religion est intimement liée à une certaine cosmogonie. Il montra ensuite que chaque modification des idées courantes sur le système de l'univers a provoqué une révolution parallèle dans les théories religieuses de l'humanité. « Ainsi aux conceptions astronomiques formées dans la vallée du Nil correspondaient les mythes sur la renaissance périodique du soleil, qui jouent un si grand rôle dans le paganisme. Ainsi encore le développement du christianisme a suivi le remplacement de la cosmogonie païenne par les lois de Ptolémée et par la théorie des cycles; mais depuis Copernic et Galilée on a reconnu que la terre n'est pas le centre du monde et qu'à côté du mouvement circulaire la ramenant sans cesse vers son point de départ, une seconde impulsion l'entraîne continuellement, avec son orbite, vers un point plus avancé de l'espace. De là la théorie

de l'épicycle, ou plutôt du progrès indéfini, qui, en religion comme en astronomie, doit remplacer les anciennes conceptions fondées sur l'immutabilité du monde physique et moral. C'est à ce but qu'il veut travailler en enseignant une religion fondée sur les données de la science moderne, la religion du progrès et de l'avenir! »

M. Moncure Conway, autant que nous avons pu saisir ses doctrines, part de ce fait, qu'un instinct nous force à rendre hommage au principe supérieur généralement compris dans la notion de Dieu; mais il croit en même temps qu'on ne doit pas définir cette notion, ni lui prêter des attributs déterminés par peur de l'enfermer dans quelque formule demain peut-être en désaccord avec les nouvelles constatations de la science. Il repousse également la prière, d'abord parce qu'il y voit une invitation illogique à changer le cours des lois naturelles, en second lieu, parce qu'en invoquant la Divinité, on semble lui attribuer des organes ou tout au moins des sentimens analogues aux nôtres. Aussi, dans ses *méditations*, s'il parle souvent de Dieu, jamais il ne l'interpelle directement pour l'adorer ou le bénir, et, parmi les *Hymnes et Antiennes* qui forment tout son rituel, il m'a déclaré lui-même choisir de préférence les compositions qui évitent de mettre en scène un Dieu personnel et conscient.

Il semble qu'il y ait là des scrupules exagérés. M. Conway confond la personnalité avec l'individualité divine. Qui donc ira s'imaginer Dieu pourvu d'yeux et d'oreilles, d'un cerveau et d'un cœur, en un mot d'une organisation taillée sur la nôtre, parce que, dans un élan d'émotion religieuse, on aurait fait appel à la souveraine intelligence ou à la suprême bonté de l'être divin? Le révérend Charles Voysey ne peut être suspect sous ce rapport, car il m'a affirmé à moi-même qu'il cesserait de prier, s'il croyait Dieu capable de se rendre à ses prières. Cependant M. Voysey, comme le docteur Perfitt, comme les unitaires et les *free christians*, a maintenu la prière dans sa liturgie, parce qu'il y voit une satisfaction donnée à une inspiration instinctive et partant rationnelle de l'âme, une sorte de communion intime entre la nature divine et la nature humaine. Comme le dit un des plus fidèles disciples de ce Krause qu'on a pourtant accusé de panthéisme, M. J. Tiberghien, dans sa *Psychologie expérimentale*, « à quelque système philosophique qu'on s'arrête, il faut reconnaître avec les théologiens de tous les temps que le sentiment religieux s'adresse non à une vague substance, mais à un être doué de la conscience et du sentiment de soi. Si l'on fait abstraction de la personnalité divine, l'amour de Dieu est sans objet. » Aussi peut-on se demander si, en supprimant la prière de sa liturgie, M. Conway, malgré la vague religiosité de ses hymmes et de ses méditations, ne franchit pas la dernière bar-

rière qui sépare d'une société de conférences ou d'une école de morale un culte rationnel réduit à sa plus simple expression.

Et cependant, si vague et si large que soit la théodicée de M. Moncure D. Conway, on ne peut contester que sa prédication ne réponde au sentiment religieux de ses nombreux auditeurs; mais ce succès tient peut-être plus à la forme qu'au fond de sa doctrine. N'était l'absence de toute invocation à la Divinité, nous aurions même trouvé dans ses pratiques, s'il faut le dire, encore plus de chaleur et de vie, non-seulement que dans la petite église libre du docteur Perfitt, mais même que dans le déisme formaliste du révérend Charles Voysey. C'est que, fidèle à son principe, M. Conway, au lieu de s'adresser au raisonnement pour provoquer l'émotion religieuse, se contente de faire vibrer ces cordes lyriques du cœur humain qui sont les plus puissans auxiliaires, sinon les sources principales du sentiment religieux. Ajoutons que, comme orateur, M. Conway, sans viser à l'éloquence, possède une voix fort claire et surtout fort onctueuse. Il excelle principalement dans le choix des images comme des apologues qu'il sème à travers ses discours, et si sa pensée se dérobe parfois sous les voiles d'un naturalisme nuageux, il sait faire jaillir de cette obscurité même un certain reflet de mystère et de grandeur qui satisfait les élans religieux de son auditoire, du reste facile à satisfaire.

IV. — LES COMTISTES. — LES HUMANITAIRES.

On pourrait croire que les « théistes libres » de M. Moncure D. Conway ont atteint le dernier terme d'une religion fondée sur l'élimination progressive du surnaturel; au-delà, il semblerait qu'il n'y a plus de culte possible, puisqu'il n'y a plus de place que pour l'athéisme, c'est-à-dire pour la négation dogmatique de Dieu. Cependant Londres possède encore une église, si église il y a, qui mérite d'être signalée ici. Je veux parler du positivisme ou plutôt du com tisme, qui prétend substituer au culte de Dieu la religion de l'humanité. On connaît la scission qui éclata dans le positivisme, du vivant même de son fondateur. L'école qui a prévalu en France rejette complétement les vues politiques et religieuses d'Auguste Comte, pour s'en tenir à son système philosophique; mais en Angleterre un petit groupe, constitué par des hommes de réputation et de talent, a accepté dans son ensemble la doctrine du maître. Leurs réunions se tiennent non loin du British Museum, dans une salle de Chapel street, rehaussée par les bustes en plâtre des treize grands hommes que Comte a donnés pour patrons aux mois de son fameux calendrier. Les adeptes sont longtemps restés en petit nombre, d'autant plus que les comtistes se sont toujours défendus

de faire de la propagande populaire. Il y a quelques années, on raconte qu'un membre fort connu de la *broad church* avait voulu assister à une de leurs réunions; comme à son retour un unitaire de ses amis lui demandait en plaisantant s'il y avait vu un Dieu en trois personnes, il répondit sur le même ton qu'il y avait vu trois personnes et pas de Dieu. — Aujourd'hui, d'après un de leurs membres les plus distingués, M. le professeur Beesly, qui a bien voulu me renseigner personnellement, leur *congrégation* compterait dans Londres une centaine de membres actifs. Chaque dimanche, ils se réunissent pour écouter une *address* débitée par leur « directeur, » le docteur Congreve. Jusqu'à présent, ils n'ont guère appliqué les minutieux détails du rituel comtiste que dans la célébration des mariages et dans la « présentation » des enfans; mais, — toujours d'après M. Beesly, — ils n'attendent, pour organiser complétement leur culte, qu'une augmentation spontanée dans le nombre de leurs adhérens. Ajoutons ce détail, qu'ils ont organisé une instruction primaire conforme à leur système, et qu'à l'instar des cléricaux, ils proclament l'incompétence absolue de l'état en matière d'enseignement.

Le comtisme n'est pas la seule religion qui, enfantée par un cerveau français, ait jeté racine sur l'autre rive de la Manche. J'avais lu le dernier samedi d'avril dans les annonces du *Daily News* que la *Humanitarian Society* devait donner le lendemain, dans son local de Claremont hall, une conférence sur la religion de Dieu. Je n'y attachais pas grande importance, croyant avoir affaire à une de ces sociétés radicales qui s'efforcent de répandre leurs négations politiques et religieuses au moyen de *meetings* et de conférences spécialement données le dimanche. Ce fut seulement un mois après, comme je gravissais la pente de Pentonville avec l'intention de visiter à Islington la charmante chapelle néo-gothique d'*Unity church*, que l'idée me vint de faire un détour par Penton street pour jeter au moins un coup d'œil sur le public de la Société humanitaire. Une affiche placardée à la porte de Claremont hall m'apprit qu'un des sociétaires devait traiter ce soir-là de « la condition sociale des aveugles. » A côté se trouvait la liste des autres conférenciers qui avaient parlé dans le courant du mois; j'y remarquai trois ou quatre noms qui dénotaient évidemment des origines slaves et germaniques. M'engageant dans un couloir obscur à la suite de deux jeunes gens qui conversaient en allemand, je finis par trouver un escalier qui débouchait sur une large salle remplie de bancs, où une vingtaine de personnes se trouvaient assises fort à l'aise. A côté de l'estrade destinée à l'orateur se voyait un piano qui frémissait déjà sous les doigts agiles d'une jeune personne vêtue de noir. Un second air succéda au premier, puis un troisième, sans que rien dé-

celât l'approche du conférencier. En ce moment passait entre les bancs un respectable vieillard qui tenait en main un volumineux paquet de brochures; sitôt qu'il m'aperçut, il devina sans doute un profane et s'élança vers moi, non pour m'expulser, mais pour me tendre un exemplaire, que je pris avec gratitude. Le titre me fit voir immédiatement que je n'étais pas tombé sur une variété de la *National sunday League*; par malheur, il faisait tellement sombre dans la salle que je pus à peine lire ces en-têtes alléchans : « l'âge de la lumière, — le Dieu de la nature, — les mariages humanitaires, — quinze points de la religion de Dieu. » Cependant, comme la jeune pianiste venait de commencer son quatrième morceau, je perdis patience et résolus de battre en retraite avec mon butin, sans chercher davantage à savoir quelle était, au point de vue « humanitaire, » la condition sociale des aveugles. J'emportai au reste de quoi m'éclairer suffisamment sur le but et les travaux de la *Humanitarian Society*; mais quel ne fut pas mon étonnement en retrouvant, sous les théories prêchées dans ce *music hall* de Pentonville, le système de Pierre Leroux, qui, comme on sait, prétendait dégager de la philosophie païenne et même chrétienne la croyance à une transmigration des âmes dans les limites de l'humanité terrestre! Les humanitaires touchent peut-être davantage au panthéisme, en ce qu'ils définissent Dieu « un être éternel et indivisible, dont l'essence pénètre tout l'univers sous la double forme de matière et d'esprit; » mais leur théorie sur l'âme reproduit exactement les hypothèses du réformateur français.

Outre l'exposé de la « religion de Dieu, » la brochure contenait des dissertations et des controverses assez curieuses, — une profession de foi qu'il suffisait de signer « consciencieusement, » pour acquérir « le titre et les droits d'humanitaire, » — quelques paroles de gratitude envers le « Dieu de la nature, » intitulées la *Prière des Humanitaires*, — des extraits de lectures en plein air, « surpassant et remplaçant les quatre premiers chapitres du Nouveau-Testament, ainsi que le Sermon sur la montagne, » — enfin des rites pour la « solennisation humanitaire du mariage. » Il paraît que ces rites ont été appliqués pour la première fois, il y a deux ans, à l'union de M. Kaspary, le principal apôtre, sinon le fondateur de l'humanitarisme, avec la fille d'un de ses coreligionnaires. Seulement, comme la législation civile, qui n'est pas encore « humanitarisée, » ne reconnaît pas les mariages célébrés dans le temple musical de Claremont hall, force fut aux conjoints d'emprunter pour la circonstance la chapelle déiste de Finsbury square, où M. Moncure D. Conway a su se mettre en règle avec la loi.

Le phénomène le plus étrange, ce n'est pas qu'un individu invente ou formule des systèmes hypothétiques comme l'humanita-

risme, mais qu'il trouve des gens pour le croire, le suivre et le seconder. La société humanitaire ne se borne même pas à ses conférences hebdomadaires « précédées et suivies de musiques, » comme disent les annonces; mais chaque dimanche elle envoie encore de vrais missionnaires prêcher ses doctrines sous l'arche du Midland railway et au pont de Chelsea. Jusqu'ici, à vrai dire, — sauf pour le mariage des adeptes, — cette prédication a constitué l'unique manifestation de sa foi; mais nul doute qu'à l'instar du comtisme elle ne développe son rituel à mesure que le besoin s'en fera sentir. On ne peut nier que nous n'assistions là au véritable enfantement d'une religion nouvelle. Si elle ne succombe pas dans cette période embryonnaire qu'on pourrait appeler sa phase métaphysique, on peut même prévoir, d'après sa tendance à dogmatiser, qu'elle ne tardera pas à se transformer en un culte positif, avec un cortége obligatoire de pratiques spontanées ou réfléchies, sinon avec toute une théologie basée sur quelque prétendue révélation. En attendant toutefois, l'humanitarisme constitue une doctrine assez inoffensive, parfaitement morale dans ses préceptes comme dans ses conséquences, et complétement renfermée dans cette sphère suprasensible où toutes les spéculations religieuses sont permises, en tant qu'elles sont de bonne foi, par cela même que les procédés de la méthode scientifique ne sauraient en démontrer ni la rectitude, ni la fausseté. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à le comprendre parmi les écoles religieuses de la métropole britannique qui, sans avoir leur place et leur rôle dans l'émancipation graduée de la pensée religieuse, méritent cependant le titre de rationalistes, en ce sens que, dans le domaine du raisonnement, elles respectent l'autorité de la raison.

C'est presque uniquement comme distraction que j'avais commencé cette course à travers certaines églises de Londres. Sans doute je me heurtai, chemin faisant, à plus d'une inconséquence, à plus d'une excentricité; mais le sourire qui pouvait me rester aux lèvres s'effaça bien vite sous une impression générale de respect et de sympathie pour les efforts des esprits sérieux et sincères qui ont entrepris de concilier la liberté intellectuelle et le sentiment religieux, ces deux élémens nécessaires de toute civilisation harmonique. Je leur dois notamment d'avoir compris pour la première fois toute la portée de la grande réforme, qui, inaugurée par Luther, est encore inachevée aujourd'hui. L'impossibilité d'enfermer dans des bornes dogmatiques une croyance religieuse qui a pour fondement une protestation contre l'autorité du dogme, — l'extrême flexibilité de ce christianisme protestant, qui va du sacerdotalisme ritualiste au théisme des unitaires avancés, — la difficulté de tracer

une démarcation, sur le terrain des doctrines, entre les nuances les plus rapprochées des églises les plus voisines, — ces trois faits, qui m'ont surtout frappé, ne sont-ils pas d'heureux augure pour ceux qui rêvent la paix religieuse en ce monde?

Le jour où la société comprendra que l'unité religieuse doit se chercher non dans une chimérique uniformité de dogmes, mais dans l'union des sentimens provoqués chez les hommes par leur perception individuelle de l'infini et de l'idéal, ce jour-là il pourra y avoir encore des controverses théologiques, des différences d'écoles, des congrégations variées dans leurs pratiques comme dans leur dénomination; mais il n'y aura plus de sectes, il n'y aura plus d'églises, ou, pour mieux dire, il n'y en aura plus qu'une : la communauté des fidèles groupés dans leurs temples respectifs pour adorer Dieu suivant des formules diverses. Déjà aujourd'hui ne voyons-nous point, par ce tableau même des églises rationalistes, que la tolérance dans les dogmes n'exclut pas la variété dans les rites? Les unes, comme l'unitarisme, tiennent plus compte de la tradition; les autres, comme le théisme du révérend Charles Voysey, se fondent davantage sur le raisonnement; d'autres enfin, comme le déisme de M. Moncure D. Conway, tâchent de ne se baser que sur le sentiment, — et ainsi chacune répond à une face particulière de notre nature religieuse; mais toutes se trouvent reliées par cette conviction commune, d'abord qu'en cas de conflit entre la raison et la foi, c'est la première qu'on peut et qu'on doit suivre, — ensuite que l'homme est moralement tenu, suivant la définition des *free christians*, « non de posséder la vérité religieuse, mais simplement de la chercher avec conscience. » C'est seulement à la condition de prendre ces deux principes pour point de départ qu'on pourra utilement travailler à la solution de ce qu'un savant, peu suspect de partialité spiritualiste, M. le professeur J. Tyndall, appelait « ce problème des problèmes, la satisfaction rationnelle des sentimens religieux. »

Tout laisse prévoir que, parmi les nations du vieux continent, l'Angleterre sera la première à approcher de ce but. Sans doute les congrégations dont nous avons esquissé le tableau ne comptent encore qu'un nombre restreint de fidèles; mais on ne peut méconnaître qu'elles ne représentent une tendance de plus en plus répandue dans la société anglaise, chez les hommes de science, comme chez les hommes de religion : le désir sincère et réciproque de trouver les conditions d'une entente définitive entre la religion et la science. Même l'église établie n'échappe pas à ce mouvement : comme le démontrait naguère M. Albert Réville, entre les ritualistes et les *revivalistes*, qui, dans des voies différentes, personnifient une suprême réaction de l'esprit théologique contre les en-

vahissemens du rationalisme, on voit grossir chaque jour ce parti de la *broad church* qui, aux théories rivales de la justification, soit par la foi, soit par les pratiques, prétend substituer la doctrine plus élevée du salut par la sincérité des croyances et par la valeur des œuvres. Mais c'est surtout chez les sectes dissidentes comme les méthodistes, les presbytériens, les indépendans, qu'on peut observer l'affaiblissement des anciens dogmes, là même où l'on a conservé la liturgie primitive. Ainsi que naguère dans l'église réformée de France, ce sont en général les ministres eux-mêmes, qui, gagnés par l'esprit du siècle, font graduellement l'éducation rationaliste de leur entourage. Chez quelques congrégations, la transformation est complète; chez d'autres, on peut en quelque sorte la prendre sur le fait. Ainsi l'on m'a cité une congrégation presbytérienne de Notting-Hill où chaque dimanche le ministre célèbre l'office du soir d'après le rituel presbytérien, et l'office du matin d'après la liturgie unitaire du révérend J. Martineau. « Nous ne faisons pas beaucoup de prosélytes, me disait d'autre part un unitaire que j'interrogeais sur la situation de son église; mais, ce qui est plus important encore, nous voyons nos idées conquérir peu à peu les autres communions du pays. »

C'est ainsi que procédera sans doute la rénovation religieuse de notre société, — non par la création d'une foi nouvelle, ni même par un mouvement général de conversion aux doctrines des églises rationalistes, mais par une sorte de transfusion qui fera pénétrer la séve des idées modernes dans les veines des églises à la fois assez vigoureuses et assez flexibles pour subir impunément une pareille métamorphose. Assurément les vieilles conceptions théologiques ne disparaîtront pas du jour au lendemain; elles resteront longtemps encore le lot des intelligences incapables d'atteindre à une perception plus générale des vérités religieuses; mais l'essentiel, ce n'est pas tant d'inculquer cette perception aux esprits satisfaits d'une foi moins large que de leur fournir les moyens de s'émanciper, — au jour où ils en sentiront le besoin, — sans rompre la continuité de leur développement religieux. Toutefois, pour réaliser cette organisation supérieure d'une église ouverte et progressive, susceptible de donner entière satisfaction aux besoins moraux et intellectuels de notre nature et seule capable d'introduire dans les mœurs la tolérance inscrite dans les lois, une grande partie de la société moderne aura à se débarrasser des écoles religieuses qui non-seulement refusent aux autres églises toute part de vérité, mais qui contestent encore jusqu'à leur droit à l'existence.

C[te] GOBLET D'ALVIELLA.

UN

NOUVEAU CULTE EN ALLEMAGNE

LA FÊTE D'ARMINIUS.

Les mois d'été sont la saison morte de la politique, et les peuples ne sauraient mieux les employer qu'à fêter leurs saints, car il est bon de ne pas oublier ses saints, on peut avoir besoin d'eux un jour ou l'autre. Encore importe-t-il de les bien choisir; ils ne sont pas tous également vénérables. Il en est d'inutiles, qui ne guérissent de rien, comme dit le proverbe; il en est même de nuisibles et de pervers, avec lesquels il faut rompre tout commerce. Un voyageur anglais, le capitaine Thomas Smith, rapporte qu'un roi de Nepaul, Rum-Bahadur, qui aimait tendrement l'une de ses femmes, eut le chagrin de la voir défigurer par la petite vérole. Dans sa juste fureur, il maudit ses médecins et ses dieux, et se promit d'en tirer une vengeance exemplaire. Il commença par fouetter les médecins, leur fit couper le nez et l'oreille droite. Les dieux eurent leur tour. Le vindicatif souverain les accabla d'injures, leur reprocha de lui avoir extorqué sous de faux prétextes 12,000 chèvres, 2,000 gallons de lait et plusieurs quintaux de confitures. Puis il fit amener devant le palais toute son artillerie, les pièces furent chargées jusqu'à la gueule, et au bout de six heures d'une canonnade bien nourrie le Népaul n'avait plus de dieux. Ce procédé peut sembler un peu brutal, nous ne le proposons point en exemple. Il n'en est pas moins vrai que les peuples, comme les rois, sont bien conseillés quand ils mettent à pied les faux saints, quand ils réservent leurs hommages pour ceux de leurs patrons qui furent dignes de l'être, pour ceux qui eurent de bonnes intentions et l'humeur débonnaire, pour ceux qui guérissent les hommes non-seulement de la variole, mais des mauvaises pensées,

des funestes ambitions, des haines inutiles, de l'esprit de contention et de chicane. Par malheur, je ne sais quel vent souffle sur l'Europe depuis quelques années, mais ce sont précisément les saints acariâtres, querelleurs et pernicieux qui sont aujourd'hui le plus chômés. On leur prodigue les honneurs et l'encens. Il en résulte que les fêtes pacifiques sont devenues une exception. On se réjouit bruyamment, non pour se faire plaisir, mais pour faire pièce au prochain; sous prétexte de se donner à soi-même une sérénade, on donne à son voisin le petit régal d'un charivari. Il y a bien paru dans plusieurs des fêtes qui ont été célébrées tout récemment.

Certes ce n'est point à la seule fin d'honorer la mémoire d'un éloquent orateur qu'on vient de fêter avec tant de tapage à Dublin le centième anniversaire de la naissance d'O'Connell. Ce grand virtuose de la parole mérite de n'être pas oublié, et il est bon de se souvenir que pendant de longues années il a combattu sans relâche pour cette grande cause de l'émancipation des catholiques, à laquelle se sont ralliés tous les libéraux anglais. Les victoires que remporte la justice dans ce monde sont dignes d'être commémorées; mais ce n'est point le défenseur de l'égalité des cultes devant la loi dont le souvenir est demeuré cher au clergé irlandais. Cette égalité a été mainte fois condamnée par la curie romaine; c'est une de ces propositions hérétiques, malsonnantes et téméraires dont la révolution française a infecté le monde, car il n'est pas une seule hérésie qu'elle n'ait prise sous son patronage, elle a commis tous les crimes de l'esprit. Les archevêques et les évêques d'Irlande consentent à oublier qu'O'Connell fut un libéral, ils passent obligeamment l'éponge sur cette tache. Ils ne voient plus dans Tiberius Gracchus que le fils pieux et soumis de l'église, l'implacable adversaire des prérogatives anglicanes. En honorant sa mémoire, ils entendaient se donner le plaisir d'offrir à leurs invités un banquet où l'on porterait d'abord la santé du pape, la santé de la reine d'Angleterre ne venant qu'après. Ils avaient compté sans un hôte indiscret qui est venu les déranger dans leurs ébats. Le parti des démocrates irlandais et des *home rulers* fait passer la religion après la politique, et sa politique est révolutionnaire. S'ils reconnaissent O'Connell pour leur patron, c'est qu'après avoir obtenu l'émancipation des catholiques, le grand agitateur a employé les dernières années de sa vie à prêcher le rappel de l'édit d'union et l'indépendance de la verte Erin. Or les prélats irlandais, qui entendent fort bien leurs intérêts, se soucient fort peu de voir la verte Erin devenir indépendante; ils auraient beaucoup plus de peine à s'accommoder d'une république feniane que d'une monarchie hérétique à la vérité, mais tolérante et même bienveillante. Comme le remarquait une revue anglaise, il est heureux pour son éminence le cardinal Cullen que la plupart des prélats étrangers qu'il avait conviés aux fêtes de Dublin n'aient pu se rendre à son appel; il voulait leur donner le spectacle

de son triomphe, ils auraient assisté à sa mélancolique déconfiture. Démocrates et catholiques se sont disputé avec acharnement le cadavre du tribun, comme jadis se battirent les Grecs et les Troyens autour du corps de Patrocle. Les démocrates sont restés les maîtres du champ de bataille; ils avaient à leur disposition les plus robustes poumons de l'Irlande. L'Angleterre, à qui on voulait causer du chagrin, n'a pu s'empêcher de rire en voyant les conspirateurs se prendre aux cheveux, faire échange de quolibets et d'injures.

Compterons-nous au nombre des fêtes du mois d'août l'étrange conférence théologique ou, pour mieux dire, le concile d'hérétiques qui a été tenu ces jours-ci à Bonn sous la présidence de l'éminent docteur Döllinger? En apparence, ce concile était une œuvre de paix; on se proposait d'y établir une sorte d'union dogmatique entre toutes les églises orthodoxes détachées de Rome. Il paraît qu'on y a réussi, qu'on est parvenu, non sans peine, à rassembler deux cents têtes sous un bonnet, et c'est d'autant plus remarquable que ce bonnet est un bonnet de docteur. Chacun prend son plaisir où il le trouve; au plus fort des ardeurs de la canicule, des théologiens, accourus du fond de l'Allemagne, de la Russie et de l'Angleterre, ont passé de longues journées à disputer sur la procession du Saint-Esprit. On a pu craindre que cette discussion ne tournât mal, qu'on ne finît par se manger le blanc des yeux. Un soir, tout semblait perdu, les théologiens de l'église grecque persistaient à soutenir que le Saint-Esprit ne procède que du père, que le comble de l'impiété est d'avancer, comme les Latins, qu'il procède et du père et du fils, *patre filioque*. De leur côté, les Latins prouvaient leur dire, s'obstinaient, se butaient, et déjà l'affreuse Discorde faisait siffler ses serpens. Heureusement dans la nuit qui suivit cet orageux débat, le docteur Döllinger eut une soudaine illumination. Il s'écria comme Archimède : J'ai trouvé! — et le lendemain il annonçait aux pères du concile, à la fois étonnés et charmés, que le Saint-Esprit ne procède à la vérité que du père, mais qu'il en procède en passant par le fils. Cette ingénieuse solution réconcilia comme par un charme tous les cœurs aigris, elle fut votée avec enthousiasme, on s'embrassa, et on est parti de Bonn enchanté de l'heureux emploi qu'on y avait fait de son temps et en se promettant bien de recommencer en automne.

Cette petite agape théologique, qui a laissé de si bons souvenirs à tous les convives, a été beaucoup moins agréable à l'archevêque de Cologne, aux évêques de Mayence et de Munster, aussi bien qu'à leurs nombreuses ouailles. Aussi les ultramontains allemands des bords du Rhin se promettent de prendre leur revanche en célébrant à leur tour une cérémonie de leur goût, et, chose bizarre, en la célébrant en France. Ils se proposent de faire dans les premiers jours de septembre un pèlerinage à Lourdes. Ils commenceraient par se rendre à Paris et par déposer un *ex-voto* dans la chapelle de Notre-Dame-des-Victoires. De quelles

victoires remercieront-ils le ciel, ces pèlerins allemands? Ce point serait curieux à éclaircir. De Paris, ils iraient porter à Notre-Dame-de-Lourdes une superbe bannière brodée, représentant le patron de l'Allemagne catholique, un beau saint Boniface tout neuf, de grandeur naturelle. Qu'ont-ils à dire de si particulier à Notre-Dame-de-Lourdes qu'ils ne puissent le dire tout aussi bien à Notre-Dame-du-Capitole à Cologne? Ce qui ne peut se dire à Cologne, il serait fâcheux pour la France qu'on vînt le dire chez elle : ce n'est pas d'hier que M. de Bismarck s'est fait fort d'apprendre à l'Europe ce qu'il faut entendre par une querelle d'Allemand; saint Boniface est trop bon, la France n'est point jalouse d'avoir part à ses dangereuses confidences. En vérité, jusqu'à des temps meilleurs, elle peut très bien se passer de sa visite. Elle n'a guère à se louer de lui; quel service lui a-t-il rendu? Si nous jugeons de sa conduite par celle qu'il a dictée à ses fidèles de Munich et de Westphalie, après avoir marmotté pour la forme quelques vaines protestations, l'odeur de la poudre l'a grisé, il a pris plaisir aux hurlemens du canon de Sedan, il n'a eu garde d'intercéder pour que les vaincus obtinssent de meilleures conditions, la carte à payer lui a paru fort raisonnable, l'Alsace annexée l'a mis en joie, il a été le premier à offrir au conquérant le diadème impérial. Non, il n'y a pas de raison pour que la France se félicite de recevoir chez elle ce saint équivoque. Lui-même, à peine aura-t-il atteint les bords de la Seine, il aura le mal du pays, il se prendra à soupirer après sa crypte de Fulda.

Si saint Boniface a conçu le bizarre projet de faire en France un pèlerinage, bannière déployée, il se pourrait que cette fantaisie lui eût été inspirée par le chagrin et le dépit qu'il a ressentis dernièrement en voyant inaugurer sur le sommet de la Grotenburg le culte d'un nouveau saint fort rébarbatif, jadis prince des Chérusques et qui l'an 9 de l'ère chrétienne massacra dans la forêt lippoise trois légions romaines commandées par Quintilius Varus. L'Allemagne n'avait jamais entièrement oublié son Arminius ou son Hermann; il avait été chanté par quelques-uns de ses poètes, par Klopstock en particulier, qui profita d'une si belle occasion pour faire un chef-d'œuvre de plus dans le genre ennuyeux, où il était maître. Cependant Arminius ne jouissait pas encore dans son pays de ce qu'on peut appeler une grande situation; il n'avait pas reçu les honneurs divins ou du moins il ne figurait que parmi les petits dieux. La gloire de réparer cette injustice était réservée à un sculpteur bavarois, M. Joseph Ernst von Bandel, né à Ansbach le 17 mai 1800. Redoutables, a-t-on dit, sont les hommes qui n'ont lu qu'un livre, plus redoutables encore ceux qui n'ont qu'une idée. M. de Bandel est un de ces hommes qui ne se permettraient pour rien au monde d'avoir deux idées, ni à la fois, ni l'une après l'autre. Il avait résolu d'élever à la gloire d'Arminius un monument immortel et colossal; à cette pensée il a consacré toute sa vie, tout ce qu'il avait de forces et de talent. On ra-

conte que dans son enfance il s'affligeait en secret de l'ingratitude de ses compatriotes envers le héros chérusque qui les a délivrés du joug des Romains. Il sentit qu'une destinée pesait sur lui, qu'il avait reçu du ciel la mission d'acquitter la dette nationale, y compris les arrérages et les intérêts des intérêts. Dès 1819, il avait presque arrêté son plan et fait son devis. Il lui a fallu plus d'un demi-siècle pour mener son œuvre à bonne fin. Ce qu'il a dépensé à cet effet de patience, de volonté, d'obstination germanique, aurait suffi pour découvrir les sources du Nil, pour percer deux isthmes, pour creuser trois tunnels internationaux.

Ce fut en 1837 que M. de Bandel parcourut dans tous les sens la forêt de Teutoburg, théâtre des exploits d'Arminius, pour y chercher l'emplacement le plus convenable à la bâtisse idéale et gothique qu'il rêvait. Il fixa son choix sur la Grotenburg, sommité voisine de Detmold; il s'y construisit une cabane où il passait des saisons entières. Les vieux chênes de la forêt, les corneilles et les choucas étaient les seuls confidens de ses longs entretiens avec la grande ombre chérusque, des déclarations passionnées qu'il lui adressait, des sermens qu'il lui faisait de la sauver à jamais des injurieux oublis des hommes. De temps à autre, il redescendait de son Sinaï pour organiser une nouvelle quête, et à peine avait-il recueilli quelques thalers, il ajoutait une pierre à son édifice. Hélas! les cœurs étaient tièdes, les thalers étaient rares. L'avare Allemagne serrait les cordons de sa bourse, elle estimait qu'Hermann pouvait attendre, qu'il était un véritable bourreau d'argent; elle réservait sa faveur pour d'autres saints plus discrets, qui se contentaient d'un culte plus modeste et faisaient des appels moins fréquens à ses libéralités. C'était le temps où le plus irrévérencieux des poètes décourageait toutes les grandes pensées et toutes les nobles entreprises par ses criminels persiflages. « Voici, disait-il, la forêt de Teutoburg, dont Tacite a fait la description. C'est là le marais classique où Varus est resté. C'est là que se battit le prince des Chérusques, Hermann, la noble épée; la nationalité allemande a vaincu sur ce terrain boueux, dans cette crotte où s'enfoncèrent les légions de Rome. Si Hermann n'eût pas gagné la bataille avec ses hordes blondes, il n'y aurait plus de liberté allemande, nous serions devenus Romains. Dans notre patrie régneraient maintenant la langue et les coutumes de Rome. Les Souabes s'appelleraient Quirites, il y aurait des vestales même à Munich... Dieu soit loué! Hermann a gagné la bataille, les Romains furent défaits, Varus périt avec ses légions, et nous sommes restés Allemands. Nous sommes restés Allemands et nous parlons allemand. L'âne s'appelle *esel* et non *asinus;* les Souabes sont restés Souabes. O Hermann! voilà ce que nous te devons; c'est pourquoi, comme bien tu le mérites, on t'élève un monument à Detmold; j'ai souscrit moi-même pour cinq centimes.»

Hermann a triomphé des railleries de l'Aristophane allemand. Le 17 juin 1846, il ne manquait plus une pierre au soubassement cyclo-

péen qui devait porter sa statue. Depuis lors il s'est passé des événemens qui ont disposé l'Allemagne à regarder d'un œil plus complaisant le vainqueur de Varus; ses entrailles se sont dilatées, et les gros sous ont commencé de pleuvoir dans la sébile de M. de Bandel ou « du vieux de la montagne, » comme l'appellent les Lippois. Le *Reichstag* a voté 10,000 thalers, l'empereur en a donné 11,000. Aujourd'hui la statue a pris possession de son socle. Hermann est debout sur sa montagne, coiffé de son casque, la main gauche posée sur son bouclier, élevant de la main droite jusqu'au ciel sa redoutable épée. On ne lui a plaint ni les pierres ni le cuivre. L'épée mesure 24 pieds, la statue en a 55, le soubassement 93. Les destinées se sont accomplies, le sculpteur bavarois et providentiel a eu raison des coupables indifférences de ses compatriotes. Le 16 août, 40,000 Allemands, disent les uns, 15,000, disent les autres, se sont rassemblés à Detmold, et une procession triomphale a inauguré à la Grotenburg le nouveau culte.

A vrai dire, dans cette grande journée il a été beaucoup parlé d'Arminius, beaucoup moins du monument que lui a consacré son infatigable adorateur. La première difficulté sérieuse qu'aient rencontrée les Allemands depuis leurs triomphes de 1870 est l'embarras qu'ils éprouvent en parlant du monument d'Hermann. Ils sont obligés, pour exprimer leur pensée, de recourir à toutes les circonlocutions, à tous les circuits de paroles, à toutes les ambages d'une rhétorique en détresse. Ils vantent « la grandiosité monumentale » de la statue; ils ajoutent que la première impression qu'elle produit est celle *d'un vif étonnement,* ils ne disent pas quelle est la seconde. Cela nous rappelle l'ingénieuse délicatesse avec laquelle l'auteur allemand d'un *Guide en Suisse* dit, en décrivant la vallée de Samaden, où il n'y a pas deux arbres : « Au premier abord, cette vallée semble un peu nue. » Les aubergistes de Samaden lui ont su gré d'avoir donné à sa pensée un tour si discret; mais M. de Bandel sait-il gré à ses admirateurs de déclarer que son œuvre est si grande, « qu'il faut du temps avant que le sens esthétique parvienne à s'en emparer critiquement? » Nous demandons grâce pour cette traduction; on ne traduit pas l'intraduisible, et notre pauvre langue n'a jamais eu le talent de pêcher dans l'eau trouble. M. de Bandel serait encore moins content, s'il savait tout ce que disent les malins, car il y en avait parmi les pèlerins de la Grotenburg, et ils ont donné leur coup de langue en passant. Ils ont glosé sans miséricorde et sur la statue et sur le socle qui la porte. Les uns ont prétendu que ce socle découpé en arceaux et couronné d'une coupole représentait visiblement une chapelle, mais que l'artiste avait mal pris ses mesures, qu'au dernier moment il lui avait été impossible d'introduire la statue du saint dans sa niche, qu'il en avait été réduit à la jucher sur le toit, où elle se tient en équilibre tant bien que mal. D'autres ont avancé que cette chapelle n'est pas une chapelle, qu'elle ressemble plu-

tôt à une échauguette; à ce compte, Arminius serait un factionnaire somnambule qui, au lieu d'entrer dans sa guérite, a eu la fantaisie de grimper dessus. Dieu le garde de se réveiller! Il ferait une chute bien dangereuse. D'autres ont dit que cette guérite n'est pas une guérite, qu'elle ressemblait comme deux gouttes d'eau à un calorifère, que le prince des Chérusques devait être reconnaissant à M. de Bandel pour l'attention délicate qu'il avait eue de lui tenir les pieds chauds pendant les longs hivers de la Westphalie. D'autres enfin affirment que le monument tout entier, y compris le socle, la statue et cette interminable épée qui semble percer les nues, représente dans la pensée de l'artiste un gigantesque épouvantail à chènevière. Quelle est la chènevière que garde Arminius? C'est l'Allemagne. Qui sont les moineaux effrontés qu'il s'occupe de tenir en respect? Il a le visage tourné au sud-ouest, les moineaux sont les Welches qui se permirent jadis d'aller à la picorée au delà du Rhin. Il était urgent de planter sur la Grotenburg un grand mannequin en métal battu pour leur ôter à jamais l'envie de recommencer. Quel qu'ait été précisément le but de M. de Bandel, on peut être certain que ses intentions étaient excellentes, et une bonne intention a toujours droit au respect, surtout quand elle a 183 pieds de haut. Au surplus, il peut se consoler des lazzis que lui décochent les mauvais plaisans. Le bon vieillard était si heureux pendant la cérémonie du 16 août qu'il a failli se trouver mal, et, ce qui n'a point rabattu les élans de sa joie, il a reçu l'ordre de la couronne de troisième classe, la croix d'honneur de première classe de la principauté de Lippe et une pension viagère de 12,000 marcs.

La fête d'Arminius avait été annoncée longtemps d'avance, et pendant les semaines qui l'ont précédée on s'était donné de la peine pour chauffer l'enthousiasme populaire, pour rappeler à l'Allemagne les titres qu'a le prince des Chérusques à sa gratitude. Les feuilles officieuses avaient tiré de son étui d'or leur plume des grands jours, elles avaient déployé toutes les ressources de cette éloquence majestueuse et pontificale dont elles ont le secret pour exhorter tous leurs paroissiens à s'associer au moins par le cœur à la grande manifestation nationale qu'on préparait. Ces exhortations ont eu moins de succès qu'on ne s'y attendait, beaucoup d'Allemands sont demeurés tièdes. — Pouvons-nous, disaient-ils, nous passionner pour un personnage à demi légendaire et si peu connu qu'il est impossible de savoir s'il faut l'appeler Arminius, Hermann ou Armin, et si sa femme se nommait Thusnelda, ou Thurschilda, ou Thursinhilda, sans compter qu'on n'a pas encore découvert où s'est livrée cette bataille dont vous dites qu'elle fut « la première réponse allemande écrite par l'épée des Chérusques sur le crâne des Romains? » Tout porte à croire d'ailleurs qu'Arminius était un barbare à tous crins qui détestait la civilisation beaucoup plus que le despotisme. En vé-

rité, nous avons plus d'obligation à Rome qu'au vainqueur de Varus. Elle a dégrossi notre rudesse naturelle, elle a fait entrer dans nos cerveaux de loups des idées qui ont fini par y prendre racine, elle nous a donné ses lois, quelques-unes de ses institutions, et si aujourd'hui encore nous avons un césar, n'est-ce pas d'elle que nous avons hérité cette gloire? — A ces objections, les journaux officieux répondaient qu'il ne s'agissait pas de cela, qu'Hermann avait été « une de ces âmes géniales et solides qui ne naissent que dans l'Allemagne du nord, natures fraîches et saines jusque dans leur moelle la plus intime, » qu'il était le symbole « des aspirations idéales de sa nation, *des idealen schwungs,* » qu'il avait possédé toutes les qualités germaniques, le patriotisme, l'amour religieux du devoir, l'intégrité du caractère, sans oublier la modestie. — Mais, répliquaient les ergoteurs, les historiens latins et grecs, par qui seuls nous le connaissons, sont unanimes à déclarer que ce représentant de l'idéalité germanique était d'une bonne foi douteuse, *insignis perfidia,* a dit Tacite. La victoire qu'il remporta sur les Romains fut un véritable guet-apens. Il avait su capter leur confiance, les persuader de son dévoûment, et il profita de la crédulité de Varus pour le conduire à l'abattoir, lui et ses légions. Ce haut fait a été cause que pendant longtemps la sincérité germaine fut en mauvaise odeur, et que Strabon s'est permis d'avancer « qu'il est fort utile de se défier des Allemands, que quiconque s'en remet à leur bonne foi finit par s'en trouver mal. » Qu'Arminius repose en paix dans sa forêt de Teutoburg! Il fut un brave capitaine, un ambitieux, car il paya de sa vie la fantaisie qui lui était venue d'être roi. Il a eu la gloire d'arracher à Auguste un cri qui a traversé les siècles, et Tacite lui a élevé dans une de ses pages immortelles un mausolée en belle prose latine. Pourquoi vouloir lui en élever un second en style chérusque ou marcoman?

Si la fête du 16 août n'a pas eu un succès d'enthousiasme, on ne peut nier en bonne foi qu'elle n'ait honnêtement réussi. Tout s'est passé de la manière la plus convenable. On a beaucoup parlé, beaucoup chanté; on a mangé des gâteaux à la Bandel et des fromages à la Thusnelda. M. de Bismarck n'avait point fait au prince des Chérusques l'honneur d'assister à l'inauguration de son culte; il s'en est excusé par une lettre courte, mais gracieuse, — *eloquentia brevis,* disait Quintilien, *cum animi jucunditate.* En somme, que manquait-il à la fête? L'empereur d'Allemagne l'a honorée de sa présence, il a présidé à ces rites sacrés avec sa bonne grâce accoutumée. Il avait demandé en arrivant à Goslar qu'on le considérât comme un simple invité. On ne l'a pas pris au mot, on l'a fait passer sous des arcs de triomphe, des jeunes filles coiffées de bluets lui ont offert des couronnes. Certains discours lui ont paru un peu longs; pourquoi aussi M. le surintendant Koppen s'est-il cru obligé d'établir dans un sermon en trois points qu'Arminius était le parfait

modèle non-seulement de toutes les vertus civiles et domestiques, mais encore de toutes les vertus chrétiennes? Séance tenante, l'éloquent prédicateur a fait faire à l'illustre païen sa première communion. Qu'en ont pensé Odin et ses deux corbeaux, ainsi que la belle Freya, qui pleurait des larmes d'or? Qu'en a pensé le farouche dieu Thor dans son palais de Troudouangour, où il trône sur un char attelé de deux boucs? Ils se sont indignés qu'on leur ravît effrontément le plus beau coq de leur paroisse. Ce qu'a dit l'empereur n'a pu désobliger personne, pas même un dieu mort. Il a répondu aux délégués de la ville de Munster, qui étaient venus lui apporter leurs hommages, que, si chacun faisait son devoir, l'Allemagne n'aurait rien à redouter de ses ennemis intérieurs et extérieurs. A une autre députation, il a dit qu'Arminius n'avait rien perdu aux ajournemens qu'avait essuyés sa fête, que les grandes choses qui s'étaient faites dans ces dernières années donnaient à cette fête son véritable sens. Le soir, à la fin d'un banquet, on a fait la lecture publique de tous les télégrammes qu'avait reçus dans la journée le comité du monument. La dépêche qu'avaient expédiée les Allemands de Richmond en Virginie était brève, mais éloquente; elle était ainsi conçue : « le monde appartient aux Germains. »

Qui pourrait s'y tromper? la bataille dont on vient de solenniser le souvenir sur le sommet de la Grotenburg n'a pas été livrée l'an 9 de l'ère chrétienne, elle est beaucoup plus récente. Elle a été gagnée non par des framées et des javelots, mais par des canons Krupp, et ce n'est pas Quintilius Varus qui commandait les vaincus. Dans la quatrième niche du fameux socle à arceaux sur lequel M. de Bandel a hissé son Hermann se trouve le portrait en bronze de l'empereur Guillaume; on lit au-dessous cette inscription : « Celui qui a réuni sous sa forte main des races longtemps divisées, celui qui a triomphé glorieusement de la puissance et de la perfidie welches, celui qui a ramené au bercail de l'empire allemand des fils depuis longtemps perdus, celui-là est semblable à Armin le sauveur! » A quelques pas de là, on trouve une autre niche et une autre inscription dans laquelle il est question de l'insolence française humiliée et confondue. Combien de temps encore les monotones litanies de la haine seront-elles l'accompagnement nécessaire de toutes les fêtes que célèbre la blonde et pacifique Allemagne? Il faut croire que les haines blondes sont les plus tenaces de toutes, — bien rosser et garder rancune, disait Figaro, est en vérité par trop féminin.

Si jamais nous passions à la Grotenburg, nous voudrions graver sur l'une des pierres si laborieusement rassemblées par M. de Bandel ce mot de l'un des plus grands poètes de l'Allemagne : « le patriotisme de l'Allemand consiste en ce que son cœur se rétrécit comme le cuir par la gelée, qu'il cesse d'être un Européen pour n'être plus qu'un étroit Allemand. » La nation qui a produit tant de citoyens du monde, tant

d'esprits libres, tant d'âmes élevées et vraiment européennes, ne renoncera-t-elle jamais aux puérilités de l'orgueil de race, qui est le plus sot des orgueils et la plus orgueilleuse des sottises? Le jour ne viendra-t-il pas où elle se sentira le cœur affadi par l'encens un peu grossier qu'on lui prodigue, où elle se lassera d'entendre éternellement parler de ses vertus et de la corruption latine? Ne finira-t-elle pas dans un accès de généreuse humeur par briser la cassolette des thuriféraires, par imposer silence aux chanteurs d'antiennes et par rendre la parole aux gens d'esprit? Ce jour viendra, il en sera de l'Allemagne comme d'Irax, *itimadoulet* de Médie. C'était, rapporte la chronique, un grand seigneur, dont le fond n'était pas mauvais, mais il était vain comme un paon. Zadig entreprit de le corriger; il lui envoya un maître de musique, vingt-quatre violons et douze voix qui avaient l'ordre de lui chanter tout le long du jour une cantate dont le refrain était :

Que son mérite est extrême!
Que de grâces, que de grandeur!
Ah! combien monseigneur
Doit être content de lui-même!

La première journée lui parut délicieuse, la seconde fut moins agréable, et bientôt il écrivait en cour pour supplier Zadig de rappeler ses violons et ses chanteurs. Il promit d'être désormais moins content de lui, « il se fit moins encenser, eut moins de fêtes et fut plus heureux, car, comme dit le sage, toujours du plaisir n'est pas du plaisir. »

Parmi les figures oratoires, classiques ou romantiques, que la fête du 16 août a inspirées aux journalistes officieux, il en est une qui nous paraît digne d'être relevée, parce qu'elle a non-seulement plus de mérite littéraire, mais plus de sens que les autres. On se rappelle la célèbre chanson du vieil Arndt. Quelle est la patrie de l'Allemand? se demandait le poète, et il répondait qu'elle est partout où résonne la langue allemande, partout où le cœur est chaud et le regard loyal, partout où le Français est tenu pour un ennemi. Un recueil de Berlin, la *Semaine militaire,* vient d'exécuter des variations nouvelles sur le thème traité jadis par le poète de Schoritz. — « La patrie de l'Allemand, a-t-il dit, c'est la victoire, car la victoire a réuni ceux qui étaient séparés, et c'est pour cela qu'on voit rayonner au sommet du monument de la Grotenburg, comme un signe de ralliement pour tous les regards et pour tous les cœurs, le glaive d'Armin, la pointe de l'épée allemande. » Cette métaphore hardie, où l'on reconnaît toute la grandiloquence berlinoise, renferme une vérité, agréable ou désagréable pour les Allemands, c'est à eux d'en juger, mais à coup sûr inquiétante pour leurs voisins. Les descendans d'Arminius ont vaincu ensemble, et voilà pourquoi, oubliant leurs divisions séculaires, ils se sont réunis en un seul

corps de peuple. En 1870, la victoire a fait l'empire, faut-il admettre qu'il suffirait d'un malheur pour le défaire? Doit-on penser aussi qu'une paix prolongée rendrait les Allemands à leurs dissensions naturelles, et que, pour rester toujours unis, ils sont obligés de vaincre toujours? Les rédacteurs de la *Semaine militaire* sont des gens qui pèsent leurs paroles, et qui savent très bien ce qu'ils veulent dire. Nous nous souvenons d'avoir rencontré un jour en voyage un Prussien assez original à qui son médecin avait enjoint de se secouer, de se remuer beaucoup, pour conjurer l'excessif embonpoint dont il était menacé. A peine était-il descendu dans une auberge, il entamait une violente discussion avec le premier venu, et peu s'en fallait qu'il ne prît son homme au collet. On aurait pu croire qu'il se fâchait; point, il se donnait du mouvement. La nuit, sans trop se soucier du repos de ses voisins, il se relevait pour faire des armes et tirait à la muraille pendant deux heures, — au demeurant le meilleur fils du monde. Quand les aubergistes se plaignaient, il leur répliquait avec le plus grand flegme qu'il suivait les ordonnances de son médecin, que ces exercices nocturnes étaient nécessaires à sa santé. Il serait fâcheux que les médecins politiques et militaires de l'Allemagne lui prescrivissent un traitement du même genre, et qu'elle en vînt à se persuader que le repos ne convient pas à son tempérament, qu'elle risquerait de contracter dans une paix prolongée quelque maladie mortelle, que pour se bien porter et se tenir en haleine, elle doit se livrer tous les quatre ou cinq ans à cet exercice violent qu'on appelle la guerre. M. Mommsen vient de déclarer solennellement, *urbi et orbi,* que ses compatriotes ne feraient jamais que des guerres nécessaires; comprenait-il dans le nombre les guerres hygiéniques? A ce compte, notre pauvre Europe est mal en point, elle finira par devenir absolument inhabitable.

Espérons qu'il n'en sera rien, et que ce n'est pas en vain que dans un discours chaudement applaudi le prince impérial d'Allemagne évoquait l'autre jour à Cologne « l'image de la paix dorée. » Puissent les Allemands se défier des recommandations de leurs médecins casqués qui écrivent dans la *Semaine militaire;* puissent-ils leur répondre comme Hamlet : « Crois-tu qu'il soit aussi facile de jouer de moi que de la flûte? » Il est à souhaiter que la France ne croie pas trop à leur sagesse, et puisque aujourd'hui tous les peuples se complaisent à fêter leurs saints et leurs héros, elle fera bien de se placer sous l'invocation de son véritable saint national, de celui qu'ont adoré tous ses grands hommes, de l'éternel bon sens, « lequel est né français. » Elle lui a fait trop d'infidélités; qu'il soit désormais son unique conseil! Il la gardera de la longue épée de saint Arminius, et il lui apprendra aussi à ne pas faire trop de fond sur les bonnes paroles, sur les sourires agréables, sur les complimens filandreux de saint Boniface et de ses acolytes.

* * *

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1875.

Pendant que les Allemands font de l'histoire selon les rêves de leur orgueil à propos de la forêt de Teutobourg, d'Arminius le Germain et des Welches, pendant que la diplomatie européenne tourne autour de l'Herzégovine et de l'Orient troublé, la France se laisse aller volontiers à ce courant de paix intérieure qui répond à ses goûts comme à ses intérêts. La session des conseils-généraux a occupé quelques jours sans provoquer de bien vives émotions. M. le ministre de la guerre, qui était récemment à Contrexeville, profite de l'automne pour expérimenter la loi militaire, pour appeler les réservistes de l'armée sous le drapeau pendant quelques semaines, sans avoir pour cela le projet d'aller de sitôt venger les légions de Varus. M. le président de la république va ouvrir la chasse dans ses terres du Loiret après avoir reçu de son mieux les princes de l'Europe qui n'ont pas oublié le chemin de Paris, qui sont venus visiter l'exposition géographique. M. le ministre des affaires étrangères, qui vient de Bretagne, va partir pour le Bordelais. M. le vice-président du conseil se propose de se rendre dans les Vosges, et M. le garde des sceaux n'est point encore revenu de la Saintonge. Le gouvernement prend ses distractions ou refait sa santé comme l'assemblée. C'est tout au plus si la solitude du palais de Versailles est hantée de temps à autre par une commission de permanence s'évertuant à chercher des sujets de conversation qu'elle ne trouve pas toujours. C'est ce qu'on pourrait appeler une politique de vacances, politique assez peu accidentée à vrai dire, s'il n'y avait les discours de banquets, les polémiques de journaux, les manifestes de fantaisie et les congrès de toute sorte prolongeant ou ravivant des questions qui étaient la préoccupation d'hier, qui seront la préoccupation de demain.

On a beau faire, les vacances sont pour tout le monde, excepté pour l'esprit de parti, qui ne prend jamais de congé, même lorsqu'il va en vil-

législature, qui est toujours prêt à saisir toutes les occasions de bruit et de polémique au risque d'être importun. L'esprit de parti de toutes les couleurs, de toutes les nuances, a cela de caractéristique et d'invariable, qu'il ne s'inquiète de rien, ni des besoins du pays, ni de la vérité, ni des lois, ni de l'intérêt public, ni des nécessités les plus pressantes. Il poursuit imperturbablement son œuvre, ne se refusant ni le stérile plaisir des vaines représailles et des agressions trop faciles, ni la satisfaction de réveiller les questions irritantes et les divisions dont il croit pouvoir profiter. Pour lui, rien n'existe que ce qui flatte ses passions ou ses préjugés, et tout son art consiste à mettre perpétuellement en doute ce qu'il n'a pas pu empêcher, à décrier des transactions qui restent après tout la dernière garantie de la paix publique. Assurément, s'il y a aujourd'hui pour la France un besoin impérieux, c'est celui de se reposer, ne fût-ce que quelques années, dans des conditions régulières, de s'attacher à la loi votée, par cela même qu'elle est la loi de voir toutes les opinions modérées appliquer et défendre ensemble l'œuvre qu'elles ont sanctionnée en commun. Eh bien! non, c'est à qui profitera des vacances pour persuader au pays que rien n'est fait, qu'il est plus que jamais livré aux jeux du hasard et de la force, qu'il s'agit tout au plus d'attendre un moment favorable pour déchaîner de nouveau toutes les passions de parti sur la France.

Les bonapartistes auraient certainement mieux aimé qu'on ne fît rien, qu'on leur laissât toute liberté d'inquiéter le pays, de l'abuser en lui dépeignant chaque jour sous les plus sombres couleurs les dangers du provisoire; c'était un thème facile et commode au bout duquel était l'inévitable et invariable solution de l'appel au peuple. Puisqu'on les a dérangés dans leur stratégie, puisqu'on a voté une constitution sans eux, qu'à cela ne tienne, ils ont de merveilleuses ressources de tactique, et avant même que le régime nouveau soit une réalité, ils sont déjà en campagne pour le diffamer, pour le proclamer impossible, sous prétexte de démontrer la nécessité de la révision. A leurs yeux, le meilleur article de la constitution est celui qui permet de la détruire, et ces édifians conservateurs mettent leur dernière espérance dans les incertitudes qu'ils s'efforcent d'entretenir, dans l'échec d'une organisation qu'ils commencent par déconsidérer. Les légitimistes, à leur tour, sont peut-être moins habiles, ils ne sont pas moins violens dans leur hostilité. Ils parlent vraiment comme si rien ne s'était passé, comme s'il n'y avait pas eu un vote souverain. Pour eux, la république, les lois constitutionnelles n'existent pas, elles disparaissent devant le droit du roi, et nous voici tous transformés en rebelles de compagnie avec la France, qui est aussi la grande rebelle! M. le marquis de Franclieu proteste solennellement devant l'assemblée, et M. le comte de Chambord fait écrire officiellement de Marienbad à M. de Franclieu pour

approuver ses protestations. Ainsi donc voilà qui est clair : un député, parce qu'il est député, se croit autorisé à protester contre un acte souverain de l'assemblée et contre la politique qui en est la conséquence, il se couvre publiquement de « l'approbation royale, » les journaux enregistrent gravement ces actes, ces lettres, ces manifestations, et, à ce qu'il paraît, tout cela est parfaitement régulier dans un pays où il y a des lois, un régime établi, un gouvernement constitué! Et il est sans doute aussi parfaitement régulier qu'un gouvernement ait l'air de rester impassible devant ces menées de toute sorte contre des lois et un régime qu'il est chargé de défendre! Les légitimistes, ceux qui ont bien le droit aujourd'hui de s'appeler des irréconciliables, offrent, il faut en convenir, un étrange spectacle. Depuis que par leur faute, surtout par leur faute, ils ont échoué dans la restauration de la monarchie, ils se sont perdus dans une politique de ressentiment et de mauvaise humeur contre tout le monde, contre leurs alliés de la veille, et ils en sont venus à se mettre en dehors de tout, à ne pouvoir plus même offrir au gouvernement qu'un appui compromettant. Ils finissent par se rencontrer avec les bonapartistes dans la guerre contre la république, qu'ils n'ont pas pu empêcher, contre ces lois constitutionnelles qui ont maintenant à triompher non-seulement de ceux qui persistent à les combattre après avoir refusé de les voter, mais encore de ceux qui les ont votées et qui commencent à s'en repentir.

L'esprit de transaction, qui a été le seul mérite et la vraie cause du succès de ces lois, est précisément ce qui devait les exposer à l'hostilité des partis extrêmes. Les légitimistes, les bonapartistes, les combattent parce qu'elles sont trop la république; une fraction du radicalisme, qui s'est laissé aller à les voter, les renie aujourd'hui parce qu'elles ne sont pas assez la république. Bref, la scission est au camp de la gauche comme au camp de la droite, la guerre est déclarée, et, par un singulier retour des choses, M. Gambetta lui-même devient un réactionnaire pour M. Naquet! Au fond, cette scission ne laisse pas d'être sérieuse sans doute, puisqu'elle est un signe des divisions de la gauche et des impatiences démocratiques; mais, par la manière dont elle se produit, par la figure sous laquelle elle apparaît, il faut bien avouer aussi qu'elle est faite pour égayer un peu les vacances. M. Naquet, chef de parti, candidat aux honneurs même dans la république radicale, voilà une des bizarreries du jour! M. Naquet est visiblement plein de son importance, il écrit des manifestes, il visite ses électeurs d'Arles et de Cavaillon, il prononce des discours en mettant la main sur sa poitrine, en remerciant de « l'accueil qu'on fait non à sa personne, mais à ses idées, » en parlant d'un ton sérieux de l'impression que ses lettres produisent en France! Ce qu'il y a de plus clair, c'est que M. Naquet n'est pas content du tout; il prétend avoir été abusé dans sa candeur par M. Gam-

betta et les républicains politiques. On lui a laissé croire que le vote de la constitution du 25 février était tout simplement un moyen ingénieux pour « s'emparer du pouvoir, » que le nouveau ministère allait étonner le monde par son républicanisme; on lui a tout promis, et il n'a rien reçu. Avoir voté la loi sur les pouvoirs publics, la loi sur le sénat, le droit de dissolution pour le président, et ne recevoir en échange que la reconnaissance de la république par l'assemblée, c'est là ce qui s'appelle « une marchandise achetée au-dessus de sa valeur. » M. Naquet confesse ses fautes devant les démocrates d'Arles et de Cavaillon : il a fait des concessions, il s'est laissé aller à la modération; mais il se relève de la belle manière! Qu'on ne lui parle pas des divisions qu'il peut provoquer dans la gauche, dont la masse a fait la majorité du 25 février; d'abord la gauche ne peut manquer de le suivre, et si elle ne le suivait pas, c'est elle qui provoquerait les divisions. M. Naquet ne s'arrête pas pour si peu dans son impatience de secouer « les énergies affaissées; » il va remettre la république dans son vrai chemin, régénérer la France, créer « un de ces grands courans d'opinion auxquels rien ne résiste, » préparer les élections, et avec tout cela où ira-t-il? Il ne s'en doute probablement pas, il ne se rend pas parfaitement compte de l'effet que produirait la république apparaissant dans sa personne; il pourrait le soupçonner rien qu'à voir l'accueil empressé qu'il reçoit parmi les légitimistes et les bonapartistes.

Assurément, que M. Naquet reste dans la gauche constitutionnelle ou qu'il n'y soit plus, ce n'est point une affaire considérable, et, pour tout dire, il ne laisserait pas un grand vide en s'en allant. Une question un peu plus sérieuse, c'est de savoir jusqu'où vont réellement ces divisions, quelle influence elles peuvent avoir sur les combinaisons de partis dans l'assemblée et dans les élections. Il n'est point douteux que, si une partie de la gauche, craignant de perdre sa popularité, se laissait entraîner, la situation changerait singulièrement; rien ne pourrait mieux servir la reconstitution d'une majorité qui ne serait plus celle du 25 février, et la république ne s'en trouverait peut-être pas mieux. Ce ne serait pas la première fois que les radicaux, poussés par un fanatisme de parti, gagneraient des victoires de ce genre. Ils sont accoutumés à vaincre en préparant des réactions où les institutions libérales disparaissent quelquefois avec la république, et ceux qui ont un peu de prévoyance n'ont qu'à se demander quelle serait aujourd'hui la réaction qui serait infailliblement au bout de nouvelles aventures révolutionnaires.

Fort heureusement le radicalisme n'en est pas à faire tout ce qu'il voudrait, à disposer de la France, et ces scissions de partis, ces querelles tapageuses, ne sont qu'une expression très artificielle de la réa-

lité des choses. Il n'y a qu'à le vouloir un peu énergiquement pour que les opinions sensées gardent l'ascendant, pour qu'elles aient la force de rallier le pays, de maintenir dans les assemblées, dans le gouvernement, dans toute la politique, ce caractère de modération qui seul peut garantir la France des oscillations violentes. C'est en définitive la pensée qu'un des représentans de ces opinions, M. Waddington, exprimait récemment dans une réunion des conseillers-généraux du département de l'Aisne. M. Waddington n'a pas prononcé son discours dans le conseil-général, évitant ainsi une illégalité qui n'est point sans doute d'une importance démesurée, mais qui est toujours une illégalité. C'est dans un banquet, devant le préfet lui-même, qu'il a exprimé des vues parfaitement sages. Rapprocher dans une action commune ceux qui ont accueilli les lois constitutionnelles avec confiance et ceux qui les ont votées ou qui les acceptent avec résignation, les hommes d'origine et d'opinion diverses entre lesquels peut se former une alliance patriotique sur le terrain même de la constitution, c'est là un programme tout pratique et qui n'en est que meilleur, qui a surtout l'avantage d'être approprié à une situation précise. C'est le programme d'un esprit sensé appelant les concours au lieu de les exclure, parlant de la république que les circonstances nous ont faite en libéral qui sent les grandeurs de la monarchie constitutionnelle, et qui les avoue. M. le président du conseil-général de l'Aisne, qui a eu la fortune d'être un ministre de quelques jours avant le 24 mai 1873, a su rencontrer cette mesure où l'esprit de parti n'est pas un trouble-fête. M. Waddington a parlé de l'histoire politique de l'assemblée sans amertume, de M. le président de la république sans affectation et avec bon goût; il n'a point du tout éludé le nom de M. le maréchal de Mac-Mahon.

Que de peine a dû se donner de son côté M. le duc de Broglie pour éviter le nom de M. Thiers dans un banquet du département de l'Eure! M. le duc de Broglie a voulu complimenter le président du conseil-général de l'Eure, M. Pouyer-Quertier, et il lui a fait honneur de la libération du territoire; puis il a fini par dire que personne n'a délivré la France, que la France s'est délivrée toute seule, — et tout cela pour arriver à omettre le nom de l'ancien président de la république! Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que M. Pouyer-Quertier a reçu le compliment à brûle-pourpoint et sans faire observer que, s'il a été ministre des finances au commencement de la libération du territoire, il y avait un chef de gouvernement qui a conçu l'œuvre patriotique, qui l'a conduite jusqu'au bout et l'a laissée achevée à ses successeurs. C'est donc entendu, la France s'est sauvée toute seule, et M. Pouyer-Quertier l'a tout au plus un peu aidée. Quant à M. Thiers, il n'existe pas, il n'a jamais existé; son nom est biffé de l'histoire des partis, — il reste, il est vrai, dans la mémoire affectueuse du pays. Est-ce la peine d'avoir une position éminente,

un nom respecté, et d'être un libéral du dernier empire pour se montrer plus oublieux que ne l'a été tout récemment un ancien ministre de l'empire, M. Magne, qui, parlant, lui aussi, dans un banquet de la Dordogne, n'a pas craint de rappeler l'œuvre nationale de M. Thiers? Est-il donc si difficile d'être simple et équitable, de se rendre quelque justice les uns aux autres, tout au moins de ne pas s'offenser mutuellement, et de se dire que nous sommes dans un temps où la France n'a pas trop de tous ceux qui peuvent la servir et l'honorer? Quand on fera l'histoire intime et vraie des dernières années, on saura la part désolante que les souvenirs mal éteints, les incompatibilités d'humeur, les vivacités personnelles, ont eue dans les crises les plus graves. Les hommes qui se laissent aller à ces jeux de la politique ne s'aperçoivent pas que la France a bien un peu le droit de se plaindre de ces divisions, qui n'ont d'autre effet que d'affaiblir l'action collective des opinions modérées et de livrer quelquefois les intérêts les plus sérieux du pays à l'esprit de parti, aux impatiences de domination toujours prêtes à profiter de tout.

Esprit de parti, esprit de domination, c'est le grand ennemi qui menace tout, qui peut compromettre jusqu'à cette expérience inaugurée par une loi récente. Que résultera-t-il en effet de cette liberté de l'enseignement supérieur sanctionnée par l'assemblée aux derniers jours de la session? C'est là justement la question qui commence à s'agiter un peu partout, qui entre dans ce qu'on pourrait appeler la phase pratique, et autour de laquelle les opinions, les passions, les défiances, se donnent plus que jamais rendez-vous. Le fait est que, dans cette pacifique liberté des vacances, à côté des discours et des manifestations de toute nature qui se succèdent, les réunions d'un caractère religieux se multiplient depuis quelques jours. Congrès des œuvres catholiques à Poitiers, congrès des cercles catholiques d'ouvriers à Reims, conférences épiscopales à Paris ou à Angers, homélies, pastorales, tout se mêle. Au fond, dans toutes ces réunions semi-ecclésiastiques, semi-laïques, la vraie question, c'est toujours l'enseignement supérieur. Naturellement ceux qui ont vu dans la loi nouvelle une victoire de leurs idées et un moyen de propagande se hâtent de mettre leur succès à profit. Ils veulent montrer qu'ils sont en mesure de se servir de cette liberté qu'ils comprennent à leur manière. On évalue ses forces, on ouvre des souscriptions, on cherche des professeurs et on rédige des programmes. Fort bien, c'était facile à prévoir, et il ne faut pas s'en étonner. A vrai dire, calculs et projets ne sont point exempts d'illusions; l'imagination des fondateurs d'universités et des régénérateurs de la France par l'enseignement clérical va un peu vite. On fera beaucoup de bruit, on tiendra des conférences, on agitera toute sorte de questions d'organisation, de discipline, et de tout ce mouvement il restera peut-être en définitive moins qu'on ne croit. Quand on en viendra au fait, on s'apercevra bien vite

qu'il n'est pas si aisé d'ouvrir des chaires, d'avoir des professeurs instruits, de rassembler un nombre suffisant d'élèves, d'égaler les ressources à toutes les nécessités de fondations sérieuses et multipliées. On le reconnaît déjà pour les facultés de médecine, devant lesquelles on semble s'arrêter pour le moment, et les facultés de droit, des sciences, des lettres, ne sont point elles-mêmes des créations faciles à improviser. M. l'évêque d'Angers, qui s'est montré le plus empressé à entrer dans cette carrière, paraît se borner pour aujourd'hui à ouvrir des cours de droit et des lettres. Le principal effort sera sans doute concentré à Paris. Hors de là, il y aura peut-être quelques facultés à Lille ou à Toulouse, et au bout du compte il n'est point impossible que la réalité ne reprenne promptement ses droits.

Ce qu'il y a de plus grave et de plus dangereux peut-être, c'est que ce mouvement, sans être jusqu'ici suffisamment mûri et coordonné, a l'inconvénient de dévoiler un esprit qui en viendrait facilement à dépasser les limites de la loi sur l'enseignement et même de toute loi. On ne le cache pas, on le dit tout haut avec une naïveté redoutable. Les universités nouvelles doivent être des institutions exclusivement catholiques, rattachées par leurs statuts, par toute leur existence, au saint-siége. Ce qu'on entend par la liberté de l'enseignement, un auditeur de Rote, Mgr Nardi, est allé le dire à Poitiers. L'enseignement libre, c'est un mot qui donne le frisson à Mgr Nardi, il n'y a de liberté légitime que la liberté d'enseigner le bien et le vrai définis par l'autorité religieuse. Ce qu'on entend par l'enseignement du droit, un membre de la compagnie de Jésus, le père Sambin, l'a dit aussi à Poitiers. Le droit moderne est la cause de toutes les perturbations sociales. Tout le mal vient du principe de la souveraineté de la nation, de ce fait que « la loi n'est plus que l'expression de la volonté générale. » C'est la mission des universités catholiques de renouveler les études du droit. Bref, ce serait une campagne en règle engagée contre la société moderne et son esprit, contre les lois civiles et politiques. On ne voit pas qu'on créerait ainsi une situation toute particulière, où il s'agirait de savoir si, sous le voile de la liberté, des associations investies en certains cas du caractère de la personnalité civile pourraient enseigner le mépris des lois sur lesquelles repose la société française. Toujours est-il qu'il en résulte nécessairement pour l'état un devoir nouveau d'activité et de vigilance. Que l'enseignement soit libre, puisque la loi a créé cette liberté, il n'y a rien à dire; mais l'état a désormais deux obligations impérieuses. Il doit s'occuper sans plus de retard de tout ce qui peut fortifier son enseignement, cette université à laquelle on en vient à disputer le titre d'université de France, et il est tenu de maintenir dans ses actes, dans la direction qu'il donne aux affaires, son caractère de représentant de la société moderne; il ne doit pas surtout avoir toujours l'air

d'être le complaisant timide des entreprises ouvertement dirigées contre lui. S'il faut tout dire, M. le ministre de l'instruction publique semble jusqu'ici comprendre médiocrement ce rôle nouveau et agrandi de chef de l'enseignement. Protéger le grand âge des vieux professeurs, éternisés dans leur chaire au détriment des générations nouvelles, et faire des circulaires sur le cumul des fonctions d'instituteur et de secrétaire des communes, c'est fort bien, c'est d'un chef de bureau prévoyant; mais il faut aujourd'hui un autre esprit et une autre fermeté d'action. Sur tous les points, à l'esprit de secte ou de parti envahissant, il faudrait opposer l'attitude d'un gouvernement résolu montrant au pays qu'il peut compter sur une protection et une direction. Ce n'est pas ce que nous avons encore; il est vrai que bien d'autres choses nous manquent. On ferait beaucoup mieux de s'occuper sérieusement de ces choses sérieuses, au lieu de se livrer quelquefois à de lourdes et bavardes divagations de journaux. Nous les connaissons, pour notre part, ces diatribes monotones que la *Revue* a le privilége de recevoir sans émotion, et qu'un écrivain de talent s'est donné récemment la peine de relever avec autant d'esprit que de sympathie. Il y a bien quarante ans qu'on dit les mêmes balivernes dans les mêmes termes, le plus souvent pour les mêmes motifs auxquels le public ne s'intéresse guère, et que ces injures sont l'escorte obligée de la bonne renommée de la *Revue*. Il faudrait avoir du temps à perdre pour s'y arrêter.

L'Europe pourrait-elle aujourd'hui être entraînée dans des complications nouvelles par l'insurrection de l'Herzégovine? L'Europe, à vrai dire, ne semble pas plus disposée à rester impassible devant ces luttes sanglantes qu'à se laisser remettre sur les bras cette éternelle question d'Orient. Une intervention en Orient est toujours grave sans contredit, parce qu'elle peut s'étendre et parce qu'elle remet aussitôt en doute l'existence de l'empire turc. Elle ne devient cependant un danger pressant que lorsque les puissances européennes suivent des politiques différentes. Ce n'est point le cas aujourd'hui. S'il y a eu au premier moment des ambitions cachées, des velléités ou des craintes, toutes ces dispositions sont venues se confondre dans une certaine action commune qui s'exerce dans la province insurgée elle-même comme à Constantinople. Des consuls européens sont chargés d'une mission conciliatrice dans l'Herzégovine, et la Porte à son tour envoie un commissaire-général en même temps qu'elle semble se mettre en mesure de dominer l'insurrection par les armes. Dans quelle proportion se lient ces deux actions, l'une militaire, l'autre diplomatique? réussira-t-on à désarmer les insurgés en obtenant d'un autre côté des concessions de réformes administratives du sultan? On ne peut nier que toutes ces questions ne soient singulièrement délicates. Dans tous les cas, pour le moment, le gage le plus plausible de la paix européenne, c'est l'entente des cabinets, et

la meilleure garantie de la sincérité de cette entente, c'est que personne n'est vraiment intéressé aujourd'hui à voir s'ouvrir une crise qui serait un embarras pour toutes les politiques.

Les guerres civiles de l'Espagne ont cela de commun avec les guerres civiles de l'Orient, qu'elles sont toujours plus près de commencer ou de recommencer que de finir. Lorsqu'il y a plus de six mois la restauration du jeune roi Alphonse XII s'est accomplie avec une facilité qui était tout au moins un signe de la lassitude du pays, de l'épuisement des passions révolutionnaires, on a pu un moment se laisser aller à cette illusion, que la monarchie rétablie à Madrid devait porter le dernier coup à l'insurrection carliste et ramener promptement la paix au-delà des Pyrénées. C'était aller un peu vite et ne point tenir compte des ressources d'une insurrection fortement organisée, de la difficulté des opérations militaires dans les provinces occupées par le prétendant, de tous les embarras d'un jeune règne succédant à la décomposition politique et administrative des dernières années. Les choses marchent plus lentement au-delà des Pyrénées, mais enfin elles marchent, et depuis quelque temps surtout il est visible que le gouvernement de Madrid prend de plus en plus l'avantage. L'armée libérale s'avance avec prudence, mais avec sûreté, gagnant pas à pas du terrain, et les carlistes reculent, allant d'échec en échec, perdant leurs positions et leurs places d'armes, rejetés par degrés dans leurs derniers retranchemens. La campagne engagée, il y a quelques semaines, par le ministre de la guerre lui-même, le général Jovellar, a eu pour premier résultat de dégager Valence, le Maestrazgo, les régions de l'Èbre, de reprendre Cantavieja et de refouler dans le Haut-Aragon, jusque vers les frontières françaises, les forces commandées par Dorregaray. Aujourd'hui les carlistes viennent d'essuyer un nouveau coup en Catalogne; ils ont perdu la Seu d'Urgel après un siége de quelques jours dirigé par le général Martinez Campos. Jusqu'au dernier moment, ils paraissent avoir compté sur des diversions tentées par Dorregaray et Saballs pour dégager les assiégés; mais les tentatives des deux chefs ont été déjouées par les colonnes alphonsistes, et la place, livrée à elle-même, privée d'eau, accablée de feu, est tombée devant les armes de Martinez Campos. La citadelle a capitulé sans conditions, sauf les honneurs de la guerre qui ont été accordés aux défenseurs. La garnison est prisonnière avec un des chefs les plus énergiques, Lizarraga; parmi les prisonniers est l'évêque de la Seu d'Urgel, qui est l'aumônier du prétendant et qui joue dans ces malheureuses affaires un rôle assez peu pastoral. C'est évidemment pour les carlistes un coup moral et matériel des plus graves qui marque le déclin de la cause, en même temps que la reprise de la Seu d'Urgel témoigne de la sûreté et de l'efficacité des opérations poursuivies par l'armée alphonsiste. L'insurrection n'est point sans doute par cela même complétement

vaincue en Catalogne; elle est du moins sérieusement atteinte, elle ne peut plus être qu'une guerre de bandes avec laquelle on en finira par une poursuite un peu active, et pendant ce temps une partie des forces employées de ce côté pourra être envoyée vers le nord pour concourir aux opérations du général Quesada. Serrée de toutes parts, en Aragon et en Catalogne, cernée par l'Alava et la Biscaye, l'insurrection carliste semble désormais devoir être rejetée avant l'hiver dans son dernier asile des montagnes de la Navarre.

Toujours est-il que cette guerre civile espagnole entre visiblement aujourd'hui dans une phase nouvelle, une phase décisive. Plus que jamais on peut dire que c'est simplement une affaire de temps, peut-être de quelques mois. Que l'insurrection résiste encore, c'est possible; elle ne peut plus qu'aggraver la situation du pays et exposer ces malheureuses provinces à toutes les conséquences de la guerre, sans aucune chance de succès. De quoi peut se prévaloir ce prétendant qui ne fait qu'ensanglanter et ravager une partie de l'Espagne depuis trois ans? La légitimité dynastique, elle ne lui appartient pas. L'intérêt religieux, il ne le représente pas; sa cause n'est même pas avouée par le pape, qui au contraire a reconnu le roi Alphonse. Si don Carlos a compté sur la victoire pour reconquérir ce qu'il appelle son royaume, il doit y renoncer. Ce qu'il n'a pas pu faire devant un pays en dissolution, devant une anarchie impuissante, il ne le fera sûrement pas maintenant qu'il a devant lui un gouvernement organisé, accepté par la nation, reconnu par l'Europe, représentant pour l'Espagne les idées conservatrices et libérales. En revanche, il y a un résultat auquel son obstination peut conduire. Jusqu'ici le gouvernement de Madrid s'est montré très réservé dans son langage, il n'a nullement témoigné l'intention d'abolir les priviléges traditionnels d'autonomie des provinces insurgées; il a plutôt promis de respecter ces droits si on se soumettait. Si on lui répond par la guerre jusqu'au bout, les provinces basques sont fatalement condamnées à toutes les suites d'une occupation de vive force; elles perdront des droits que la reine Isabelle avait respectés une première fois après la guerre de sept ans. Le gouvernement de Madrid ne peut pas être moralement obligé à respecter des priviléges dont on se sert contre lui.

De toute façon, le prétendant carliste n'est donc plus qu'un ambitieux fanatique sacrifiant à un intérêt personnel, sans espoir de succès, et le sang qu'il peut faire couler encore, et la prospérité des provinces qu'il entraîne à sa suite, dont il épuise les ressources et exploite le dévoûment. Le prétendant a pu tromper les Basques tant qu'il y avait à Madrid un roi qu'on pouvait appeler du nom d'étranger ou une république qui ne se manifestait que par une violente anarchie. Cette confusion n'est plus possible, et si les Basques ne déposent pas volontai-

rement les armes, ils subiront les conséquences d'une lutte qui ne les intéresse pas, qui n'est plus qu'une affaire d'ambition personnelle pour don Carlos, et dont l'issue ne peut plus être douteuse. C'est là aujourd'hui en effet toute la situation en Espagne. La cause carliste est à bout de ressources, et malgré les fanfaronnades des bulletins que les journaux légitimistes français reproduisent avec complaisance, le prétendant semble réduit à douter de quelques-uns de ses principaux lieutenans, qu'il aurait même, dit-on, emprisonnés. Le gouvernement de Madrid au contraire n'a fait depuis quelques mois que s'affermir en reconstituant ses forces, en étendant ses moyens d'action. Il ne s'est point hâté, il ne s'est point mépris sur les difficultés de toute sorte qu'il avait à vaincre, et aujourd'hui encore il paraît se défendre de toute illusion, puisque, pour en finir, il sent la nécessité d'augmenter l'armée, de faire une nouvelle levée de 100,000 hommes. C'est assurément beaucoup pour l'Espagne, mais ce sacrifice momentané ne semblera pas trop lourd, si, par ce déploiement de forces, on peut arriver à une paix prochaine qui sera tout à la fois une victoire militaire et une attestation de l'ascendant moral de la monarchie constitutionnelle restaurée.

C'est donc un dernier effort à faire pour terminer cette guerre civile aussi désastreuse pour les provinces basques elles-mêmes que pour la Péninsulte tout entière. Les généraux espagnols ont repris l'avantage, ils n'ont qu'à poursuivre leur victoire, à montrer de l'activité dans les opérations qu'ils ont à mener jusqu'au bout. Ils se sentent soutenus par un gouvernement régulier, par un chef de ministère qui n'a cessé de montrer la plus prévoyante habileté dans toutes ces affaires de la restauration espagnole. Par toute sa politique, par son activité vigilante au milieu des difficultés, par sa modération entre les partis, M. Canovas del Castillo s'est révélé comme le vrai ministre de la monarchie constitutionnelle, secondant les chefs militaires, contenant les impatiences de réaction, sauvegardant les principes de tolérance religieuse, et préparant tous les élémens d'une réorganisation politique du pays. C'est la fortune de l'Espagne que la prochaine défaite des carlistes ne puisse être désormais que le signal du rétablissement définitif des institutions libérales avec un roi dont la jeunesse intelligente semble un gage d'avenir.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

i ne les
lle pour
aujour-
t à bout
es jour-
préten-
x lieute-
ment de
r en re-
est point
u'il avait
illusion,
de faire
oup pour
ourd, si,
aine qui
l'ascen-

re civile
pour la
vantage,
dans les
enus pa
cessé de
e la res-
ilante au
Canovas
e consti-
ences de
et prépa-
. C'est la
ne puisse
stitutions
un gage
AZADE.

OZ.